



Rapport final

523 EEI ECPM

Étude des effets et de l'impact du projet d'Éducation aux droits de l'Homme et à l'abolition de la peine de mort d'ECPM – 2014-2023

Date : Janvier 2023

Autrices : Kadiatou Konaré & Aude Paulmier



K-Konseil, 9 Passage Panama,
69002 Lyon

kadiatoukonare@hotmail.fr

paulmier.aude@gmail.com

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Table des matières | 2 |
| Remerciements | 5 |
| Liste des acronymes | 6 |
| Introduction | 9 |
| Origine du projet de consultance | 9 |
| Contexte de la mission | 9 |
| Contexte dans lequel s'inscrit l'intervention | 9 |
| Enjeux du programme | 10 |
| Enjeux de l'étude | 10 |
| Méthodologie employée | 11 |
| Cadrage méthodologique | 11 |
| Proposition initiale | 11 |
| Mise en garde méthodologique | 11 |
| Rétrospective sur l'étude des effets et de l'impact | 11 |
| Démarches entreprises | 11 |
| Contraintes et limites de l'étude | 12 |
| Mesures correctives adoptées | 13 |
| Rétrospective : études effets et de l'impact | 15 |
| Mesurer les effets et l'impact d'un projet d'ECSI ou d'EDH | 15 |
| L'ECSI, un secteur particulier | 15 |
| Les défis de l'évaluation de l'impact en ECSI | 16 |
| Effets et impacts – de quoi parle-t-on ? | 17 |
| Approche développée | 18 |
| 2014-2022 - Rétrospective du programme | 19 |
| Postulats de départ du programme | 19 |
| Le programme en quelques chiffres | 20 |
| Rétrospective illustrée | 21 |
| Effets observés | 22 |
| Effets observés sur les publics cibles du programme | 23 |
| Effets observés sur la communauté éducative | 49 |
| Focus sur la question du genre : de bonnes pratiques à documenter et formaliser | 54 |
| Effets autour du Réseau International d'Éducation à l'Abolition (RIEA) | 60 |

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-------------------|
| Effets produits sur l'organisation..... | 66 |
| Impacts du programme | 68 |
| Appréciation globale..... | 68 |
| Un programme éducatif à forte utilité sociale..... | 72 |
| Conclusions | 73 |
| <i>Étude prospective</i> | <i>79</i> |
| Attendus de l'étude | 79 |
| Questions soulevées | 79 |
| Questions soulevées dans les termes de référence | 79 |
| Pistes de réflexion identifiées au stade de la proposition technique et financière | 79 |
| Questions soulevées par l'étude rétrospective | 79 |
| Éléments à analyser | 80 |
| Approche développée..... | 80 |
| Constats établis dans le cadre de l'étude des effets du programme..... | 81 |
| Des impacts globalement positifs mais différenciés en fonction des publics..... | 81 |
| Mobilisation de la communauté éducative | 82 |
| Constats établis dans le cadre de l'étude prospective..... | 85 |
| Analyse globale du programme | 86 |
| Regard sur les stratégies de développement..... | 89 |
| Recommandations des consultantes..... | 96 |
| Recommandations stratégiques (RS)..... | 96 |
| Recommandations méthodologiques (RM) | 98 |
| Impacts des recommandations pour l'organisation..... | 102 |
| <i>Annexes.....</i> | <i>103</i> |
| Table des illustrations..... | 104 |
| Glossaire | 105 |
| Correspondance de la thématique « Peine de mort » avec les programmes scolaires de collège et lycée | 107 |
| Fiche conseil prospective- Education formelle | 108 |
| Demande d'agrément..... | 108 |
| Référencement de l'offre..... | 108 |
| Adaptation de l'offre..... | 108 |
| Sensibilisation et implication des enseignant-es..... | 109 |
| Démarche d'amélioration continue des interventions : | 109 |

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|------------|
| Développement du suivi-évaluation..... | 110 |
| Interventions en Normandie | 110 |
| Fiche conseil prospective - Personnes sous main de justice | 111 |
| Majeur-es et mineur-es détenu-es..... | 111 |
| Jeunes placé-es sous la protection judiciaire de la jeunesse..... | 114 |
| Personnes sous-écrou sous le régime du placement extérieur et sortant-es de prison | 116 |
| Fiche conseil prospective- Acteurs relais | 117 |
| Volontaires en service civique – la piste de l'AFEV..... | 117 |
| Associations prison-justice – la piste de REBOND | 118 |
| Étudiant-es – la piste des associations étudiantes de promotion des Droits Humains | 118 |
| Fiche conseil prospective- Intégration du genre | 119 |
| Au niveau de l'organisation..... | 119 |
| Au niveau du projet..... | 119 |
| Dans les interventions auprès des jeunes | 120 |
| Mieux intégrer le caractère intersectionnel de la lutte contre la PdM..... | 120 |
| Analyse de l'environnement : acteurs de l'EDH en France* | 121 |
| Analyse de l'environnement- acteurs du champ prison-justice* | 125 |
| Mapping des acteurs associatifs..... | 125 |
| Établissements pénitentiaires – zone d'intervention ECPM | 128 |
| Organisation territoriale de l'administration pénitentiaire..... | 130 |
| Organisation territoriale de la PJJ..... | 131 |
| Analyse de l'environnement : principaux acteurs dans le secteur de l'éducation populaire | 132 |
| Panorama des évènements de sensibilisation aux droits humains/ justice..... | 135 |
| Financements mobilisables dans le champ de l'ECSI et de l'EDH..... | 138 |
| Liste des personnes entendues dans le cadre de l'étude..... | 143 |
| Rappel des termes de référence de l'étude | 145 |

REMERCIEMENTS

Cette étude n'aurait pas été possible sans la mobilisation de l'ensemble des personnes interrogées, que nous remercions une fois encore pour leur disponibilité, leur courtoisie et la sincérité de leurs réponses.

Un grand merci à l'équipe du programme Éduquer, et plus particulièrement à Laure Boukabza et à Solène Paloma pour leur appui dans l'organisation de cette mission, ainsi qu'à Ariane Grésillon, pour son suivi bienveillant.

Un remerciement particulier, enfin, aux différents établissements scolaires, sociaux et pénitentiaires et aux enseignantes et éducateur-ices qui nous ont accueillies et ont permis des temps d'observation d'activités et/ ou d'échange en leur sein.

Kadiatou Konaré et Aude Paulmier

LISTE DES ACRONYMES

Liste des acronymes

| | |
|------------|---|
| ACAT | Association des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture |
| ADEME | Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie |
| ADSH | Association des Droits Humains de la Sorbonne (association) |
| AFD | Agence Française de Développement |
| AFEV | Association de la Fondation Étudiante pour la Ville |
| AFVT | Association française des Victimes du Terrorisme |
| ANCLI | Agence nationale de lutte contre l'illettrisme |
| ANCT | Agence nationale de la cohésion des territoires |
| ANCV | Agence nationale du service civique |
| ANVP | Agence nationale des visiteurs de prison (association) |
| ASE | Aide sociale à l'enfance |
| ATIGIP | Agence du TIG et de l'insertion professionnelle |
| AURA | Auvergne- Rhône-Alpes |
| BD | Bande dessinée |
| CA | Conseil d'administration |
| CAC | Collectif des Associations Citoyennes (association) |
| CAF / CNAF | Caisse d'allocation familiale, Caisse nationale d'allocation familiale |
| CD | Centre de détention |
| CEMEA | Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (association) |
| CGET | Commissariat général à l'égalité des territoires |
| CHRS | Centre d'hébergement et de réinsertion sociale |
| CIPDR | Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation |
| CNALPS | Comité national des acteurs de la prévention spécialisée (association) |
| CNAPE | Convention nationale des associations de protection de l'enfant (association) |
| CNCDH | Commission nationale consultative des droits de l'homme |
| COPIL | Comité de pilotage |
| COVID19 | Corona Virus Disease 19 |
| CP | Centre pénitentiaire |
| CPJ | Culture pour la Paix et la Justice (RDC- Membre du RIEA) |
| CRID | Centre de recherche et d'information pour le développement (association) |
| CTPCPM | Coalition Tunisienne Contre la Peine de Mort (Tunisie - Membre du RIEA) |
| DAP | Direction de l'administration pénitentiaire |
| DCL | Dessinez Créez Liberté |
| DGCS | Direction générale de la cohésion sociale |
| DH | Droits Humains |
| DILCRAH | Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT |
| DISP | Direction Inter-régionale des services pénitentiaires |
| DPIPPR | Département des politiques d'insertion et de probation et de prévention de la récidive |
| DPJJ | Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse |

LISTE DES ACRONYMES

| | |
|--------------|---|
| DRAC | Direction régionale des affaires culturelles |
| DRAJES | Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports |
| EA | Éducation à l'abolition |
| EAD | Éducation au développement |
| EAD-SI | Éducation au développement et à la solidarité internationale |
| ECM | Éducation à la citoyenneté mondiale |
| ECPM | Ensemble contre la peine de mort |
| ECSI | Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale |
| EDH | Éducation aux droits de l'Homme |
| EI | Entretien individuel |
| EMC | Enseignement moral et civique |
| ENM | École nationale de la magistrature |
| EPM | Établissement pour mineurs |
| ESS | Économie sociale et solidaire |
| ETP | Équivalent temps plein |
| FARAPEJ | Fédération des associations réflexion prison et justice (association) |
| FDF | Fondation de France |
| FDVA | Fonds pour le Développement de la Vie Associative |
| FG | Focus Group |
| FIACAT | Fédération internationale des ACAT (ONG) |
| FIDH | Fédération Internationale pour les Droits Humains (ONG) |
| FIJAIS | Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes |
| FONJEP | Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire |
| FPH | Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme |
| FRIO | Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel en appui aux ONG françaises |
| IDF | Ile-de-France |
| IDHL | Institut des Droits de l'Homme de Lyon |
| IEP | Institut d'Études Politiques |
| IIDHP/ 2IDHP | Institut international des droits de l'homme et de la paix |
| IVG | Interruption volontaire de grossesse |
| JEP | Jeunesse Éducation Populaire |
| JI | Justice Impartiale (Cameroun – Membre du RIEA) |
| JNP | Journées nationales prison (événement) |
| LACR | Lebanese Association for Civil Rights (Liban – Membre du RIEA) |
| LDH | Ligue des Droits de l'Homme (association) |
| LFP | Ligue de football professionnel (association) |
| LGBTQI+ | Lesbiennes, gays, bisexuel-les, transsexuel-les, queers, intersexes ainsi que les autres genres et sexualités |
| MA | Maison d'arrêt |
| MEAE | Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères |
| MFR | Maisons Familiales et Rurales (association) |
| MNA | Mineur-es non-accompagné-es |

LISTE DES ACRONYMES

| | |
|------------|---|
| NC | Non-communiqué |
| ODD | Objectifs de développement durable |
| OIP | Observatoire International des Prisons (association) |
| ONU / NU | Organisation des Nations-Unies / Nations-Unies |
| OS | Objectif spécifique |
| OSC | Organisation de la société civile |
| PAF / PRAF | Plan académique de formation / Programme régional académique de formation (Éducation Nationale) |
| PDH | Plateforme des Droits de l'Homme |
| PdM | Peine de mort |
| PJJ | Protection judiciaire de la jeunesse |
| PNF | Plan national de formation (Éducation Nationale) |
| PPSMJ | Personnes placées sous main de justice (adultes et mineurs incarcéré-es) |
| QM | Quartier pour mineurs |
| QSL | Quartier semi-liberté |
| RDC | République Démocratique du Congo |
| REBOND | Retour d'Étudiants Bénévoles Organisés Nationalement en Détention (projet associatif) |
| RESACOOP | Réseau Auvergne-Rhône-Alpes d'Appui à la Coopération Internationale |
| RH | Ressources humaines |
| RIEA | Réseau International d'Éducation à l'Abolition |
| RRMA | Réseaux régionaux multi-acteurs |
| RLE | Responsable local d'enseignement |
| RM | Recommandations méthodologiques |
| RS | Recommandations stratégiques |
| RSF | Reporters Sans Frontière (association) |
| SCAC | Service de coopération et d'action culturelle |
| SPIP | Service pénitentiaire d'insertion et de probation |
| SWOT | Strengths, weaknesses, opportunities, threats (forces, faiblesses, opportunités, menaces) |
| TGI | Tribunal de grande instance |
| TIG | Travail d'intérêt général |
| UCLY | Université Catholique de Lyon |
| UDP | Université de la Paix |
| UE | Union Européenne |
| UEAJ | Unités éducatives d'activités de jour |
| VSC | Volontaire en service civique |

INTRODUCTION

Introduction

ORIGINE DU PROJET DE CONSULTANCE



Association militante Loi 1901, Ensemble contre la peine de mort (ECPC) ambitionne de « renforcer la coopération des acteurs de l'abolition (société civile, acteurs politiques, juridiques, culturels, éducatifs et médiatiques) afin d'accélérer l'abolition universelle de la peine de mort. Aujourd'hui, l'association a pour objet d'organiser et de soutenir toute action qui permette de lutter contre la peine de mort dans le monde et de promouvoir son abolition universelle¹». Dans cette optique, l'association se donne pour mission de « fédérer, renforcer, plaider et éduquer pour aboutir, ensemble, à l'abolition universelle de la peine de mort² », et place la mission de sensibilisation et d'éducation à l'abolition du plus grand nombre au cœur de son action.

A partir de 2014, soutenue par l'Agence Française de Développement (AFD), ECPC a structuré son programme éducatif initié 5 ans plus tôt, « Éduquer aux droits de l'Homme et à l'abolition de la peine de mort », en vue d'édifier et de promouvoir une culture de l'abolition en France, et, plus largement, d'éduquer les jeunes aux droits de l'Homme.

CONTEXTE DE LA MISSION

Contexte dans lequel s'inscrit l'intervention

Depuis, le programme a connu 3 phases (9 ans), correspondant chacune à un triennal de financement de l'AFD.

Si les activités menées et les catégories de publics cibles évoluent d'une phase à l'autre, le programme s'appuie avec constance sur trois objectifs spécifiques : la sensibilisation des jeunes, la sensibilisation des citoyen-nes (grand public), et le soutien aux acteur-ices internationaux investi-es dans le champ de la sensibilisation à l'abolition de la peine de mort et de l'éducation aux droits de l'Homme (EDH). Au cours de ces 9 ans, l'association a progressivement développé une expertise pédagogique et a élargi tant son offre éducative que la typologie de ses publics cibles, notamment en ce qui concerne la jeunesse.

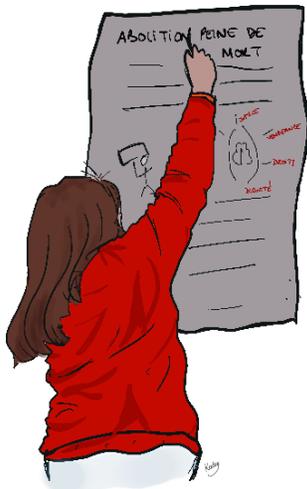


¹ Source : Termes de référence

² Idem

INTRODUCTION

Enjeux du programme



« L'objectif global du programme « Éduquer » est de contribuer à l'édification et à la promotion d'une culture de l'abolition en France. Pour cela, il vise à sensibiliser les jeunes (en particulier issus de zones moins favorisées) et citoyens en France, aux droits de l'Homme et à l'abolition de la peine de mort sur l'ensemble du territoire national. Il vise également à permettre aux partenaires et organisations associées au programme de bénéficier de l'expertise d'ECPM via des outils et supports pédagogiques afin d'élargir leurs champs d'action à l'éducation aux droits de l'Homme et à l'abolition de la peine de mort. »³ Plus largement et au-delà de la question abolitionniste, ECPM aborde à travers ses activités éducatives les notions de droits humains, civils et politiques, et interroge les notions de justice, de liberté d'opinion et d'expression, de tolérance et de citoyenneté. La promotion de ces valeurs auprès du public jeune s'avère aujourd'hui particulièrement pertinente, dans un contexte sociopolitique de remise en question des institutions, du système démocratique ou encore du caractère sacré de la vie humaine (actes terroristes et réactions émotionnelles provoquées par ces actes, perte de confiance dans les institutions républicaines, mouvements populaires en demande

d'autoritarisme, montée des dogmatismes...). Elle s'avère tout autant pertinente dans un contexte géopolitique violent, témoin du durcissement des relations avec la plupart des États non abolitionnistes et des pressions opérées sur les mouvements de défense des droits de l'Homme.

Du point de vue de l'organisation, le programme a connu une croissance progressive et représentait, en 2020, 12% des subventions perçues par l'association (contre 3% en 2009). Enfin, ce dernier s'inscrit dans un contexte de structuration progressive du secteur de l'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) et d'appui croissant des pouvoirs publics via notamment les mécanismes de financement de l'AFD, avec son corollaire : une demande grandissante de visibilité sur les transformations sociales facilitées par les projets d'ECSI.

Enjeux de l'étude

La 3ème phase du programme (2020-2023) arrivant prochainement à terme dans un contexte concomitant à l'élaboration du futur projet stratégique de l'association, ECPM a fait le choix de concentrer le travail évaluatif sur **une réflexion relative aux effets et aux impacts de son programme éducatif**, et plus particulièrement sur le premier et le troisième objectifs spécifiques du projet, à savoir la sensibilisation des jeunes en France et l'échange d'expertise et de bonnes pratiques hors du territoire national. L'association est également demandeuse d'un appui à la réflexion relative à l'avenir du programme. Dans cette optique, l'étude comporte une forte dimension prospective.

³ Source : *Termes de référence de la mission*, p. 6

Méthodologie employée

CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE

Proposition initiale

La proposition technique de l'équipe consultante, précisée à l'issue des échanges lors de la réunion de cadrage du 30 août 2022, avait été formalisée autour de l'hypothèse d'une collecte des données, de focus groups, d'observations et d'entretiens qualitatifs réalisés en visu ou à distance.

D'un point de vue pratique, il était originellement envisagé de procéder à :

- **6 questionnaires quantitatifs** (ancien-nes services civiques d'ECPM ; bénévoles ; témoins ; enseignant-es/éducateur-ices ; services civiques Unis-Cité ; étudiant-es) ;
- **5 focus groups** (membres du RIEA ; jeunes ayant initié ou développé des projets individuels et/ou collectifs ; bénévoles ; enseignant-es ; personnes incarcérées) ;
- **Une quarantaine d'entretiens** individuels et collectifs.

L'intervention de l'équipe consultante devait se découper en 4 phases selon la chronologie suivante :



Mise en garde méthodologique

Il convient de rappeler que contrairement aux évaluations externes précédentes, le périmètre de l'étude ne porte que sur les objectifs stratégiques 1 et 3 du projet, à savoir la sensibilisation des jeunes en France et l'échange d'expertise et de bonnes pratiques à l'international dans le cadre du Réseau International d'Education à l'Abolition (RIEA). La sensibilisation de l'opinion publique (OS2), n'en fait donc pas partie, bien qu'elle représente un volume non négligeable d'activités du projet et de temps de travail de l'équipe Éduquer en général. Ceci s'est d'autant plus matérialisé lors du dernier triennal qui s'est déroulé dans un contexte particulier, dans la mesure où il combinait l'organisation d'un Congrès mondial et les célébrations liées au 40ème anniversaire de l'abolition de la peine de mort en France. Les analyses de la présente étude ainsi que les recommandations qui en découlent sont donc à considérer dans cette perspective.

RÉTROSPECTIVE SUR L'ÉTUDE DES EFFETS ET DE L'IMPACT

Démarches entreprises

Approche quantitative

Les deux premières phases de l'évaluation ont été consacrées à l'analyse documentaire et à la collecte des informations. Il s'est agi dans un premier temps de recueillir et d'analyser les données issues de questionnaires remplis par les jeunes en milieu scolaire et en milieu carcéral, ainsi que de celles issues des enquêtes quantitatives lancées dans le cadre de l'étude.

MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE

Au total, 5 enquêtes ont été lancées, auprès des publics suivants :

- Groupe témoin fête de l'Huma ;
- Enseignant-es/ éducateur-ices ;
- Bénévoles/ ancien-nes services civiques ;
- Services civiques Unis-Cité ;
- Étudiant-es de l'Institut des droits de l'Homme de Lyon (IDHL).

Approche qualitative

Parallèlement, l'équipe a procédé à l'organisation de 5 focus groups (enseignant-es ; membres du RIEA ; jeunes issu-es de l'Université de la Paix ; Equipe programme et Equipe de direction) sur les 6 initialement prévus. Dans ce cadre, 20 personnes ont été entendues. Les consultantes ont observé 5 sessions de sensibilisation en France (Collège Germaine Tillon de Livry Gargan, Collège Stendhal de Fosses, Lycée Lucie Aubrac de Courbevoie (2), Institut des Droits de l'Homme – UCLY Lyon) et 2 activités de sensibilisation organisées auprès de scolaires et de jeunes en service civique à l'occasion du Congrès mondial à Berlin, parmi lesquelles figuraient 4 témoignages.

Par ailleurs, 35 personnes (parties prenantes internes et externes) ont été entendues dans le cadre d'entretiens individuels tenus en présentiel ou en distanciel.

Contraintes et limites de l'étude

Limites méthodologiques

La principale limite de l'étude est d'ordre méthodologique : le périmètre de l'étude des effets et de l'impact portait théoriquement sur les 9 années du programme, et ambitionnait de se pencher sur l'évolution de ce dernier, ainsi que sur la question de la durabilité des effets produits. Or, le public jeune n'étant par nature pas captif, l'essentiel des échanges et témoignages recueillis s'inscrivent dans le cadre du dernier triennal. La communauté éducative, perçue comme étant garante des informations sur ces aspects, est confrontée aux mêmes problématiques : peu d'enseignants étaient présent-es avant 2019, et peu d'entre elles et eux ont des contacts avec leurs élèves une fois l'année scolaire achevée.

En ce sens, bien que quelques acteur-ices (enseignant-es, équipe de direction, bénévoles, témoins ou partenaires) soient en capacité de témoigner sur de plus longues périodes, relativement peu d'éléments « nouveaux » sur ces questions ont pu être collectés sur les années précédant 2019, en dehors de ceux déjà compilés et analysés dans le cadre des évaluations précédentes ou des rapports intermédiaires et finaux transmis à l'AFD. A titre d'exemple, seuls les questionnaires jeunes collectés entre 2021 et 2022 ont pu être analysés. Ainsi, la sur-représentation des données de 2019 à 2022 entraîne nécessairement un biais dans l'analyse, au regard de l'antériorité du programme.

Par ailleurs, l'analyse de ces questionnaires, principales sources d'informations quantitatives, a également permis d'identifier un second biais méthodologique : les données laissent apparaître de nombreuses erreurs de remplissage, un certain nombre de jeunes ayant rencontré des difficultés dans l'appréciation des échelles de notation liées à leurs réponses. De nombreuses notes sont, de fait, strictement opposées aux contenus des commentaires qui les accompagnent, laissant comprendre que les personnes ont inversé la logique de notation. Un certain nombre de réponses a pu être corrigé pour se rapprocher des opinions décrites dans les commentaires, mais ces mesures correctives sont nécessairement imparfaites et incomplètes.

Enfin, de par leur jeunesse, leur atypie et leur faible nombre au regard du volume d'activités du programme, les actions auprès des jeunes dans le cadre de la PJJ et en milieu carcéral, ainsi que celles auprès des jeunes dans des structures d'éducation populaire ont produit relativement peu de données ; le programme dispose en ce sens de trop peu de recul

MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE

pour qu'il soit possible de procéder à une appréciation représentative de ces dernières. La démarche concernant ces publics est donc davantage d'ordre qualitatif.

Contraintes opérationnelles

Au-delà des limites méthodologiques, l'équipe a rencontré quelques contraintes opérationnelles. La principale d'entre elles, identifiée dès l'élaboration des termes de référence, résidait en la juxtaposition calendaire de l'étude et de l'organisation du 8^{ème} Congrès mondial contre la peine de mort, prévu à Berlin en novembre 2022. Si la faible disponibilité de l'équipe de direction et de l'équipe programme à cette période était un fait connu à l'avance, la portée plus globale de cette contrainte avait été sous-estimée. En effet, de nombreuses autres parties prenantes prévues pour être entendues n'étaient pas/peu disponibles en amont ni sur la semaine concernée, car impliquées dans la préparation, ou participant à l'évènement (membres de la gouvernance, témoins, membres du RIEA, partenaires...).

La seconde limite principale découle de la précédente : en raison de la préparation de l'évènement et de l'invitation faite aux partenaires du programme Éduquer (membres de la communauté éducative) de suivre l'évènement, il avait été convenu d'attendre la fin du cycle de communication avant de leur envoyer l'enquête quantitative afin de respecter le calendrier de communication d'ECPM, et de ne pas saturer les enseignant-es en e-mails. Le calendrier de communication ayant été retardé, l'enquête n'a pu être lancée qu'au début des vacances scolaires de la Toussaint. Malgré deux relances, seules 9 réponses ont été obtenues, rendant caduque toute notion de représentativité des données. Les réponses émanent par ailleurs de professeur-es et enseignant-es particulièrement investi-es dans le programme, entendu-es en focus group ou rencontré-es dans le cadre des observations. L'enquête doit dès lors être appréciée d'un point de vue qualitatif, en tenant compte du biais lié au profil des répondant-es.

D'autres contraintes conjoncturelles ont également entraîné l'annulation des observations d'activités d'éducation non formelle initialement prévues à Caen (annulation du cycle d'interventions d'automne en Normandie), et l'annulation en dernière minute d'un focus group prévu début décembre avec une classe de Terminale à Courbevoie (arrêt maladie de l'enseignante).

Le turn-over des interlocuteur-ices et le changement de responsables d'un certain nombre de partenaires opérationnels et institutionnels (Education Nationale, établissements pénitentiaires...) au cours des dernières années a par ailleurs entraîné une légère perte d'informations, bon nombre de personnes concernées n'ayant pas été entendues directement. Enfin, la nature volatile du public sous main de justice (jeunes PJJ, mineurs incarcérés, adultes incarcérés) n'a pas permis d'entendre directement ce public, les personnes sensibilisées étant pour la plupart sorties des circuits.

Mesures correctives adoptées

Aucune de ces difficultés ne s'est néanmoins montrée rédhibitoire et des mesures correctives ont pu être apportées pour chacune d'entre elles :

- Recentrage des activités d'observation sur la région Île-de-France dans un premier temps ; observation d'une activité de sensibilisation d'étudiant-es en Auvergne-Rhône Alpes et de publics variés lors du Congrès mondial à Berlin ;
- Envoi d'une consultante au Congrès de Berlin pour collecter un maximum de données auprès des interlocuteur-ices mobilisé-es dans ce cadre (jeunes de l'Université de la Paix de Caen, témoins, membres du RIEA et jeunes services civiques Unis Cité Normandie – ce dernier focus group n'ayant finalement pu se tenir du fait du manque de disponibilité des jeunes) et observer plusieurs activités de sensibilisation ;
- Recueil de témoignages de personnes placées sous main de justice (PPSMJ) auprès de publics intermédiaires (éducateur-ices PJJ, personnel de milieu pénitentiaire...) ;
- Réajustement du chronogramme et remise d'un rapport provisoire centré sur les effets début janvier (remise de l'étude prospective courant janvier).

L'étude en quelques chiffres

5 enquêtes quantitatives lancées

7 sessions de sensibilisation observées en France et en Allemagne

1 328 questionnaires « jeunes » et « personnes placées sous main de justice »
étudiés parmi lesquels **48%** de personnes de genre féminin

35 personnes entendues dans le cadre d'entretiens individuels

5 focus groups réalisés

Au total, l'étude a rassemblé et analysé les témoignages et retours de **1 455**
personnes

Sur l'ensemble des personnes entendues lors d'entretiens individuels,

68% sont des femmes

Rétrospective : études effets et de l'impact

MESURER LES EFFETS ET L'IMPACT D'UN PROJET D'ECSI OU D'EDH

L'ECSI, un secteur particulier

Le programme « Éduquer aux droits de l'homme et à l'abolition » est un programme éducatif dont le champ s'inscrit dans celui de l'Éducation aux droits de l'homme/ humains (EDH), et plus largement de l'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI).

L'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) a pour finalité de favoriser la construction d'un monde juste, solidaire et durable en incitant chacun·e à s'informer, à comprendre et à agir pour le changement.

Elle s'appuie sur un processus pédagogique qui se déroule tout au long de la vie. L'ECSI est ainsi une démarche :

- **ÉDUCATIVE** : elle s'inscrit dans la durée, valorise l'échange et l'intelligence collective ;
- **POLITIQUE** : porteuse d'une vision de la solidarité internationale basée sur le respect des droits humains, l'égalité entre toutes et tous et la protection de la planète, tout en prenant en compte la richesse de la diversité culturelle ;
- **ÉMANCIPATRICE** : préparant et facilitant une citoyenneté active, moteur de transformation sociale et de réduction des inégalités, du local au global.

En incitant chacun·e à s'informer, à comprendre et à agir pour le changement, l'ECSI joue un rôle déterminant pour répondre aux grands enjeux contemporains et pour atteindre les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030. La pandémie de Covid-19 a, plus encore, mis en lumière l'importance vitale des solidarités, du local à l'international, et l'urgence d'agir collectivement pour construire des alternatives aux modèles de société actuels qui font face à leurs limites.

L'ECSI est fortement ancrée dans la philosophie et les pratiques de la solidarité internationale et de l'éducation populaire, civique et sociale. En s'appuyant sur la participation active des personnes concernées, elle renforce la volonté des citoyen·ne·s d'identifier des pistes de changement et à les mettre en œuvre à toutes les échelles :

- ✔ **INDIVIDUELLEMENT**
en s'informant, en s'ouvrant vers autrui, en développant un regard critique et en faisant des choix personnels ;
- ✔ **COLLECTIVEMENT**
en s'engageant sur les enjeux de solidarité internationale au sein d'organisations (associations, établissements scolaires, entreprises, centres sociaux, etc.), ou de mouvements plus informels favorisant les solidarités et la coopération, en menant des actions concrètes dans son cadre de vie, au sein de son territoire et/ou à l'international (bénévolat, volontariat, projets, etc.) ;
- ✔ **PUBLIQUEMENT**
en s'impliquant dans les espaces démocratiques ou en favorisant leur émergence, en interpellant les décideurs et en participant à la co-construction et à la mise en œuvre de politiques publiques sur les enjeux de société.

L'ECSI favorise et accompagne la multiplication des initiatives d'engagements citoyens et solidaires.

Elle agit comme déclencheur et catalyseur de l'action individuelle et collective, qui se traduit par de nouvelles modalités d'exercice de la démocratie et des politiques de transitions. Elle permet aux pratiques solidaires et durables de se développer et d'essaimer entre citoyen·ne·s et entre pays.

Figure 1- Extrait de la brochure *Le rôle essentiel de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale*, Groupe de concertation sur l'ECSI, AFD, novembre 2020

- Promouvoir et favoriser une citoyenneté active pour co-construire de nouvelles politiques publiques.

Le programme *Éduquer*, de par les objectifs de changements sociétaux qu'il poursuit depuis le démarrage de son financement par l'AFD en 2014 (favoriser l'émergence d'une conscience citoyenne sur les droits de l'homme et l'abolition de la peine de mort au sein de la société française ; encourager l'exercice d'une citoyenneté active sur les

L'éducation aux droits humains ambitionne de « renforcer les compétences des jeunes afin d'en faire des citoyen·ne·s engagé·es et responsables, qui participent au sein de leurs communautés à la promotion et à la protection des droits humains. Le processus éducatif mis en œuvre cible par conséquent l'acquisition de connaissances, de compétences, de valeurs et d'attitudes appropriées pour pouvoir agir positivement au nom des droits humains⁴. » Ce faisant, l'EDH vise le changement tant individuel que social.

Dans la même idée, malgré une approche plus généraliste et malgré leur grande hétérogénéité, **les programmes d'ECSI** poursuivent plusieurs objectifs communs :

- Renforcer la cohésion sociale et l'ouverture au monde et aux autres ;
- Renforcer les capacités d'actions individuelles et collectives ;

⁴ Source : Conseil de l'Europe

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

droits de l'homme et l'abolition de la peine de mort ; contribuer à l'édification et à la promotion d'une culture de l'abolition en France), s'inscrit plus spécifiquement dans une logique d'accompagnement au changement social dans la durée, grâce au renforcement des capacités d'actions individuelles et collectives.

Cet aspect se traduit par le renforcement du pouvoir d'agir, par la proposition de parcours d'engagement, ou encore par l'appui aux acteur-ices éducatif-ves. Il se matérialise par le triptyque « Savoir – Comprendre – Agir », qui guide l'ensemble des actions éducatives du champ de l'ECSI, qui concourent à améliorer la société en influençant les membres qui la composent (acquisition de savoirs, évolution des représentations et des attitudes, modification des comportements).



Figure 2 - Source : « L'ECSI permet la « mise en capacité » des individus », *Le rôle essentiel de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale*, Groupe de concertation sur l'ECSI, AFD, novembre 2020

Les défis de l'évaluation de l'impact en ECSI

Les programmes d'ECSI visant par définition le changement social à travers l'évolution des mentalités et le renforcement des capacités des individus notamment grâce à des activités éducatives, l'évaluation de leurs effets et de leur impact s'avère délicate.

Ces actions ont en effet pour vocation de « déposer une graine » dans la tête de leurs publics ; l'évolution de la plante qui en résulte dépendant de nombreux autres facteurs (tels que la socialisation politique préalable, le milieu social, l'âge, l'origine géographique, l'histoire familiale, les habitus culturels...). Les effets peuvent par ailleurs se manifester

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

bien après l'action éducative entreprise, et peu de structures ont les capacités de suivre leurs publics dans la durée pour pouvoir mesurer les effets de manière précise. Par ailleurs, de nombreux facteurs annexes peuvent renforcer ou minimiser les effets a posteriori (évolution du parcours scolaire ou professionnel, autres informations reçues entre temps, évènements de la vie...). Ainsi, en l'absence de groupe témoin par nature impossible à isoler dans le temps, l'évaluation des effets et de l'impact se concentre sur l'analyse de la contribution du programme ou de l'organisation aux changements et aux effets repérés dans un temps donné, bien plus qu'à une analyse attributive.

Effets et impacts – de quoi parle-t-on ?

Dans le cadre de cette étude, les consultantes ont adopté la terminologie du F3E pour limiter les risques de confusion, et faciliter leur appropriation par toutes et tous.

Les effets sont ainsi entendus comme « ce que leurs interlocuteur·rice·s choisissent ou pas de faire de ce qu'il·elle·s ont appris », [et comme la] « manière dont les acteur·rice·s sociaux·ales mobilisent leurs nouveaux apprentissages ou nouvelles compétences aux niveaux individuel, collectif et institutionnel dans leur vie quotidienne et celle de leur entourage (comment il·elle·s le font et pourquoi il·elle·s le font). [Ils se] manifestent par des changements repérables aux niveaux individuel, collectif, institutionnel ou social⁵ ». Ils peuvent être prévus ou non prévus, positifs ou négatifs. Le terme regroupera cependant parfois les notions de « **changements** » (écarts entre deux situations échelonnées dans le temps, tels que les apprentissages, les évolutions individuelles et collectives) et « d'effets » tels que définis ci-dessus.

L'impact est quant à lui entendu comme « la situation, analysée de façon transitoire ou finale, issue de l'ensemble des effets, prévus ou non prévus, qui résultent de la façon dont les acteur·rice·s sociaux·ales s'approprient les changements recherchés et les mettent en œuvre dans leur environnement avec les moyens, leurs contraintes, leur logique propre et l'ensemble des autres influences et sollicitation qui s'exercent sur eux·elles⁶.

Leur appréciation repose sur une mise en perspective des effets (matérialisés par les changements observés) au regard des objectifs initiaux du projet (et donc des changements souhaités par ECPM), et une interprétation analytique de la contribution d'ECPM à ces derniers.

Analyse des effets (incidences directes et indirectes)

- Effets produits par le projet sur chaque public:
- Changements individuels produits (perceptions - représentations/ comportements/ connaissances / mise en action...)
- Changements collectifs / institutionnels produits (connaissances/ relations interinstitutionnelles/ mise en action/ organisation...)
- Effets inattendus observés

Mesure de l'impact (changements durables à la suite de l'action et au regard des objectifs poursuivis)

- Analyse de la durabilité des changements observés
- Appréciation de la contribution d'ECPM aux changements observés
- Mise en adéquation des changements observés au regard des objectifs initiaux du projet
- Vision de plus long terme (9 années du projet)

⁵ F3E – Educasol, *Échanges sur les Effets et impact de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale*, Capitalisation issue d'une Communauté de pratiques, septembre 2021

⁶ Idem

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Approche développée

Analyse des effets

Dans le cadre de cette étude, et en l'absence de référentiel des changements visés/ attendus et d'outils de mesure des effets internes à ECPM, la mesure de l'appréciation des effets du programme *Éduquer* sur ses différents publics repose sur une grille d'appréciation commune synthétisée dans le tableau ci-dessous :

| Échelle de notation | Effets (changements observés) | | | Effets transformateurs | |
|---|---|---|--|--|---|
| | -1 | 0 | 1 | 2 | 3 |
| Interprétation | Effet négatif | Effet neutre | Effet positif | Effet transformatif | Effet systémique |
| Signification | Effet entraînant des conséquences négatives pour les individus ou l'organisation | Absence d'effet | Effets considérés comme apportant un plus au niveau individuel ou organisationnel | Transformation du système de valeurs des individus ou renforcement de la structure dans la durée | Mise en mouvement et implication sociale |
| Exemple : degré d'effets et d'impacts liés à l'acquisition de connaissances et de compétences par les élèves ayant participé à un cycle de sensibilisation du programme <i>Éduquer</i> (éducation formelle) | Les élèves n'acquièrent aucune connaissance lors des activités de sensibilisation ; les interventions ont provoqué des réactions violentes entre élèves (blasphème, caricatures...) ; les témoignages ont provoqué des réactions émotionnelles très fortes (cris, pleurs, élèves prostrés) non accompagnées | Les interventions n'ont pas d'effet sur le niveau de connaissances et de compétences comportementales des élèves. Ils et elles n'en voient pas l'utilité et n'y ont pas donné de suite | Les interventions apportent ou renforcent les connaissances des élèves ; elles leur permettent de développer de nouvelles compétences comportementales | Les élèves acquièrent de multiples connaissances et compétences grâce aux interventions d'ECPM. Ils et elles appréhendent la complexité des enjeux et de la thématique, renforcent leur esprit critique, font évoluer leurs réflexions, et ambitionnent d'agir à moyen ou long terme | Les élèves deviennent acteurs du programme à leur tour et s'impliquent dans des activités complémentaires en lien avec la thématique : participation au concours, mise en place d'une correspondance, enregistrement d'une émission pour sensibiliser d'autres élèves, volontariat pour sensibiliser à leur tour d'autres jeunes (...) afin d'entraîner un changement plus global de perception sur la thématique au sein de la société |
| | | | Savoir | Comprendre | Agir |

Cette grille d'analyse a été appliquée pour l'ensemble des effets observés chez les différents publics, et a été traduite en graphiques radars pour en faciliter la lisibilité.

Mesure de l'impact

La mesure de l'impact repose quant à elle sur l'échelle suivante, élaborée en cohérence avec la grille de mesure des effets :

| Appréciation du niveau d'impact | | | | | |
|---------------------------------|----------------|------------------|-----------------------------|----------------|---------------------|
| Échelle de notation | -1 | 0 | 1 | 2 | 3 |
| Interprétation | Négatif | Neutre | Positif | Transformatif | Systémique |
| Signification | Impact négatif | Absence d'impact | Impact moyen, mais existant | Impact positif | Impact très positif |

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

2014-2022 - RÉTROSPECTIVE DU PROGRAMME

Postulats de départ du programme⁷

A travers son programme éducatif et son approche pédagogique, ECPM ambitionne de « développer les connaissances, compétences et compréhensions des droits fondamentaux afin de faire évoluer les attitudes et les comportements des jeunes sur ces questions. L'enjeu est de confronter leurs représentations sur la thématique afin de faire évoluer leurs attitudes. »

La logique d'intervention développée repose sur plusieurs postulats de départ ; l'ensemble est résumé dans le tableau ci-dessous :

| Postulats de départ | Approche déployée | Exemples d'activités ou de modalités d'intervention |
|---|---|--|
| <i>Les actions d'éducation à l'abolition participent pleinement à la construction citoyenne : elles font réfléchir aux situations d'exclusion, nourrissent la réflexion sur différentes formes de rejet, sur le respect et le vivre ensemble et témoignent de l'indivisibilité des droits de l'Homme.</i> | Développer une pédagogie active dans le cadre de l'éducation formelle ou non formelle, mêlant à la fois des aspects théoriques, laissant une place importante aux témoignages (d'anciens condamnés à mort, de famille de condamnés ou de victimes...) et la possibilité de s'engager dans des projets collectifs ou individuels à l'issue des séances | Méthodes participatives Flexibilité et activités pensées « sur-mesure » notamment pour les structures d'éducation non formelle Recours au témoignage, plus-value reconnue par tous-tes (spécificités ECPM) Organisation des cycles d'interventions autour des dates clés du calendrier des droits de l'Homme et de la solidarité internationale afin de les mettre en perspective avec les grandes questions sociétales |
| <i>Les pratiques d'éducation aux droits de l'Homme (EDH) en France, dont fait partie l'éducation à l'abolition, restent relativement fragiles dans le cadre de l'éducation formelle malgré l'importance politique qui lui est accordée.</i> | Appuyer les équipes pédagogiques afin qu'elles développent et renforcent leurs pratiques en termes d'EDH | Mise en place d'actions de formation Production d'outils spécifiques et adaptés aux différentes catégories d'éducatrices (professeur-es, éducateur-ices spécialisé-es, animateur-ices jeunesse, documentalistes...) afin qu'iels développent des activités pédagogiques de façon autonome. |
| <i>Les échanges et le transfert d'expertise sur l'éducation à l'abolition dans un cadre international permettent d'améliorer l'impact des actions éducatives sur le terrain (en France comme ailleurs), renforcent la mobilisation en faveur de l'abolition universelle dans le monde et promeuvent la citoyenneté mondiale</i> | Structurer et accompagner le RIEA Développer une approche favorisant les synergies de la France vers l'international, et réciproquement | Échanges de pratiques Concours communs à l'ensemble des pays du réseau |

⁷ Source : Termes de référence de la mission

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Postulats de départ

Les « familles » constituent l'agent principal de socialisation civique et politique des enfants et des jeunes

Approche déployée

Investir ce public afin de favoriser des dialogues intergénérationnels, moteurs de changement et de prise de conscience

Exemples d'activités ou de modalités d'intervention

Mise à disposition d'outils pouvant s'adresser à la fois à des publics adultes et jeunes

Participation de membres de la sphère familiale lors d'évènements de valorisation de travaux d'élèves

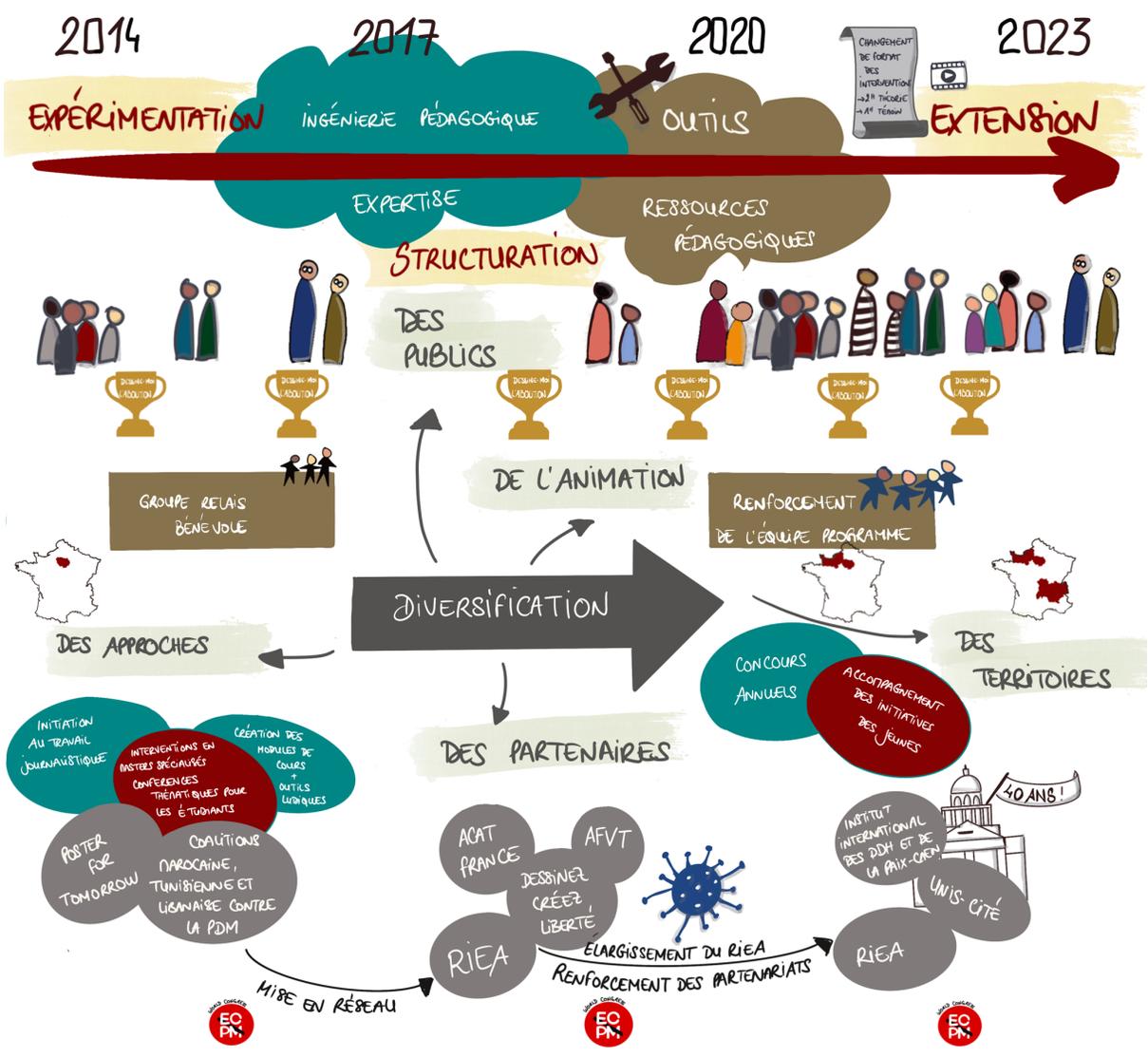
Le programme en quelques chiffres

- **300** interventions scolaires auprès de **13 000 jeunes scolarisé-es** en France, de la 4^e à la terminale (dont 2 000 en région) depuis 2009
- **12 325** personnes touchées depuis 2014 (éducation formelle, non formelle, équipes éducatives...)
- **36 personnes** aux profils divers ont pu partager leur histoire avec des élèves
- Près de **300 établissements partenaires** (éducation formelle et informelle, établissements scolaires, sociaux, ou pénitentiaires)
- **16 structures membres** du RIEA (dont deux en cours d'intégration)
- **5 éditions du concours** international « Dessine-moi l'abolition »

| Public | | Nombre moyen estimé par phase | Phases | Total |
|--|---|-------------------------------|---------------|--------|
| Élèves du secondaire scolarisé-es en France métropolitaine (de la 4 ^e à la terminale) |  | 3 500 | 1, 2, 3 | 10 500 |
| Étudiant-es |  | 400 | 1, 3 | 800 |
| Jeunes en difficulté (PJJ) |  | 100 | 2, 3 | 200 |
| Jeunes des structures de jeunesse et d'éducation populaire |  | 30 | 3 | 30 |
| Volontaires en service civique |  | 325 | 3 | 325 |
| Équipes éducatives |  | 130 | 1, 2, 3 | 390 |
| Adultes en prison |  | 80 | 3 | 80 |
| Total estimé | | | 12 325 | |

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Rétrospective illustrée



RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

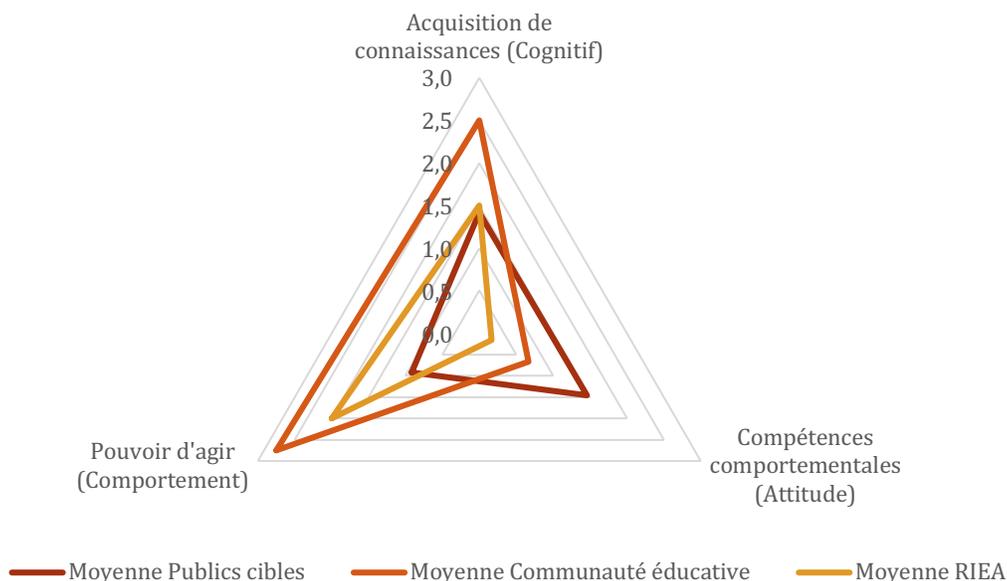
EFFETS OBSERVÉS

Dans le cadre de cette étude et conformément aux termes de référence, le choix a été fait de se focaliser sur les **publics cibles** (jeunes issu-es de l'éducation formelle et non formelle, adultes placés sous main de justice), sur les **publics dits intermédiaires**, représentés par la « communauté éducative » (enseignant-es, éducateur-ices, témoins, bénévoles, stagiaires et services civiques d'ECPM) ainsi que sur les membres du RIEA. Les effets sur l'organisation, dont la nature diffère, sont traités à part.

Pour les publics cibles et intermédiaires, 10 effets ont été identifiés, tous ne s'appliquant pas à toutes les catégories de publics, mais que l'on peut regrouper en 3 typologies :

- L'acquisition de connaissances sur la peine de mort et les droits humains (ressort cognitif) ;
- L'évolution de l'opinion et l'acquisition à la cause abolitionniste et l'acquisition ou le développement de compétences comportementales : ouverture d'esprit sur des sujets de société, émancipation de la pensée, développement de l'empathie, capacité d'argumentation et de respect du débat, renforcement de l'estime de soi (attitude)
- Le développement du pouvoir d'agir : sentiment d'appartenance à une communauté de valeurs, mise en mouvement (comportement).

Cartographie des effets observés



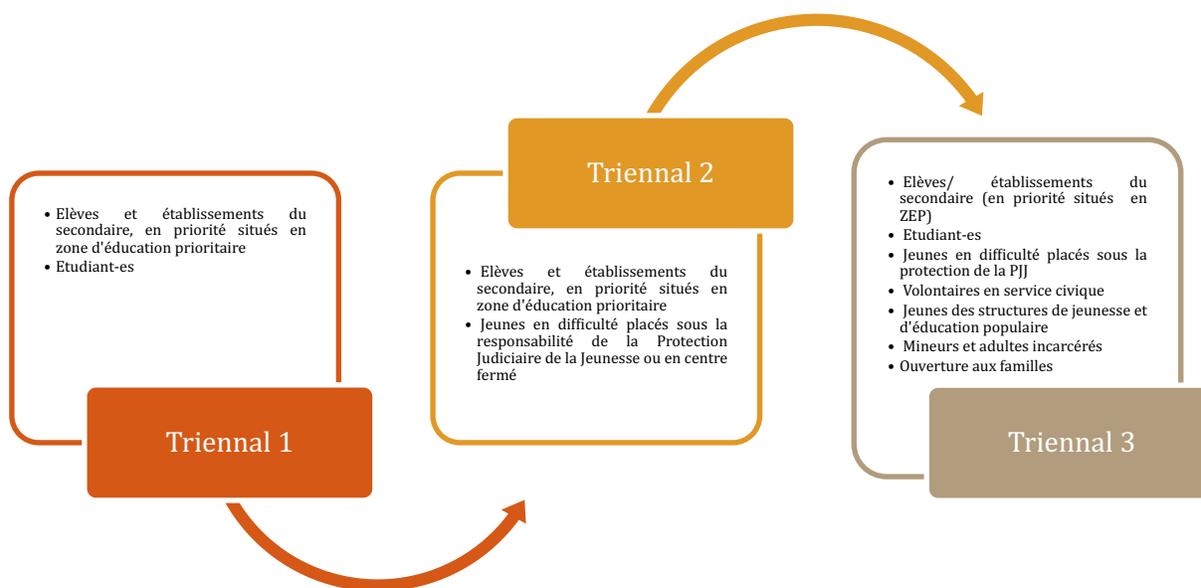
La cartographie ci-dessus illustre l'hétérogénéité des effets produits en fonction des différents publics étudiés. **Ainsi certains effets sont particulièrement forts pour la communauté éducative (acquisition de connaissances, développement de l'empathie, renforcement de l'estime de soi, sentiment d'appartenance à une communauté de valeurs, mise en mouvement), plus modérés mais existants pour les membres du RIEA (acquisition de connaissances, renforcement de l'estime de soi, sentiment d'appartenance à une communauté de valeurs et mise en mouvement); tandis que les publics cibles présentent en moyenne des effets différents et de moindre ampleur (effets positifs, mais peu transformatifs et non systémiques).**

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Effets observés sur les publics cibles du programme

Focus : les publics cibles – de qui parle-t-on ?

Depuis le démarrage du financement du programme par l'AFD en 2014, les publics ciblés par ECPM dans le cadre de son programme éducatif ont légèrement évolué d'un triennal à l'autre, bien qu'une large constante demeure auprès du public de jeunes issus de l'éducation formelle (collèges et lycées)⁸ :



Dans le cadre de l'analyse des effets produits, 6 catégories de public ont été retenues :

- Les jeunes issu-es de l'éducation formelle, entendus sous le terme de « scolaires » (collégien-nes et lycéen-nes) ;
- Les étudiant-es ;
- Les volontaires en service civiques d'Unis-Cité (présent-es uniquement dans le dernier triennal et essentiellement en Normandie) ;
- Les jeunes en difficulté placés sous la protection de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ;
- Les personnes incarcérées (mineurs et majeurs) ;
- Les jeunes « mobilisé-es » : jeunes des catégories précédentes ayant participé à des projets à plus long terme ou participant aux concours⁹ et/ou engagé-es dans un processus de sensibilisation de pairs-à-pairs (équipe de VSC Unis-Cité, membres de l'Université de la Paix, équipe d'étudiant-es de l'Institut des droits de l'Homme de Lyon (IDHL)). Leur degré d'implication dans le projet est plus important que pour les 5 catégories précédentes, dans la mesure où ils en deviennent, de manière plus ou moins longues, des acteur-ices.

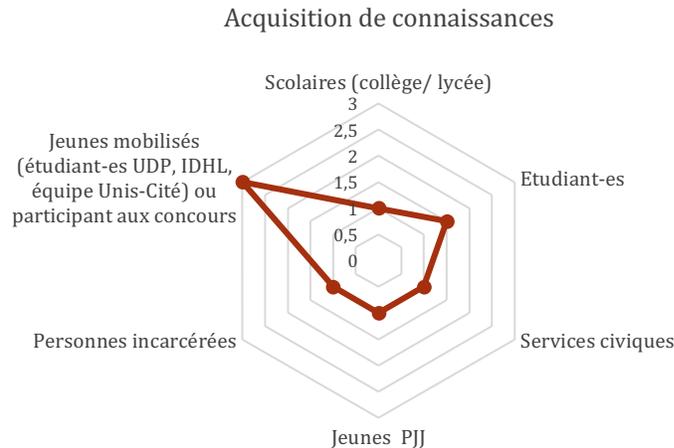
⁸ A noter, dans le cadre de la conception des différents projets, les équipes éducatives sont identifiées par ECPM comme des cibles directes du programme, dans la mesure où un certain nombre d'outils produits leur est destiné. Il est ici paru plus opportun de les considérer comme un public « intermédiaire », et de les désigner sous le terme de « Communauté éducative ». Les membres de cette communauté prennent en effet une part active dans la programmation ou la mise en œuvre des activités de sensibilisation auprès des jeunes, et les effets produits par le programme sur eux sont différents.

⁹ Concours *Ensemble slamons l'abolition* ; concours *Dessine-moi l'abolition...*

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Des interventions génératrices d'apprentissages

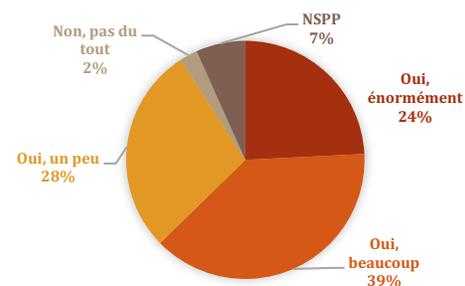
Les interventions déployées par ECPM, quel qu'en soit le format (activités de sensibilisation pédagogique, projection-débats, conférences, expositions...) et quel que soit le public, sont toutes génératrices d'apprentissages.



D'une manière générale, suite à ces interventions, les jeunes déclarent avoir acquis des connaissances sur la peine de mort (PdM), et soulignent qu'au-delà de la thématique en soi, les interventions permettent en parallèle une mise en perspective des questions liées à la justice et à la citoyenneté. **Les interventions d'ECPM sont en ce sens génératrices de savoirs, et permettent d'appréhender plus largement des questions liées aux droits humains.**

La thématique ne leur est pas inconnue, puisque dans le cadre de l'éducation formelle, 62% des jeunes s'étaient déjà interrogé-es sur la peine de mort, et 87% en avait déjà entendu parler autour d'elleux (dont 63% en classe, contre 31% dans le milieu familial). **63% d'entre elles et eux affirment avoir beaucoup ou énormément amélioré leurs connaissances sur le sujet de la peine de mort suite à leur participation à un cycle de sensibilisation.** La part de jeunes affirmant ne pas avoir acquis de connaissance supplémentaire sur le sujet est composée de jeunes s'affirmant en grande majorité fermement opposées à la PdM (on peut donc supposer qu'ils s'étaient déjà largement informé-es sur le sujet) ; mais également de jeunes s'affirmant à l'inverse fermement favorables à la PdM.

Pensez-vous avoir amélioré vos connaissances sur le sujet de la peine de mort ?



En ce sens, les interventions d'ECPM viennent compléter les informations déjà reçues en milieu scolaire (elles développent et confortent donc un savoir préexistant), et viennent utilement apporter des connaissances et éveiller une réflexion auprès de la faible marge de jeunes totalement vierges de la thématique, ou se considérant sans opinion. Les données concernant le milieu familial viennent quant à elles conforter la pertinence des interventions en milieu scolaire, complémentaires ou substitutives de l'acculturation à l'éducation aux droits humains, mais également celle d'élargir les actions aux familles.

« L'argument de la condamnation par discrimination m'a fait beaucoup réfléchir, je ne me doutais pas qu'autant de personnes étaient condamnées à cause de leurs ethnies, religions, etc. »

Lycéen, 14 ans

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Concernant les personnes sous main de justice (PPSMJ – adultes et mineurs détenus), 70% ont beaucoup (32%) ou énormément (38%) amélioré leurs connaissances grâce à l'intervention d'ECPM. Les apprentissages proviennent pour elles davantage du témoignage (72%) que de l'argumentaire présenté par l'association (34%) ; il s'agit donc a priori davantage d'une prise de conscience ou d'une mise en perspective de leurs connaissances que d'une acquisition de savoirs nouveaux, ce qui peut s'expliquer par le profil du public et sa proximité avec la problématique judiciaire.

Si les effets sont assurément positifs pour toutes, ils apparaissent néanmoins plus marqués chez les étudiant-es et chez les jeunes mobilisé-es.

A titre d'exemple, 71,4% des étudiant-es de l'IDHL considèrent avoir beaucoup (57,1%) ou énormément (28,6%) amélioré leurs connaissances grâce à l'intervention d'ECPM et de l'ACAT. Dans le même sens, bien qu'ayant majoritairement eu des parcours dans les DH et/ou des engagements citoyens, aucun des étudiant-es de l'Université de la paix (UDP) entendu-es, n'avait abordé (en détail, de façon marquante) la question de la peine de mort avant de participer à l'UDP. Ainsi, si ces publics sont engagés dans des parcours de niveau universitaire dans le secteur des droits humains et se prédestinent à des postes à responsabilité dans le secteur, ils n'en demeurent pas moins peu familiers de la thématique, ce qui souligne la pertinence d'intervenir auprès de ce public.

Enfin, les effets en termes d'apprentissages et de savoirs sur les jeunes mobilisé-es (participant-es aux concours, jeunes impliqué-es dans un projet de plus long terme tel que l'enregistrement d'une émission ou la production d'un journal) **ont un caractère systémique.** Pour elleux, il ne s'agit plus de découvrir des notions ou d'approcher la problématique, ni même d'acquérir des connaissances, mais bien de travailler en profondeur la question et d'en apprivoiser les enjeux. Leur implication repose ainsi à la fois sur une maîtrise des savoirs, une compréhension des enjeux, et se traduit par une mise en mouvement et un engagement en faveur de la cause abolitionniste.

| Facteurs facilitants | Facteurs limitatifs | Pistes pour amplifier les effets |
|---|--|--|
| Approche de pédagogie active et recours au jeu | Outils pas toujours adaptés à certains publics (notamment en collège et dans l'enseignement supérieur) | Adapter davantage certaines activités et outils au public et notamment aux collégien-nes et aux PPSMJ (vidéo/sous-titrage ; jeu du pas en avant ...) |
| Capacité d'innovation et d'ingénierie pédagogique de l'équipe <i>Éduquer</i> | Modalités d'intervention plus limitées en milieu fermé (outils, matériel...) : nécessité d'anticiper l'organisation des interventions et d'adapter les approches | « Multiplier" les canaux de transmission des informations (répétition = pédagogie) : donner les informations à l'oral, les projeter, les écrire au tableau, les remettre sur un support papier à la fin de l'intervention... |
| Qualité des outils produits | Conditions techniques d'intervention variables en fonction des établissements (place, disposition des salles, disponibilité des appareils numériques...) | Systematiser la traduction lors des témoignages pour assurer une compréhension et une participation optimale pour tous-tes |
| Réalisation de plusieurs interventions (théorique + témoignage + film/théâtre etc.) : un atout - y compris auprès des PPSMJ, de la PJJ, des étudiants IDHL | Le temps disponible pour chaque séance et en cumulé (préparation des examens, cours d'une heure...) | Anticiper les questions qui pourraient être posées pour s'éloigner plus facilement du support power point (rebondir sur les connaissances/ spécificités du public ; favoriser les interactions ; |
| Mise en avant d'informations clés qui parlent au public et le raccrochent à ce qu'il connaît | | |
| Initiatives et projets de classe : sujet de la PdM traité au travers de différentes activités et différentes approches (créatives, théoriques, argumentatives etc.) : cette approche pluri-entrées favorise l'appropriation de la thématique et des arguments et favorise l'adhésion ainsi que la pérennité des | | |

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

effets ; elle la rend également plus accessible

Préparation préalable de la classe par l'enseignant-e

Implication des classes dans le concours d'affiches ou dans des projets connexes : facteur favorisant l'acquisition et l'approfondissement des savoirs et la pérennisation des effets

pallier plus facilement les éventuelles difficultés techniques)

Renforcer la formation des intervenant-es en matière de pédagogie et de connaissances des différents publics (niveaux de maturité/ connaissances/apprentissages)

Une pensée qui évolue, se structure, et qui élargit le socle des abolitionnistes

Des opinions qui évoluent

L'un des principaux apports des interventions d'ECPM auprès des publics du programme *Éduquer* réside en la capacité à faire évoluer la réflexion de ces derniers.

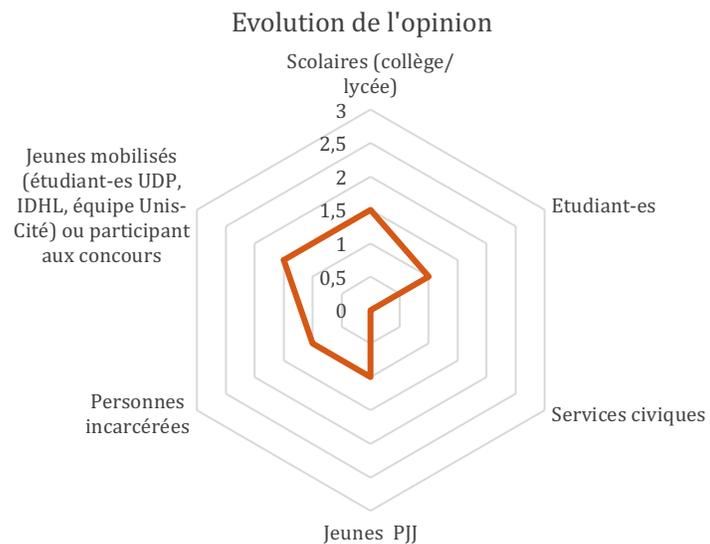
L'évolution de l'opinion est ici entendue comme la faculté de réflexion et de mise en perspective d'une opinion sur un sujet donné, suite à l'apport de connaissances spécifiques et au débat contradictoire. En ce sens, les effets sont positifs pour l'ensemble des publics observés, à l'exception des VSC pour lesquels cet effet est considéré comme neutre¹⁰, les VSC interrogé-es ayant déclaré avoir relativement peu vu leur opinion évoluer.

Cette information est toutefois à mettre en perspective, dans la mesure où les VSC d'Unis-Cité Normandie suivent un cycle de formations civiques et citoyennes organisées en lien avec l'IIDHP de Caen, construit autour de différents modules de sensibilisation aux droits humains. ECPM est intervenue en toute fin de leur mission, alors qu'ils et elles avaient déjà largement été sensibilisé-es par différents acteur-ices des droits humains.

Il n'est pas ici question de mesurer la capacité d'ECPM à étendre la cause abolitionniste, mais bien d'évaluer l'impact des activités sur la réflexion des publics. **Au sein du public scolaire, 48% des jeunes interrogé-es ont changé d'opinion suite à l'intervention** : certains ont littéralement changé leur position sur la PdM comme nous le verrons par la suite, d'autres reconnaissent « simplement » avoir réfléchi à la question, et être devenu-es plus ou moins favorables à l'abolition de cette dernière au regard des arguments présentés, des débats et du témoignage.

« Je suis toujours pour mais ça dépend pour quelles circonstances on est condamné, par exemple le témoin ne [le] mérite pas »

Collégien, 14 ans



¹⁰ Appréciation à nuancer en raison de l'absence de données quantitatives

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

« J'ai appris beaucoup sur les conditions de vie des prisonniers, la corruption des procès qui condamnent des innocents et des personnes qui méritent une deuxième chance. Mon avis n'a pas trop changé car certaines personnes n'ont pour objectif que tuer. Cependant, je pense qu'il faut améliorer la justice et les conditions des détenus »

Lycéenne, 17 ans

« Je suis contre, car selon moi si on n'a pas la certitude que la personne est coupable on ne doit pas tuer cette personne. Cela dit, comme les prisons sont remplies, on pourrait peut-être "tuer" les coupables (dont nous sommes sûr que c'est eux) afin d'avoir une certaine gestion des prisons car cela pourrait influencer les petits délinquants à commettre pire » (avant l'intervention) « Je ne pourrais pas être pour car ça doit être terrifiant de vivre dans la peur (...). Comment on se sent quand on est condamné à mort ? (après l'intervention)

Collégienne, 14 ans

« Le coupable doit subir les conséquences de ses actes et je suis pour la peine de mort pour une question de religion » (avant l'intervention) « Je suis pour si c'est un coupable, si c'est un innocent je ne voudrais pas. Le problème c'est qu'on ne peut pas savoir s'il est coupable ou innocent » (après l'intervention)

Collégien, 13 ans

« Je suis contre, peu importe les circonstances ; l'intervention d'ECPM n'a fait que confirmer ma position. Les couloirs de la mort sont des tortures moralement et mentalement et c'est l'argument qui m'a fait le plus réfléchir »

Collégien, 14 ans

« Chaque année, je demande en fin d'année aux élèves de produire une affiche en groupe pour décorer la salle sur une thématique au choix que nous avons abordée pendant l'année. L'année dernière, des élèves de 4^{ème} ont fait une affiche indiquant « Nous sommes pour l'abolition de la peine de mort, sauf pour les innocents et les victimes de discriminations ». Le sujet de les avait pas convaincus, mais la réflexion les a accompagnés tout au long de l'année. »

Yves Januel, Professeur d'histoire-géographie en collège

« Bien souvent, nos jeunes ont l'impression que la peine de mort, c'est vieux. Mais ils ont eux-mêmes un parcours judiciaire, alors progressivement ils prennent conscience que dans un autre contexte, ils auraient pu eux-mêmes être condamnés à mort. Cette prise de conscience est très impactante sur leur réflexion ».

Soraya Alioune, Éducatrice spécialisée PJJ

« Les élèves ont beaucoup apprécié l'intervention de Mohamed, nous avons discuté longuement et la plupart ont trouvé cette intervention très utile et cela les a fait réfléchir sur la question de la peine de mort et sur la liberté d'expression. Certains lui ont écrit une lettre. »

Faiza Tazi Professeure d'anglais en lycée

« Pour tou.te.s, les effets exacts sont difficiles pour moi à évaluer car l'intervention doit prendre le temps d'infuser. Évaluer l'impact ne peut pas se faire à l'issue des deux heures de la première intervention (je ne les revois plus ensuite). Mais je constate l'installation du doute, la remise en question des idées reçues et des récits manifestement hérités des parents. »

Chloé Vernet, ancienne stagiaire, bénévole du programme

« J'ai le souvenir de personnes détenues qui étaient assez surprises et choquées de ce qu'elles ont vu : une bonne partie de notre public est condamné pour trafic de stupéfiants. Ils ont pris conscience des motifs de condamnation à mort. Ça a amené une réflexion sur certains impacts de leurs actions »

Romane Tabart, chargée de mission à la Maison d'arrêt de Fresnes

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

L'évolution du raisonnement semble corrélée au degré de proximité avec la thématique et à la préexistence d'un avis tranché sur la question : plus le public est coutumier des questions liées aux droits humains (étudiant-es ; VSC) ou à la justice (jeunes PJJ et PPSMJ), plus l'opinion reste stable (on peut présumer que l'opinion sur la question était déjà en grande partie forgée), c'est en revanche le degré de prise de conscience qui varie. A l'inverse, plus le public est éloigné de ces réflexions, plus la marge de progrès de la réflexion est importante.

Un socle d'abolitionnistes élargi

D'une manière générale, **l'apport de connaissances spécifiques combiné à une mise en réflexion conduisent à l'évolution de l'avis sur la question de l'abolition de la PdM, et à un élargissement du socle de personnes abolitionnistes.**

Sur cet aspect là encore, les effets sont considérés comme positifs pour l'ensemble des publics (données non disponibles pour les jeunes PJJ), et transformatifs pour les jeunes mobilisés.

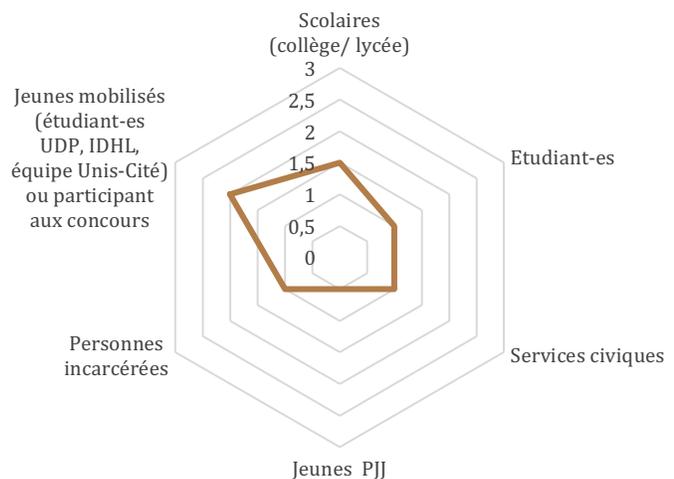
Un potentiel de conviction important auprès des scolaires

Avant l'intervention, **66% des scolaires s'estimaient contre (31%) ou plutôt contre (36%) la PdM, tandis que 28% s'affirmaient pour (3%) ou plutôt pour (25%).** Parmi les motifs de soutien à la PdM, certains font figure de leitmotiv :

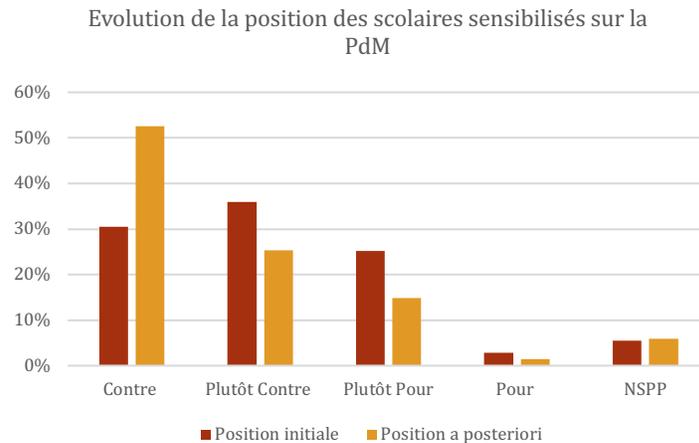
- L'existence de crimes « impardonnables », pour lesquels la peine de mort devrait être sinon obligatoire, du moins acceptable : viol, pédophilie, meurtre, crimes avec récidive (à noter : le terrorisme et les meurtres de masse sont mentionnés de manière anecdotique) ;
- Un système carcéral « trop facile » pour les condamné-es, qui auraient besoin d'un châtiment plus fort ;
- Le coût du maintien en détention des condamné-es et leur poids financier pour la société.

Après l'intervention, une proportion marginale de jeunes en faveur de la PdM déclare sortir confortée dans son opinion, riche de nouveaux arguments. **Mais la proportion de « pour » et « plutôt pour » la PdM tombe à 16%, tandis que la part de « contre » et de « plutôt contre » la PdM s'élève à 78%.** En ce sens, 89 % des jeunes ayant déclaré avoir changé d'opinion sont devenu-es hostiles à la PdM.

Acquisition à la cause après l'intervention



RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT



Ces données nous renseignent sur plusieurs aspects :

- On constate une faible « conversion » des personnes fermement favorables à la PdM à la cause abolitionniste, mais la proportion de personnes plutôt favorables semble atteindre un seuil incompressible d'environ 15%, ce qui semble constituer le socle des personnes qui y resteront durablement favorables ;
- Le différentiel provient de fait de la proportion des indécis se déclarant préalablement dans la fourchette des « plutôt pour », ainsi que d'un glissement des personnes « plutôt contre » à « contre » ;
- Même lorsque les jeunes se considèrent plutôt défavorables à la peine de mort, ils mentionnent très régulièrement la possibilité d'y déroger pour certains crimes (viol/ meurtre/ pédophilie).

« Je pense que tous les procès qui vont en cours d'assise (viol, meurtre etc.) méritent que l'accusé meure : une vie contre une vie. Après, c'est vrai que la mort serait bien trop rapide pour un criminel. De plus, on sait très bien que certains types de criminels se feraient punir en prison » (avant l'intervention) « Certains le méritent mais en même temps c'est une mort trop rapide » (après l'intervention)

Lycéenne, 16 ans

« Je pense personnellement que cela dépend des circonstances et de l'acte commis » (avant l'intervention). « Je n'avais pas pensé au fait que la personne pouvait être innocente et qu'elle pouvait changer. Si on tue une personne on ne pourra pas savoir si elle aurait pu changer ou non » (après l'intervention)

Collégien, 14 ans

« Cela ne me regarde pas, je ne me pose pas la question, mais j'aimerais bien en parler » (avant l'intervention) « Le discours de la dame m'a ouvert l'esprit et je suis contre la peine de mort » (après l'intervention)

Collégien, 14 ans

« A la suite des informations données, j'ai pu prendre conscience de l'ampleur des conséquences associées à cette punition, ainsi que les souffrances que cela engendre »

Lycéenne, 16 ans

Dans ce contexte, **le potentiel de conviction entraîné par les interventions souligne la pertinence de s'adresser au public scolaire pour étendre la culture de l'abolition en France.** Par ailleurs, la rémanence des idées concernant

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

les crimes considérés comme imprescriptibles par les jeunes, y compris ceux se considérant fortement favorables à l'abolition de la PdM, **rappelle le besoin d'intervenir dans la durée auprès de ce public.**

Une évolution positive, mais plus limitée, des personnes placées sous main de justice et des étudiant-es

On constate une moindre évolution du côté des PPSMJ et des étudiant-es, du fait de leur proportion initiale déjà largement opposée à la PdM. 77% des personnes incarcérées sondées (et 86% des mineurs incarcérés) se déclarent opposées à la PdM, 13% se déclarant « plutôt opposées ». Seuls 9% des personnes voient leur opinion évoluer suite à l'intervention (dont 75% « favorablement »).

Du côté des étudiant-es interrogé-es le constat est similaire : 78,5% d'entre eux étaient tout à fait opposé-es (57,1%) ou opposé-es (24,4%). 35,7 % d'entre eux considèrent que leur opinion a évolué suite à l'intervention d'ECPM, les autres argumentant avoir été conforté-es dans leur position abolitionniste.

« Mon opinion n'a pas changé, je suis toujours contre la peine de mort. »

« L'intervention a renforcé ma position sur l'abolition de la peine de mort. »

« Mon opinion s'est renforcée contre la peine de mort. »

« Cette intervention a confirmé mon idée. »

Étudiant-es en M1 et M2 à l'IDHL

« Après l'intervention de l'ACAT et de ECPM, j'ai vu les témoignages d'anciens condamnés à mort et ça m'a fait changer d'avis. J'ai aussi compris qu'il s'agissait plus de vengeance que de justice, donc une vraie justice ne devrait pas prononcer une peine de mort »

Étudiant en M1 à l'IDHL

« Ça a renforcé mes convictions. J'ai toujours été abolitionniste mais aujourd'hui j'ai une vision plus globale et plus d'arguments. J'ai aussi pris conscience de l'impact que la position de la France peut avoir. »

Jeanne, participante à l'Université de la Paix

Pour ces publics comptant davantage de convaincu-es, les interventions permettent de gagner à la cause quelques profils indécis ou ne s'étant pas préalablement interrogés sur la question, et **ont pour principal effet de conforter l'opinion des autres et surtout de les outiller davantage en termes d'argumentaires.**

« C'est un outil de répression politique mais ça ne dissuade pas »

« On voit l'impact de la corruption, les inégalités et les erreurs judiciaires »

« Il n'y a pas la même protection juridique dans les autres pays, il n'y a pas de protection des minorités. On se rend mieux compte du fonctionnement de notre système à nous ».

« C'est toujours une lutte, ça n'est pas fini. Ça n'est pas un acquis. »

« J'ai compris ce qu'était le travail de plaidoyer. On nous a expliqué tout le travail mené lorsqu'il y a un français condamné à mort à l'étranger. Je n'imaginai pas toute la mobilisation derrière : les diplomates, les journalistes, les ONG »

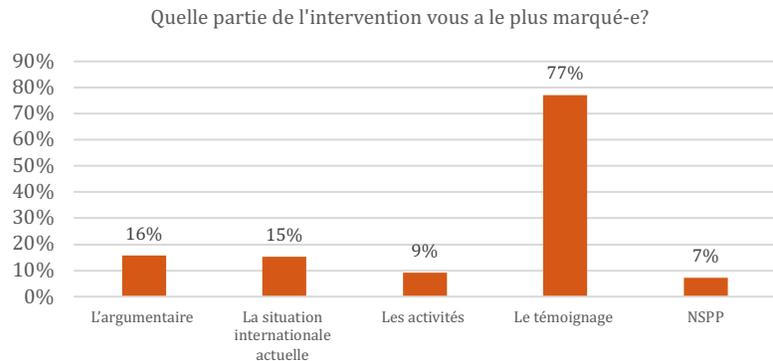
« Le nombre de français condamnés à mort à l'étranger et le positionnement de la France sur le sujet, le combat d'ECPM. Je n'avais pas pensé que des français pouvaient être condamnés à mort. »

Jeunes participant-es à l'Université de la Paix

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

L'importance décisive du témoignage

Si l'argumentaire déroulé lors des séances de sensibilisation joue un rôle favorable dans l'évolution de l'opinion vis-à-vis de la PdM, ce sont les témoignages qui s'avèrent décisifs pour 77% des jeunes interrogés. Sur ce point, il convient de signaler que **le témoignage est unanimement apprécié, même par les jeunes indiquant ne pas avoir changé d'avis et/ou se déclarant toujours favorables à la PdM.**



L'intervention peut en revanche avoir un impact émotionnel important pour les différents publics, la communauté éducative et le-a témoin, qu'il convient de prendre en compte et d'accompagner.

- « Ce témoignage m'a fait comprendre les souffrances endurées. Il m'a beaucoup touché. »
Lycéen, 15 ans
- « J'ai été impressionné par Susan Kigula. »
Collégien, 14 ans, qui justifie son changement d'opinion sur la PdM
- « Le témoignage m'a fait changer d'avis. Lorsqu'elle explique comment sont exécutées les personnes »
Collégienne, 15 ans
- « Le témoignage m'a fait changer d'avis et fait réfléchir »
Collégienne, 14 ans
- « Je suis absolument contre [la PdM], l'intervention de Madame Donadini m'a fait changer d'avis »
Collégien, 14 ans
- « J'ai changé d'avis avec ce que nous a dit l'intervenant, la souffrance et ce qu'il a vécu d'horrible. Je trouve ça absurde les souffrances qu'on inflige aux condamnés et aux prisonniers ».
Lycéen, 15 ans
- « Le témoignage m'a énormément touchée, j'ai compris que la peine de mort est non seulement atroce mais injuste »
Lycéenne, 17 ans
- « Avec ce témoignage, je me rends compte du traumatisme que [la peine de mort] cause, de la douleur psychologique. Elle est injuste et n'apporte aucune leçon en réalité. »
Lycéenne, 18 ans
- « Le film sur Mohammed Aoud, c'était un mode important. Les arguments qu'on avait vus de façon théorique étaient illustrés dans le film. »
Jeune participant à l'Université de la Paix
- "Moi, au début j'étais pour la peine de mort sauf que je suis musulmane et c'est contre ma religion d'ôter la vie de quelqu'un. Je me dis que certaines personnes méritent la mort (les violeurs, les meurtriers), alors avant l'intervention j'étais pour."

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Durant l'intervention, on a vu la vidéo sur la peine de mort et dans cette vidéo il y avait un homme qui témoignait car il a vécu le couloir de la mort et cet homme m'a beaucoup touchée. Puis, Valentine nous a expliqué qu'elle a échangé avec un prisonnier américain et honnêtement je pense que si cette histoire avait été en vidéo, ça n'aurait pas été aussi touchant, ça n'aurait pas été aussi touchant, le fait d'entendre cette dame raconter son histoire m'a donné des frissons. Grâce à cette intervention, ma vision de la peine de mort a beaucoup changé : au moment où je vous écris ça, je suis CONTRE. L'intervention était magnifique."

Lycéenne de Terminale

La communauté éducative et les partenaires d'ECPM sont également unanimes : le recours au témoignage est une plus-value plébiscitée.

« A la fin du témoignage, les élèves ne veulent pas partir ! Ils viennent remercier ou dire qu'ils ont changé d'avis ».

Soraya Bouchareb, Professeure d'anglais en lycée

« Les activités de sensibilisation d'ECPM suscitent un vrai engouement auprès des jeunes grâce au témoignage. Nous aurions pu aborder la question de la peine de mort nous-mêmes, mais cela aurait eu sûrement moins d'impact. Nous pourrions utiliser les outils, mais ça aurait beaucoup moins de sens. Nous avons besoin du combat militant ; qu'il soit incarné. Peu d'activités suscitent autant d'intérêt chez les des jeunes. Cela tient aussi aux personnes qui interviennent. »

Olivier Bachellerie, Professeur technique PJJ

« Le témoignage de Sandrine Ageorges-Skinner a eu un très fort impact ; les jeunes ont été très touchés. Ils ont demandé à la revoir ; elle est donc intervenue une nouvelle fois. Tous les jeunes ont été impliqués, aucun n'a refusé de participer. »

Soraya Alioune, Éducatrice spécialisée PJJ

« Les trois classes de 3è (nous avons ajouté une classe qui avait cours avec ma collègue) ont été très réceptives au récit du témoin et ont respecté un silence total. Les élèves avaient de nombreuses questions à poser et Mohamed m'a confié qu'il était surpris par la profondeur des questions posées, qui portaient essentiellement sur les enjeux psychologiques de ce qu'il avait vécu. »

Solange Le Minh Dau, Professeure, collègue

« Les témoignages sont la grande force des interventions : les témoins transmettent une rage de vivre incroyable, une énergie vitale, vivifiante. Ils transmettent aux jeunes des messages d'espoir. Ils incarnent la capacité de se défendre, de se battre, et certains montrent comment ils s'en sont sortis en s'appuyant sur le savoir, l'instruction et l'éducation. Ça a un impact très fort, surtout sur les jeunes des quartiers difficiles »

Marie Doucet-Lechantre, bénévole du programme et administratrice

« Avec des témoignages, les enfants s'identifient à une histoire. On parle d'humain, c'est très spontané. On leur parle aussi de justice française parce qu'ils ne savaient même pas comment fonctionne un TGI. Selon les quartiers, c'est différent. Dans les quartiers populaires, les élèves ont parfois des proches en prison, et donc des réactions qui font écho à leur quotidien. Il y a parfois des élèves dont des proches ont été assassinés et donc pour eux, ce sont des moments chargés émotionnellement. On a fait des sessions où tout le monde pleurait. Il y avait une vraie connexion sur le plan humain, les enfants apprenaient parce que ça leur parlait. »

Sandrine Ageorges-Skinner, Témoin

« [Les interventions en prison], c'est très touchant. Je n'oublierai jamais la première minute. Je me souviens d'un prisonnier qui a dit après mon témoignage : vous me donnez un espoir que la liberté, c'est pas loin. »

Antoinette Chahine, Témoin

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Observations sur les modalités d'acquisition à la cause abolitionniste

Préexistence de motifs initiaux d'opposition à la peine de mort

Un certain nombre d'arguments sont présentés de manière récurrente par les collégien-nes et les lycéen-nes hostiles à la PdM :

- La croyance religieuse et l'interdiction faite aux hommes d'attenter à la vie contre la volonté divine ;
- L'argument moral équivalent, reposant sur l'interdiction de tuer et l'inhumanité de la peine de mort en soi ;
- L'absence de compétence des institutions républicaines (État/ justice) pour décider de la vie ou de la mort d'un-e individu-e (questions sous-jacentes du rôle de la justice et de l'absence de confiance dans les institutions).

La récurrence de ces arguments illustre l'existence d'un terreau préalable (socle de valeurs) favorable à la cause abolitionniste, issu a priori de la socialisation familiale. **L'intervention d'ECPM doit ici être considérée comme contributive aux effets repérés (acquisition de connaissances, compréhension de la problématique...), et complémentaire à la socialisation civique et politique familiale.**

Une évolution de l'opinion et une adhésion à la cause influencée par le profil des témoins

En ce qui concerne les jeunes scolaires a priori favorables à la peine de mort ou ayant modifié leur opinion sur la question suite à leur participation à une séance de sensibilisation, un facteur spécifique mérite d'être souligné : **les réactions émotionnelles et rationnelles varient en fonction du profil du témoin.**

Ces réactions peuvent être classées en 3 catégories :

| Réaction suscitée | Profils de Témoin | Influence sur l'évolution de l'opinion |
|---|---|--|
| Réaction émotionnelle forte | Ancien-nes condamné-es à mort innocenté-es (erreurs judiciaires, discriminations, procès inéquitable...) | Très forte |
| Raisonnement plus rationnel, soulignant l'importance du poids des arguments présentés | Membre de Juré Association ou proches de victimes | Forte |
| Réactions hétérogènes : confirmation de l'opinion pour les personnes opposées à la PdM ; impact nuancé pour les autres, notamment en fonction du rapport au religieux | Ancien-nes condamné-es à mort pour des motifs spécifiques (opinion politique, opinion religieuse, orientation sexuelle) | Moyenne, avec des réactions hostiles liées au motif même de la condamnation à mort |

Ainsi, certains sujets, s'ils ne sont pas assez préparés ou selon la façon dont ils sont abordés, peuvent renforcer des convictions contraires aux DH (orientation sexuelle, opinion politique et religieuse) et/ou en faveur de la PdM.

Partant de ce constat, des enseignant-es admettent éviter de s'inscrire dans certains cycles de sensibilisation en fonction du profil du-de la témoin proposé par ECPM, pour éviter de susciter des réactions contraires à leurs objectifs pédagogiques. D'autres font le choix inverse mais inscrivent l'intervention dans une perspective double, et couplent la sensibilisation à la peine de mort à celle sur d'autres droits humains. Cette configuration se retrouve plus fréquemment en lycée, à un âge où les jeunes présentent un niveau de maturité plus important, et nécessite un travail préparatoire plus approfondi.

Le choix des sujets traités, l'approche, la préparation et le choix des témoins ont donc un véritable impact.

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

« [Je suis pour la PdM], car il a rabaissé ma religion »

Collégien, 15 ans, justifiant son adhésion à la peine de mort après le témoignage d'un ancien condamné à mort pour blasphème

« Si on parle de blasphème, on brouille le message. C'est intéressant mais pas facile en collège et je ne me suis pas senti de le faire. Peut-être qu'on aurait besoin d'une formation plus en amont. C'est la même chose sur la question de l'orientation sexuelle : j'étais frileux, car ça suppose trop de choses à déconstruire en une fois. En y réfléchissant bien, je suis convaincu qu'en effet, avec ECPM, maintenant que je les connais bien, je leur ferais tout à fait confiance sur ces sujets même s'ils sont compliqués. Je me suis mis des freins mais je pourrais les lever car je leur fais confiance pour aborder ces sujets. »

Yves Januel, Professeur d'histoire-géographie en collège

« Parfois les enseignant-es ne veulent qu'un ancien condamné à mort innocent et nous le disent ouvertement. Cheikh, condamné pour blasphème et assumant sa responsabilité, a provoqué des débats plus animés. Personne ne lui a demandé de selfie à la fin de l'intervention, contrairement à Ndume ; les jeunes font la queue pour lui faire un câlin. »

Solène Paloma, Chargée de projets Éducation

« Ils sont venus avec un dessinateur iranien et ça s'est très bien passé avec les élèves alors que c'était une classe de Bondy. On a abordé la question du blasphème, de la religion, de la peine de mort en Iran et il s'en est très bien sorti, c'était une belle expérience ».

Soraya Bouchareb, Professeure d'anglais en lycée

"Dans les bilans fait avec les profs, ils nous disent que les élèves acquièrent des connaissances et une meilleure compréhension des concepts comme la laïcité. Ils optent de plus en plus pour le traitement de ces sujets"

Severine Teillot, Directrice de l'association DCL

« Je travaille sur la laïcité et je peux vous dire que quand on aborde le sujet avec eux, il faut prendre le temps, mais finalement ils comprennent les bénéfices de la loi ».

Aurélia Merle d'Aubigné, Professeure d'histoire-géographie en lycée

« Les réactions des jeunes ont été très compliquées après les attentats. Nous sommes intervenus à Montreuil, avec des caricatures comme support, auprès de jeunes qui étaient très remontés. On ne s'est pas démontées. Une autre fois, dans la banlieue de Lyon, nous sommes intervenues auprès d'un public assez radicalisé. Les questions de religion ont été soulevées. On est confronté à des situations où il faut faire des pas en arrière, résoudre ces tourments-là avant de parler d'autres sujets. Les enfants ont besoin d'être entendus aussi sur ces questions ; c'est nécessaire pour avancer dans l'argumentaire. Le terrorisme reste un sujet sensible, y compris chez les adultes car les gens ne sont pas objectifs et il faut arriver à leur faire différencier l'émotion de la justice. »

Sandrine Ageorges-Skiner, Témoin

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

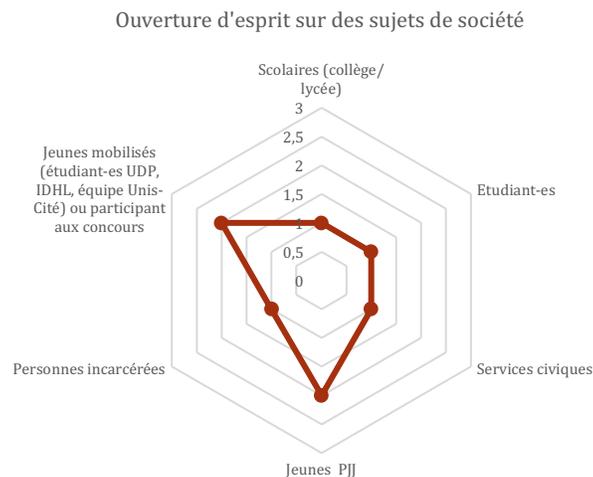
| Facteurs facilitants | Facteurs limitatifs | Pistes pour amplifier les effets |
|--|--|---|
| Préexistence d'un socle de valeurs humanistes (socialisation préalable) | Impact de l'actualité sur l'opinion (ex : attentats) | Intervenir en binôme ou de pair avec une autre association pour illustrer que le combat pour les droits humains est un combat collectif |
| Intervention d'un témoin | Profil de témoin considéré-e comme moins consensuel (opinion politique/ religieuse ; orientation sexuelle) | Préparer les interventions en amont sur les thématiques identifiées comme plus compliquées |
| Profil de témoin « innocent » (erreur judiciaire et système pénal discriminatoire) | | Proposer des outils/ accompagnements pour les membres de la communauté éducative pour aborder ces questions |

Des savoir-être qui se développent

Également appelés « compétences comportementales » ou « soft skills », les savoir-être sont constitués d'un ensemble de qualités humaines et relationnelles complémentaires des apprentissages et des compétences techniques. Parmi elles figurent l'empathie, la confiance en soi, l'esprit d'équipe, la communication, la coopération, l'éthique, la bienveillance, ou encore l'esprit critique, l'esprit d'initiative... Les activités de sensibilisation du programme *Éduquer* contribuent grandement à leur développement, à des degrés différenciés en fonction des publics.

Une ouverture d'esprit sur les sujets de société

Au-delà de la simple question de la peine de mort, les activités de sensibilisation du programme *Éduquer* abordent un grand nombre de questions connexes et invitent les jeunes à réfléchir sur les notions de justice, de citoyenneté, de liberté d'expression, de laïcité, d'homophobie... Ce faisant, elles contribuent à leur ouverture d'esprit. Les effets en la matière sont positifs pour tous les publics, mais revêtent un caractère transformatif pour les jeunes PJJ et pour les jeunes mobilisé-es, qui, au travers des activités qu'ils mènent, sont amené-es à creuser les problématiques bien plus en profondeur que les autres publics.



« Entre la perpétuité et la peine de mort, je ne sais pas ce qui est mieux. Ça pose des questions : quelles sont les solutions en alternative à la peine de mort ? Est-ce qu'il est normal d'enfermer les personnes toute leur vie ? Ouvrir la discussion sur la peine de mort, ça ouvre la discussion sur d'autres choses : les conditions de détention, les raisons de condamnation... c'est un point clé. »

Etienne, participant à l'Université de la Paix

« Les jeunes ont beaucoup d'idées arrêtées, sur l'orientation sexuelle, l'homophobie ou le blasphème par exemple. Les interventions ouvrent leur réflexion. Cela provoque beaucoup de débats, mais ils sont cadrés, et c'est très utile. »

Soraya Alioune, Éducatrice spécialisée PJJ

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

« Lorsque nous travaillons sur le respect, la tolérance, ou les valeurs de la République, ou que nous abordons d'autres sujets, tels que la justice, les jeunes font souvent référence à l'intervention d'ECPM à laquelle ils ont participé. Ces interventions permettent également de parler de la place de la victime. Quand on parle de trafic de drogue par exemple, ils ont du mal à croire qu'il y a une victime derrière. C'est un outil qui permet de travailler de nombreuses questions. »

Olivier Bachellerie, Professeur technique, PJJ

« Au premier rang, il y avait des mineurs qui étaient très dissipés. Quand on a évoqué la question de la condamnation à mort de mineurs dans certains pays, ils se sont projetés et il y a eu une véritable prise de conscience. Avec les adultes, on a beaucoup parlé de toutes les questions géopolitiques autour de la peine de mort ; de la question coloniale aussi. C'était des échanges de haut niveau. »

Raphaël Chenuil-Hazan, Directeur Général, ECPM

Au sein de la Maison d'arrêt de Fresnes, les interventions ont également permis de déconstruire un certain nombre de clichés ou d'idées démagogiques autour de la peine de mort et des condamné-es à mort. Les personnes détenues se sont montrées particulièrement intéressées par les sujets de société.

Les interventions ont également permis de mettre en exergue la question de la place des familles dans le processus des condamnations à mort. La question de la prise en compte des familles n'avait pas été anticipée et a émergé comme une thématique à part entière, les personnes détenues ayant été amenées à s'identifier aux conditions de détention et d'isolement des condamné-es à mort, et aux impacts de leur condamnations sur leurs proches. Ce faisant, elles ont été amenées à se décentrer, et à s'interroger sur des questions sociétales.

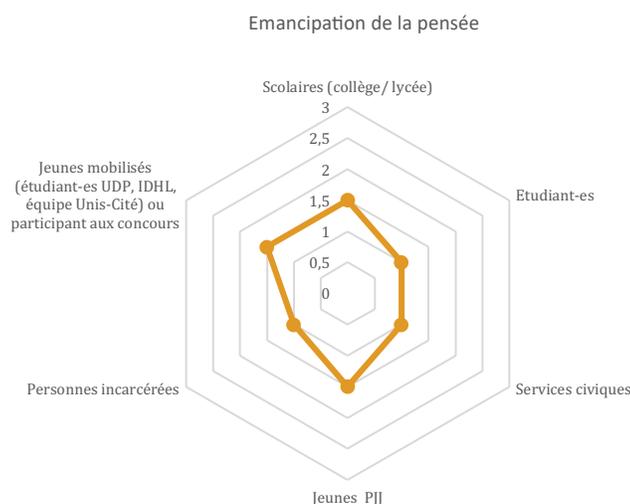
« Lors de la projection-débat, les détenus ont été marqués par les difficultés du quotidien rencontrées par les personnes restées si longtemps dans le couloir de la mort et en prison, et qui ont dû réapprendre à ouvrir une porte, à allumer la lumière, à faire à manger... Nous avons un public plutôt sur des peines courtes, qui a du mal à se projeter sur du long terme. Ça a été l'occasion d'aborder d'autres thématiques que la peine de mort, telles que le temps long, et les proches. Ça les a fait réfléchir sur leurs propres familles, et sur la continuité de la vie en dehors de la prison. »

Romane Tabart, Chargée de mission, MA de Fresnes

Une pensée qui s'émancipe

Les interventions, à travers les connaissances qu'elles apportent et les débats qu'elles suscitent, contribuent à accompagner l'émancipation et l'autonomisation de la pensée des différents publics. Elles enrichissent la réflexion individuelle et collective, et contribuent à enrichir les citoyens de demain.

Les effets sont particulièrement marquants sur les scolaires, peu habitués au débat (notamment au collège), les jeunes en difficulté pris en charge dans le cadre de la PJJ également peu habitués au débat, ainsi que sur les jeunes mobilisé-es qui, à travers leurs actions, sont amené-es à développer encore davantage leur pensée.

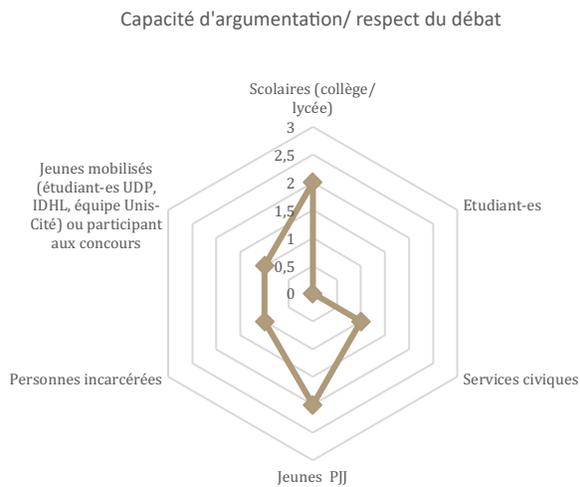


RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

De manière schématique, les interventions accompagnent le processus classique d'autonomisation de la pensée généralement observé chez les jeunes scolarisés-es :



Des capacités d'argumentation et de respect du débat encouragées



L'émancipation de la pensée et la pratique du débat s'auto-alimentent et apparaissent comme des effets interdépendants. De par leur format (projections-débats, conférence, interventions basées sur la pédagogie active), les interventions d'ECPM encouragent le développement des capacités d'argumentation et offrent un exercice à part entière d'apprentissage du respect du débat. Le sujet étant particulièrement clivant et faisant appel au système de valeurs des individu-es, il provoque nécessairement des échanges en séance, ou a posteriori. Si l'effet est considéré neutre pour les étudiant-es en raison de l'absence de données, mais également en raison de leur pratique plus régulière de l'exercice contradictoire, cet effet est, à l'inverse, particulièrement palpable pour certains publics moins habitués à l'exercice, tels que les collégien-nes ou les jeunes en difficulté.



Figure 3- Extrait du Journal du Val de Marne (2022)

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

« Les interventions ont des effets notamment sur la capacité des élèves à se remettre en question et à débattre. Après le cycle d'interventions, les classes sont plus aptes à créer des échanges sans conflit, et disposent d'outils qui permettent de les mettre en action »

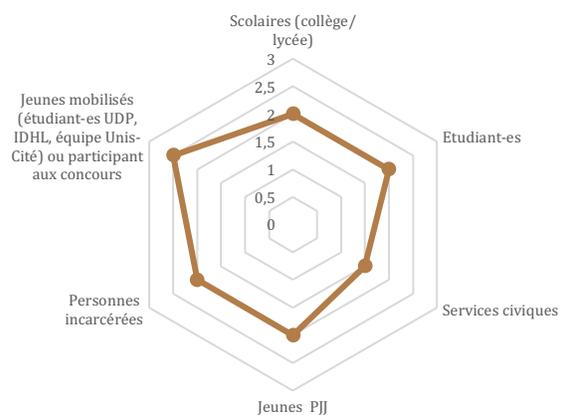
Yves Januel, Professeur d'histoire-géographie en collège

Une empathie généralisée

L'effet le plus marquant et le plus commun aux différents publics est assurément celui du développement de l'empathie.

Pour l'ensemble des publics observés, les interventions, et notamment les témoignages, provoquent une réaction émotionnelle forte, et contribuent à développer les sentiments d'humilité et d'humanité. L'identification à la figure humaine du témoin joue en ce sens un rôle fondamental. Le témoin devient l'incarnation de la cause, qu'on la partage ou non. A la fin des témoignages, de nombreux jeunes viennent saluer les témoins, les remercier, ou les prendre dans leurs bras. Dans certains établissements, iels sont invités par les équipes pédagogiques à leur écrire a posteriori ; dans d'autres établissements ils le font de manière spontanée. Ces marques d'affection et d'émotion s'inscrivent durablement dans l'esprit des jeunes, qui ressortent chamboulé-es et profondément marqué-es par cette expérience humaine.

Développement de l'empathie



« Beaucoup [de jeunes] viennent me parler après, envoient des mails, des lettres longues d'élèves et/ou de professeur-es qui me donnent la force pour continuer mon combat. Il y a aussi des profs qui organisent des choses : j'ai reçu un avion en papier signé de tous les élèves, un portrait aussi. »

Antoinette Chahine, Témoin

« Ça arrive que certains veuillent m'écrire mais je leur dis de plutôt d'écrire à ceux qui sont encore en prison. S'ils savent qu'on pense à eux et qu'on les soutient, ça leur donnera de la force et de l'espoir. Beaucoup ne savent pas ce qu'il se passe. Moi, c'est ce qui m'a fait tenir ».

Ndume Olatushani, Témoin

Chez le public jeune au sens large, on relève une demande d'une approche plus humaine de la justice. Chez les PPSMJ et les jeunes en difficulté, les interventions provoquent une prise de conscience des conséquences de l'enfermement sur leurs proches ; et sur la signification de la transcription de leurs peines dans d'autres contextes géopolitiques. Cette personnalisation de la prise de conscience joue un rôle clé dans la réflexion sur le sujet, dans l'évolution de l'opinion, et à terme dans la transformation des individu-es.



Figure 4- Ndume Olatushani, entouré de deux collégiens venus le remercier de son témoignage, Fosses, octobre 2022

« ECPM a une capacité à faire en sorte que les élèves se « mettent à la place » et se projettent. Nous avons assisté au témoignage de la compagne d'un français condamné à mort en Indonésie [Serge Atlaoui]. C'était très fort et très poignant. Il y a 2 ans, nous avons également eu intervenant du Kenya [Peter Ouko], très charismatique. Il y a une eu très bonne interaction avec le public. Les élèves sont allés sur scène pour recréer les conditions de l'enfermement ; ça les a bouleversés de se retrouver dans une scène authentique. »

Soraya Bouchareb, Professeure d'anglais en lycée

« Je me mets à la place du condamné et je me dis que je n'aimerais pas être à sa place »

Collégienne, 14 ans

« C'est dur de vivre en tant que détenu »

Lycéen, 16 ans

« C'est très triste de faire subir ça, surtout à une femme. Elle ne voyait pas sa maman ! »

Collégien, 13 ans

« L'échange par visio était émotionnellement très intense. »

« On a eu besoin de debriefer entre nous après le film parce qu'on s'était beaucoup investi-es émotionnellement. L'ambiance était très forte, très pesante »

« On est encore plus touché-es quand les choses sont incarnées, comme dans le film ou au travers du témoignage. On ressent ce que la personne a pu vivre ».

« C'est motivant de rencontrer des personnes qui ont vraiment vécu ça »

Jeunes participants à l'Université de la Paix

« [Ce qui me frappe en priorité], c'est quand [les jeunes] pleurent, quand je vois les yeux mouillés, que c'est un choc pour eux et qu'ils prennent conscience. »

Antoinette Chahine, Témoin

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

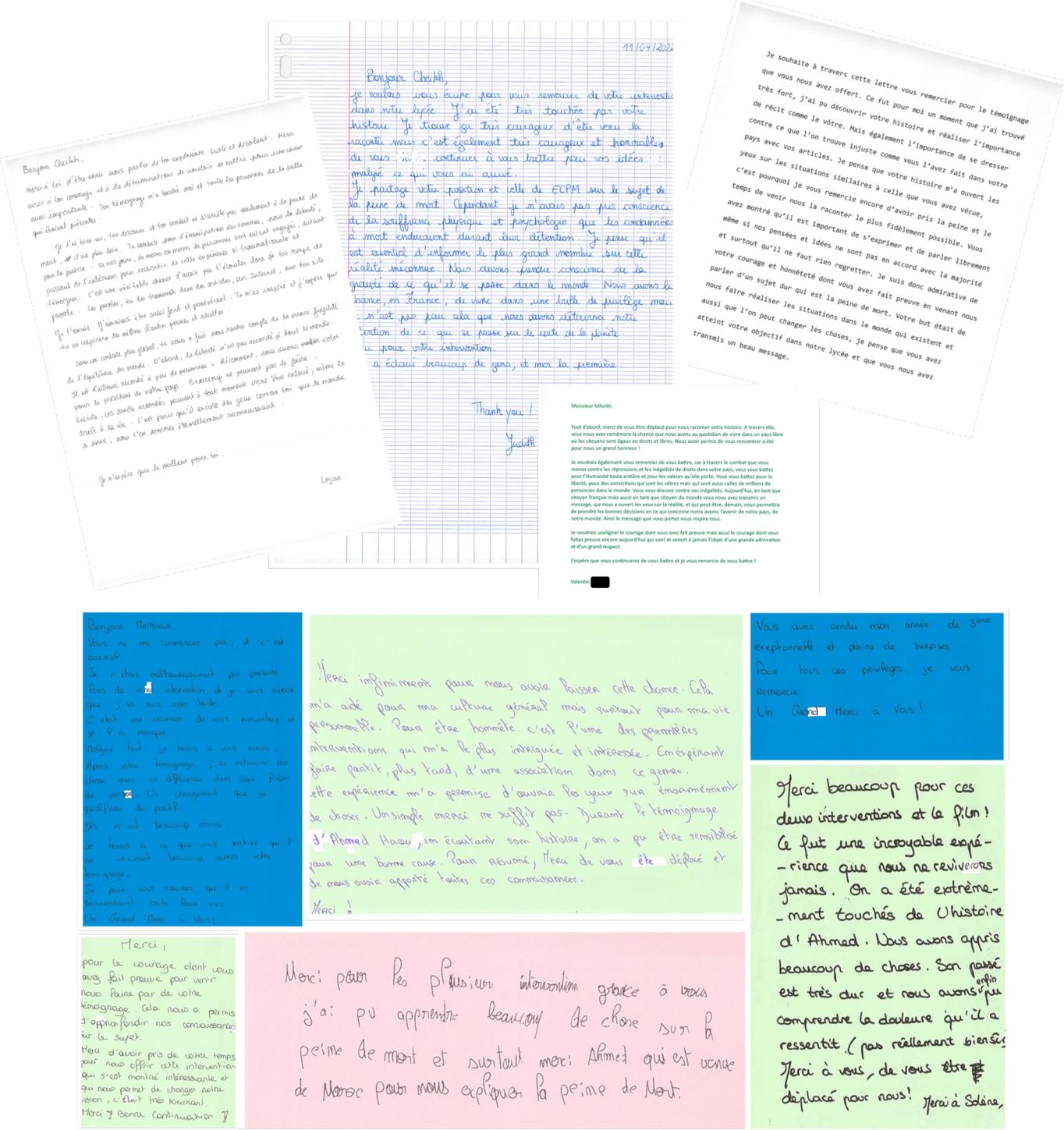


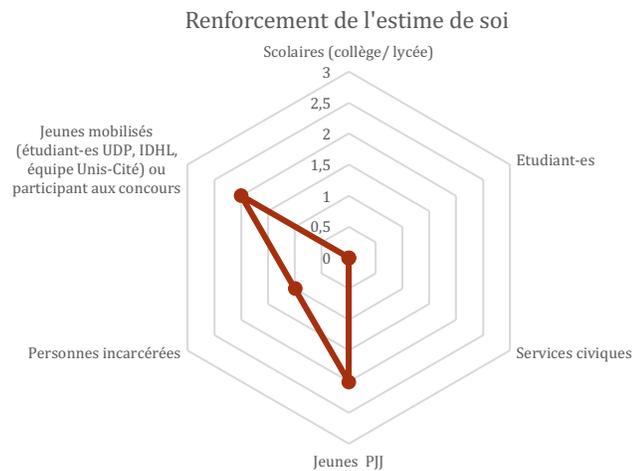
Figure 5- Messages de remerciement d'élèves de Terminale (en haut) et de 3ème (en bas)

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Une estime de soi renforcée

Chez les jeunes en difficulté, les personnes incarcérées et les jeunes mobilisé-es, l'estime de soi apparaît comme renforcée.

Pour les 2 premières catégories de public, souvent en situation de rupture familiale, habituées aux pratiques discriminatoires, à l'exclusion, à la stigmatisation et aux relations conflictuelles avec les institutions, l'organisation d'activités avec des personnes externes parfois elles-mêmes préalablement confrontées à ces difficultés a un impact très positif.



« Les jeunes ont adoré les ateliers BD avec Marty ; il est lui-même prof et sa posture était adaptée. Ce ne sont vraiment pas des gamins simples ; mais ils étaient très flattés et honorés que l'auteur leur accorde du temps. Et à la fin, ils étaient fiers de ce qu'ils ont accompli. Marty les a également remerciés ; ils ne sont pas habitués à ça. »

Olivier Bachellerie, Professeur technique, PJJ

« Une année, c'est Mickaël, un de nos jeunes, qui a remporté le concours d'affiches. Vous n'imaginez pas la fierté que cela a suscité. Même sa mère est venue à la cérémonie »

Soraya Alioune, Éducatrice spécialisée PJJ

« En 2021, nous avons été invités au Panthéon pour la pièce de théâtre du « Dernier jour d'un-e condamné-e ». Nous avons du mal à organiser des activités, nous étions encore gênés par le COVID et c'était compliqué de mobiliser des jeunes sur des sorties. Nous n'avons réussi à emmener qu'un seul jeune. Un garçon très intelligent mais très perturbé et complotiste. Une vraie grenade dégoupillée ; on était toute équipe d'accompagnateurs, mais on n'était pas vraiment sereins. Il n'était jamais allé au Panthéon et était très impressionné. Il a avalé la pièce de théâtre et a demandé à aller parler à l'actrice à la fin. Puis il a demandé à visiter le Panthéon, était touché de savoir que Jean Moulin ou Simone Veil étaient là. Il a pris de nombreuses photos et a même acheté une pièce souvenir. C'était merveilleux. C'est sûr, il s'en souviendra toujours. Il nous a recontactés il y a quelques temps, il était en séjour de rupture sur la côte atlantique. Il voulait savoir comment on devient éducateur, et si un jour il pourrait organiser des séjours de ce type. Nous étions surpris et très fiers. Tout n'est pas nécessairement lié, mais forcément, ces expériences y contribuent. »

Olivier Bachellerie, Professeur technique, PJJ

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT



Figure 6- Extrait du journal "On l'a pas fait pour rien" de l'EPEI Bagneux - juin 2017

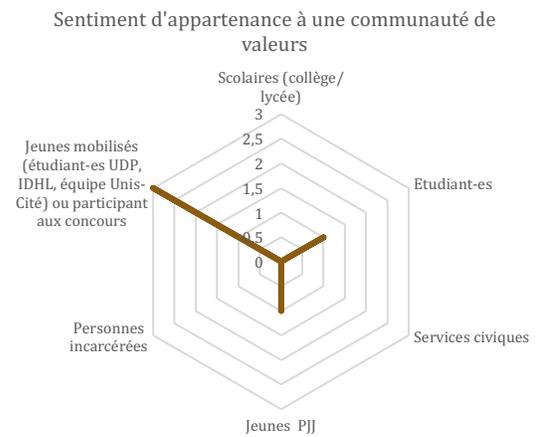
| Facteurs facilitants | Facteurs limitatifs | Pistes pour amplifier les effets |
|---|--|--|
| La démarche de pédagogie active (outils, approches) | Pour un certain nombre de jeunes, le combat est moins parlant et portant que d'autres combats plus actuels : IVG, discriminations... La PdM étant interdite en France, ce n'est pas une actualité pour eux | Intervenir avec d'autres associations pour les droits humains est un combat collectif |
| Les cycles multipliant les activités (ciné, concours de dessins etc.) permettent de réancrer le sujet et semblent avoir encore plus d'impact. Les concours de dessins, pour sa dimension internationale / "mise en pratique / production / appropriation" / rappel est largement plébiscité par tous. | ECPM n'est pas spécialisée dans les thématiques DH "connexes" à la peine de mort (liberté d'expression, orientation sexuelle) - ça n'est pas son cœur de métier | Transposer l'exposition dans un format plus souple (type kakémonos) pour permettre son utilisation de manière plus simple et simultanément dans plusieurs lieux |
| L'organisation d'activités spécifiques adaptées aux publics non scolaires (pièces de théâtre, atelier BD, projection-débats...) | Les équipes pédagogiques peuvent parfois s'avérer frileuses quant au traitement de certains sujets | Proposer des cycles "thématiques" en plus du "cycle de base" (cf. déclinaison de la campagne s'aimer n'est pas un crime pour) pour traiter les sujets plus en profondeur avec les jeunes |
| Les témoignages | La difficulté de mobilisation de ce public en amont | Accompagner les équipes éducatives en amont des interventions pour lever les freins sur la programmation de certains sujets |
| Le concours d'affiches, accessible à l'ensemble des publics | La nécessité de recourir plus régulièrement à du "sur-mesure" (chronophage) | Renforcer la formation des intervenant-es sur les autres sujets DH |
| L'exposition (contenu apprécié) | | Systématiser les débriefings |
| Des interlocuteurs en capacité de s'adapter aux différents publics, y compris les publics en difficulté | | |

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Un renforcement du « pouvoir d'agir » centré sur quelques publics spécifiques

Les catégories de publics ayant vu leur « soft skills » se développer davantage (étudiant-es, jeunes en difficulté, jeunes mobilisés) sont également celles qui, en toute logique, ont vu leur pouvoir d'agir se renforcer.

Elles font état, en premier lieu, d'un sentiment d'appartenance à une communauté de valeurs, qui, au-delà des frontières, rassemble jeunes, témoins, ou encore associations membres du Réseau international d'éducation à l'abolition (RIEA). Certaines activités (concours, émissions, articles...) ont un spectre national, voire international, et rassemblent autour de la culture de l'abolition des catégories de publics peu habitués à se fréquenter.



« Les jeunes sont "touchés" que l'on prenne le temps de venir les rencontrer, cela leur donne le sentiment de participer à quelque chose »

Enseignant-e anonyme

« On a assisté à des moments historiques, à des annonces d'engagements en faveur de l'abolition. Ça donne le sentiment de participer à quelque chose de plus grand. C'est aussi plus concret d'entendre les ministres qui s'expriment ».

Jeune participant à l'Université de la Paix, invité au Congrès international de Berlin (novembre 2022)

« Je fais déjà des études en Droits de l'Homme et c'est à ça que je me destine professionnellement, mais ça m'a ouvert des perspectives. Je vais poursuivre mon engagement auprès d'elleux ou d'autres structures. Amnesty, où je suis bénévole, [la PdM] est un combat qu'ils mènent moins aujourd'hui. Je fais le lien entre les différents combats et aussi entre mes engagements personnels et mon parcours professionnel. Je me suis penchée sur la question des réfugiés et des migrations et il y a un lien à faire avec les gens qui fuient pour une protection. Ce sont des sujets qui me touchent énormément depuis longtemps. Ça contribue à forger une culture générale citoyenne. »

Jeanne, participante à l'Université de la Paix

Ces effets concernent un public trop restreint pour pouvoir considérer le programme éducatif comme porteur d'éducation à la citoyenneté mondiale dans son intégralité ; néanmoins pour ces catégories de jeunes, ils y contribuent. Cela est d'autant plus vrai que ces publics ont généralement fait l'objet d'interventions spécifiques et ont pris part à différents types d'intervention, permettant à la fois de traiter le sujet en profondeur et de revenir sur le sujet à plusieurs reprises et dans la durée (projections-débats ; rencontres thématiques ; ateliers BD ; concours d'affiches ; interventions ciblées dans le cadre de l'Université de la Paix ou pour l'équipe de VSC Unis-cité dédiée aux droits humains ; programme de formation de pair à pair pour les jeunes de l'IDHL ; participation au Congrès mondial contre la peine de mort...)

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

D'un point de vue pratique, ces effets sont neutres pour la grande majorité des scolaires, les services civiques et les personnes incarcérées, et positifs pour les étudiant-es (engagé-es à titre personnel ou universitaire dans la promotion et la défense des droits humains) et les jeunes en difficulté (impliqués dans les concours ou les projets de sensibilisation de moyen terme). Cela se traduit également par une mise en mouvement qualitative pour les jeunes issues de l'Université de la Paix, pour les VSC Unis-Cité et les étudiant-es de l'IDHL mobilisé-es dans le programme expérimental de sensibilisation de scolaires en région AURA. Ces derniers sont ainsi passés d'un statut de « public » d'ECPM à celui « d'acteur-ices » du programme à part entière.

D'une manière générale, les activités de sensibilisation permettent de renforcer les convictions des abolitionnistes / militant-es DH, pour lesquels on relève un bon taux de transformation et de mobilisation. En ce sens, les interventions contribuent à forger les parcours citoyens et militants.

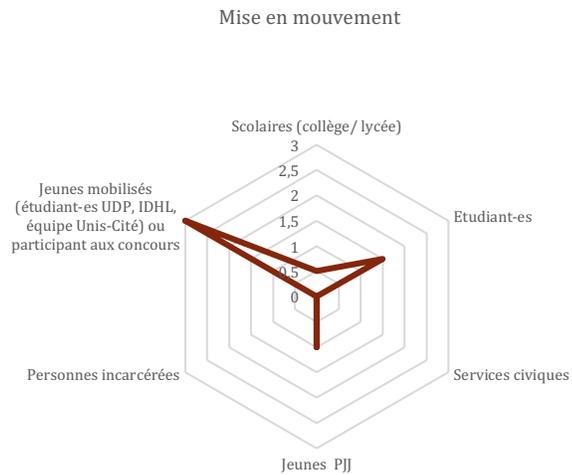


Figure 7- Antoinette Chahine témoigne de son expérience devant des jeunes scolaires à Berlin, 2022

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

« Cette intervention a renforcé mon avis, cela me permet d'être plus investie contre la peine de mort »

Lycéenne, 17 ans

« Un grand merci pour votre intervention, pour le témoignage bouleversant d'Antoinette, qui a mobilisé les élèves. Beaucoup ont demandé (...) après, comment s'engager, dans quelles associations militent... »

Milène, Enseignante, Lycée

« Suite aux interventions, un groupe de lycéens s'est mis à écrire à des résidents d'un EHPAD. La thématique n'a rien à voir avec la PdM certes, mais l'idée de cette activité est née des interventions d'ECPM et d'Amnesty International. »

Sophie Daviau-Pousset, Professeure d'histoire géographique et de droit, Lycée

« [Ce qu'on a vu à Berlin] est très complémentaire de ce qu'on a vu lors du forum mondial pour la paix à Caen. C'est très instructif ; ça renforce les arguments et la volonté de se battre pour cette cause. Il y a des gens de pays répressionnistes qui sont menacés parce qu'ils sont abolitionnistes, il faut avoir encore plus d'arguments ! »

Jeune de l'UDP participant au Congrès de Berlin

« Les gens de ma promo ne s'intéressent pas du tout à ce sujet alors qu'ils sont en master de droit. On est trois étudiantes en droit et avec l'association de DH de la Sorbonne, on va écrire un article sur le sujet pour les sensibiliser. On va aussi organiser des conférences sur le sujet, en lien avec ECPM ou non ; mais j'ai quand même peur que le sujet passe au second plan avec le temps, que d'autres sujets prennent le dessus. Les étudiants manquent d'information sur la question, surtout en tant que juriste. C'est étonnant qu'il n'y en n'ait pas plus. »

Pauline, UDP

« L'intervention d'ECPM est malheureusement arrivée en fin de cycle de formation des VSC. Lors de la séance ils auraient apprécié avoir davantage de temps pour échanger sur les possibilités d'engagement sur cette thématique. Ils avaient envie de passer plus de temps sur le sujet. Ce serait bien d'avoir des jeunes engagés sur cette thématique qui pourraient témoigner des pistes d'engagement (pourquoi pas chez ECPM ?). »

Gwenaëlle Beauvais, Directrice territoriale Unis-Cité Normandie

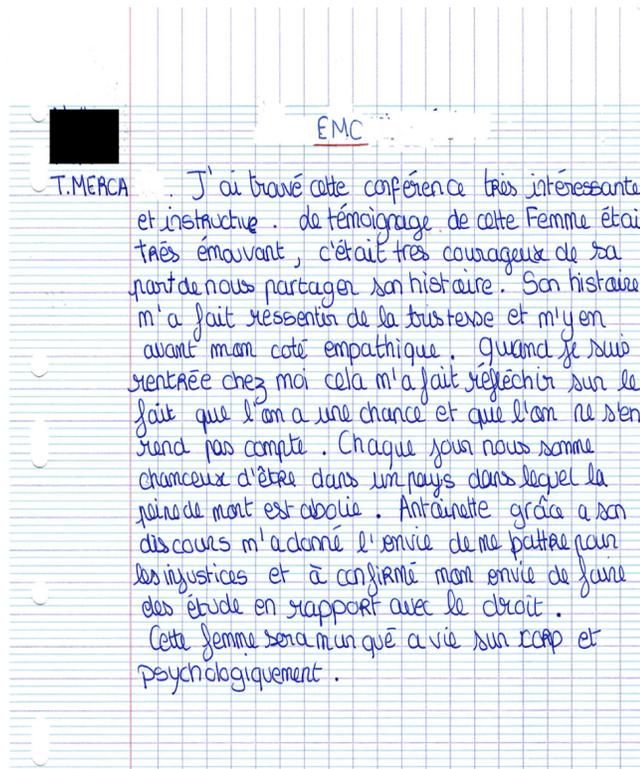


Figure 8- Retour d'une lycéenne de Terminale suite à une séance de sensibilisation, illustrant que, bien que les données ne soient pas recueillies en ce sens, des jeunes en milieu scolaire éprouvent également l'envie d'agir

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

| Facteurs facilitants | Facteurs limitatifs | Pistes pour amplifier les effets |
|---|--|--|
| <p>Approche de pédagogie active et recours au jeu</p> <p>UDP : sujet de la PdM traité au travers de différentes activités et différentes approches (créatives, théoriques, argumentative etc.) : favorise l'appropriation de la thématique et des arguments et favorise l'adhésion</p> <p>Traitement du sujet à plusieurs reprises</p> <p>Responsabilisation et/ou implication des participant-es : production de contenu, animation de formations...</p> | <p>La peine de mort reste un sujet parmi d'autres, facilement « éclipsable » dans le temps par d'autres sujets en lien avec les DDH (perçus comme plus actuels)</p> <p>Pour un certain nombre de jeunes, le combat est moins parlant et porteur que les combats actuels</p> <p>La nécessité de mettre plus régulièrement en place des parcours et activités "sur-mesure"</p> | <p>Présenter plus systématiquement les différentes formes d'engagement possibles pour les jeunes intéressé-es : chercher des causes à défendre ou pour lesquelles militer</p> <p>Profiter des studios d'enregistrement radios lorsqu'ils existent dans les établissements (création de podcasts par les élèves, interviews de témoins...) pour permettre aux élèves intéressé-es de pouvoir s'investir dans un projet à plus long terme</p> <p>Proposer d'autres activités (sur le même principe que le concours) pour les jeunes produisent, post-intervention voir plusieurs mois plus tard, du contenu en lien avec l'intervention : activités créatives ou autre</p> |



Figure 8 – Témoignage d’Ahmed Haou devant les SCV d’Uniscité Normandie, les SCV d’ECPM ainsi que les jeunes ayant participé à l’Université de la Paix dans le cadre du Congrès mondial contre la peine de mort à Berlin, en octobre 2022.

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Les effets résistent-ils dans le temps ?

A ce stade et compte tenu de la non captivité des publics étudiés, peu de données peuvent donner une visibilité précise sur la durabilité des changements et des effets observés, et sur leur potentielle résistance à l'actualité (faits divers, attentats...). **Ceux repérés sur les publics mobilisés sont par nature durables, puisqu'ils les amènent à travailler sur la thématique dans le temps, et à inscrire leur transformation dans la durée ; ils ont donc un caractère systémique.**

Pour les autres, la notion de durabilité est plus difficilement appréciable, même si l'ensemble des parties prenantes interrogées s'accorde à penser que les fortes composantes et résultantes émotionnelles des témoignages marquent les esprits d'une manière durable. A noter, 100% des personnes interrogées et en contact avec le public direct (enseignant-es, éducateur-ices...) indiquent que les jeunes ont évoqué s'être faits écho des sujets abordés dans leur environnement proche (famille, ami-es, autres élèves, autres VSC, autres enseignant-es ou éducateur-ices, autres personnes détenues...) à la suite des interventions.

Quelques témoignages peuvent nous renseigner, sans pour autant qu'il soit possible d'en tirer des conclusions définitives :

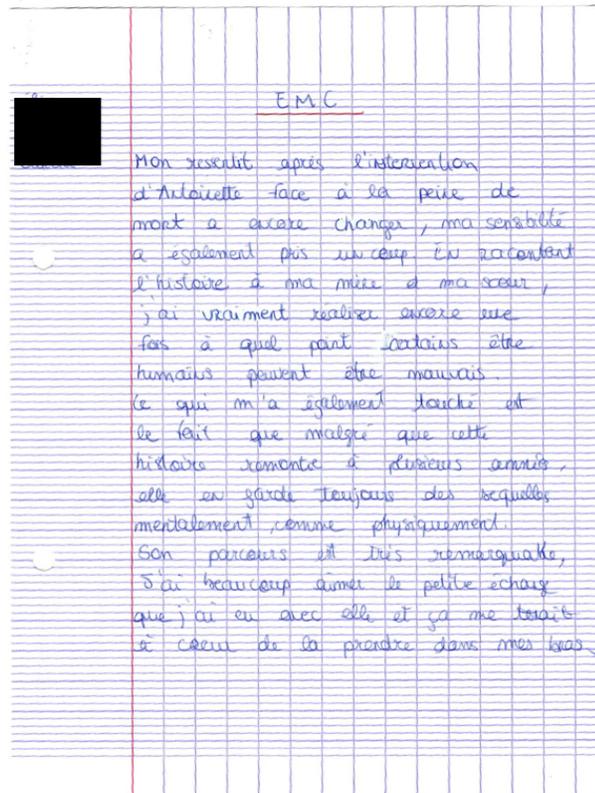


Figure 9- Retour d'une lycéenne de Terminale suite à l'intervention d'Antoinette Chahine dans son établissement

"Plus tard, ces histoires, je m'en souviendrai et les raconterai à des amis car c'est une histoire touchante. Cette intervention nous fait beaucoup réfléchir sur ce qu'il se passe dans le monde et on apprend plein de nouvelles choses. Je pense qu'on a de la chance de recevoir cette association et rencontrer des personnes qui nous racontent des histoires touchantes"

Témoignage d'un-e lycéen-ne de terminale

« Il y a des élèves qui en parlent encore en terminale, alors qu'ils ont été sensibilisé-es en 2^{nde}. Il y a également des élèves qui disaient avoir envie de s'engager après leur bac. Nous n'avons pas de visibilité sur ce qui en est sorti, mais la volonté était là. »

Soraya Bouchareb, Professeure d'anglais, Lycée

« Lorsque je me suis déplacée en détention les semaines suivant l'intervention d'ECPM, les détenus m'ont remerciée pour l'organisation de l'évènement. Plusieurs personnes ont eu besoin de revenir vers moi pour discuter de ce qui avait été vu/dit. C'est difficile d'évaluer l'impact sur le long terme, mais ils sont revenus sur le sujet plusieurs semaines après ; les arguments avaient eu le temps de mûrir en cellule. D'ailleurs il y a un effet démultiplicateur de ce type d'activités : le sujet est discuté en cellule entre les personnes ; il touche ainsi beaucoup plus de personnes grâce au bouche-à-oreille. »

Romane Tabart, Chargée de mission MA de Fresnes

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

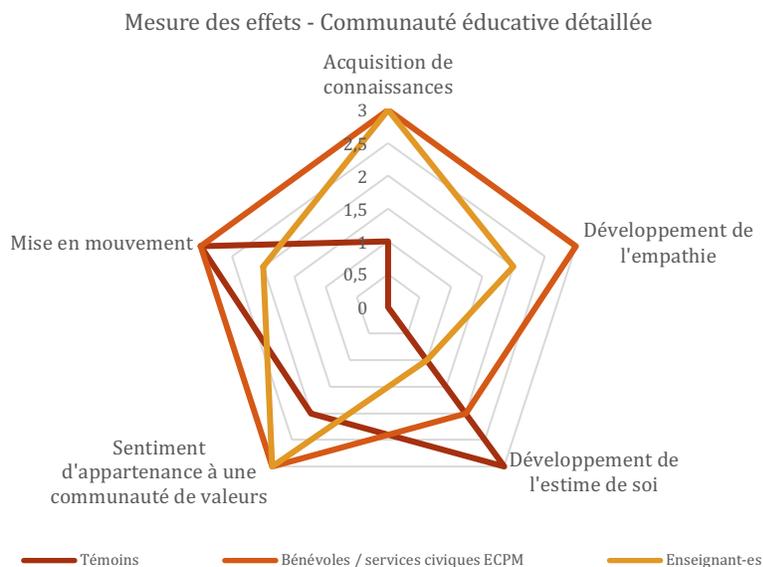
En l'absence de données suivies dans le temps, les effets en termes d'acquisition à la cause et d'intérêt pour la thématique sont cependant à considérer avec davantage de prudence. Dans la durée, le sujet risque en effet d'être éclipsé par d'autres sujets en lien avec les droits humains, plus actuels ou concernant davantage de protagonistes en France, ou d'être remis en question dans des contextes d'événements tragiques (attentats...).

| Facteurs facilitants | Facteurs limitatifs | Pistes pour amplifier les effets |
|--|--|---|
| Implication dans des activités de moyen-long terme (projets de classe, concours, émissions...) | Actualité et médiatisation de discours en faveur de la PdM (faits divers, attentats) Espace et temps disponible pour les interventions au sein des établissements | Mettre en place des outils de suivi des effets dans le temps en développant notamment la collecte d'informations auprès de la communauté éducative et/ou des intervenant-es « intermédiaires » Proposer une offre « clé en main » aux enseignant-es, intégrant des activités de moyen-long terme et éventuellement un parcours de sensibilisation sur plusieurs années Systématiser les débriefings avec les enseignant-es/ éducateur-ices Proposer d'autres activités (sur le même principe que le concours) pour les jeunes produisant, post-intervention voir plusieurs mois plus tard, du contenu en lien avec l'intervention : activités créatives ou autre. Distribuer des outils qui pourront être utilisés / consultés sur place (jeu Abolition Now, quizz, brochures...) |

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Effets observés sur la communauté éducative

Au sein de la communauté éducative, les effets observés sont beaucoup plus forts qu'au sein des publics cibles (bénéficiaires directs) du programme éducatif. Dans le cadre de cette étude, nous en avons identifié 5, communs avec les publics directs : l'acquisition de connaissances, le développement de l'empathie, le renforcement de l'estime de soi, le sentiment d'appartenance à une communauté de valeurs et la mise en mouvement. Ils revêtent tous un caractère transformatif, d'intensité variable en fonction des effets et des publics observés.



Enseignant-es/ éducateur-ices

Chez les enseignant-es/ éducateur-ices, le sentiment d'appartenance à une communauté de valeurs et l'acquisition de connaissances dans le champ des droits humains et de la justice ont un caractère systémique. Ils témoignent généralement de la fierté d'appartenir à cette communauté de valeurs, qui est d'autant plus facilitée par leurs profils militants (personnes engagées par ailleurs sur les questions de droits humains, de citoyenneté, d'éducation, de justice...).

Le développement de l'empathie, le développement de l'estime de soi et la mise en mouvement sont plus limités dans la mesure où ces éléments sont déjà naturellement très importants dans leurs pratiques professionnelles et ne sont pas liés de manière étroite aux interventions d'ECPM, et dans la mesure où leur appréhension est ici circonscrite au domaine professionnel.

« Ce sont des rencontres fortes à chaque fois : Curtis Mc Curty, Antoinette Chahine, Mohamed Mkhaitir (...); une rencontre forte d'un point de vue humain. »

Aurélia Merle d'Aubigné, Professeure d'histoire-géographie, Lycée

Certaines des personnes entendues ont également fait état d'acquisition de compétences techniques (pédagogie, animation), essentiellement autour des techniques d'éducation populaire utilisées par les intervenant-es d'ECPM. Elles se sentent globalement outillées pour aborder les questions de droits humains et de l'abolition de la PdM (66,7% se sentent « tout à fait outillées » pour le faire après l'intervention d'ECPM) ; et le programme les aide à intégrer et à appréhender de manière plus globale la dimension de l'EAD dans leur pratique. Elles parviennent généralement à se saisir des outils et ressources spécifiques mis à disposition par ECPM mais n'en ont pas systématiquement l'utilité, ou

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

les combinent avec d'autres outils (ressources du Réseau Canopé, d'Amnesty International...). Les enseignant-es jugent, en outre, plus pertinent de faire intervenir des personnes extérieures pour traiter le sujet (cela confère un caractère "exceptionnel" à la séance, permet de remobiliser l'attention des jeunes, de partir sur une base neutre...).

Enfin, dans certains cas de figure (44, 4% des répondant-es), les interventions ont généré de nouvelles initiatives ou de nouvelles dynamiques dans les établissements (développement de projets pédagogiques communs ; interventions mutualisées ; partage de contacts d'acteurs associatifs...).

« L'action précédemment menée s'était déroulée au lycée. Au collège, les équipes paraissent moins mobilisables a priori mais il faudrait retenter. Sur un projet ponctuel, ça semble difficile. C'est quelque chose qu'il faudrait construire bien en amont il me semble au sein de nos équipes pédagogiques en se posant la question : Pourquoi on aborde ce sujet plutôt qu'un autre comme le racisme par exemple. Quelle est l'utilité de cette réflexion pour la formation du jeune citoyen ? Tolérance, dignité humaine, compréhension de ce que peut-être une erreur judiciaire, connaissance des contextes socio-économiques défavorisés qui deviennent discriminants, ne pas juger sur le coup de l'émotion, valeur de chaque vie humaine, apprendre à débattre et à argumenter en respectant l'opinion de l'autre, s'engager pour défendre une cause...autant de raisons qui justifieraient un qu'on aborde cette question de l'abolition de la peine de mort dans nos cours. »

Laure Weil, Enseignante

« Ce projet est devenu un travail d'équipe. Parfois avec les enseignants de Lettres, toujours avec les collègues documentalistes avec lesquels nous avons d'excellentes relations ».

Aurélia Merle d'Aubigné, Professeure d'histoire-géographie, Lycée

« On est plutôt en solo, mais il y a de plus en plus de collègues partants pour des projets sur l'année, avec plusieurs classes »

Soraya Bouchareb, Professeure d'anglais, Lycée

« Désormais, nous organisons une semaine entière de sensibilisation au droit, à la justice et à la citoyenneté »

Yves Januel, Professeur d'histoire-géographie, Collège

« Nous réinvestissons les connaissances acquises et les compétences sur d'autres thèmes tels que la ségrégation. Désormais, d'autres collègues souhaiteraient participer au projet. »

Joanna Chikhi, Professeure d'anglais, Collège

| Facteurs facilitants | Facteurs limitatifs | Pistes pour amplifier les effets |
|--|--|---|
| <p>Problématique clé en main proposée par ECPM</p> <p>Liens entre l'intervention et le programme scolaire</p> <p>Relations de confiance avec l'équipe Éduquer d'ECPM</p> <p>Profil engagé des enseignant-es et éducateur-ices (adhésion à la cause ; investissement personnel sur des enjeux de droits humains...)</p> | <p>Sujet parfois effrayant pour les enseignant-es qui ne savent pas sous quel angle l'aborder</p> <p>Thématique perçue comme trop politisée par d'autres enseignant-es</p> | <p>Inclure les directions des établissements pour raccrocher d'autres enseignant-es aux interventions</p> <p>Intégrer le sujet au PRAF et promouvoir le sujet par le biais des référents académiques</p> <p>Effectuer un 1^{er} round de sensibilisation/ formation auprès d'enseignant-es pour lever les appréhensions (module de formation dans le PAF)</p> <p>Passer à un format 5 h : 2h d'intervention ECPM + 2h d'intervention du témoin + 1h de retour/ échanges à froid plus tard dans l'année</p> |

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Formaliser le Comité d'enseignant-es (échange de pratiques, testing d'outils, réflexion collective...)

Inclure au dispositif de suivi-évaluation une collecte d'informations auprès des professeur-es (matière enseignée, souhait de thématiques à développer mais aussi informations qualitatives sur les retours des jeunes...)

Mieux référencer, valoriser et partager les initiatives et bonnes pratiques des enseignant-es (création d'outils, réalisation de podcasts...) pour inspirer leurs pairs et favoriser la reproduction de ces activités

S'appuyer sur des éducateur-ices ou enseignant-es ou directeur-ices de structure prescripteur-ices pour promouvoir le projet auprès de leurs pairs

Équipe (bénévoles/ services civiques/ salarié-es)

Principalement composée de salariées et de jeunes en volontariat de service civique depuis le 2ème triennal, l'équipe du programme Éduquer s'est vue progressivement renforcée par des bénévoles (l'équipe compte actuellement 18 bénévoles considéré-es comme actif-ves, dont 9 ont le statut de formateur-ices, et dont seulement deux étaient présent-es avant 2018). La plupart d'entre elleux sont d'ancien-nes stagiaires ou VSC, acquis à la cause et formé-es à l'occasion de leur mission au sein d'ECPM. Quelques autres bénévoles viennent compléter l'équipe ; iels ont fait l'objet d'un recrutement au cours du dernier triennal.

Quel que soit leur statut, le programme a des effets d'ordre systémique sur les membres de l'équipe. Iels acquièrent de nombreuses connaissances (sur la situation de la PdM dans le monde ; sur les droits humains et sur l'histoire du combat abolitionniste), mais également des compétences techniques, telles que la capacité de sensibiliser des publics variés (87,5%), l'animation (75%), ou encore la maîtrise d'outils d'éducation populaire (75%). En parallèle, le programme a contribué à développer ou renforcer leurs savoir-être : renforcement des capacités relationnelles ; capacité d'argumentation ; prise de parole en public ; confiance en soi ; ouverture d'esprit ; développement de l'empathie...

A noter, 80% des personnes interrogées considèrent que la formation et l'accompagnement d'ECPM sont tout à fait contributifs de ces effets.

Le sentiment d'appartenir à une communauté de valeurs, particulièrement systémique, est d'autant plus facilité par la préexistence d'un corpus de valeurs humanistes ou d'un passé de militant-es des droits humains chez ces acteur-ices.

Enfin, l'implication des stagiaires ou des VSC dans le programme a produit des effets directs sur leur mobilisation et sur leur pouvoir d'agir. Ceci s'est matérialisé par une influence décisive sur leur engagement militant (engagement bénévole/ associatif), et parfois sur leur orientation et leur parcours professionnel. **Ainsi, 77,8% des personnes interrogées se sont engagées de manière militante pour la défense des DH à l'issue de leur parcours, et 33,3% ont décidé d'une orientation professionnelle en lien avec la thématique.**

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

« J'étais déjà dans le domaine des droits de l'Homme mais ça a renforcé mon engagement sur les DH en général ; et ça a concrétisé mon engagement personnel sur l'abolition de la PdM »

Léa François, VSC

« J'ai poursuivi et maintenu mon engagement contre la peine de mort. Je travaille également désormais en tant que salariée d'une ONG de défense des droits humains (RSF). »

Chloé Vernet, ancienne stagiaire, bénévole du programme

« [Mon volontariat] m'a permis de découvrir différents métiers dans les relations internationales et ainsi avoir une idée plus claire de ce que je veux / ne veux pas faire »

Clara Concile, VSC

« Mon implication dans le programme a stimulé ma motivation pour m'impliquer pour l'abolition »

Bruno Doucet, Bénévole

| Facteurs facilitants | Facteurs limitatifs | Pistes pour amplifier les effets |
|---|---|--|
| Préexistence d'un corpus de valeurs humanistes partagé par l'ensemble des membres de l'Equipe | Nombre restreint d'acteur-ices concerné-s, au regard des besoins du programme | Structurer et renforcer le parcours de recrutement/ formation/ suivi des membres de l'équipe programme |
| Profil dynamique des VSC/ stagiaires | Absence de formalisation du parcours de formation et de suivi des bénévoles | Constituer un groupe d'intervenant-es plus nombreux-euses |
| Formation et encadrement par l'équipe salariée | Turn-over des VSC (durée de mission trop limitée pour pouvoir optimiser leur temps de présence) | Actualiser la formation des bénévoles (formation continue) |
| | | Impliquer les membres de l'équipe dans la mesure des effets et dans la réflexion sur les évolutions du programme |
| | | Renforcer le dispositif de suivi-évaluation de ce public |
| | | Renforcer l'animation de ce groupe bénévole (partage de bonnes pratiques...) |

Témoins

Pour les « grands témoins », ancien-nes condamné-es à mort ou proches de condamné-es à mort, l'intervention dans le cadre du programme permet de développer très largement l'estime de soi. Grâce notamment au respect témoigné par les équipes éducatives, les élèves et les PPSMJ, grâce à leur accueil ainsi qu'à leurs retours suite aux séances (échanges en direct, prises de photos, courriers...), les témoins ont le sentiment d'être à la fois considéré-es mais également d'être reconnu-es comme des acteur-ices clés de ce dispositif de sensibilisation.

Les témoignages semblent avoir par ailleurs, pour la plupart d'entre elleux, une vertu thérapeutique forte. Les personnes interrogées disent en effet se nourrir des échanges avec les jeunes et de leur compassion ; iels puisent énergie et motivation pour poursuivre le combat au travers de ces interventions.

« Au travers de ces interventions, j'essaye de continuer à croire en l'humanité. »

« J'ai adoré les interventions au sein de la PJJ. Ils sont peu nombreux donc le contact n'est pas le même (...). C'était bouleversant, ça m'a appris beaucoup, on apprend des élèves. C'est réciproque. Ils étaient doux et attentionnés. »

Sandrine Ageorges-Skinner, Témoin

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

« Quand je sens qu'ils ont compris après mon témoignage, que le message est bien passé, c'est une fierté. Je ne chante pas, je ne suis pas une artiste, je raconte mon calvaire, mon histoire remplie d'injustices. »

Antoinette Chahine, Témoin

« Ça dépasse les mots, ça me remplit. Quand je retourne chez moi, je suis plein d'énergie. C'est une sorte de thérapie parce qu'il y a toujours des choses que je n'ai pas démêlées. Ça me rend fort, ça me donne de l'énergie pour poursuivre le travail. J'apporte des choses aux gens mais j'ai l'impression que j'y gagne encore plus qu'eux. »

Ndume Olatushani, Témoin

Les témoins trouvent également au sein d'ECPM « une seconde famille » démontrant un sentiment d'appartenance très fort à une même communauté de valeurs.

« Ma motivation première c'est l'abolition de la peine de mort bien sûr. La deuxième c'est mon attachement à ECPM, ma 2ème famille »

Sandrine Ageorges-Skinner, Témoin

Si les témoins sont déjà engagé-es - au travers de leurs parcours professionnels et/ou personnels - dans la défense des droits humains, la réinsertion ou la prévention de la délinquance, **le programme leur offre un terrain supplémentaire de « mise en mouvement »**. Ces interventions leur permettent en effet de réaliser ce qu'ils considèrent comme « un devoir » : donner de l'espoir aux personnes détenues et condamnées à mort en créant indirectement des passerelles entre l'intérieur et l'extérieur des lieux d'incarcération, et en agissant ainsi à différentes échelles. **Iels aspirent par ailleurs à susciter des vocations et à insuffler des envies d'engagement auprès des jeunes, des aspects qui constituent de réelles « motivations »**.

C'est une responsabilité pour moi. Aujourd'hui, je suis un symbole pour des associations, des jeunes, je ne peux pas arrêter de militer. C'est un devoir. »

Antoinette Chahine, Témoin

« Ce que j'espère c'est permettre à ceux qui sont enfermés de garder espoir, être un champion du témoignage et continuer à être engagé pour que les enfants changent les choses dans le futur. »

Ndume Olatushani, Témoin

Dans une moindre mesure, les interventions permettent aux témoins de développer certaines compétences techniques et comportementales tels que l'esprit d'initiative ou l'aisance dans la prise de parole en public mais également de dépasser les frontières et découvrir de nouveaux horizons.

« ECPM est la première structure internationale avec laquelle j'ai travaillé. »

Ndume Olatushani, Témoin

« Les témoignages dépendent de qui on a en face de nous. Moi, je m'adapte un peu mais ça dépend surtout de l'ambiance. On peut raccourcir la théorie et pour ceux qui veulent, on prend plus de temps pour le débat... »

Sandrine Ageorges-Skinner, Témoin

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

| Facteurs facilitants | Facteurs limitatifs | Pistes pour amplifier les effets |
|--|--|---|
| L'accueil réservé aux témoins au sein des établissements | Impact psychologique pour certain-es témoins, lié au fait de : | Améliorer les conditions d'accueil (de transport, de prise en charge...) et l'accompagnement (psychologique et méthodologique) des témoins qui en éprouvent le besoin |
| La « carte blanche » laissée par ECPM concernant le témoignage | - revivre (et répéter) le trauma vécu pendant l'incarcération et/ou au moment de la condamnation | Systematiser les débriefings avec l'ensemble des parties prenantes |
| Des compétences et expériences déjà acquises en matière de prise de parole en public | - « accueillir » les réactions du public (pleurs...) | |

Focus sur la question du genre : de bonnes pratiques à documenter et formaliser

La dynamique impulsée au cours du dernier triennal a permis d'intégrer la question de l'égalité femmes-hommes de manière transversale, d'amorcer la structuration de la réflexion sur cette problématique et de la mettre en œuvre au travers de certains outils et interventions du programme Éduquer. De bonnes pratiques ont ainsi été relevées, qui méritent d'être plus documentées et formalisées.

Au travers de l'étude, la question du genre a par ailleurs été abordée dans une perspective multidimensionnelle et intersectionnelle qui transcende la question de l'égalité femmes-hommes et s'articule avec d'autres facteurs tels que les origines géographiques, la situation sociale, l'orientation sexuelle et d'autres éléments constitutifs de l'organisation sociale et des relations de pouvoir entre individu-es et entre groupes sociaux. Les analyses et observations ont ainsi mis en lumière l'important capital en matière de lutte contre les discriminations sur lequel s'appuie le Programme, au travers des thématiques abordées, des intervenant-es sélectionné-es et des méthodes employées (outils issus de l'éducation populaire, démarche « d'aller vers » des publics habituellement plus exclus et isolés : jeunes de PJJ et personnes détenues, notamment).

Les effets du programme en matière de genre

| Échelle de notation | Effets | | | Effets transformateurs | |
|---------------------|--|-----------------|---|--|--|
| | -1 | 0 | 1 | 2 | 3 |
| Interprétation | Effet négatif | Effet neutre | Effet positif | Effet transformatif | Effet systémique |
| Signification | Effet entraînant des conséquences négatives pour les individus ou l'organisation | Absence d'effet | Effets considérés comme apportant un plus au niveau individuel ou organisationnel | Transformation du système de valeurs des individus ou renforcement de la structure dans la durée | Mise en mouvement et implication sociale |

Égalité femmes-hommes : représentation des personnes de genre féminin

Les femmes sont dans l'ensemble bien représentées parmi les différentes composantes du programme. Que ce soit au sein du CA (3/8 soit 35% en 2022), de l'équipe de direction (2/5 soit 40% en 2022), de l'équipe programme (4/4 soit 100% en 2022), des grand-es témoins mobilisé-es entre 2017 et 2022 (6/15 soit 65%) ou encore des bénévoles et ancien-nes bénévoles (53/84 soit 65%), des femmes sont présentes, occupent des fonctions à responsabilité et représentent l'organisation.

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Du côté des publics cibles, la part de femme semble également cohérente et représentative de la composition des groupes dont elles sont issues. Ainsi, parmi les élèves du secondaire sensibilisé-es et sondé-es, 621 jeunes se déclarent de genre féminin (soit 48% des répondant-es), 573 jeunes se déclarent de genre masculin (soit 45% des répondant-es), 9 jeunes se déclarent comme étant non-binaires (soit 1%) et 78 jeunes ne se sont pas prononcé-es (soit 6%).

A noter, si aucune intervention n'a été réalisée auprès de femmes placées sous-main de justice, ceci s'explique par le fait qu'elles ne représentent aujourd'hui que 4% de la population carcérale française.

Enfin, la parité est visée dans le cadre de la sélection des lauréats au concours international de dessins, lancé tous les deux ans.

Concernant les autres publics cibles et intermédiaires, la composition des groupes n'est pas encore systématiquement documentée (baseline) et les données de genre, collectées depuis 2020, ne sont pas toujours présentes en nombre suffisant pour être analysé-es.

Au travers des interventions et des témoignages, le programme Éduquer met par ailleurs **en lumière le combat de femmes, anciennes condamnées à mort et/ou militantes du mouvement abolitionniste, dont les parcours et engagements sont souvent invisibilisés** du fait de leur faible représentation numérique parmi les condamné-es. ECPM amène également les participant-es à prendre conscience de l'impact de l'incarcération et de la condamnation pour les proches, notamment les conjoint-es et enfants parmi lesquels de nombreuses femmes, **contribuant ainsi à leur reconnaissance et à la prise en compte des problématiques spécifiques auxquelles elles font face.**

« Les conséquences mentales pour le condamné et ses proches sont horribles, surtout pour les innocents. »

Lycéenne, 15 ans

Quel argument vous a le plus fait réfléchir ? *« Je me suis rendu compte avec Antoinette de ce que les personnes pouvaient subir »*

Collégien, 14 ans

Quel argument vous a le plus fait réfléchir ? *« La souffrance qu'Antoinette a endurée, les 5 années de sa vie qu'elle a perdu »*

Lycéenne, 17 ans

« L'intervention de Mme Chahine a particulièrement marqué les esprits. Son témoignage était empreint de beaucoup d'émotions. C'était très puissant et elle a été très applaudie. »

M. Merci, Directeur de la Maison d'arrêt de Villepinte

Effets et participation en fonction du genre parmi les élèves de secondaire

D'après l'analyse des 1 281 questionnaires, **les élèves semblent partir d'une base de connaissances et de questionnements sensiblement égale, quel que soit leur genre.**

En effet, parmi les élèves sondé-es, 67% des personnes de genre féminin et 61% des personnes de genre masculin s'étaient déjà questionné-es au sujet de la peine de mort avant l'intervention d'ECPM tandis que 91% des personnes de genre féminin et 90% des personnes de genre masculin disaient avoir déjà entendu parler de la peine de mort autour d'elleux¹¹.

¹¹ Du fait du faible échantillonnage de personnes non-binaire et d'un risque de non-représentativité des opinions (1% des répondant-es soit 9%), les réponses n'ont pas été analysées dans ce cadre.

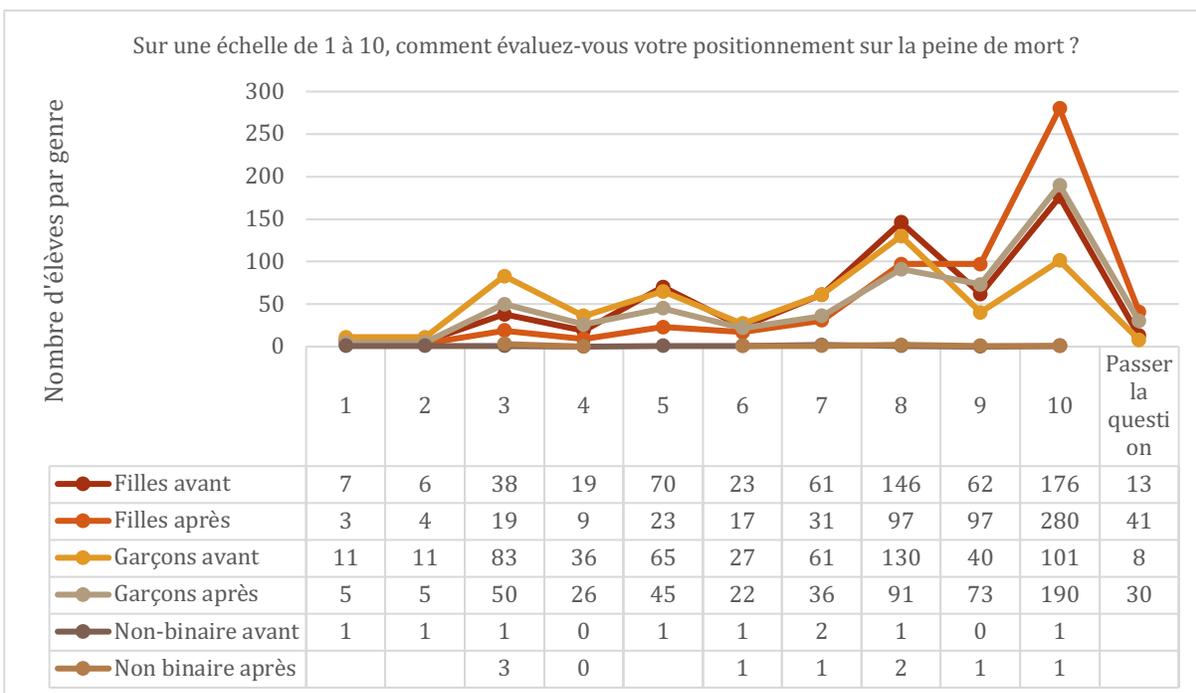
RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

| Vous êtes-vous déjà questionné-e sur le sujet de la peine de mort ? | | | | |
|---|-----|-----|--------------------|---------------|
| Genre | Non | Oui | Passer la question | Total général |
| Féminin | 32% | 67% | 1% | 100% |
| Masculin | 35% | 61% | 4% | 100% |
| Non binaire | 22% | 78% | 0% | 100% |
| Passer la question | 19% | 17% | 64% | 100% |

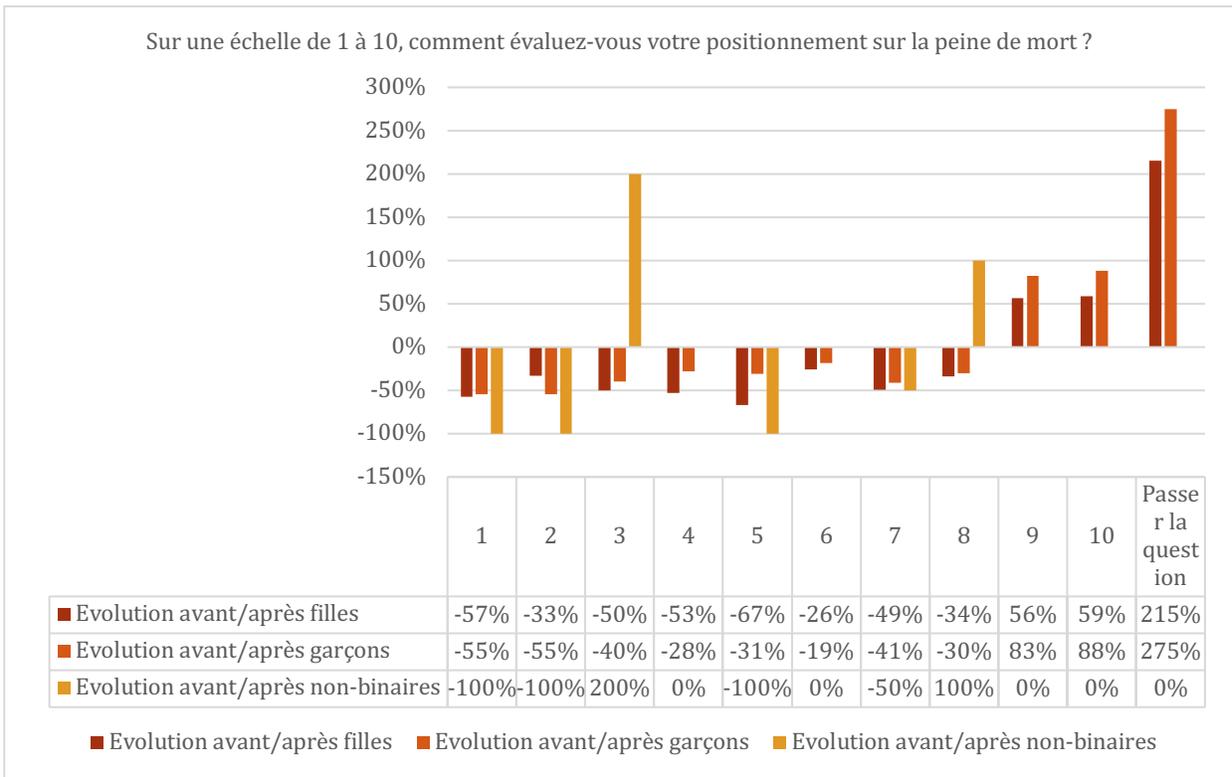
| Avez-vous déjà entendu parler de la peine de mort autour de vous ? | | | | |
|--|------|-----|--------------------|---------------|
| Genre | Non | Oui | Passer la question | Total général |
| Féminin | 8% | 91% | 1% | 100% |
| Masculin | 9% | 90% | 2% | 100% |
| Non binaire | 100% | 0% | 0% | 100% |
| Passer la question | 9% | 28% | 63% | 100% |

L'analyse des questionnaires révèle une légère différence quant à l'effet des interventions en fonction du genre des participant-es et notamment sur l'évolution de leur opinion. L'opinion des garçons, qui semblent se déclarer plus spontanément en faveur de la peine de mort avant l'intervention, tend ainsi à évoluer davantage suite aux activités réalisées par ECPM.

Les réponses montrent en effet une baisse globale du nombre d'élèves en faveur de la PdM suite à l'intervention d'ECPM allant jusqu'à -57% chez les personnes **se déclarant** de genre féminin et - 55% chez les personnes **se déclarant** de genre masculin. Elles montrent en parallèle une augmentation globale du nombre d'élèves opposés à la peine de mort suite à l'intervention d'ECPM allant jusqu'à +59% pour les personnes de genre féminin et +88% pour les personnes de genre masculin.

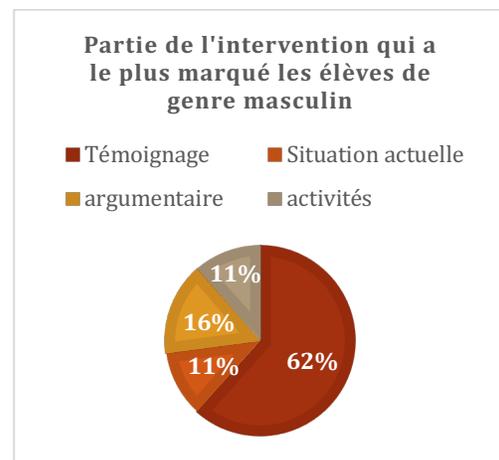
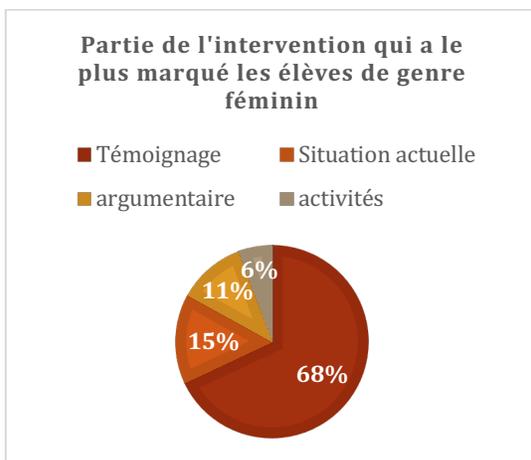


RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT



De leur côté, 89% des bénévoles ECPM sondé-es indiquent ne pas avoir relevé de différence sur les effets des interventions, entre les filles et les garçons. Un chiffre qui peut à la fois nuancer le constat précédent, et révéler un besoin en renforcement des équipes intervenant-es sur les approches sensibles au genre.

L'étude n'a pas révélé de sensibilité particulière, relative au genre, en matière de typologie d'intervention. En effet, quel que soit leur genre, les jeunes se disent impacté-es par les témoignages : 68% des filles et 62% des garçons déclarent en effet avoir été particulièrement marqué-es par cette partie de l'intervention d'ECPM. La situation internationale actuelle est le second argument qui marque ensuite le plus les filles (15% d'entre elles) tandis que les garçons se disent sensibles à l'argumentaire global présenté par ECPM (16% d'entre eux).



RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

En ce qui concerne la participation, les observations et témoignages lors des focus group ont montré que les garçons participent plus facilement et plus spontanément aux activités (ils sont plus facilement volontaires pour venir s'asseoir dans la cellule fictive, par exemple). Ces derniers vont également prendre plus facilement et plus rapidement la parole ; ils sont souvent les premiers à intervenir et occupent globalement plus d'espace que les filles. Si certains bénévoles et enseignant-es se disent vigilant-es sur ce point, il n'existe pas aujourd'hui d'analyse poussée de ces différents aspects ni de conseils méthodologiques ou de pratique formalisée pour veiller à une participation équitable des différents genres dans le cadre des interventions d'ECPM.

« Si les garçons sont plus visibles et participent plus aux interventions, les filles restent très attentives au débat et j'en suis sûre construisent leur propre opinion, même si elles ne le font pas savoir. »

Chloé Vernet, ancienne stagiaire, bénévole du programme Éduquer

« Concernant le niveau de participation entre filles et garçons, je dirais que ça dépend des classes. Quand on essaie de faire circuler la parole, les filles se positionnent pas mal sur les sujets. Dans les classes de collège elles participent davantage que dans les classes de lycée (notamment en filière générale). Les lycéennes ont plus de retenue. »

Severine Teillot, Directrice de l'association DCL

« Les femmes semblent parfois plus déboussolées par toutes les informations qu'on leur donne que les hommes, qui sont plutôt dans la retenue au niveau des émotions, mais à la lecture des questionnaires, on peut douter de ça. »

Léa François, service civique au sein du programme Éduquer

« Les filles se disent beaucoup plus facilement contre (la PdM) dès le début. Pendant les interventions, les garçons vont plus poser des questions et prendre de la place. J'ai travaillé sur cette question avec les bénévoles d'ECPM, pour favoriser la prise de parole des filles. Les filles ne lèvent pas la main tout de suite par exemple ; il faut donc leur laisser un peu de temps avant de distribuer la parole. Il y a un enjeu de redonner la place aux filles pour exprimer librement leurs opinions et notamment sur les questions en lien avec la violence. Les garçons sont souvent beaucoup plus en faveur de la violence en termes de résolution de conflit. »

Yves Januel, Professeur d'histoire-géographie en collège

Lutte contre les violences et les discriminations

Au travers de ses interventions, **ECPM met en lumière le caractère discriminatoire de la peine de mort**. Dans ce cadre, une partie des jeunes se montre particulièrement interpellée par les motifs de condamnation à mort tels que l'adultère et l'orientation sexuelle. « Le jeu du pas avant », qui permet aux élèves de se projeter et « d'expérimenter les discriminations », ainsi que certains témoignages semblent être des leviers particulièrement efficaces pour permettre aux jeunes de prendre conscience du caractère raciste et discriminatoire de la peine de mort.

Si la campagne « S'aimer n'est pas un crime » semble avoir été peu relayée auprès des jeunes, elle a été largement diffusée auprès du grand public (lors de la Fête de l'Humanité, via le site Internet de l'association) et de publics spécifiques (notamment la communauté LGBTQI+, au travers de différentes manifestations culturelles, sportives et associatives mais également aux militant-es abolitionnistes lors du 8eme Congrès Mondial Contre la Peine de Mort). **En dénonçant la criminalisation de l'homosexualité, ECPM s'implique et donne de la visibilité au combat pour les droits des personnes LBGQTQI+ et met en relief le caractère intersectionnel des luttes pour les droits humains.**

Enfin, comme évoqué précédemment, en allant vers des publics isolés et marginalisés (jeunes de PJJ, personnes détenues) et en recourant à des outils pédagogiques variés et inclusifs tels que les ciné-débats, le slam et le concours international de dessin, ECPM rend le contenu de ses interventions accessibles au plus grand nombre, contribuant ainsi à lutter contre les inégalités liées au milieu social, au niveau d'éducation etc. Il permet à chacun-e de s'appropriier le sujet, d'être acteur-ice du projet, de se sentir valorisé-e et parfois de se « révéler ».

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

« On peut être exécuté pour de l'adultère »

Collégien, 14 ans

« Le fait que les personnes qui manquent de moyens ont plus de chances de se faire exécuter. Aussi les personnes racisées »

Collégienne, 15 ans

« Il y a trop d'inégalités et d'injustices dans le système de peine de mort »

Lycéenne, 17 ans

« J'ai pu voir à travers ce témoignage un côté caché que je ne connaissais pas, la torture, l'injustice etc. »

Lycéen, 14 ans

« Il y a parfois des innocents accusés à tort d'autres n'ont pas les moyens de se défendre, il y a beaucoup de racisme et les personnes favorisées (riches blancs) sont impunies. C'est donc très inégal et injuste. »

Collégienne, 15 ans

« Il y avait un véritable intérêt à ce qu'ECPM soit présente (au Forum des associations LGTQI+), du fait de la grande variété d'associations membres de l'Inter-LGBT qui étaient présentes. Elles ont peu de connaissance sur le sujet de la peine de mort. Le stand est très utile en matière de sensibilisation et la campagne « La peine de mort est homophobe » interpelle beaucoup les membres. »

Arnaud Gauthier-Fawas, en charge des relations internationales et de la francophonie, Inter-LGBT

« La peine de mort vient violer de nombreux autres droits sur l'orientation sexuelle, le droit d'expression etc. Ça doit faire partie du combat politique en Europe et ailleurs ; on se bat contre les Etats, les entreprises mais ça, c'est le premier outil d'une violence sans nom parce elle est légalisée. »

Pauline, participante à l'Université de la Paix – I2DH

| Facteurs facilitants | Facteurs limitatifs | Pistes pour amplifier les effets |
|--|---|--|
| Des témoins aux profils divers et une bonne représentativité des femmes parmi les différentes parties prenantes du projet | Peu de documentation des différentes cibles initiales (profils par âge, genre...) | Mieux accompagner la compréhension de la notion de genre au moment du remplissage des questionnaires |
| Une équipe et une structure sensible aux questions de genre | Des indicateurs sexospécifiques intégrés en cours de programme (dernier triennal) | Poursuivre l'adaptation des outils pédagogiques (intégration de l'écriture inclusive...) et de suivi-évaluation (en intégrant des indicateurs sexo-spécifiques, développant le recueil de données qualitatives) et accompagner les différentes parties prenantes dans leur compréhension et leur utilisation |
| Une approche intersectionnelle par le biais de campagnes ou interventions spécifiques (« S'aimer n'est pas un crime » ...) | Peu d'outils et de méthodologie visant à aborder le genre dans sa complexité | Capitaliser les bonnes pratiques et renforcer la formation des intervenant-es |
| Des outils inclusifs et des activités accessibles à toutes (concours de dessin) | Pas/peu de partenariats pérennes et réguliers avec des structures expertes dans les différents domaines (associations LGTQI+, féministes...) | Renforcer l'intersectionnalité et les partenariats avec des associations expertes |
| Des modes d'intervention qui permettent aux élèves de se projeter et de « prendre conscience » : jeux participatifs, témoignages | La réticence de certain-es membres des équipes éducatives à aborder les questions d'orientation sexuelle, de religion ou de liberté d'expression dans le cadre des interventions d'ECPM | |
| Des publics cibles variés | | |

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

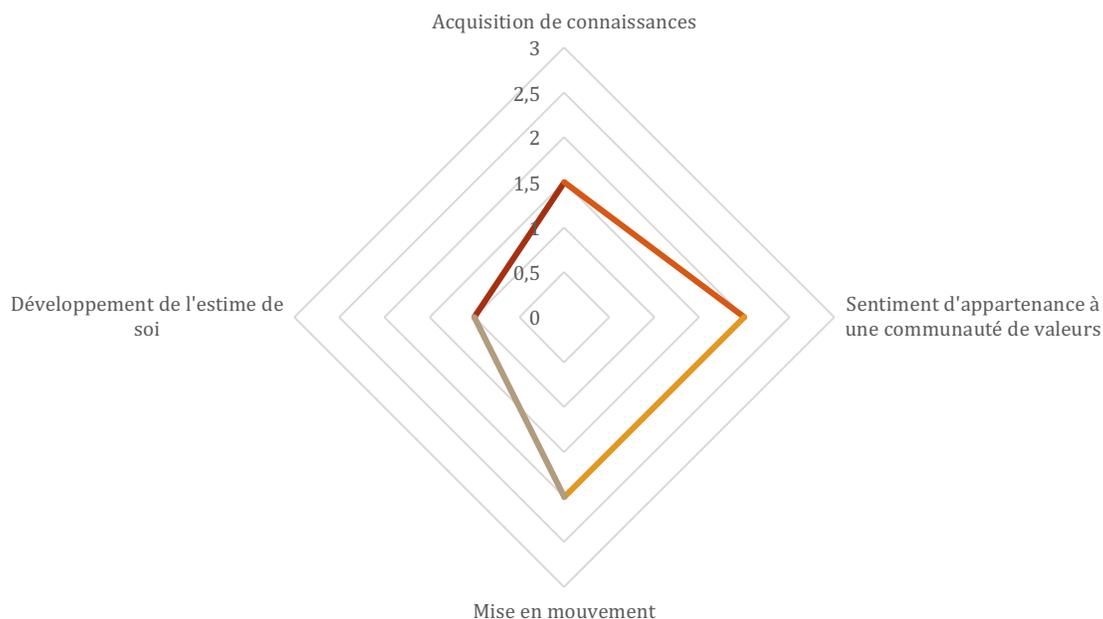
Effets autour du Réseau International d'Éducation à l'Abolition (RIEA)

Le cadre fourni par le programme Éduquer, dès la seconde phase du projet, est un élément fondateur de la mise en place du réseau. En effet, bien que porté par cinq structures fondatrices (la LACR, l'IADH, les Coalitions Marocaines et Tunisiennes Contre la Peine de Mort et ECPM), ECPM a été un véritable moteur dans la définition et la formalisation du RIEA. C'est en effet au travers du programme Éduquer que les membres ont trouvé les cadres de concertation nécessaires pour élaborer les premiers outils et principes fondateurs du réseau (charte et groupes de travail défini lors de la tranche 2) et réaliser les premiers ateliers de partage d'expérience (tranche 2 et 3). ECPM joue par ailleurs un rôle crucial d'animation qui, bien que mis à mal pendant la crise COVID19, tend à reprendre progressivement son rythme.

Effets sur les membres du RIEA

Les effets observés sur les membres du RIEA sont légèrement plus modérés qu'au sein de la communauté éducative, actrice « intermédiaire » du programme éducatif. Dans le cadre de cette étude, nous en avons identifié 4, communs avec les cibles visées par le Programme : l'acquisition de connaissances, le renforcement de l'estime de soi, le sentiment d'appartenance à une communauté de valeurs et la mise en mouvement. Allant de l'aspect positif à l'aspect transformatif, ils disposent d'un fort potentiel de progression.

Mesure des effets sur les membres du RIEA



Une variété d'acteur-ices et de contextes

Le Réseau International d'Éducation à l'Abolition (RIEA) est aujourd'hui composé de 16 membres aux profils variés (dont deux viennent de rejoindre le réseau). Les structures ont en effet des compositions (certaines sont des têtes de réseau, d'autres sont des associations d'envergure nationale...) et des niveaux de structuration différents. Issues d'autant de pays et de zones géographiques différents (Taiwan, le Liban, l'Allemagne le Kenya, l'Algérie, le Cameroun,

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

la France...), elles interviennent dans des contextes politiques, culturels et législatifs assez hétérogènes (pays abolitionnistes, rétentionnistes ou appliquant la peine capitale).

Bien qu'elles comptent sur une base commune, chaque association cible, au travers de ses actions d'éducation, un éventail assez large de publics (grand public, jeunes hors cadre scolaire, jeunes élèves, étudiant-es en droit et acteur-ices de la chaîne pénale, jeunes parlementaires, journalistes, enseignant-es...), allant de 12 à 40 ans. Pour ce faire, certaines recourent principalement aux outils et méthodes issus de l'éducation populaire (ciné-débats, expositions, concours de dessin, distribution de tracts, sensibilisation dans les maisons de quartiers, pièces de théâtre, projet de correspondance avec des détenus, art de rue, essais, tournoi de foot...) - parfois inspirés par ECPM ou d'autres membres du réseau - tandis que d'autres recourent à des outils d'éducation plus formelle que chacune décline et interprète en fonction de ses besoins, de ses compétences et de ses moyens.



Les objectifs des membres diffèrent également en fonction du contexte : certaines associations souhaitent en effet permettre aux jeunes de mieux comprendre le système judiciaire, générer du dialogue et développer l'esprit critique des participant-es tandis que d'autres structures ambitionnent de former la prochaine génération d'abolitionnistes.

Chaque membre a également un niveau de maturité différent au sein du réseau : cinq associations fondatrices sont impliquées dans la création du réseau depuis plusieurs années et s'appuient sur de solides bagages en matière d'ECSI tandis que d'autres membres se sont initiés à ces pratiques par le biais du réseau.

Des problématiques communes

Toutes les associations évoluent dans un contexte plutôt hostile, allant de l'indifférence à l'empêchement, en passant par le manque de soutien de l'opinion publique. Au Cameroun, l'association membre voit ainsi ses demandes d'intervention en milieu scolaire dans la ville de Yaoundé rejetées régulièrement et n'ose pas insister sous peur de représailles tandis qu'en Algérie, le partenaire se voit dans l'impossibilité d'intervenir en milieu scolaire du fait du risque trop important de poursuites.

Nombreuses sont les associations qui ont pris le parti d'intervenir sous l'angle du « droit à la vie » plutôt que celui de la « lutte contre la peine de mort », et abordent la question de l'abolition de façon détournée, par le biais d'interventions sur les droits humains au sens large, afin de contrer les interdits. **Pour toutes, le développement de l'ECSI revêt néanmoins un intérêt majeur.**

Enfin, les membres rencontrent des difficultés similaires de mobilisation de différentes cibles (journalistes, avocats, enseignant-es), de mobilisation de militant-es (et notamment du renouvellement de la base militante abolitionniste) et font face à des enjeux importants en matière de structuration des activités (suivi-évaluation, développement des techniques pédagogiques) et de financement.

« On parle plutôt du droit à la vie. Les enfants se demandent si la peine de mort existe encore au Cameroun. On revient sur les fondamentaux. Il y a par exemple une confusion entre justice populaire et peine de mort ; on fait comprendre ce que c'est. »

Apollinaire Mesa, représentant de J.I (Cameroun)

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Des effets à développer

Malgré les différences structurelles susmentionnées, les membres bénéficient d'un certain nombre de retombées et d'effets communs liés au programme.

En effet, **l'ensemble des associations participantes semble avoir acquis des connaissances et compétences, à titre individuel et organisationnel.** Les cadres de concertation proposés dans le cadre du programme sont autant de lieux d'échange, de partage de bonnes pratiques et de sources d'inspiration. En effet, bien que les modalités d'intervention diffèrent d'une structure à l'autre, elles tendent à s'harmoniser en s'appuyant sur les réussites de chacune (recours à des témoins, création de bandes dessinées, organisation de forums de jeunes, participation au concours international de dessins...) et sur du partage d'outils (diffusion au sein du réseau des outils en langue arabe créés par l'association libanaise, diffusion du livret des « 10 raisons d'abolir la peine de mort » ...).

Ces effets sont encore plus marqués lorsque l'association a bénéficié d'un renforcement de capacité individualisé de la part d'ECPM (formation, mission de suivi, accompagnement, intervention conjointe etc.). Dans ce domaine, les échanges ont révélé qu'une certaine confusion existe parfois, chez certains partenaires, au sujet des apports des différents programmes d'ECPM : des activités menées par les Programmes Internationaux sont ainsi attribuées au programme Éduquer et inversement ; il en va de même concernant le projet Abolition Now Tour.

Si ces échanges sont des sources de motivation et d'énergie, ils ne se poursuivent malheureusement pas en dehors des cadres de réunion, ce qui en limite les effets. Ils reposent également beaucoup sur ECPM et peinent à sortir de la dynamique bilatérale (France-international-France) : missions d'observation réalisées par ECPM, diffusion des outils en langue arabe par ECPM...

La formalisation et la capitalisation de réflexion autour de certaines problématiques communes (ex. les arguments religieux, le suivi-évaluation...) restent encore peu développées et constituent un véritable levier pour la suite du programme, tout comme le développement d'échanges et la mise en œuvre d'activités et d'appuis directs entre partenaires internationaux.

« Grâce à la formation avec ECPM, nous ciblons les plus jeunes pour les suivre le plus longtemps possible en milieu scolaire. Le concours est une bonne porte d'entrée. Cette stratégie permet d'avoir un suivi régulier : ils participent plusieurs années de suite au concours, ils nous revoient et savent qui on est, ce qu'on fait. Certains des élèves qui ont été formés ce sont retrouvés dans « l'Abolition now tour » parce ce qu'ils étaient déjà sensibilisés. Ils sont maintenant à l'université et on les suit depuis 6 ans. On a des partenariats avec des écoles qui nous ont adoptées et permettent des interventions régulières ».

Suzanne Mangomba, Coordinatrice de projet, CPJ (RDC)

« On a renforcé nos capacités en termes d'animation d'activités (s'adapter au public, ne pas paniquer) et ça nous a permis de mettre en place le « learning by doing ». On met en place de nouvelles méthodes d'éducation que nous expérimentons. »

Apollinaire Mesa, représentant de JI (Cameroun)

« C'est par l'apport d'ECPM que les autres membres du réseau pratiquent le témoignage. Ils ne le faisaient pas spécialement avant. Le concours de dessins a également été repris partout. C'est une bonne illustration des liens entre la France et les programmes internationaux. Ça donne corps et sens au RIEA. Et ça a produit des effets inattendus ! En Tunisie, ils affichent l'exposition chaque année sur l'avenue principale de Tunis ! »

Nicolas Perron, Directeur des Programmes, ECPM (France)

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Au-delà de l'acquisition de connaissances, le programme permet de **nourrir l'estime de soi des différents membres du RIEA.**

Les réunions du réseau sont en effet des temps de bilan qui permettent de prendre du recul sur les actions, valoriser le chemin parcouru et les résultats obtenus, partager ses réussites et bonnes idées mais également de se rassurer au sujet de certaines problématiques partagées par d'autres membres. Le RIEA donne également une dimension internationale à certains volets d'actions des organisations (ex. concours international de dessins « Dessine-moi l'Abolition ») et impulse la mise en œuvre d'activités aboutissant parfois à des retombées médiatiques valorisantes pour les structures.

« On a appris à travailler dans les lycées grâce aux échanges avec ECPM. On avait visité un lycée avec d'autres associations pour faire une activité tous ensemble. Avec Laure, on s'est rendues dans un lycée français de Tunis. Il y a une différence entre les jeunes qui vont dans les lycées français et les lycées tunisiens. Ils n'ont pas le même niveau d'information sur la question. Il y a moins de poids religieux.

Le réseau nous a permis de renforcer nos capacités d'argumentation et de réfléchir à d'autres cibles. Quand on fait des activités on parle nous : avec la presse, on a de la visibilité.

Le réseau aide à faire plein de choses. L'idée du concours de dessins est une idée géniale. C'est un concours international, à la portée de tout le monde. Il n'y a pas besoin de traduction, ni de matériel. »

Hajer Naceur, Secrétaire générale, CTCPM (Tunisie)

Dans la même veine, le programme a **des effets en matière de « mise en mouvement »**. **Pour certaines associations membres, les échanges avec ECPM et les autres associations ont été les éléments déclencheurs à l'organisation d'interventions auprès des jeunes, en complément de leurs missions de plaidoyer.** Le programme a donc, à ses débuts, permis d'initier la mise en œuvre concrètes d'actions de sensibilisation dans plusieurs pays.

Grâce aux échanges, formations et outils, les associations ont fait évoluer leurs pratiques d'intervention et ont progressivement **intégré des activités à fort impact auprès des jeunes** : témoignage d'ancien-ne condamné-e à mort, personnes concernée ou expert-e du sujet (parlementaires...), organisation de ciné-débats et participation au concours « Dessine-moi l'Abolition ». Seule activité commune ayant été maintenue pendant la crise COVID19, les associations plébiscitent largement la participation au concours de dessins, reconnu comme étant un outil qui transcende les classes sociales, les niveaux d'éducation et les langues et pour lequel ECPM enregistre une participation croissante dans de nombreux pays (400 participant-es en 2021 versus 188 participant-es en 2016 soit une augmentation de 53% en seulement trois éditions).

De même, les outils créés par ECPM (livret "10 arguments pour l'abolition" etc.) sont jugés comme étant très utiles par l'ensemble des partenaires. Les organisations viennent ensuite piocher dans les ressources partagées en fonction de leur public cible, de leur contexte et de leur aisance dans le maniement des outils et des techniques pédagogiques (outils pédagogiques en langue arabe, fiche ciné-débat...).

« ECPM a ouvert les yeux de tous sur les outils et l'importance de sensibiliser les jeunes ; c'est un outil si puissant ! C'était très stratégique d'organiser un séminaire au Kenya pour mettre en lumière le sujet et amener à de la collaboration entre organisations. Je suis très intéressé par les outils présentés par les collègues de Taiwan : les jeunes au Kenya adorent la BD et cet outil rend le sujet beaucoup plus accessible ! »

Pete Ouko, Directeur exécutif, Crime Si Poa (Kenya)

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

« En Tunisie, les jeunes sont très réticents face à la peine de mort. Lorsqu'il y a un témoin, les gens pleurent et commencent à se poser la question. »

Hajer Naceur, Secrétaire générale, CTCPM (Tunisie)

« Il n'y avait pas ou peu d'éducateur-ices et de pédagogues dans les associations membres du réseau. Il y avait des avocats, des juristes. Le plaidoyer prend bcp de place dans les actions des associations et au travers du programme, elles ont développé le volet éducatif. »

Laure Boukabza, Responsable du programme, ECPM (France)

Enfin, grâce aux cadres d'échange proposés, **le programme renforce, parmi les membres du RIEA, un fort sentiment d'appartenance à une communauté de valeurs, celle de la communauté abolitionniste.**

Pour certaines, l'appartenance à un réseau international permet de renforcer le positionnement de l'association ; un appui qui peut s'avérer utile dans des contextes politiques hostiles et/ou pour médiatiser certaines actions ou actualités. Elle permet également de renforcer et de rassurer les militant-es qui se battent au quotidien et viennent puiser de l'énergie au travers des échanges. Les participant-es disent alors se "sentir moins seul-es".

En revanche, si le concours de dessin apporte une forte valeur ajoutée en contribuant à fédérer les membres autour d'un projet, **le sentiment d'appartenance au réseau reste encore limité et son identité reste encore en construction.**

« Nous avons été moteur dans la création du réseau. Mis à part « Dessine-moi l'abolition » qui rappelle qu'il y a le réseau, il n'y a pas grand-chose qui a été fait pour l'instant à cause du COVID notamment. Au quotidien, ça n'apporte pas grand-chose mais on appartient à ce corps abolitionniste, c'est un soutien moral. On fait partie d'un groupe, ça apporte du soutien et de l'espoir de créer un plus : une entité éducative mondiale.

La création de ce corps mondial a commencé à 4 pays et on est 8 pays maintenant. On a décidé de le renforcer avant d'ouvrir plus. Il faut continuer à soutenir ce combat silencieux mené au quotidien sur un sujet tabou, qui gêne, qui fâche, qui n'est pas populaire. »

« On aimerait avoir plus de mise en lumière sur le réseau, de création d'outils pédagogiques dans le cadre du réseau. Créer des outils ensemble, financer ces produits qui restent et qui permettent une utilisation par chaque organisation et à l'extérieur. Aller au-delà du support moral et des prises de décisions mais aussi de la création physique. Et que ça ne soit pas une partie qui envoie et l'autre qui reçoit mais vraiment du partage. »

Tanya Awad Ghorra, représentante de la LACR (Liban)

Effets sur ECPM

Les effets de la participation au réseau pour l'équipe éducative d'ECPM sont plus modérés. En tant que porteuse du projet vis-à-vis du bailleur, animatrice de la dynamique du réseau et membre/partenaire, cette dernière y occupe de fait un statut particulier.

Le principal effet réside dans l'essor du concours « Dessine-moi l'abolition » qui a rassemblé des participant-es de 13 pays lors de l'édition 2021, grâce notamment aux importants efforts de relais, de communication et de mobilisation mis en œuvre par les membres. En effet, bien que pensé comme un outil co-construit, le concours reste néanmoins aujourd'hui principalement piloté par ECPM et relayé par les structures membres du RIEA.

L'équipe du programme Éduquer trouve également, au travers des échanges avec les partenaires internationaux, des éléments d'analyse liés à la variété des contextes culturels et des idées innovantes qui viennent, dans une certaine mesure, alimenter ses réflexions : une réflexion est ainsi en cours sur la construction de réponse aux arguments religieux en faveur de la PdM (loi du Talion...).

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

« De notre côté, on s'inspire de l'approche culturelle qui est beaucoup plus développée en Tunisie. Les Forum de jeunes, c'est aussi une idée qui est née du Réseau. L'objectif était de créer des événements dédiés aux jeunes et chaque partenaire s'est approprié l'idée. »

« Une fois on a fait intervenir une militante d'une des associations membres auprès d'une classe, en tant que témoin ; c'est vrai que c'est quelque chose que l'on pourrait refaire ».

Nicolas Perron, Directeur des Programmes, ECPM (France)

« Chaque année, dans les dessins, on découvre de nouvelles représentations ou des idées auxquelles on n'avait pas pensé ».

Laure Boukabza, Responsable du programme, ECPM (France)

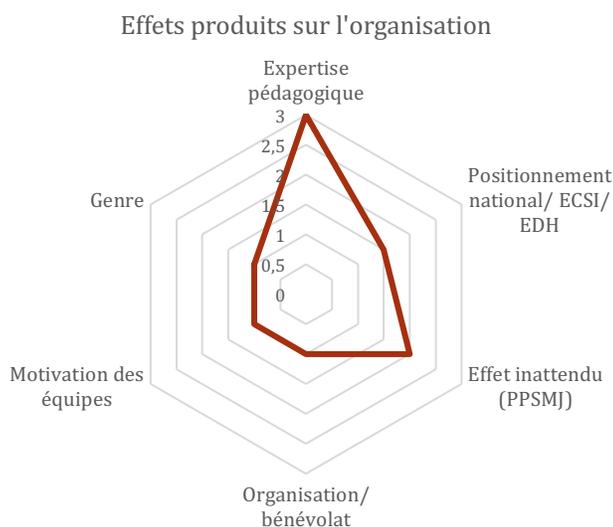
| Facteurs facilitants | Facteurs limitatifs | Pistes pour amplifier les effets |
|---|--|---|
| <p>L'existence de cadres de concertation permis par le programme : réunion en parallèle du Congrès Mondial, ateliers de partages d'expériences réalisés au cours du second triennal...</p> <p>L'impulsion / portage d'ECPM</p> <p>Les activités de renforcement de capacités menées directement auprès de certains partenaires</p> <p>Le concours de dessin comme outil phare du réseau - pleinement approprié par les membres (qui résiste même à la pandémie de COVID19)</p> <p>Des pratiques innovantes et inspirantes chez les membres</p> <p>Une envie d'aller plus loin dans les échanges</p> | <p>Des contextes politiques et culturels différents</p> <p>Des niveaux de structuration hétérogènes</p> <p>Plusieurs langues de travail et des fuseaux horaires différents</p> <p>La pandémie COVID19 qui a suspendu la quasi-totalité des activités</p> <p>Peu d'outils communs à toutes et de pratiques harmonisées (cf. suivi-évaluation...)</p> <p>Peu de moyens consacrés : humains, financiers...</p> <p>Des organisations déjà très sollicitées</p> <p>Une confusion entre les apports des programmes internationaux et ceux du programme Éduquer</p> <p>Des échanges majoritairement bilatéraux (ECPM-partenaire-ECPM)</p> | <p>Renforcer la cohésion et l'identité du RIEA en multipliant et diversifiant les échanges (renforcement de capacités entre membres ; groupes de travail sous-régionaux pour adresser des problématiques communes : ex. les arguments religieux...), outils communs et activités conjointes (co-construction)</p> <p>Renforcer l'implication des membres</p> <p>Aller plus loin dans l'adaptation des activités aux différentes tranches d'âges</p> <p>Consacrer plus de moyens : création d'outils, cadres de concertation, RH...</p> <p>Développer le suivi-évaluation au sein des associations membres (harmoniser les pratiques)</p> <p>Documenter et capitaliser les pratiques</p> <p>Développer la dynamique autour de la mobilisation de la jeunesse</p> |

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Effets produits sur l'organisation

Le développement d'une expertise pédagogique en interne

Le principal effet du programme sur l'organisation est matérialisé par le développement d'une expertise pédagogique en interne, désormais reconnue de tous et toutes. **Un chemin considérable a été parcouru au cours des 9 dernières années en termes de structuration de l'approche pédagogique.** Bien que le programme n'ait pas encore atteint son niveau de maturité dans ce domaine, il s'est clairement amélioré au fil des ans : des outils pédagogiques ont été créés (vidéo, guide, fiches pédagogiques etc.), les modalités d'intervention se sont diversifiées (ciné-débat, pièces de théâtre...) et viennent apporter une véritable plus-value. Par ailleurs, le format des interventions en milieu formel a évolué en 2020 et s'articule désormais sur 2 heures d'intervention « théoriques » et d'une heure de témoignage. Les équipes ont identifié les activités qui fonctionnent bien (concours de dessins, témoignage etc.), ainsi que ce qui ne fonctionne pas (concours thématiques BD, slam...), et tirent des apprentissages de ces expérimentations.



D'une manière générale, les outils ont gagné en qualité, et, au-delà de l'aspect théorique, l'approche de pédagogie active et de ludo-pédagogie est un point fort du dispositif, gage d'efficacité et de qualité en matière de sensibilisation des publics.

Un positionnement croissant sur le territoire national, favorisé par l'ouverture à de nouveaux publics en France

Au cours des 9 dernières années, l'organisation a diversifié ses cibles, et s'est progressivement ouverte sur de nouveaux publics : jeunes en difficulté placés sous la protection de la PJJ, jeunes issu-es des structures d'éducation populaire (MJC, municipalités...), mineurs incarcérés, adultes incarcérés, volontaires en service civique, étudiant-es... qui l'ont amenée à revoir son offre, adapter ses réponses, et diversifier ses modes d'intervention. Une partie croissante de son volume d'activités se déroule désormais sur le territoire national, ce qui contrebalance timidement mais progressivement le prisme international de l'organisation. Par ailleurs, quand bien même l'association intervient toujours essentiellement en Île-de-France, en Normandie, et marginalement en région AURA, et n'a que faiblement entamé l'extension géographique de son programme, elle fait aujourd'hui partie intégrante des acteurs de l'EDH et de l'ECSI en France.

Un effet inattendu : l'approche du public placé sous main de justice

Les personnes incarcérées (mineurs et adultes) ne faisaient pas partie de la cible initiale du projet, y compris dans le cadre du dernier triennal. Néanmoins, à l'aune du 40^{ème} anniversaire de l'abolition de la peine de mort en France et de la visibilité prise par ECPM à cette occasion, plusieurs établissements pénitentiaires ont pris l'initiative de contacter l'association pour lui proposer d'intervenir. C'est dans ce contexte que sont nées les premières interventions en milieu fermé (MA Villepinte, MA Fresnes, MA Caen). Les interventions ont ainsi été organisées sur mesure (pièces de théâtre, rencontre-débats avec un témoin, ateliers...) en fonction de la catégorie de public concerné, des attentes des autorités pénitentiaires et des possibilités techniques, et leur nombre s'est développé par le bouche-à-oreille. La grande souplesse et flexibilité de l'équipe, ainsi que la mobilisation en renfort d'autres membres d'ECPM ont rendu ces interventions porteuses de sens possibles, quand bien même elles n'étaient pas prévues initialement.

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Des conséquences organisationnelles et une ouverture au bénévolat

Le programme a ainsi progressivement amené ECPM à s'organiser en conséquence, afin de pouvoir répondre aux sollicitations suscitées par son développement. L'équipe programme s'est ainsi graduellement étoffée, et les salariées sont, depuis le 2^{ème} triennal, systématiquement accompagnées de VSC en charge de l'animation de sessions de sensibilisation. L'équipe a par ailleurs été renouvelée en intégralité en 2019. De fait, le travail de structuration et d'adaptation du programme a un impact sur les équipes. La participation à des événements majeurs comme le Congrès mondial, les 40 ans, les événements externes récurrents, l'animation du RIEA, la capitalisation de l'Abolition Tour Now etc., s'ajoutent à la charge de travail de l'équipe dont le volume d'activité est conséquent, et constitue une limite au développement des activités. La variété des publics, l'éloignement des lieux d'intervention (que ce soit en Ile-de-France ou en régions) ainsi que la conception d'interventions "sur-mesure" avec plusieurs partenaires pèsent également sur l'équipe.

Pour pallier ces difficultés et répondre aux besoins, ECPM a réalisé des va-et-vient sur sa vision du déploiement du programme : lors du 1^{er} triennal, l'organisation a misé sur l'instauration d'un groupe relais de bénévoles, avant de revenir à une approche plus centrée sur l'équipe permanente (salariées appuyées par des VSC et des stagiaires) lors du 2nd triennal, puis d'expérimenter à nouveau la mise en place d'une équipe bénévole en tentant de structurer l'animation de ce réseau. Encore modeste, cette entreprise nécessite de structurer le recrutement, la formation, l'accompagnement et le suivi des bénévoles. Bien que nécessaire, elle s'avère chronophage, dans un contexte d'organisation peu acculturée à cette démarche, et dans un contexte opérationnel rendu compliqué par l'épidémie de COVID19, et perturbé par la juxtaposition d'événements externes qui ont fortement mobilisé l'équipe.

ECPM a entrepris de tester en parallèle des approches de déploiement expérimentales, afin de continuer à répondre aux besoins et d'entamer l'extension géographique du programme. La formation d'un pool de VSC d'Unis-Cité Normandie en lien avec le 2IDHP et d'étudiant-es de l'IDH à Lyon en lien avec l'ACAT en sont deux illustrations récentes, qui demanderont à être évaluées.

Un effet motivationnel

Dans le cadre des interventions pédagogiques, l'association est parfois amenée à mobiliser des professionnels d'autres équipes pour répondre à des demandes ponctuelles ou animer de sessions sortant du cadre habituel. Les membres de l'équipe de direction sont ainsi régulièrement mis à contribution pour animer, co-animer, ou parfois pour remplacer un témoin en milieu universitaire ou en milieu fermé notamment. Ces interventions sortant de l'ordinaire ont un effet motivationnel fort pour ces derniers.

L'animation d'intervention auprès des élèves ou l'animation de stands lors d'événements tels que la Fête de l'Humanité, la marche des fiertés etc. sont également des leviers de motivation pour les VCS et les bénévoles qui se sentent alors pleinement acteur-ices de la mise en œuvre du projet associatif et sont stimulés par les responsabilités qui leur sont confiées.

« Une de mes premières interventions s'est faite en milieu scolaire : ça a été quelque chose de fondateur dans mon parcours. ECPM n'avait pas de mandat éducatif à destination de ce public à la base mais le fait de pouvoir mener ces missions est fondateur et motivant. Pour certains d'entre nous ce sont également des actions qui sont plus facilement accessibles que celles de l'international et qui donnent du sens ».

Ariane Grésillon, Directrice adjointe

« Villepinte, c'était la première prison que je visitais en France, alors que j'ai visité des prisons dans plus de 15 pays. C'est très motivant d'ancrer ça dans une réalité européenne et locale. C'est aussi un des effets du programme Éduquer. »

Raphaël Chenuil-Hazan, Directeur Général

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

« J'ai observé une intervention à Fresnes : on a projeté un film. Les débats ont porté sur les comparaisons entre les prisons françaises et celles d'ailleurs. Il était question sur la déshumanisation des nouveaux établissements pénitentiaires. J'habite à côté de la prison, ça donnait un sens encore plus particulier. Aller dans cette vieille prison et projeter ce film sur la peine de mort... j'avais peur les participants n'accrochent pas. Finalement tout le monde était captivé. C'est très motivant, surtout pour un poste comme le mien, où on est loin du terrain. Ça permet de voir les retombées directes et ça remotive. »

Nadège Poulain, Directrice financière

« Je me souviens d'une intervention avec un avocat qui défend des condamnés à mort au Cameroun. On a comparé les prisons françaises et celles du Cameroun, ça permet de faire du lien avec les projets internationaux. On a parlé de nos missions d'enquête sur le terrain, des analyses sur les conditions de détention. Les discussions ont moins porté sur la peine de mort mais plutôt sur le fonctionnement de la justice etc. »

Nicolas Perron, Directeur des Programmes

IMPACTS DU PROGRAMME

Appréciation globale

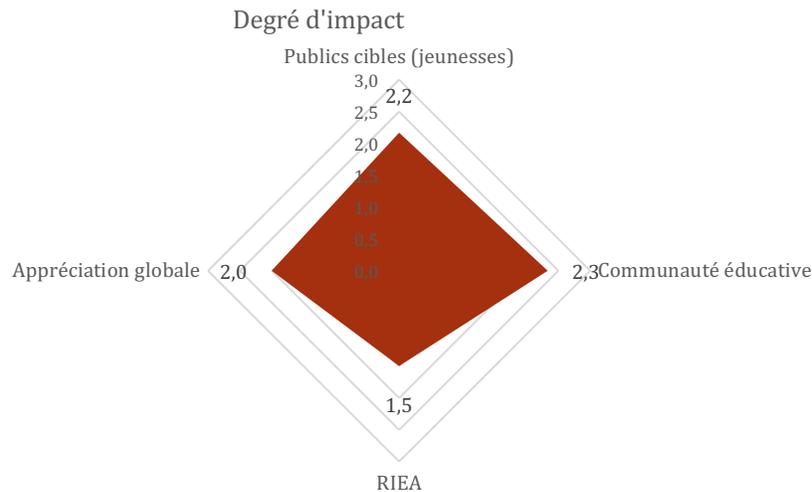
Rappel des objectifs du programme

Le tableau ci-dessous récapitule les différents objectifs poursuivis par ECPM dans le cadre de son programme éducatif au cours des 9 dernières années. C'est au regard de ces différents objectifs et de l'analyse des changements et des effets observés en premier lieu que sont appréciés les impacts du programme.

| | Premier Triennal Juin 2014- Déc 2016 | Deuxième Triennal Mai 2017 – Août 2020 | Troisième Triennal Sept 2020 – Août 2023 |
|--|---|---|---|
| Objectif global | Favoriser l'émergence d'une conscience citoyenne sur les droits de l'homme et l'abolition de la peine de mort au sein de la société française | Encourager l'exercice d'une citoyenneté active sur les droits de l'homme et l'abolition de la peine de mort | Contribuer à l'édification et à la promotion d'une culture de l'abolition en France |
| Objectifs spécifiques concernés par l'étude | OS 1. L'engagement citoyen des jeunes sur les problématiques des droits de l'homme et de l'abolition de la peine de mort est favorisé dans le cadre de l'éducation formelle | OS1. Sensibiliser les jeunes sur les droits de l'homme et l'abolition de la peine de mort pour susciter leur engagement citoyen | OS1. Éduquer les jeunes de France aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort |
| | OS3. Les capacités des acteurs de la société civile du Nord et du Sud sont renforcées sur le champ de l'éducation à l'abolition | OS3. Soutenir le RIEA et son rôle comme incubateur et vecteur de bonnes pratiques de promotion d'une citoyenneté mondiale auprès des jeunes | OS3. Renforcer les partenariats et la coopération pour soutenir et promouvoir l'éducation à l'abolition à toutes les échelles |

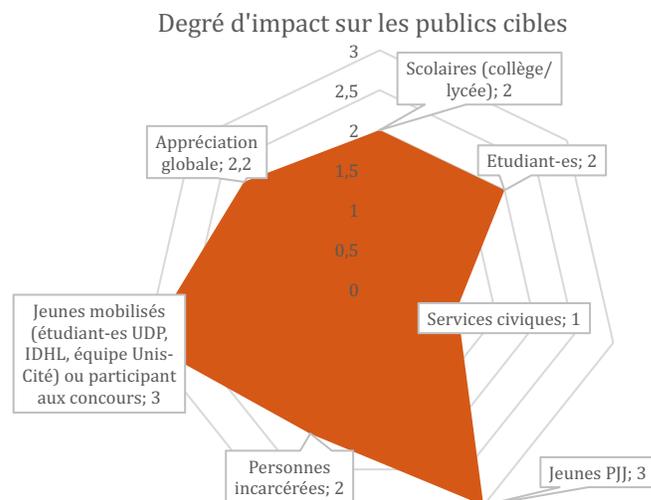
RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Ainsi, l'impact du programme sur les différents publics, au regard des objectifs fixés par l'organisation, est considéré positif dans sa globalité, et s'approche du transformatif :



Cette appréciation globale masque des disparités qu'il convient d'analyser davantage dans le détail.

Impacts sur les jeunesses¹²



En moyenne, le degré d'impact du programme sur les « jeunesses » est de caractère transformatif, atteignant même un niveau systémique pour les jeunes mobilisés et les jeunes en difficulté. Cela signifie que ces deux catégories (pouvant parfois regrouper les mêmes personnes) constituent les publics les plus positivement impactés.

¹² Le terme « Jeunesses » inclus l'ensemble des catégories de jeunes ciblées par le projet, mais également, par souci de praticité, les adultes incarcérés

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

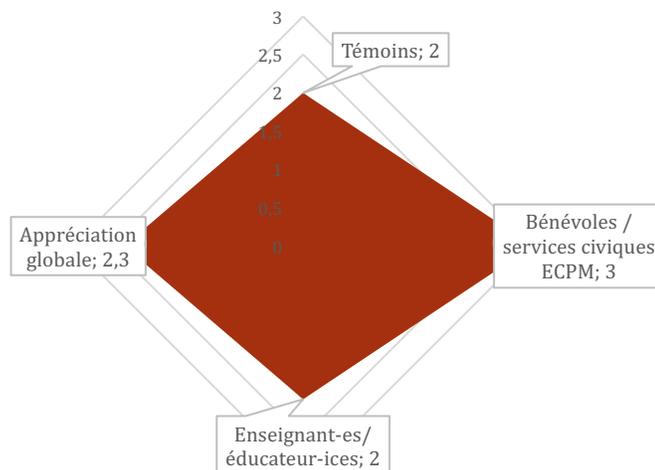
A contrario, les jeunes en service civique (Unis-Cité Normandie) le sont le moins, bien que cette appréciation soit à nuancer (VSC sensibilisé-es en fin de volontariat et enquête quantitative non représentative).

De fait, le programme favorise la prise de conscience et l'évolution des points de vue relatifs à la peine de mort chez les jeunes, qui s'en font les vecteurs dans leur environnement (amical, familial, scolaire, professionnel). **Le pouvoir d'agir des jeunes en est renforcé pour des catégories de public spécifiques (jeunes mobilisé-es, jeunes en difficulté) ; il reste relatif chez les autres catégories de jeunes.** Si le programme a bien des impacts transformatifs sur la plupart des jeunes, les notions de développement de la citoyenneté et d'engagement citoyen apparaissent quelque peu ambitieuses. Pour la plupart d'entre elleux, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une définition initiale et n'ont pas réellement été mesurés dans le temps, jusqu'à ne plus être formulés tels quels dans le cadre du dernier triennal. Dans la même idée, si le programme poursuit bien l'ambition d'éduquer les jeunes à la citoyenneté mondiale, il n'a que peu d'impact en matière de renforcement du sentiment de solidarité et d'appartenance à une solidarité mondiale ; l'impact étant concentré sur les jeunes mobilisés (pour lesquels il est en revanche systémique).

Le programme bénéficie d'autant plus aux jeunes éloigné-es ou exclu-es du débat public qu'il est majoritairement déployé dans des zones d'éducation prioritaire pour l'éducation formelle (qui constituent le plus gros volume de jeunes sensibilisés), et qu'il s'adresse en partie à des publics habituellement en difficulté en ce qui concerne l'éducation non formelle (jeunes pris en charge dans le cadre de la PJJ ; PPSMJ ; jeunes VSC aux profils parfois éloignés de l'enseignement supérieur, de la formation et/ ou de l'emploi...).

Impacts sur la communauté éducative

Degré d'impact sur la communauté éducative



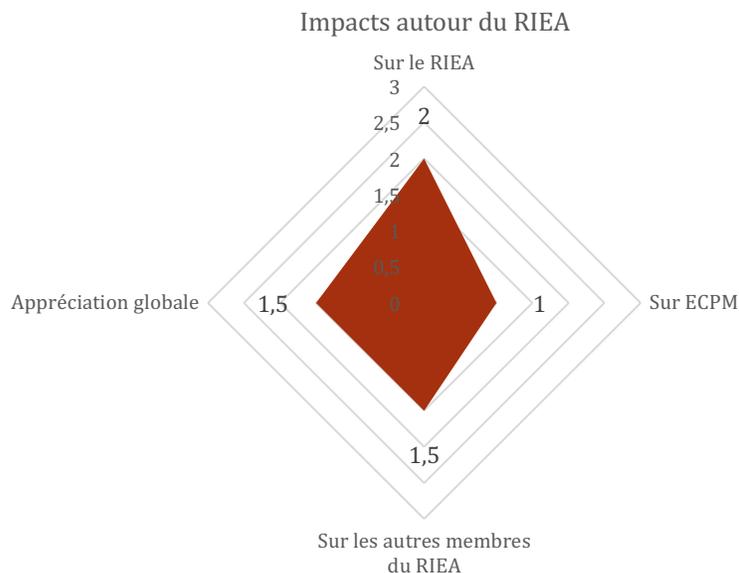
Le degré d'impact sur la communauté éducative est globalement considéré comme transformatif, et revêt un caractère systémique pour l'équipe d'ECPM (bénévoles/ services civiques). D'une manière générale, le programme permet de renforcer les équipes éducatives pour aborder la question des droits de l'homme et de l'abolition de la peine de mort, essentiellement à travers les activités proposées. Les ressources produites et mises à disposition,

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

si elles sont jugées utiles, ne sont que peu utilisées par les enseignant-es et les éducateur-ices¹³. Les équipes éducatives jouent un rôle dans l'essaimage du programme (bouche à oreille ; intégration progressive de collègues dans les projets...). L'impact sur les bénévoles et les témoins apparaît comme très positif, que ce soit en termes de valorisation (confiance en soi, estime de soi...), de sentiment d'appartenance à une communauté de valeurs, ou encore de motivation.

Si les activités proposées par ECPM dans les établissements scolaires et au sein de la PJJ touchent plus largement les équipes pédagogiques, au-delà des enseignant-es ou éducateur-ices impliquées (documentalistes, surveillant-es), notamment grâce au témoignage ou à des évènements exceptionnels tels que les 40 ans de l'Abolition, le personnel pénitentiaire est quant à lui, très peu touché. Rares sont les surveillant-es ou enseignant-es qui assistent spontanément aux sensibilisations ou se mobilisent sur le projet et ce, notamment pour des questions organisationnelles, de moyens, de communication et un manque d'acculturation.

Impacts sur le RIEA et sur les acteurs engagés au sein du RIEA



L'impact du programme sur le RIEA est positif mais reste en-deçà des ambitions initiales. S'il est vrai que le réseau doit, en grande partie, sa naissance à la dynamique impulsée par ECPM et aux moyens mis à disposition par le programme Eduquer, il peine aujourd'hui à entrer réellement dans la mise en œuvre.

Bien que des effets soient palpables, et notamment pour les associations partenaires, (le programme ayant abouti à la mise en œuvre concrète d'actions de sensibilisation dans certains pays, y compris par des structures qui n'avaient auparavant pas investi le champ de l'ECSI), c'est surtout le cadre offert par le RIEA (les réunions) qui les génère, et ce dans un volume limité. Ce dernier permet aux différents partenaires, à travers l'échange de pratiques, de s'inspirer des méthodologies et outils développés dans les autres pays, et de nourrir leur réflexion pédagogique ; mais peu d'échanges interviennent en dehors des réunions (4 sur les deux dernières phases), et l'existence du réseau n'est que peu

¹³ Aucun-e documentaliste n'a pu être entendu dans le cadre de cette étude, ce qui aurait peut-être permis de nuancer ce point : si les enseignant-es n'utilisent que peu les ressources mises à disposition, il n'est pas à exclure que les élèves de l'éducation formelle y aient accès par le biais des documentalistes de leurs établissements, notamment dans le cadre de la réalisation de projets de moyen terme (concours, émissions, rédaction de magazines...)

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

matérialisée en soi et reste largement portée par ECPM. Concernant ECPM, les partenariats noués à travers le RIEA sont vecteurs d'évolutions positives limitées dans ses pratiques éducatives.

L'articulation du reste du programme avec le RIEA est malheureusement peu évidente, tout comme l'articulation entre le RIEA et l'équipe internationale, bien que le réseau en tant que tel présente un véritable intérêt, et demeure peu exploité faute de temps, d'investissement des partenaires, et en raison du contexte international lourdement perturbé par l'épidémie de COVID ces dernières années.

Un programme éducatif à forte utilité sociale

Si le programme éducatif d'ECPM est encore peu connu, car circonscrit régionalement et peu visible dans les espaces institutionnels et associatifs dédiés à l'EDH, à l'ECSI ou à l'éducation à la citoyenneté ; il n'en demeure pas moins porteur d'une forte utilité sociale, à la fois du fait des ambitions qu'il poursuit et des effets et impacts qu'il produit.

Le programme pose une première pierre dans le secteur de l'EDH (encore très généraliste) et de l'ECSI (plus orienté sur les questions de solidarité internationale). **Néanmoins, les actions menées permettent de repositionner la thématique de la peine de mort, qui reste très peu traitée par ailleurs, parmi les autres sujets liés aux droits humains, et de faire des passerelles avec d'autres thématiques.** Les interventions d'ECPM au sein de l'UDP, des IDH, ou encore à la Fête de l'Humanité ont ainsi tout leur sens.

Par ailleurs, à l'exception d'Amnesty International, ECPM est également l'une des seules associations du secteur des droits humains à mener des actions d'ECSI, et dispose d'un réel savoir-faire à partager.

Enfin, lors de ses interventions, ECPM aborde de nombreux autres sujets liés aux DH : liberté d'expression, inégalités et discrimination économique et raciale, orientation sexuelle, droits des femmes, opinion politique... Il s'agit donc d'une porte d'entrée pour la réflexion sur les droits humains, qui contribue à forger l'esprit critique des jeunes dans le domaine.



Figure 10 – stand d'ECPM à la Fête de l'Humanité avec un focus sur la campagne « S'aimer n'est pas un crime », septembre 2022

CONCLUSIONS

Une pertinence confirmée : cohérence des postulats de départ et pertinence de la logique d'intervention

Cette étude confirme les postulats de départ d'ECPM.

Des postulats cohérents

Les actions d'éducation à l'abolition participent pleinement à la construction citoyenne : elles font réfléchir aux situations d'exclusion, nourrissent la réflexion sur différentes formes de rejet et de discriminations, sur le respect et le vivre ensemble, ce que les effets et les impacts du projet attestent. Elles témoignent effectivement de l'indivisibilité des droits humains, ce qui en revanche n'est pas systématiquement intégré par les différents publics au terme d'un seul cycle d'intervention.

Les pratiques d'éducation aux droits de l'Homme (EDH) en France, dont fait partie l'éducation à l'abolition, restent relativement fragiles dans le cadre de l'éducation formelle malgré l'importance politique qui lui est accordée : ce postulat pourrait être nuancé au regard des évolutions du secteur depuis 2015, mais il reste valable pour plusieurs raisons :

- **L'implication dans l'EDH dépend aujourd'hui toujours grandement de l'impulsion donnée au niveau académique et de la volonté des enseignant-es** (dont certains s'avèrent frileux compte tenu des débats soulevés par les thématiques des droits humains, quand d'autres s'engagent corps et âme dans leur défense et leur promotion) et prend donc une forme très hétérogène.
- Les enseignant-es qui accueillent régulièrement des interventions d'ECPM (chaque année ou tous les deux ans) semblent traiter assez spontanément le sujet au travers de leurs cours (sans nécessairement recourir aux outils d'ECPM). **Leur sensibilisation permet de faire de la PdM un sujet "intégré", abordé assez naturellement.** Plusieurs d'entre elleux mettent en place des travaux dans la continuité des interventions (rédaction d'articles etc.). Tous les enseignants insistent en revanche sur le fait que **l'intervention représente une véritable plus-value pour plusieurs raisons** :
 - **La PdM est un sujet sensible et recourir à un acteur externe évite le mélange des genres** (ce n'est pas le professeur-e qui partage son opinion ; cela permet de partir d'une base « neutre ») et peut aussi permettre plus d'écoute et d'ouverture d'esprit de la part des élèves. Iels ne l'aborderaient pas forcément autant en détails seul-es pour ces raisons et non en raison du manque d'appropriation des outils ;
 - **Les jeunes sont "touchés-es" que l'on prenne le temps de venir les rencontrer**, cela leur donne le sentiment de "participer à quelque chose" ;
 - **Les interventions ouvrent une parenthèse dans le temps scolaire** et cassent la routine ;
 - **Pour les professeur-es, cela permet une charge de travail en moins** (même si les interventions demandent de la logistique et de l'organisation) ;
 - **La présence d'un-e témoin est le point d'orgue des interventions et l'incarnation du sujet constitue une plus-value considérable.**
- **Les acteur-ices de l'EDH en France se sont diversifié-es et outillé-es**, et proposent un certain nombre de ressources et de méthodologies d'intervention à destination des publics de l'éducation formelle, néanmoins iels **restent peu nombreux-euses, concentré-es dans les grands pôles urbains, dépendant-es de la demande, et font face, au même titre qu'ECPM, à une problématique de disponibilité et de moyens pour répondre à cette dernière.** Iels peinent souvent à faire émerger leurs offres à grande échelle et/ou à mettre en œuvre des dynamiques de complémentarité (que ce soit en termes d'outils produits, de sujets traités, de zone géographique ou de publics).

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Les échanges et le transfert d'expertise sur l'éducation à l'abolition dans un cadre international permettent de multiplier et diversifier les actions sur le terrain et d'améliorer leur impact. Ils impulsent une dynamique de mobilisation - notamment de la jeunesse - en faveur de l'abolition universelle dans le monde et promeuvent la citoyenneté mondiale au travers d'activités conjointes. Leur impact, à ce stade, se matérialise en revanche beaucoup plus à l'international qu'en France - si ce n'est au travers du concours « Dessine-moi l'Abolition ».

La question de la lutte contre les inégalités de genre est intrinsèque à la défense des DH que promeut ECPM. La thématique est donc naturellement intégrée dans les sujets traités globalement par l'association et, dans une moindre mesure, au travers du Programme Éduquer. Si une attention est portée au fait de ne pas renforcer les inégalités de genre (pas de stéréotype de genre, représentation des femmes etc.), cette problématique n'est aujourd'hui pas abordée en profondeur avec les jeunes (ce sujet n'étant pas l'objectif principal du programme) et les retombées en matière d'appropriation ou de réflexion sont donc timides. La participation globale des garçons semble par ailleurs légèrement plus importante que celle des filles, un sujet qui méritera d'être adressé dans la suite du programme.

Au cours de la dernière tranche, des passerelles ont commencé à être mises en place en lien avec les associations de défense des droits LGBTQI+ ; une démarche qui semble porteuse. **Le programme Éduquer éveille en revanche davantage les consciences des jeunes sur d'autres rapports de domination liés notamment aux origines géographiques et sociales.**

Les « familles » constituent l'agent principal de socialisation civique et politique des enfants et des jeunes : la connaissance, l'intérêt, l'adhésion à la cause abolitionniste ou aux droits humains, mais plus largement l'ouverture d'esprit et la curiosité pour les sujets de société dépendent en effet grandement du milieu socio-familial. Les interventions combinées sur les jeunes et sur le grand public, ainsi que l'ouverture des activités à destination des jeunes à leurs familles trouvent ici tout leur sens, bien qu'elles ne se soient que peu matérialisées au cours des 9 années du programme.

Enfin, les liens entre les différents niveaux de sensibilisation : sensibilisation grand public (événements – effets quantitatifs plus qualitatifs), sensibilisation de publics scolaires (effets qualitatifs et quantitatifs), sensibilisation en PJJ/prison (effets moins quantitatifs mais plus qualitatifs) **sont cohérents.**

Une évolution du format et des publics en réponse aux besoins repérés

L'évolution du format avec un volet "théorique" puis un témoignage est largement saluée : il permet une contextualisation, une amorce de réflexion et la communication d'informations clés tandis que l'incarnation et le caractère profondément humain du témoignage permettent de rendre le sujet plus "concret et palpable", d'illustrer et d'ancrer ce qui a été vu de façon plus factuelle. Le format est, selon les enseignant-es, à la fois difficile à mettre en place du fait de la durée d'intervention (2h), et nécessaire pour pouvoir aborder pleinement le sujet.

Le contenu et l'animation pourraient être encore davantage adaptés aux différents publics (anticipation des questions en fonction de l'audience, plus de rebonds sur les interventions et questions du public) : cela nécessite de renforcer les capacités pédagogiques et d'animation de l'équipe, de consacrer plus de temps à la préparation des interventions et de s'appuyer sur une grande maîtrise du sujet.

Les cycles multipliant les activités – ciné-débat, concours de dessins (UDP, PJJ, etc.) - permettent de ré ancrer le sujet et **semblent avoir encore plus d'impact.**

Le concours de dessins, pour sa dimension internationale, sa "mise en pratique », et les dimensions de production, d'appropriation et de rappel des concepts ainsi que son caractère valorisant pour les participant-es (et notamment les lauréats) **est largement plébiscité. C'est un outil phare du programme qu'il convient de continuer à développer.**

Le choix d'avoir **travaillé avec des associations partenaires, disposant d'une expertise complémentaire à celle de l'équipe semble très pertinent :** interventions conjointes avec DCL et l'AfVT suite aux attentats, par exemple (nous n'avons malheureusement pas pu échanger avec les seconds). **La création de campagnes thématiques (« S'aimer**

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

n'est pas un crime ») est également porteuse ; ces dernières pourraient être mieux intégrées et déclinées dans les outils pédagogiques d'Éduquer tout comme les faits d'actualité (cf. Coupe du monde de football / situation de la peine de mort au Qatar ; situation en Iran...) afin d'ancrer le sujet dans les « réalités » des jeunes. Ces alliances et thématiques permettent de varier les approches, de renouveler le sujet, de répondre aux préoccupations contemporaines des publics visés et de fournir des arguments additionnels en faveur du déploiement des interventions auprès des jeunes. Cela nécessite en revanche d'être accompagné (formation des intervenant-es et pédagogie auprès des professeurs notamment) pour être bien transmis, compris et approprié, et pour lever les éventuels freins à la mise en œuvre (complexité des problématiques, prisme militant).

Bien que certains partenaires souhaitent parfois un peu plus d'anticipation, **la souplesse d'ECPM pour l'organisation des activités et l'adaptabilité de l'équipe sont largement soulignées** ; ces facteurs ont ainsi permis de mettre en place de nombreux dispositifs "sur-mesure" avec une combinaison d'activités qui ont bien fonctionné (Valenton, Villepinte etc.) et sont plébiscitées - mais très chronophages pour l'équipe.

L'extension des activités de sensibilisation au public placé sous main de justice (PPSMJ) est pertinente, mais a finalement été encore peu développée, tout comme la formation des VSC-bénévoles et le déploiement régional. Elle semble s'être faite au grè des opportunités et les initiatives ne se sont pas toujours pérennisées, faute de temps pour entretenir les relations partenariales (débriefings, rencontres etc.). Il semble nécessaire de (re)concentrer les moyens sur quelques enjeux spécifiques pour aller au bout du déploiement et éviter le saupoudrage (risque d'essoufflement de l'équipe, perte de visibilité pour les partenaires, moins de visibilité des impacts etc.) mais également de mieux cultiver les relations partenariales.

Si la création du RIEA est pertinente, sa place au sein d'ECPM pourrait être clarifiée et le réseau plus investi afin d'en tirer tout le potentiel, ce qui nécessite plus de moyens humains et financiers consacrés à ce sujet. En effet, bien que le réseau se veuille co-porté par les membres (ces derniers sont consultés sur les priorités et orientations - cf. réunion en parallèle du Congrès mondial - et les décisions sont prises collégialement), c'est ECPM qui, aujourd'hui, porte la dynamique. Les réunions et ateliers sont à ce jour peu fréquents et les activités – conjointes ou non – ont par ailleurs été largement limitées au cours de la dernière tranche du fait la pandémie COVID19. Si le programme a permis la création du réseau et l'engagement de plusieurs structures dans la mise en place d'activités d'ECSI, les membres peinent maintenant à passer « du principe » à « la concrétisation », notamment du fait de moyens limités. En dehors du concours international de dessins, qui donne corps au réseau, l'identité du RIEA semble être encore en construction et le réseau n'a pas encore atteint une phase de maturité permettant un déploiement massif d'activités.

Un programme en pleine structuration et développement qui nécessite de mieux tenir compte des expériences passées

Au cours du dernier triennal et en dépit des aléas externes, **la diversification des activités et des publics, la mobilisation de témoins, le développement du concours de dessin etc. ont clairement contribué à améliorer les impacts du programme. Sa mise en œuvre doit en revanche encore relever plusieurs défis, plus ou moins prononcés selon les domaines.**

L'analyse, qui porte sur les 9 années de financement du programme, doit tenir compte de la réalité opérationnelle de sa mise en œuvre. **Cette dernière a été perturbée par un certain nombre de facteurs internes et externes, qui ont ralenti les activités ou entraîné des ajustements au détriment des objectifs initiaux** : le renouvellement complet de l'équipe en 2019 (avec une vacance de poste de 8 mois) et la pandémie de COVID19 ont largement impacté le projet et la mise en œuvre des activités. Ces aléas se répercutent de fait sur près de la moitié de la période d'étude. Par ailleurs, **la mobilisation de l'équipe pour des activités connexes** (dont certaines, telles que les activités de sensibilisation du grand public, sont rattachées au projet financé par l'AFD mais sortent du champ de l'étude) **impacte nécessairement sa charge de travail et limite le temps consacré à l'organisation, la mise en œuvre et l'analyse des activités pédagogiques, le maintien des relations partenariales et à la coordination du RIEA. Cela peut expliquer à la fois**

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

la souplesse et la flexibilité dont fait preuve l'organisation, mais se traduit également, à travers la logique opportuniste suivie dans le développement du programme (choix des partenaires, organisation interne, extension géographique, diversification des publics...) pouvant être perçue comme une forme d'éparpillement et risquant d'engendrer un essoufflement de l'équipe.

En outre, à l'exception des membres du RIEA, les partenaires ont tous changé depuis le 1^{er} triennal, et peu de partenariats s'inscrivent dans la durée, obligeant l'association à redéfinir à chaque triennal, et parfois en cours de triennal, les logiques partenariales. Cette instabilité impacte son efficacité, occasionne une surcharge de travail et fragilise son positionnement.

Le programme s'est clairement structuré au fil des ans mais n'a pas encore atteint un niveau de maturité dans ce domaine : des outils pédagogiques ont été créés (vidéo, guide etc.), le format a évolué et les équipes ont identifié les activités qui fonctionnent bien, ainsi que ce qui ne fonctionne pas. En revanche, en dehors des questionnaires, il semble exister peu de temps de débriefing et de suivi avec les différentes parties prenantes (communes, enseignant-es etc. mais également témoins.), peu de leçons ont été tirées du COVID19 et les bonnes pratiques (expérience avec le RIEA, interventions auprès des jeunes, création par les enseignant-es) ne sont aujourd'hui pas documentées.

Le programme, d'une manière générale, opère assez peu de capitalisation des bonnes pratiques. L'équipe est très prise par la gestion programmatique, l'animation des interventions et ne dispose ni de temps ni de cadre pour prendre du recul sur ses pratiques, mieux appréhender et connaître ses publics (baseline), affiner sa stratégie ainsi que ses outils de suivi-évaluation. Cela peut expliquer qu'une partie des constats et conclusions de cette étude fait écho à plusieurs constats, conclusions et recommandations des évaluations précédentes.

Des effets multiples et des impacts positifs, malgré quelques points d'attention

De nombreux effets et des impacts positifs sur les publics cibles et intermédiaires

Les interventions pédagogiques génèrent de nombreux effets positifs, voire transformatifs sur les publics cibles (jeunes, PPSMJ) et sur la communauté éducative. Le programme génère des apports très concrets dans le cadre de "l'éducation morale et citoyenne", des "parcours citoyens" en milieu scolaire, et dans l'éducation informelle, et permet de balayer de nombreux sujets liés aux droits humains.

En moyenne, le degré d'impact du programme sur les « jeunes » est de caractère transformatif, atteignant même un niveau systémique pour les jeunes mobilisé-es et les jeunes en difficulté. Cela signifie que ces deux catégories constituent les publics les plus positivement impactés. Le programme favorise la prise de conscience et l'évolution des points de vue relatifs à la peine de mort chez les jeunes, qui s'en font les vecteurs dans leur environnement. Le pouvoir d'agir de catégories de public spécifiques est renforcé (jeunes mobilisés, jeunes en difficulté) ; il reste relatif chez les autres catégories de jeunes.

Le degré d'impact sur la communauté éducative est globalement considéré comme transformatif, et revêt un caractère systémique pour l'équipe d'ECPM (bénévoles/ services civiques). D'une manière générale, le programme permet de renforcer les équipes éducatives pour aborder la question des droits de l'homme et de l'abolition de la peine de mort, essentiellement à travers les activités proposées.

Le programme a en outre généré un effet positif inattendu, avec son extension récente et non prévue aux personnes incarcérées, à la demande des autorités pénitentiaires.

Enfin, si le **programme éducatif d'ECPM est encore peu connu,** car circonscrit régionalement et peu visibilisé dans les espaces institutionnels et associatifs dédiés à l'EDH, à l'ECSI ou à l'éducation à la citoyenneté ; il n'en demeure pas moins **porteur d'une forte utilité sociale, à la fois du fait des ambitions qu'il poursuit et des effets et impacts qu'il produit.**

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Des effets à développer concernant la prise en compte du genre

Que ce soit au sein de l'organisation (représentation de femmes dans les différent-es organes de gouvernance et équipes de mise en œuvre), au travers de ses outils (écriture inclusive sur le site Internet) ou des sujets traités (campagne « S'aimer n'est pas un crime », table-ronde portant sur la pénalisation des minorités de genre dans le cadre du Congrès Mondial), **ECPM dispose déjà d'une culture sensible au genre**. Ces mêmes éléments se retrouvent à l'échelle du programme mais sont encore peu documentés et institutionnalisés et produisent, de fait, des effets positifs modérés. Renforcer la formation des intervenant-es, intégrer des éléments qualitatifs sensibles au genre dans les outils de suivi, poursuivre l'adaptation de l'ensemble des outils et/ou approfondir certaines thématiques avec les jeunes font partie des pistes à creuser pour accroître les effets du programme dans ce domaine.

Un impact plus modeste pour le RIEA

Si le cadre offert par le programme a été un élément crucial dans la formalisation du réseau et le lancement de la dynamique, les membres peinent aujourd'hui à mettre en place des actions concrètes, en assurer le suivi (recueil de données) et à se sentir pleinement responsables de ce projet collectif.

Bien que l'on constate des effets notables sur les membres du RIEA et, dans une moindre mesure sur ECPM, et que l'impact du programme sur le RIEA est positif, il n'en demeure pas moins en-deçà des ambitions initiales. Le Réseau en tant que tel présente un véritable intérêt et contient un fort potentiel, mais demeure peu exploité faute de temps, d'investissement des partenaires, et en raison du contexte international lourdement perturbé par la pandémie de COVID19 ces dernières années.

La place du RIEA au sein d'ECPM (entre le programme Éduquer, les programmes internationaux, l'Abolition Now Tour) reste, par ailleurs, encore à affiner.

Des apports à conforter dans le champ de l'ECSI

La place et les apports de la structure dans le champ de l'EDH et de l'ECSI sont croissants, mais doivent encore être développés, tout comme la promotion du programme et les relations institutionnelles, afin de permettre une meilleure diffusion des outils dans le secteur de l'éducation populaire et de l'ECSI.

Les actions menées permettent de repositionner la peine de mort parmi les sujets liés aux droits humains ; la thématique demeure très peu traitée par ailleurs, et permet de faire les passerelles avec d'autres sujets. **ECPM est l'une des seules associations de DH à mener des actions d'ECSI et dispose d'un réel savoir-faire à partager** ; sa présence au sein des réseaux d'EDH pourrait être utilement renforcée pour donner plus de visibilité aux actions menées et à leur impact.

ECPM joue un rôle de sensibilisation à la solidarité internationale et aux droits humains dans le cadre des événements de sensibilisation grand public (Fête de l'Huma, Marche des fiertés...) et dans les échanges avec les militant-es, qui touchent un public varié, mais avec une forte composante « jeunes ». Ces participations et cette visibilité demeurent cependant à petite échelle et pourraient être développées (participation à des événements tels que le festival *Solidays* organisé par Solidarité Sida, les *Journées Nationales Prison* (JNP) organisées par la FARAPEJ, les *Apéro-pop de Champ Libre*, *Un écran des droits* porté par Autour du 1^{er} mai, la LDH, l'OIP et Amnesty International...).

Points d'attention

Enfin, l'étude soulève des points d'attention sur deux aspects :

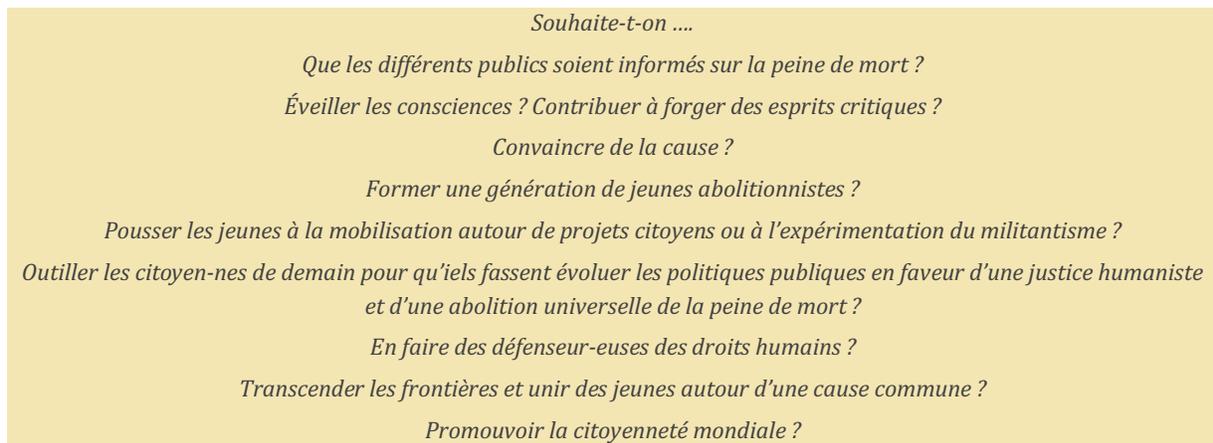
- L'impact psychologique des témoignages est parfois sous-estimé. Le sujet étant chargé émotionnellement, il conviendrait de **renforcer la préparation et l'accompagnement des témoins, de l'équipe et parfois du public (collégien-nes, PSMJ...), en amont et/ou en aval des interventions** ;
- Certains sujets connexes (orientation sexuelle, opinion politique et religieuse...), s'ils ne sont pas assez préparés ou selon la façon dont ils sont abordés, peuvent renforcer des convictions contraires aux droits humains et/ou en faveur de la PdM. **Le choix des sujets traités, l'approche, la préparation et le choix des témoins ont donc un véritable impact**.

RÉTROSPECTIVE : ÉTUDES EFFETS ET DE L'IMPACT

Des objectifs à définir collectivement

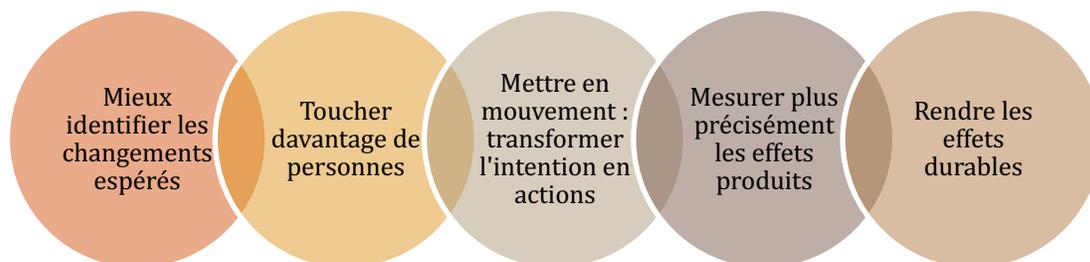
L'étude confirme bien les postulats de départ et atteste de la pertinence de la logique d'intervention. L'analyse des effets révèle en revanche la nécessité de mieux définir les objectifs poursuivis par le programme et les changements attendus par l'organisation.

ECPM n'a pas encore formalisé les changements espérés à travers ses actions, et les réponses obtenues auprès des membres de l'association reflètent des positionnements variés. En ce sens, **un travail collectif de réflexion et de formalisation des changements (périmètre niveau de sensibilisation souhaité par public) permettrait à l'association d'affiner sa stratégie de développement globale et celle du programme :**



L'étude des effets nous enseigne en effet qu'en fonction du/des changement/s espéré/s, les effets, les approches, les publics, les outils, les partenariats peuvent être repensés. **Mieux identifier les changements souhaités et les décliner par type de public permettrait d'affiner la logique d'intervention et sa déclinaison opérationnelle** (choix du contenu, du format de l'animation, de la durée d'intervention, des témoins à mobiliser...), **accroissant ainsi l'impact des interventions tout en rationalisant les missions de l'équipe.**

Elle vient ce faisant confirmer que certains défis restent à relever :



D'un point de vue méthodologique, une **approche orientée changements** pourrait utilement aider l'association à reposer les enjeux, et à opter pour la stratégie qui lui convient à la fois le mieux et qui correspond à son projet associatif.

L'étude prospective, menée en parallèle, apportera des éclairages complémentaires sur le contexte d'intervention et les pistes de développement, et contiendra les recommandations globales des consultantes afin d'outiller l'association dans sa réflexion.

Étude prospective

ATTENDUS DE L'ÉTUDE

Cette étude, réalisée dans la continuité de l'*Étude des effets et de l'impact du projet d'Éducation aux droits de l'Homme et à l'abolition de la peine de mort d'ECPM – 2014-2023* ambitionne de répondre aux interrogations initiales d'ECPM formulées dans les termes de référence, et à celles soulevées par l'étude elle-même.

Elle vise ce faisant à outiller ECPM dans la réflexion sur les orientations à donner pour la suite de son programme, à la veille d'une nouvelle négociation de triennal avec l'AFD, le bailleur principal du programme, et dans un contexte de redéfinition des ambitions stratégiques de la structure.

QUESTIONS SOULEVÉES

Questions soulevées dans les termes de référence

- Quels sont les facteurs de mobilisation de la communauté éducative (professeur-es, animateur-ices, éducateur-ices spécialisé-es, bénévoles et services civiques d'ECPM formé-es par l'association, témoins) pour leur contribution au programme ?
- Quels choix opérer dans la stratégie d'intervention et les publics cibles (le cas échéant) pour qu'elle produise le plus de changement sociétal possible et soit la plus cohérente possible ?
- Comment renforcer l'organisation pour obtenir un changement d'échelle ?
- Quelles sont les pistes d'amélioration et de renforcement de la prise en compte du genre et de l'intersectionnalité ?

Pistes de réflexion identifiées au stade de la proposition technique et financière

- Élargissement à de nouveaux publics (adultes – femmes et hommes- en prison ou sortants de prison ; jeunes dans le cadre de l'éducation populaire, jeunes issu-es de dispositifs de protection de l'enfance...);
- Élargissement géographique ;
- Approfondissement des modalités d'intervention du programme ;
- Étude des possibilités d'introduction d'une approche intersectionnelle (publics) et de transversalité (des activités).

Questions soulevées par l'étude rétrospective

Au-delà de questions déjà formulées par l'association, d'autres émergent au regard des conclusions de l'étude rétrospective :

- Quels sont les changements espérés par l'association ?
- Au regard de ces changements, quelles stratégies adopter pour obtenir le maximum d'effets et d'impacts ?
- Peut-on définir des publics prioritaires ?
- Faut-il arbitrer entre quantitatif et qualitatif ?

ÉTUDE PROSPECTIVE

- Est-il souhaitable d'élargir les thématiques abordées dans le cadre des interventions ?
- Comment structurer les relations partenariales ?
- Quid de l'introduction d'une logique de pairs à pairs ?
- Le développement du RIEA dans le cadre du programme Éduquer est-il toujours adapté/pertinent ?
- Quels seraient les prérequis pour développer les activités à destination des personnes sous main de justice ?

Éléments à analyser

| Éléments à analyser | Format |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Effets observés du programme sur les différents publics• Politiques publiques et programmes sectoriels en matière d'ECSI, d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et d'EDH• Analyse de l'environnement (analyse des différents acteurs du champ de l'ECSI et de l'ECM en matière d'EDH : positionnements, stratégies d'intervention, publics cibles...);• Besoins spécifiques de chacun des nouveaux publics cibles identifiés et méthodologies adaptées à chacun de ces publics ;• Partenaires opérationnels et financiers mobilisables• Dimensionnement et modèle organisationnel nécessaire pour chacun des scénarii | <ul style="list-style-type: none">• Analyse documentaire• Enquêtes• Entretiens individuels et collectifs• Focus group prospectif sur l'EDH auprès des personnes placées sous main de justice (non réalisé) |

Approche développée

Afin de répondre à ces différentes questions, les consultantes ont fait le choix de revenir sur les constats généraux repérés dans le cadre de l'étude rétrospective, d'y adjoindre une analyse plus large du programme et des logiques de développement déployées jusqu'à présent, afin de formuler un certain nombre de recommandations stratégiques et méthodologiques.

Leur rôle étant avant tout de soumettre une analyse et des clés de compréhension à l'organisation, le choix des scénarii revient en premier lieu à ECPM, au regard des conclusions et des différentes pistes abordées. Afin d'éclairer davantage la réflexion de l'organisation et d'accompagner l'équipe dans le déploiement des choix retenus, plusieurs outils complémentaires non exhaustifs ont été annexés : cartographie de l'EDH en France ; panorama des acteurs du champ prison-justice et de l'éducation populaire ; fiches conseil pour le déploiement d'actions auprès du public *PPSMJ* et du public *Jeunes issus de l'éducation non formelle* ; cartographie des financements dans le champ de l'EDH et de l'ECSI ; liste des personnes ressources identifiées dans le cadre de l'étude...

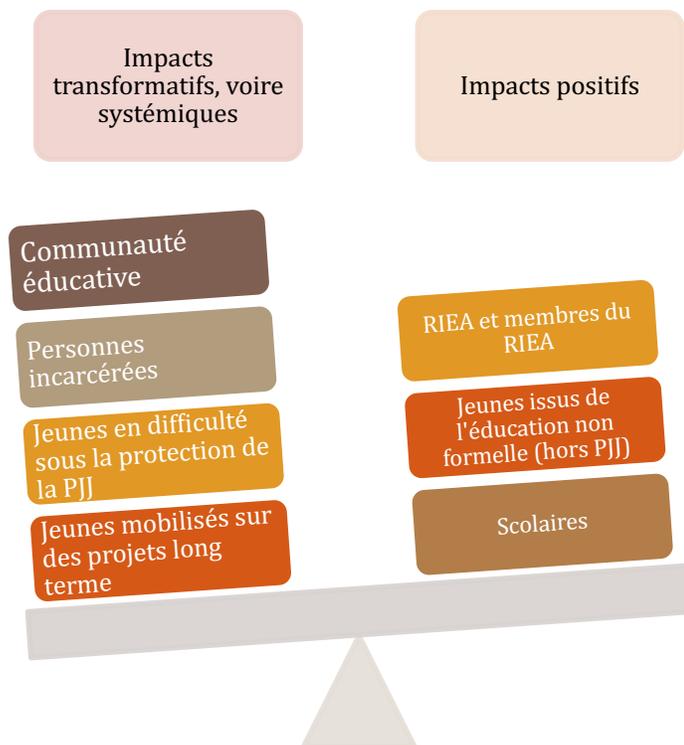
ÉTUDE PROSPECTIVE

CONSTATS ÉTABLIS DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE DES EFFETS DU PROGRAMME

Il s'agit, dans un premier temps, de répondre aux questions relatives à la différenciation des impacts en fonction des publics, et à celle des facteurs de mobilisation de la communauté éducative.

Des impacts globalement positifs mais différenciés en fonction des publics

Les effets repérés sont nombreux et globalement positifs ; le programme a en outre généré un effet positif inattendu, à travers son extension aux personnes incarcérées. **D'une manière générale, les impacts du programme sont globalement positifs, voire transformatifs sur les publics cibles (jeunes, PPSMJ) et sur la communauté éducative.** Ils sont plus modestes concernant le RIEA, mais restent positifs. La figure suivante donne un aperçu des publics pour lesquels le programme génère le plus d'effets transformatifs, voire systémiques, ainsi que des publics sur lesquels les effets sont positifs, mais plus limités :



De manière schématique, moins le public touché est nombreux, plus la modalité d'intervention est spécifique, plus les publics sont placés en situation de « faire », plus les effets ont un caractère transformatif, et plus les changements observés sont d'ordre qualitatif. A l'inverse, lorsque les interventions sont standardisées, de court terme, et quand bien même elles touchent davantage d'acteur-ices, leurs effets sont certes positifs, mais plus limités dans le temps et en qualité.

Mobilisation de la communauté éducative

Facteurs de mobilisation des enseignant-es

Fin 2022, **ECPM ne rencontrait pas de difficulté dans la mobilisation des professeur-es francilien-nes** et ce malgré un contexte post-covid peu favorable aux interventions extérieures. En effet, la structure reçoit à la fois :

- des sollicitations d'enseignant-es « fidèles » au programme ; qui ont eu l'occasion d'organiser des interventions par le passé et souhaitent renouveler l'expérience (tous les ans ou tous les deux ans pour les personnes interrogées),
- des demandes spontanées d'enseignant-es qui souhaitent découvrir le programme.

Si **l'enjeu principal réside dans le développement de moyens permettant de répondre à ces différentes sollicitations** (concentrées sur un calendrier relativement serré : hors rentrée scolaire, hors vacances scolaires, hors examens...), il est néanmoins intéressant de **capitaliser sur les facteurs actuels de mobilisation des enseignant-es, en vue, par exemple, de la poursuite de l'élargissement géographique du programme aux régions Normandie et AURA.**

Les principaux facteurs de mobilisation recensés au travers des échanges peuvent être regroupés en différentes catégories :

- C'est tout d'abord le **positionnement global d'ECPM et son professionnalisme** qui séduisent. En effet, si les enseignant-es rencontrés ont majoritairement des profils engagés et militants, ils soulignent l'importance de la « **neutralité** » dans **l'approche d'ECPM**. Ce point semble aujourd'hui essentiel pour aborder un sujet aussi sensible (notamment du fait des questions connexes relatives aux DH qu'il soulève) et permettre une inscription dans les parcours citoyens des établissements. Ce **principe « de non-prosélytisme »** au sens large couvre également les éventuels **partenaires d'intervention d'ECPM (autres associations, témoins...)**. Les enseignant-es apprécient par ailleurs de ne pas avoir à traiter eux-mêmes ce sujet, considéré comme sensible : grâce à l'intervention d'ECPM, ce ne sont pas eux qui partagent leur opinion ; un point clé au vu des récentes actualités.
- Vient ensuite **l'ancrage disciplinaire. Le lien entre l'intervention et l'atteinte d'objectifs du programme scolaire** favorise en effet la mise en œuvre du programme. Si les passerelles semblent aujourd'hui évidentes avec l'enseignement moral et civique (EMC) ou avec le programme d'anglais, elles pourraient être **encore plus développées pour d'autres matières et affinées par niveau**¹⁴.
- **L'approche d'ECPM** est également un vrai plus. Le **dispositif « clé en main »** est largement plébiscité par les enseignant-es tout comme les **outils didactiques et participatifs ainsi que la variété des formats et des méthodes proposés** (créatives, théoriques, argumentatives etc.) par l'équipe. Au-delà de la souplesse et du choix qu'il offre, ce panel d'interventions permet en effet de **construire des cycles sur du long terme ainsi que des projets de classe aboutissant à une production de la part des élèves** (de plus en plus recherchés par les enseignant-es). Il est également l'occasion d'impliquer d'autres membres de l'équipe pédagogique (documentalistes, autres enseignant-es), ce qui permet à la fois aux enseignant-es porteurs de projet de déléguer certaines tâches et de générer une dynamique collective plus large et un engagement de l'ensemble de la communauté éducative.

Il convient par ailleurs de souligner que **la disponibilité, la souplesse, la réactivité et le professionnalisme de l'équipe** sont autant de facteurs, sinon de mobilisation, au moins de fidélisation des enseignant-es. **La confiance** – voire la complicité – instaurée par l'équipe et **la qualité des échanges** contribuent à la fois à convaincre et à mobiliser les professeur-es dans la durée tout comme l'expérience humaine forte qu'ils vivent et font vivre à leurs élèves au travers

¹⁴ Voir [l'annexe](#) relative à la correspondance de la thématique « peine de mort » avec les programmes scolaires de collège et lycée

du témoignage. L'incarnation du combat contre la PDM par les témoins et ce partage d'expériences viennent en effet indéniablement nourrir la motivation des enseignant-es à réitérer l'expérience et doivent donc être maintenus et enrichis.

La capitalisation des bonnes pratiques et outils mis en place par les un-es et les autres ainsi que leur valorisation pourraient contribuer à renforcer la fidélisation des professeur-es en plus d'enrichir et de poursuivre l'amélioration du programme.

Facteurs de mobilisation des éducateur-ices

Si plusieurs des facteurs de mobilisation susmentionnés s'appliquent également aux éducateur-ices en PJJ, il existe quelques nuances :

- Alors que les **enseignant-es apprécient de pouvoir planifier les interventions largement en amont** ; les **éducateur-ices PJJ ont quant à elleux besoin d'une plus grande souplesse et d'une plus grande part d'improvisation** dans l'organisation des interventions (programmation moins anticipée, ajustement du format et de la durée de l'intervention ou report en fonction du nombre et des profils des jeunes présent-es...) ;
- Iels valorisent particulièrement **l'adaptation des intervenant-es au public et la possibilité de mettre en place des activités créatives et/ou participatives** ne s'apparentant pas à un format scolaire, et accessibles au plus grand nombre. **Les formats considérés comme « extra-ordinaires »** (ex. : rencontre avec des témoins, visite du Panthéon), qui permettent de vivre une expérience humaine forte, sont particulièrement appréciés du fait des effets importants qu'ils produisent.

Enfin, pour l'ensemble des personnes interrogées, que ce soit dans le champ scolaire ou de l'éducation informelle, la **gratuité des interventions est un atout indéniable – voire un prérequis.**

Si la **communication institutionnelle semble indispensable, le bouche à oreille et la recommandation de pair-à-pair semblent également avoir une véritable plus-value.** Aussi, le témoignage des enseignant-es et éducateur-ices ayant assisté à des interventions et leur « prescription » auprès de leurs collègues doivent être capitalisés et « massifiés » afin de lever les éventuels freins et d'étendre la mobilisation de la communauté éducative.

En complément des éléments présentés ci-dessus, des informations stratégiques et pratiques relatives au développement de partenariats avec les différents milieux (carcéral, PJJ, associatif...) seront présentés dans des fiches conseils, en annexe du présent document.

La mobilisation des bénévoles et VSC

ECPM dispose aujourd'hui d'un **vivier de bénévoles et de « relais » qui pourraient être redynamisé et étoffé** afin de répondre à une partie de ses enjeux de développement.

Les informations collectées au travers des questionnaires et échanges émanent principalement des bénévoles et VSC déjà largement impliqués dans le programme ; elles sont donc ici enrichies de recommandations plus globales sur les ressorts de l'engagement bénévole¹⁵.

- Le fait que la **PDM soit à la croisée de nombreuses thématiques de DH** est souligné comme étant un point d'attractivité qui vient compenser l'aspect « niche » du sujet ; un élément qu'il convient donc de valoriser ;
- **L'acquisition et le développement de compétences théoriques** (sur la peine de mort, les DH, les contextes pays, la géopolitique...), de **compétences techniques** (techniques d'animation, maîtrise d'outils...), de **capacités relationnelles** (argumentation, confiance en soi) et la **découverte d'éléments relatifs au milieu professionnel** sont des facteurs de satisfaction et donc de motivation pour les répondant-es – majoritairement des jeunes (70% ont moins de 25 ans). La **formalisation et le développement d'un parcours de formation** pourraient donc avoir une vraie valeur ajoutée dans la fidélisation et la mobilisation

¹⁵ Source : [site de France Bénévolat](#). « L'évolution de l'engagement bénévole associatif en France, de 2010 à 2019. »

- sur le long terme des bénévoles ; ils permettraient également d'accroître et de garantir la qualité des interventions menées par ces dernier-es ;
- Le sentiment de **se rendre utile en défendant une cause** est également un facteur de motivation et un levier d'adhésion qui peut se matérialiser en **impliquant les bénévoles** (consultation sur l'évolution des outils, partage d'expériences, capitalisation de bonnes pratiques), en les **responsabilisant et les autonomisant** (présentation du projet associatif, des enjeux du programme, formation de formateur-ices en prévision de l'animation de sensibilisations, élaboration de fiches missions, représentation de la structure lors d'évènements de sensibilisation, contribution au dispositif de suivi-évaluation, représentation au sein des instances de gouvernance) et en **valorisant leur engagement** (présentation du bilan global annuel, remerciements officiels dans les supports de communication, par mail ou lors d'évènements, réalisation de portraits...) ;
 - Le **partage de valeurs humanistes et le sentiment d'appartenance à une communauté** sont également des points forts qui méritent d'être cultivés : **partage d'informations** (retours de mission des équipes des programmes internationaux, études pays, actualités du secteur...), organisation de **temps d'échange et de rencontres** plus ou moins formels (réunions d'équipe, rendez-vous informels et conviviaux...), partage de **temps forts/émotions** (rencontre avec les témoins et/ou avec des militant-es du RIEA, participation au Congrès Mondial...) ;
 - Enfin, **la prise en charge des frais de déplacement** doit pouvoir être anticipée (déplacements en Ile-de-France dans les établissements scolaires etc.) afin de favoriser l'engagement de toustes.

L'ensemble de ces actions nécessite que **des moyens plus conséquents soient dédiés à l'animation du réseau bénévole du programme** afin d'assurer **un suivi régulier, la formalisation de pratiques et la production d'outils complémentaires**.

Il est à noter, enfin, que la mobilisation d'étudiant-es implique, de fait, un turnover régulier plus ou moins important qu'il convient d'anticiper, ces dernier-es étant particulièrement mobiles, avec des emplois du temps parfois irréguliers ou cycliques. Iels se trouvent par ailleurs à la croisée de l'entrée dans la vie active, amenant souvent à un ralentissement de l'engagement bénévole.

Les pratiques bénévoles sont également de plus en plus tournées vers du bénévolat ponctuel ce qui conduit les associations à imaginer différents types et formats d'engagement (réguliers et plus ponctuels)¹⁶ pour mobiliser le plus grand nombre et apporter des réponses adaptées à leurs besoins.

La mobilisation des témoins

Pour les témoins, personnes concernées ou impliquées, l'engagement au sein du programme Éduquer se fait naturellement. Les personnes interrogées ont d'ailleurs relevé qu'elles trouvaient en ECPM « une famille », une véritable force à pérenniser dans le cadre du programme par le biais de rencontres formelles et informelles. Elles apprécient la régularité et la qualité des échanges avec l'équipe.

Si la liberté d'intervention laissée par ECPM et donc le caractère peu contraignant des interventions sont considérés comme positifs, il semblerait pertinent de renforcer l'accompagnement méthodologique des témoins et de prendre en compte l'impact psychologique que les interventions peuvent avoir sur certain-es d'entre elleux.

L'amélioration des conditions d'accueil, notamment de celles et ceux venant de l'étranger (facilitation du transport pour aller dans les différents établissements ; hébergement...) et d'accompagnement (prévoir des temps de décompression

¹⁶ Source : [site de la ville de Paris](#). *Les ressorts de l'engagement associatif parisien. Enquête « pourquoi et comment s'implique-t-on dans une association à Paris »*. Enquête de Mathilde Renault Tinacci.

ÉTUDE PROSPECTIVE

et de découverte par exemple) pourrait être revus afin de fluidifier leurs séjours, de favoriser un engagement dans la durée et d'accompagner le processus de réinsertion des ancien-nes condamnés-es.

CONSTATS ÉTABLIS DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE PROSPECTIVE

L'analyse prospective implique de sortir du cadre méthodologique des études d'impact. Elle nécessite d'opérer un pas de côté, d'adopter des lunettes davantage évaluatives, afin de poser un regard transversal sur le programme. Cela implique de soulever des questions relatives à l'efficacité, à l'efficience, à l'adaptabilité, ou encore à la viabilité de ce dernier. Sans pouvoir aller jusqu'au niveau de détail attendu d'une évaluation, cette approche intègre de fait des dimensions peu explorées dans le cadre de l'étude rétrospective.

Dans cette optique, le choix a été fait de dresser un panorama global du programme (à l'exception toujours de l'OS 2) à travers deux angles :

- Une analyse globale du programme :
 - Analyse SWOT globale du programme ;
 - Mise en exergue de quelques problématiques perçues comme saillantes ;
- Une analyse des stratégies de développement déployées jusqu'à présent :
 - Analyse SWOT par public ;
 - Analyse SWOT dédiée aux stratégies de développement géographique.

ÉTUDE PROSPECTIVE

Analyse globale du programme

SWOT du Programme Éduquer (OS1 et OS 3)

| | Forces | Faiblesses |
|---------------|--|---|
| Stratégie | <ul style="list-style-type: none"> • Cohérence avec les politiques publiques et sectorielles en matière d'ECSI/ EDH • Projet éducatif érigé comme un axe stratégique de l'association • Cohérence des postulats de départ • Pertinence de la logique d'intervention • Apport des témoins unanimement salué • Vivier de témoins aux profils variés • Des effets tangibles et un impact globalement positif • Reconnaissance du professionnalisme et de la qualité de l'approche développée • Structure sensible au genre et à la lutte contre les discriminations • Articulation intéressante du programme Éduquer avec les autres activités de sensibilisation (grand public) • Envie collective d'investissement dans le programme (CA) • Motivation des bénévoles • Un fort potentiel du concours de dessin (et de la dimension internationale qu'il génère) | <ul style="list-style-type: none"> • Un projet éducatif non formalisé • Dispersion / trop nombreuses cibles et/ou objectifs (changements attendus non formalisés) • Une connaissance partielle de certains cadres institutionnels d'intervention et des publics associés (ex. : milieu carcéral) • Place du programme au sein d'ECPM : moins de moyens consacrés par rapport aux autres axes stratégiques, malgré une montée en puissance progressive au cours des 9 années • Un RIEA porté essentiellement par ECPM, qui n'a pas les moyens (financiers/ RH/ temps) de l'animer pour atteindre les objectifs poursuivis |
| Mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> • Souplesse/ flexibilité/ adaptabilité/ réactivité de l'équipe reconnues de tous-tes • Partenariat 2IDHP, facteur-clé de la réussite du développement en Normandie • Relations de confiance avec les équipes éducatives (enseignant-es, éducateur-ices...) • Implication et motivation des bénévoles du programme, des VSC et des témoins • Outils pédagogiques de qualité • Pertinence de l'approche pédagogique (pédagogie active/ jeux) • Fidélité des enseignant-es (pool d'établissements constant depuis 3 ans) • Variété des modalités d'interventions (éducation populaire/outils inclusifs) • Gratuité de l'intervention | <ul style="list-style-type: none"> • Relations partenariales fragiles/ éphémères • Peu de passerelles avec les équipes internationales (soutien aux projets d'EA à l'international) et communication • Manque de visibilité des outils et ressources d'ECPM en externe (référencement limité) • Programme peu identifié par les acteurs institutionnels • Parcours de formation des bénévoles non formalisé • Certains outils ne fonctionnent pas (concours BD / slam) alors que leur organisation est chronophage • Équipe accaparée par la gestion programmatique/ peu d'espaces et de temps formalisés dédiés à la réflexion stratégique • Manque de moyens financiers • Équipe bénévole du programme trop restreinte • Le temps court imparti n'est parfois pas suffisant pour atteindre les changements souhaités • Mobilisation de l'équipe sur des activités périphériques chronophages (40 ans, Congrès mondial...) • Logique d'opportunité |

ÉTUDE PROSPECTIVE

| | | |
|------------------|--|---|
| Suivi évaluation | <ul style="list-style-type: none"> • Existence du questionnaire d'évaluation • Intégration d'indicateurs quantitatifs sexo-spécifiques | <ul style="list-style-type: none"> • Absence de capitalisation et de formalisation d'un outil de mesure des effets • Remontées irrégulières des questionnaires publics et communauté éducative ; contrainte de la saisie informatique chronophage pour l'exploitation des données • Questionnaire à revoir (échelle de notation, items à ajouter...) |
| | Opportunités | Menaces |
| Stratégie | <ul style="list-style-type: none"> • Vision positive de la plupart des partenaires ; et existence d'attentes pour certains d'entre eux • PDM à la croisée des thématiques des droits humains • Demande constante de la communauté d'enseignant-es • Impact motivationnel fort et allié-es parmi les acteurs du projet (enseignant-es; éducateur-ices...) • Potentiel pour la mise en place d'un comité d'enseignant-es (enseignant-es/ éducateur-ices/ documentalistes...) • Potentiel pour la mise en place d'un comité stratégique (Gouvernance, Direction, Equipe programme, partenaires clés et/ou avec des compétences spécifiques) • Pertinence du public PPSMJ • Confiance du bailleur principal • Ouverture croissante de l'Éducation Nationale aux thématiques des droits humains • Les évènements/actualités rappellent le caractère contemporain de la thématique et la pertinence du combat • Possibilité de faire financer le RIEA comme un programme à part entière | <ul style="list-style-type: none"> • Accès aux financements : champ de l'ECSI difficilement finançable • PdM non considérée comme un sujet prioritaire par certains publics / financeurs / partenaires • Concurrence croissante dans le secteur de l'ECSI / EDD • Accès compliqué aux réseaux institutionnels (Canopé...) • ECPM est amenée à traiter un certain nombre de sujets pour lesquels l'association n'a pas nécessairement d'expertise (ex. : homophobie...) • Programmes scolaires en évolution constante • Associations partenaires fragilisées par les thématiques sensibles qu'elles adressent (difficulté à ancrer les partenariats dans la durée) • L'implication dans l'EDH dépend aujourd'hui toujours grandement de l'impulsion donnée au niveau académique et de la volonté des enseignant-es • Enseignant-es parfois frileux-ses pour traiter la thématique |
| Mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> • Des passerelles possibles avec d'autres associations intervenant également auprès des publics cibles (AFEV, REBOND...) • Pistes de partenariats opérationnels et financiers envisageables (Région Normandie, IIDHP) • Une logique de pair-à-pair possible via des relais (VSC ; étudiant-es) • Potentiel de déploiement via les membres de la PDH | <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés logistiques à intervenir dans différentes régions • Risque de reprise des mesures sanitaires (cf. pandémie de la COVID19) |
| Suivi éval° | <ul style="list-style-type: none"> • Existence de possibilités de financements pour faciliter l'accompagnement méthodologique des associations (F3E, FRIO Coordination Sud...) en termes de suivi-évaluation | |

Zoom sur quelques problématiques saillantes

Une vision stratégique commune, mais des visions divergentes sur les objectifs du projet

Si l'ensemble des parties prenantes internes inscrit le programme *Éduquer* dans le cadre du projet associatif d'ECPM et de ses orientations stratégiques, la lecture et la compréhension des objectifs poursuivis, ainsi que des changements attendus et espérés sur les différents publics varient d'un individu à l'autre, des divergences qui peuvent notamment s'expliquer par les récents turnover au sein des équipes (gouvernance, équipe salariée, bénévoles) et par le caractère encore informel de certains volets du programme.

La réflexion stratégique sur le développement du programme ne peut dès lors faire l'économie d'une réflexion collective sur la hiérarchie des changements à provoquer, tant les effets produits varient d'un public à l'autre et en fonction des activités développées.

Une dynamique partenariale fragile

Corollaire de l'évolution du programme et de l'équipe, la logique partenariale a été régulièrement redéfinie depuis l'institutionnalisation du programme. De fait, l'évolution de ce dernier n'a pas permis de consolider les partenariats mis en place dans les phases programmatiques. Depuis le 1^{er} triennal (2014), à l'exception des membres du RIEA, l'association a renouvelé quasiment l'intégralité de ses partenaires opérationnels. Certaines relations partenariales, existant depuis plusieurs années, sont peu investies par ECPM, suscitant parfois une légère déception de la part des partenaires, mais surtout une incompréhension diffuse. Plusieurs raisons peuvent être invoquées :

- ECPM dispose de peu de moyens humains et financiers, ce qui la contraint à faire des arbitrages et notamment à concentrer les forces disponibles sur la mise en œuvre du programme plutôt que sur le maintien des relations partenariales ;
- Les relations partenariales reposent en premier lieu sur des individus ; les personnes en charge du programme ayant changé au fil du temps, les relations avec les partenaires se sont étiolées dans la même mesure ;
- Les thématiques abordées nécessitent de faire appel à des partenaires investis sur des questions sensibles (associations LGBTQI+, associations de familles de victimes...) qui sont par nature eux-mêmes soumis à de fortes tensions internes, ou à un agenda externe contraignant qui impacte leur capacité d'action (ex : procès des attentats pour l'AFVT) ;
- Les acteurs dans le champ de l'EDH sont peu nombreux (Cartooning for Peace, DCL...) et sont généralement eux-mêmes de petites structures confrontées à des difficultés de croissance, de positionnement, ou n'ont tout simplement pas les moyens RH et financiers d'investir durablement les relations.

A l'inverse, le partenariat mis en place avec l'IIDHP de Caen s'est progressivement développé et consolidé, et joue aujourd'hui un rôle structurant dans le développement des activités dans la région Normandie.

Un dimensionnement RH limité

Le dimensionnement RH, contraint par les limites financières, a un impact direct sur la capacité de l'équipe à piloter et mettre en œuvre le programme, dont il est ici question, rappelons-le d'étudier uniquement l'OS1 et l'OS3. L'équipe salariée est composée de 2 ETP, appuyés par deux missions de VSC et par quelques bénévoles. L'équipe est de fait clairement sous-dimensionnée au regard des besoins, des objectifs du programme et des ambitions en termes de développement. La répartition des tâches et les périmètres (au sein du programme et avec les autres programmes d'ECPM) pourrait être affinée et formalisée afin d'en renforcer la visibilité.

Consciente de ses limites, l'association a opéré plusieurs va-et-vient sur la logique d'intervention à mettre en œuvre, et a testé plusieurs modalités de déploiement :

- Mise en place d'un groupe relais bénévoles au cours du 1^{er} triennal ;
- Institutionnalisation des missions de VSC au cours du 2^{ème} triennal ;

ÉTUDE PROSPECTIVE

- Relance de l'approche bénévole ; pérennisation des missions VSC et projets tests de déploiement via des publics intermédiaires (VSC Unis-Cité ; étudiant-es de l'IDHL) durant le dernier triennal.

Là encore, l'approche ne fait pas consensus parmi les parties-prenantes internes, et ECPM n'a pas réellement tranché la question de l'intégration du bénévolat opérationnel dans une organisation essentiellement professionnelle.

Regard sur les stratégies de développement

Approche par public (SWOT)

Jeunes dans le cadre de l'éducation formelle (collèges/ lycées)

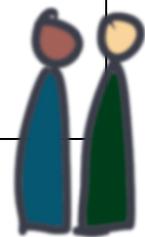
| Forces | Faiblesses |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Quelques bénévoles expérimenté-es dont certain-es disposent d'une expertise pédagogique spécifique • Soutien du CA • Gratuité de l'intervention • Une expérience rodée • Des outils existants et variés • Un concours de dessin pertinent et adapté au public • Approche didactique plébiscitée par les jeunes et les enseignant-es ; intérêt des élèves • Capacité d'innovation et d'ingénierie pédagogique de l'équipe Éduquer • Une réputation solide • Réactivité de l'équipe • Effets positifs tangibles • Nombre conséquent d'élèves touché-es | <ul style="list-style-type: none"> • Distance et multiplicité des lieux d'intervention • Manque de moyens humains et financiers • Des outils pas toujours adaptés aux différents niveaux des élèves • Conditions techniques d'intervention variables en fonction des établissements (place, disposition des salles, disponibilité des appareils numériques...) • Formation de formateur-ices destinée aux professeur-es, à créer • Référencement d'ECPM en tant qu'association agréée sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale non fonctionnel • Possibilités de mise en mouvement limitées (effets peu transformatifs) |
| Opportunités | Menaces |
| <ul style="list-style-type: none"> • Développement des parcours citoyens : ouverture croissante de l'EN aux thématiques droits humains • Liens entre l'intervention et le programme scolaire • Demandes croissantes des enseignant-es • Intégration de modules de formation au Programme Régional Académique de Formation (PRAF) – destiné aux enseignant-es • Demande d'obtention d'agrèments académiques • Développement de plateformes numériques pour la diffusion d'outils : Canopé, Eduscol... • Des enseignant-es prescripteur-ices • Vivier d'enseignant-es volontaristes pour des projets de classe de long terme (mise en mouvement des jeunes/ effets plus forts et plus durables) | <ul style="list-style-type: none"> • Volatilité des programmes scolaires (en évolution constante) • Aléas des contraintes sanitaires • Manque de disponibilité des enseignant-es : temps disponible pour chaque séance et en cumulé (préparation des examens, cours d'une heure...) • Calendrier contraint (rentrée, vacances, examens...) • Microfinancements (fonds étatiques et collectivités territoriales) • Concurrence des thématiques et des acteur-ices intervenant-es en milieu scolaire (EDH, EAD, ECSI...) • Accès aux réseaux institutionnels peu aisé • Impulsion donnée dépendante de la volonté des enseignant-es / enseignant-es parfois frileux à traiter la thématique |



ÉTUDE PROSPECTIVE

Jeunes éducation formelle (étudiant-es)

| Forces | Faiblesses |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Expérience dans le domaine • Des partenariats existants / réactivables • Confiance : réputation d'ECPM • Des témoins motivé-es pour intervenir auprès de ce public • Gratuité de l'intervention • Possibilité de mobiliser des membres d'autres services d'ECPM pour intervenir (programmes internationaux, direction...) • Débats/ questions plus techniques auprès de ce public (moratoires, peine de mort comme outil de répression politique...) : stimule la réflexion interne à l'association sur le positionnement sur ces questions périphériques à l'abolition de la PdM • <i>Des effets plus importants (mise en mouvement facilitée par l'âge, la maturité, et l'intérêt pour des thématiques connexes) et un public nombreux</i> | <ul style="list-style-type: none"> • Approche sur-mesure qui nécessite d'adapter les formats aux différents cursus universitaires • Temps et moyens disponibles • Besoin d'une maîtrise approfondie des sujets connexes par les intervenant-es (justice ; plaidoyer ; géopolitique...) |
| Opportunités | Menaces |
| <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'interventions au format plus « léger » : conférences, débats, interventions-témoignages • Opportunités de collaboration avec les associations d'étudiant-es intéressées (ex : Association des Droits Humains de la Sorbonne) • Des sollicitations ponctuelles d'étudiant-es d'école de journalisme ou autres structures de l'enseignement supérieur • Medium de valorisation des travaux de recherche/documentation réalisés par l'association (études pays, campagnes thématiques...) • Des étudiant-es futur-es « décideur-euses » qui vont, à terme, pouvoir porter la cause à un niveau politique ; ainsi que des futur-es journalistes amené-es à traiter la thématique d'un point de vue médiatique : réel intérêt stratégique pour ECPM en matière d'influence sur les politiques publiques de demain • Des étudiant-es en capacité de devenir animateur-ices "relais" pour intervenir à leur tour auprès de jeunes (Ex : IDHL) • Vivier de bénévoles potentiel-es | <ul style="list-style-type: none"> • La peine de mort reste un sujet parmi d'autres, facilement « éclipsable » dans le temps par d'autres sujets en lien avec les DDH (perçus comme plus actuels) • Pour un certain nombre de jeunes, le combat est moins parlant et porteur que d'autres combats actuels • Nécessité de mettre plus régulièrement en place des parcours et activités "sur-mesure" • Difficulté de suivi des retombées des activités de sensibilisation développées par les étudiant-es relais (ex : IDHL) : engagent l'image de la structure |



ÉTUDE PROSPECTIVE

Jeunes éducation non formelle en difficulté (PJJ)

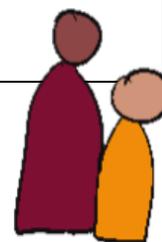
| Forces | Faiblesses |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Motivation en interne pour investir le sujet (de toutes les parties prenantes : équipe, direction, CA, témoins...) • Gratuité de l'intervention • Souplesse et flexibilité de l'équipe • Des témoins en capacité de s'adapter aux différents publics • Légitimité et crédibilité des témoins aux yeux du public (vécu et expériences perçus comme communs par les jeunes placés sous la protection de la PJJ) • Organisation d'activités spécifiques adaptées aux publics non scolaires (pièces de théâtre, atelier BD, projection-débats...) • Concours de dessins (<i>Dessine-moi l'abolition</i>) adapté et apprécié • Crédibilité et confiance placée en ECPM • Effets sur le public importants (transformatifs) et durables | <ul style="list-style-type: none"> • Peu de connaissances du public / des modalités d'intervention • Pas encore d'outils adaptés • Pas de bénévoles formé-es pour ces interventions/ ce public • Temps et moyens disponibles • Peu de réseau dans ce secteur • Nombre limité de personnes touchées |
| Opportunités | Menaces |
| <ul style="list-style-type: none"> • Des financements possibles (services déconcentrés de l'État, Politique de la ville, CIPDR, DILCRAH...) • Des partenaires qui interviennent déjà auprès de ce public : 2IDHP, DCL... • Des éducateur-ices désireux-euses de reprogrammer des interventions et qui peuvent être prescripteur-ices auprès d'autres structures • Un nombre de structures important, notamment en Ile-de-France • Cohérence de la thématique avec les approches des parcours citoyenneté/ « Valeurs de la République » • Les pays d'origine de certains jeunes appliquent la PdM (thématique qui fait écho ; intervention qui permet un ancrage dans la réalité des jeunes ou à l'inverse, les amène à poser un autre regard et à compléter leurs connaissances sur leur pays d'origine) | <ul style="list-style-type: none"> • PJJ : un public « non-captif » et donc un risque de faible participation (nombre limité de personnes touchées, notamment en milieu ouvert) : difficulté de mobilisation de ce public en amont • Nécessité de s'adapter aux contraintes de chaque établissement et d'être réactif-ves (approche sur-mesure, peu de capacités d'anticipation des structures) : chronophage • Contraintes logistiques (éloignement) • Conditions techniques d'intervention variables en fonction des établissements (place, disposition des salles, disponibilité des appareils numériques...) • Potentiel de réactivation de traumatismes pour des jeunes ayant vécu des expériences traumatiques notamment lors de leur parcours migratoire (MNA/torture) |



ÉTUDE PROSPECTIVE

Autres jeunes - éducation non formelle

| Forces | Faiblesses |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Gratuité de l'intervention • Des partenariats (re)mobilisables • Des expériences réussies auprès de jeunes (Unis-Cité Normandie ; Ville de Valenton) • Lien avec les familles plus facilement exploitable dans le cadre de l'éducation non formelle et des structures d'éducation populaire (package d'activités/ évènements ; expositions...) • Des effets positifs avec un potentiel transformatif, voire systémique du fait du profil des jeunes : dynamique de mise en mouvement amorcée, et fort intérêt pour la question de l'engagement | <ul style="list-style-type: none"> • Pas encore d'outils adaptés (formation de formateur-ices permettant aux jeunes d'être des « relais » d'ECPM sur le terrain) • Temps et moyens disponibles • Partenariat national avec Unis-Cité caduque |
| Opportunités | Menaces |
| <ul style="list-style-type: none"> • Formations civiques et citoyennes (VSC) : potentiel pour toucher un nombre important de jeunes • Développement du partenariat avec Unis-Cité Normandie et mise en place d'un partenariat avec l'AFEV • Diffusion des outils au travers des réseaux d'éducation populaire et/ou d'ECSI et notamment via des plateformes numériques (AFEV, CEMEA, RITIMO...) • Effet boule-de-neige (avec des VSC qui traiteront ensuite le sujet auprès des jeunes qu'ils accompagnent) : effet démultiplicateur et intérêt de l'approche par les pairs | <ul style="list-style-type: none"> • Concurrence des acteurs et des thématiques (droits humains/ solidarité, écologie...) • Des calendriers précis (nécessite de l'anticipation) • Difficulté de suivi des retombées dans le cadre d'actions « relais » (réalisation d'actions de formation / sensibilisation par les jeunes, auprès d'autres jeunes) |



ÉTUDE PROSPECTIVE

Personnes sous main de justice (personnes incarcérées)

| Forces | Faiblesses |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Motivation en interne pour investir le sujet (de toutes les parties prenantes : équipe, direction, CA, témoins...) • Gratuité de l'intervention • Des témoins en capacité de s'adapter aux différents publics • Légitimité et crédibilité des témoins aux yeux du public (vécu et expériences perçus comme communs par les personnes détenues) • Organisation d'activités spécifiques adaptées aux publics non scolaires (pièces de théâtre, atelier BD, projection-débat, concours de dessins, expo...) • Neutralité et professionnalisme d'ECPM • Intérêt stratégique et cohérence avec les activités menées à l'international • Effets transformatifs sur le public | <ul style="list-style-type: none"> • Peu de connaissances du public / des modalités d'intervention en détention • Des outils à adapter à la marge (adéquation aux besoins du public) • Pas de bénévoles formé-es pour des interventions auprès de ce public / dans ce contexte • Temps et moyens disponibles • Capacités d'anticipation et d'adaptation technique • Certains profils de témoins peuvent être bloquants vis-à-vis de l'Administration pénitentiaire • Nombre limité de personnes touchées |
| Opportunités | Menaces |
| <ul style="list-style-type: none"> • Public "captif", en attente d'activités rompant avec le quotidien (projections débats, théâtre...) • Partenariat à créer avec REBOND (piste à creuser : formation de leurs bénévoles sur les questions de PDM contre des formations sur l'intervention en détention) • Des partenaires qui interviennent déjà auprès de ce public : 2IDHP, DCL, Prison Insider... • Établissements intéressés par de nouvelles interventions et/ ou qui peuvent être prescripteurs auprès d'autres établissements pénitentiaires • Intérêt à négocier une convention régionale avec la DISP (faciliter la programmation et l'organisation opérationnelle des interventions) | <ul style="list-style-type: none"> • Décideur-euses frileux quant aux interventions extérieures et qui souhaitent des garanties, des projets solides, une neutralité... • Difficulté de mobilisation de ce public en amont • Des contraintes logistiques importantes et chronophages (éloignement ; étapes de sécurité...) • Modalités d'intervention plus limitées en milieu fermé (outils, matériel...) : nécessité d'anticiper l'organisation des interventions et d'adapter les approches (sur-mesure) • Conditions techniques d'intervention variables en fonction des établissements (place, disposition des salles, disponibilité des appareils numériques...) • Impact psychologique du témoignage |



ÉTUDE PROSPECTIVE

Extension géographique

Il est ici question de se pencher sur les pistes développées depuis le dernier triennal en matière d'extension géographique :

| | Forces | Faiblesses |
|-------------|---|---|
| AURA (Lyon) | <ul style="list-style-type: none"> Un réseau en construction (de partenaires, d'établissements...) Des étudiant-es motivé-es pour être partie-prenantes du projet : effet mobilisateur ++ Des effets transformatifs sur les étudiant-es mis en mouvement | <ul style="list-style-type: none"> Distance / contraintes logistiques Temps disponible et moyens Capacité de suivi / mobilisation dans la durée Absence de bénévoles ECPM formé-es au niveau local Des témoignages moins impactants (ACAT) |
| Normandie | <ul style="list-style-type: none"> Expériences passées réussies Début de réseau partenarial, notamment avec l'2IDHP, Unis-Cité, Université de la Paix... Réputation et confiance des partenaires (2IDHP/ Région Normandie) en ECPM Expertise reconnue et thématique de la PdM complémentaire des thématiques couvertes par l'2IDHP Visibilité accrue pour l'association Espaces de valorisation d'autres expertises et production d'ECPM (rapports pays...) Effets mobilisateurs sur les publics touchés (UDP) | <ul style="list-style-type: none"> Distance / contraintes logistiques Peu de temps /moyens à consacrer au développement du projet Capacités d'anticipation Capacités de suivi / mobilisation dans la durée Absence de bénévoles ECPM formé-es au niveau local |
| Autres | | <ul style="list-style-type: none"> Absence de relais partenariaux locaux Logique d'opportunité dans les modalités de développement (Grand Est, Sud Est) qui s'appuie davantage sur des individus que sur une stratégie planifiée |
| | Opportunités | Menaces |
| AURA (Lyon) | <ul style="list-style-type: none"> Possibilité de partenariat avec l'AFEV et Unis-Cité (public VSC) Développement du partenariat avec l'Université Catholique : possibilité de toucher les publics étudiant-es et scolaires) et de développer le projet d'étudiant-es relais Autres établissements universitaires potentiellement mobilisables (IEP Lyon, Université Lyon 2...) Existence de membres de la PDH dans le périmètre Un RRMA (RESACOOOP) volontariste en matière d'ECSI Possibilité d'intervenir dans les établissements pénitentiaires | <ul style="list-style-type: none"> Un partenaire non agréé par l'Éducation Nationale (connotation religieuse) : un frein pour un certain nombre d'établissements publics et d'enseignant-es Concurrence des acteur-ices de l'EDH/ ECSI... Financements RRMA : nécessité d'avoir un ancrage local |

ÉTUDE PROSPECTIVE

| | | |
|-----------|--|---|
| Normandie | <ul style="list-style-type: none">• Des projets en plein essor du côté de la région Normandie (notamment Prix Liberté) ; recherche de partenaires pour des parcours thématiques de promotion des droits humains, rencontres citoyennes...• Personnes ressources (ancien inspecteur d'académie, directeur de l'IIDHP...)• Possibilité d'intervenir dans les établissements pénitentiaires | <ul style="list-style-type: none">• Concurrence des autres associations |
| Autres | <ul style="list-style-type: none">• Des pistes de financement (fonds européens via le RRMA) sur des projets de mise en mouvement des jeunes• Possibilité d'exportation dans d'autres régions via le prix Liberté | <ul style="list-style-type: none">• Développement chronophage en l'absence de relais partenariaux solides |

Enfin, au-delà de l'extension géographique, soulignons que les évènements de sensibilisation (surtout à Paris) peuvent permettre de "recruter" des bénévoles, donner de la visibilité à la structure, l'aider à déployer ses campagnes et enfin, de renforcer son réseau partenarial.

RECOMMANDATIONS DES CONSULTANTES

Au regard des conclusions de l'étude des effets et de l'impact et des constats globaux dressés, un certain nombre de recommandations sont formulées par l'équipe consultante : 10 sont d'ordre stratégique et 8 d'ordre méthodologique.

Recommandations stratégiques (RS)

RS 1 : Travailler collectivement à la définition des changements attendus/ espérés par ECPM à travers la mise en œuvre du programme Éduquer. Cela suppose de formaliser et d'intensifier la régularité des temps et espaces de réflexion stratégique relatifs au programme avec l'équipe opérationnelle, et pourquoi pas d'ouvrir la réflexion à certains partenaires à travers la mise en place d'un comité stratégique. D'un point de vue méthodologique, une *approche orientée changements* pourrait utilement aider l'association à reposer les enjeux et à opter pour une stratégie qui lui convienne et qui corresponde à son projet associatif. Ce travail collectif pourrait par ailleurs être un support utile au travail d'élaboration du projet stratégique 2023 de l'association.

RS 2 : Formaliser ces éléments dans le cadre d'un projet éducatif institutionnel, reposant les bases des attendus d'ECPM, des principes de l'EDH et des modalités d'intervention prévues par l'association. Cela permettrait d'inscrire le programme et ses objectifs de manière plus durable au cœur de l'institution, de forger une culture commune à l'ensemble des parties prenantes intervenant autour du programme, et de limiter les effets de perte de mémoire institutionnelle dans les contextes de turn over (bénévoles et salarié-es)¹⁷.

RS 3 : Ancrer davantage le programme dans le paysage institutionnel de l'éducation formelle en travaillant la mise en adéquation de l'offre éducative avec les programmes scolaires (approche par matière et par niveaux) afin de faciliter l'appropriation de la démarche pour les enseignant-es ; en inscrivant le programme dans les circuits et réseaux de l'Éducation nationale (réseau Canopé, plateforme Eduscol), en l'inscrivant dans les Programmes académiques de formation (PAF/ PRAF), et en informant les inspecteur-ices d'Académie et les rectorats pour une diffusion de l'information auprès des établissements et pour faciliter la mobilisation des enseignant-es et chef-fes d'établissement (prescripteur-ices)... Cela dans l'optique de proposer une offre de sensibilisation de premier niveau pour les enseignant-es et de lever les freins à leur implication. Dans ce contexte, le Comité d'enseignant-es pourrait être formalisé et mis en mouvement, afin, entre autres, d'accompagner l'équipe dans cette démarche.

RS 4 : Ancrer davantage ECPM dans le champ de l'ECSI en France en améliorant sa visibilité (plateformes digitales, centres de ressources, catalogues de formations¹⁸), en valorisant son expertise pédagogique, en multipliant et diversifiant ses partenariats, en contribuant aux échanges de pratiques de la « communauté » des acteurs de l'ECSI, et en faisant de l'EDH et de l'éducation à l'abolition une dimension à part entière du paysage de l'ECSI en France. La démarche pourrait utilement être étendue au territoire européen, lieu d'élaboration et d'échanges de pratiques dans le secteur de l'ECM¹⁹.

¹⁷ A titre d'exemple, Amnesty International France a récemment présenté son projet éducatif relatif à ses activités d'EDH, (https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr/39cd21ad-51bb-4d23-9586-04ea09772060_Projet+e%CC%81ducatif+AIF+-+version+FINALE+.pdf), tout comme l'association e-graine pour ses activités d'ECM (<https://fr.calameo.com/read/007054990977885c7af26?page=3>)

¹⁸ Ritimothèque de Ritimo, Plateforme Kurioz www.comprendrepouragir.org/; Plateforme numérique de Starting Block; Plateforme Tilt! de l'AFD : <https://www.tilt.fr/>; Plateforme de ressources « Citoyenneté » de l'enseignement agricole <https://red.educagri.fr/>...

¹⁹ Forum de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits humains (ECD/EDH) du Conseil de l'Europe, Bridge 47, Global Education Network...

RS 5 : Consolider les relations partenariales associatives et institutionnelles en investissant davantage la fonction d'animation du réseau de partenaires, en impliquant davantage ces partenaires dans le suivi-évaluation, la capitalisation, l'analyse des pratiques, la mesure des effets et les réflexions stratégiques. Certains partenaires d'envergure (2IDHP...) ainsi que des associations ou partenaires institutionnels disposant d'expertises spécifiques (connaissance de certains publics etc.) pourraient être intégrés dans un comité stratégique, en charge du suivi et de l'accompagnement du programme dans sa dimension stratégique et de développement.

RS 6 : Proposer une approche graduelle et différenciée de l'intervention auprès des publics et développer une stratégie d'essaimage en s'appuyant sur des « groupes relais » jouant un rôle démultiplicateur. Cette approche pourrait s'articuler autour de deux niveaux d'intervention : une sensibilisation directe auprès de publics par ECPM, permettant une approche plus qualitative (plus-value d'ECPM) ; et une stratégie d'essaimage à travers la sensibilisation d'autres publics via des groupes relais (à l'instar de l'approche test des VSC d'Univ-Cité Normandie et des étudiant-es de l'IDHL). Cela sous-entend d'adopter une approche de pairs à pairs, mais également une logique de formation de formateur-ices (formation de la communauté éducative : enseignant-es ; éducateur-ices ; documentalistes ; étudiant-es... qui redeviendraient ce faisant un public cible du programme) et la mise en place de dispositifs ad-hoc de suivi-évaluation des actions.

RS 7 : Étendre les interventions auprès du public jeunes en difficulté et personnes sous main de justice (jeunes en difficulté placés-es sous la protection de la PJJ, mineur-es incarcéré-es, adultes incarcéré-es) pour lesquels les effets sont particulièrement probants, afin de renforcer l'utilité sociale du programme, tout en continuant d'œuvrer pour la promotion de l'abolition universelle de la peine de mort auprès des autres publics.

RS 8 : Formaliser l'approche genre et lutte contre les discriminations. La structure, l'équipe et le projet sont d'ores et déjà sensibles aux problématiques liées au genre et ont développé des initiatives dans le domaine (représentation quantitative et qualitative de femmes au sein des instances de gouvernance, utilisation de l'écriture inclusive sur certains supports de communication, valorisation de modèles féminins, campagnes thématiques...). L'équipe recourt également à des outils inclusifs issus de l'éducation populaire qui permettent de toucher le plus grand nombre. Elle a, enfin, pris le parti d'intervenir auprès de publics discriminés et marginalisés : jeunes de PJJ et personnes détenues. Afin d'aller plus loin dans la démarche, il revient à ECPM de réaliser un diagnostic genre²⁰ et de mieux documenter les profils genre de ses cibles (nombre, problématiques spécifiques rencontrées) afin de définir et formaliser une politique genre et de lutte contre les discriminations pour l'ensemble de la structure - dont le programme Éduquer. Basée notamment sur le référencement et la capitalisation des bonnes pratiques existantes, cette stratégie permettrait de coordonner et de mieux visibilité les actions mises en place, d'en assurer la cohérence, le suivi et d'assurer le développement d'initiatives complémentaires.

RS 9 : Développer les campagnes thématiques. Le sujet de la peine de mort se trouve à la croisée de nombreuses thématiques relatives aux DH (liberté d'expression, orientation sexuelle...). Afin d'approfondir ces sujets et de mettre en relief toute la complexité et l'importance de la lutte en faveur de l'abolition, ECPM pourrait renforcer les passerelles entre les campagnes thématiques qu'elle réalise (ex. : « S'aimer n'est pas un crime ») et le programme Éduquer. Cette opérationnalisation pourrait passer par la mise en œuvre de partenariats temporaires (le temps de la campagne) avec des structures expertes du sujet traité ; la recherche de financements thématiques spécifiques associés ; des interventions conjointes et la production d'outils pédagogiques spécifiques. Cette approche permettrait par ailleurs de « renouveler » le sujet et les interventions auprès des partenaires de longue date et des médias, d'attirer de nouveaux publics en fonction des sujets traités, d'accéder à d'autres types de financements et de mettre en relief le caractère intersectionnel de la lutte contre la PdM et donc le besoin de mobilisation de tous.

²⁰ Possibilité de s'appuyer sur le [Guide d'appui à l'intégration de l'approche genre dans son organisation](#), réalisé par Coordination Sud

RS 10 : Faire du RIEA un projet à part entière afin d'exploiter l'ensemble du formidable potentiel de ce réseau en se donnant les moyens matériels et humains de le structurer, de renforcer les capacités de ses membres et d'impulser des échanges de pratiques dans le champ de l'éducation à l'abolition et aux droits humains. Il paraît à ce stade utile de clarifier le positionnement d'ECPM vis-à-vis du réseau (considéré comme partenaire mais porté par ECPM), et, pour sortir de cette logique de partenariat bilatéral, de renforcer l'implication et la responsabilisation des partenaires locaux.

Sortir le RIEA du programme Éduquer permettrait également d'optimiser les passerelles avec les activités des programmes internationaux d'ECPM, tout en permettant à ECPM de récupérer une assise budgétaire plus confortable pour le programme Éduquer au regard de ses besoins et de son potentiel de développement.

Recommandations méthodologiques (RM)

Au-delà des recommandations stratégiques, l'étude conduit à la préconisation de quelques recommandations méthodologiques et opérationnelles complémentaires.

Recommandations principales

RM 1 : Afin de faciliter la mise en œuvre de ces recommandations stratégiques et méthodologiques, **renforcer les moyens humains et les capacités de l'équipe** dans les domaines de la formation et de la formation de formateur-ices (techniques d'animation, gestion de groupes...); de l'animation de réseaux (communauté éducative; témoins; bénévoles...); de l'intervention en direct auprès des publics spécifiques (milieu carcéral...); de l'accompagnement des témoins (partage de bonnes pratiques afin de réduire l'impact psychologique des interventions, conseils pour l'écoute et l'orientation...); des relations partenariales (opérationnelles et institutionnelles) ou encore de l'animation du centre de ressources d'éducation à l'abolition.

RM 2 : Concentrer les moyens et énergies sur les outils produisant le plus d'effets, en poursuivant le développement du concours « Dessine-moi l'Abolition » et en arrêtant les concours thématiques annuels (concours de slam, de BD...); en continuant le développement et/ou le renouvellement d'outils tels que les ciné-débats, les expositions etc. afin de proposer des interventions variées et des formats « projets » aux enseignant-es et aux relais.

RM 3 : Organiser et systématiser la capitalisation, prendre le temps de l'analyse des pratiques et des retours d'expérience afin de contribuer à la construction collective de savoirs et de valoriser les savoir-faire. D'un point de vue pratique, il s'agirait, à l'instar de ce que préconisaient déjà les conclusions de la première évaluation du programme en 2017, de « prévoir un temps de capitalisation, annuellement par exemple, avec les différents acteurs qui ont été impliqués sur les actions menées en France²¹ », mais également de mieux capitaliser et documenter les bonnes pratiques des bénévoles, VSC et intervenant-es (cf. prise en compte des inégalités liées au genre) et/ou des enseignant-es (référencement et valorisation des outils créés).

RM 4 : Systématiser et étendre la mesure des effets à travers plusieurs approches complémentaires :

- Standardiser la remontée d'information en provenance des personnes sensibilisées : questionnaires jeunes en milieu scolaire ; remontées des éducateur-ices en PJJ et en milieu carcéral... ;
- Retravailler le questionnaire pour limiter les erreurs de compréhension et de notation ;
- Organiser un temps de débriefing annuel avec chaque enseignant-e ayant participé à un cycle de sensibilisation (en fin d'année) ;
- Renforcer le dispositif de suivi évaluation en développant la collecte de données qualitatives auprès des cibles intermédiaires (retours des enseignant-es et des VSC ; débriefing avec les encadrant-es et organisateur-ices

²¹ Cf. Recommandation n°15 de l'évaluation de 2017

ÉTUDE PROSPECTIVE

d'activité en milieu fermé par exemple), ce qui permettrait de pallier la volatilité du public et nourrirait le travail de documentation des bonnes pratiques / ajustement des activités ;

- Pour une mesure des effets à court terme ou à chaud, solliciter directement les jeunes en développant des techniques d'éducation populaire facilitant l'expression de tous-tes, y compris des personnes rencontrant des problématiques de langue ou de lecture (production de dessins ; tempêtes d'idées ; mur de post-it...) et en utilisant des outils numériques.

RM 5 : Améliorer le suivi, l'accompagnement et l'animation des différents réseaux de membres de la communauté éducative (enseignant-es/éducateur-ices, bénévoles, témoins), en consacrant du temps à l'animation de ces réseaux, en formalisant l'accompagnement et la formation des bénévoles du programme (cf. partie sur la [mobilisation des bénévoles et des VSC](#) du présent rapport) et en formalisant et structurant l'accompagnement des témoins dans le cadre de leur implication dans le programme.

RM 6 : Valoriser et visibiliser le programme. Des efforts en termes de communication externe doivent être fournis par ECPM afin de faciliter son identification en tant qu'acteur de l'EDH et de l'ECSI (référencement sur les sites ECSI, les sites institutionnels ; production d'outils de communication, participation à certains événements...) ainsi qu'en tant que centre de ressources d'éducation à l'abolition. Cela va de pair avec une présence renforcée dans les espaces d'échange et de dialogue entre acteurs du secteur et une stratégie de prise de parole proactive sur les enjeux de l'éducation à l'abolition.

RM 7 : Décliner méthodologiquement l'approche genre en accompagnant davantage les participant-es dans la compréhension de la notion de genre au moment du remplissage des questionnaires ; en poursuivant l'adaptation des outils pédagogiques (intégration de l'écriture inclusive, valorisation de modèles féminins...) et de suivi-évaluation (en systématisant l'intégration d'indicateurs sexo-spécifiques et en développant le recueil de données qualitatives auprès des « relais » – taux de participation par genre etc.) ; en continuant à assurer une bonne représentativité et visibilité des femmes au sein du programme ; en capitalisant les bonnes pratiques (répartition de la parole en alternance) ; en renforçant la formation des intervenant-es sur la question du genre (compréhension et utilisation des termes et outils...) ; en abordant plus en détails et au travers de modules spécifiques la question des discriminations (homophobie, patriarcat...) en lien avec la peine de mort et, enfin, en renforçant l'intersectionnalité et les partenariats avec des associations expertes.

RM 8 : Prendre le virage du numérique en intégrant l'outil numérique dans les pratiques et les approches déployées dans le cadre des interventions scolaires et des séances de sensibilisation (utilisation de tablettes pour les jeux et les quizz) afin notamment de renforcer la collecte de données et faciliter le suivi-évaluation (remplissage des questionnaires en ligne...) ; en développant le centre de ressources d'éducation à l'abolition.

ÉTUDE PROSPECTIVE

Rappel des propositions de pistes d'amélioration pour amplifier les effets

Dans un souci de synthèse, le tableau suivant recense les différentes pistes d'amélioration techniques proposées au fil des rapports rétrospectifs et prospectifs, visant à amplifier les effets observés sur les différents publics :

| Emplacement dans le rapport | Suggestion d'amélioration/ pistes pour aller plus loin |
|---|--|
| Effets produits sur les publics en termes d'apprentissages | <p>Adapter davantage certaines activités et outils au public et notamment aux collégien-nes (vidéo/sous-titrage ; jeu du pas en avant ...)</p> <p>« Multiplier" les canaux de transmission des informations (répétition = pédagogie) : donner les informations à l'oral, les projeter, les écrire au tableau, les remettre sur un support papier à la fin de l'intervention...</p> <p>Systematiser la traduction lors des témoignages pour assurer une compréhension optimale pour tous-tes</p> <p>Anticiper les questions qui pourraient être posées pour s'éloigner plus facilement du support power point (rebondir sur les connaissances/ spécificités du public ; favoriser les interactions ; pallier plus facilement les éventuelles difficultés techniques)</p> <p>Renforcer la formation des intervenant-es en matière de pédagogie et de connaissances des différents publics de l'éducation formelle (niveaux de maturité/ connaissances/ apprentissages)</p> |
| Effets produits sur les publics en termes d'évolution de la pensée/ conviction | <p>Intervenir en binôme ou de pair avec une autre association pour illustrer que le combat pour les droits humains est un combat collectif</p> <p>Préparer les interventions en amont sur les thématiques identifiées comme plus complexes (intervention d'un témoin condamné pour son orientation sexuelle, ses opinions religieuses...)</p> <p>Proposer des outils/ accompagnements pour les membres de la communauté éducative pour aborder ces questions</p> |
| Effets produits sur les publics en termes de soft skills | <p>Intervenir avec d'autres associations pour illustrer que le combat pour les droits humains est un combat collectif</p> <p>Transposer l'exposition dans un format plus souple (type kakémonos) pour permettre son utilisation de manière plus simple et simultanément dans plusieurs lieux, et notamment dans les lieux fermés</p> |
| Effets produits sur les publics en termes de pouvoir d'agir | <p>Présenter plus systématiquement les différentes formes d'engagement possibles pour les jeunes intéressés : chercher des causes à défendre ou pour lesquelles militer</p> <p>Profiter des studios d'enregistrement radios lorsqu'ils existent dans les établissements (création de podcasts par les élèves, interviews de témoins...) pour permettre aux élèves intéressés de pouvoir s'investir dans un projet à plus long terme</p> |
| Durabilité des effets sur les publics cibles | <p>Mettre en place des outils de suivi des effets dans le temps</p> <p>Proposer une offre « clé en main » aux enseignant-es, intégrant des activités de moyen-long terme et éventuellement un parcours de sensibilisation sur plusieurs années</p> <p>Systematiser les débriefings avec les enseignant-es/ éducateur-ices</p> <p>Valoriser les outils/ activités du programme éducatif dans les opérations de sensibilisation du grand public afin d'atteindre des publics périphériques (familles, proches...)</p> |

ÉTUDE PROSPECTIVE

| Emplacement dans le rapport | Suggestion d'amélioration/ pistes pour aller plus loin |
|--|--|
| Effets sur les enseignant-es/ éducateur-ices | <p>Inclure les directions des établissements pour raccrocher d'autres enseignant-es aux interventions</p> <p>Intégrer le sujet au PRAF et promouvoir le sujet par le biais des référents académiques</p> <p>Effectuer un 1^{er} round de sensibilisation / formation auprès d'enseignant-es pour lever les appréhensions (module de formation dans le PAF)</p> <p>Passer à un format 5 h : 2h d'intervention ECPM + 2h d'intervention du témoin + 1h de retour/ échanges à froid plus tard dans l'année</p> <p>Formaliser le Comité d'enseignant-es (échange de pratiques, testing d'outils, réflexion collective...)</p> <p>Inclure au dispositif de suivi-évaluation une collecte d'informations auprès des professeur-es (matière enseignée, souhait de thématiques à développer mais aussi informations qualitatives sur les retours des jeunes...)</p> <p>Mieux référencer, valoriser et partager les initiatives et bonnes pratiques des enseignant-es (création d'outils, réalisation de podcasts...) pour inspirer leurs pairs et favoriser la reproduction de ces activités</p> <p>S'appuyer sur des éducateur-ices ou enseignant-es ou directeur-ices de structure prescripteur-ices pour promouvoir le projet auprès de leurs pairs</p> |
| Effets sur les équipes | <p>Structurer et renforcer le parcours de recrutement/ formation/ suivi des membres de l'équipe programme</p> <p>Constituer un groupe d'intervenant-es plus nombreux-euses</p> <p>Actualiser la formation des bénévoles (formation continue)</p> <p>Impliquer les membres de l'équipe dans la mesure des effets et dans la réflexion sur les évolutions du programme</p> <p>Renforcer le dispositif de suivi- évaluation auprès de ce public</p> <p>Renforcer l'animation de ce groupe bénévole (partage de bonnes pratiques...)</p> |
| Effets sur les Témoins | <p>Améliorer les conditions d'accueil (de transport, de prise en charge...) et l'accompagnement (psychologique et méthodologique) des témoins qui en éprouvent le besoin</p> <p>Systematiser les débriefings avec l'ensemble des parties prenantes</p> |
| Effets sur le RIEA | <p>Renforcer la cohésion et l'identité du RIEA en multipliant et diversifiant les échanges (renforcement de capacités entre membres ; groupes de travail sous-régionaux pour adresser des problématiques communes : ex. les arguments religieux...), outils communs et activités conjointes (co-construction)</p> <p>Renforcer l'implication des membres</p> <p>Aller plus loin dans l'adaptation des activités aux différentes tranches d'âges</p> <p>Consacrer plus de moyens : création d'outils, cadre de concertation, RH...</p> <p>Développer le suivi-évaluation au sein des associations membres (harmoniser les pratiques)</p> <p>Documenter et capitaliser les pratiques</p> <p>Développer la dynamique autour de la mobilisation de la jeunesse (cf. Abolition Now Tour)</p> |

IMPACTS DES RECOMMANDATIONS POUR L'ORGANISATION

Ces recommandations ont pour but d'enrichir la réflexion de l'organisation, qui reste seule compétente en matière de prise de décision : **l'identification des changements prioritaires visés par le projet permettra en effet à la structure d'affiner ses choix stratégiques puis opérationnelles.**

Si ECPM faisait le choix d'en retenir certaines, ces recommandations auraient nécessairement un impact sur l'association et son organisation interne.

D'un point de vue pratique, ces ambitions nécessiteraient plusieurs évolutions :

- Une augmentation du budget du programme (croissance du budget et récupération des fonds historiquement fléchés sur le RIEA)
- Un dépôt de demande de financement dédié au RIEA, sans doute davantage porté par les Programmes internationaux, mais en impliquant une collaboration qualitative avec le programme Éduquer ;
- Une réorganisation du pôle et de l'équipe autour :
 - D'un renfort en termes d'ETP dédiés au programme ;
 - De la formalisation d'une mission d'animation de réseau (bénévoles du programme, VSC, témoins...)
 - D'une intégration renforcée des missions de suivi-évaluation (capitalisation, suivi, mesure des effets...)
 - De temps dédié à la représentation, au plaidoyer, à l'animation des relations partenariales (notamment pour la mise en place d'activités à destination de PPSMJ) et aux relations avec les bailleurs ;
 - De temps dédié à la coordination de l'extension géographique (Normandie, AURA) et de l'approche par relais ;
 - D'un renfort en expertise pédagogique (formation de formateur-ices ; diversification des publics et des approches ; accompagnement de sensibilisation par les pairs...) et sur la question du genre ;
 - Un accroissement de la présence sur le terrain à court et moyen terme (temps d'intervention), le temps que les dispositifs deviennent opérationnels (formation de formateur-ices ; déploiement de groupes relais...).
- La mise en place d'instances dédiées au suivi et au pilotage stratégique du programme pourrait lui apporter un « plus » qualitatif :
 - **Un comité stratégique** rassemblant membres de la gouvernance, de la Direction, de l'équipe et des partenaires pertinents, dédié au suivi, à l'auto-évaluation, à la réflexion stratégique et au développement du programme ;
 - **Un comité d'enseignant-es au rôle « scientifique »** (déjà envisagé mais non matérialisé) rassemblant un échantillon d'enseignant-es, d'éducateur-ices et documentalistes parties prenantes du programme ainsi que des compétences internes en matière de pédagogie, en charge de l'impulsion et de l'appréciation des outils et des approches déployés au regard des besoins des différents publics.

Quelles que soient les décisions prises par l'association, il convient de noter que **le calendrier semble favorable à ce travail de refonte et d'ancrage du programme** : il n'y aura en effet pas d'évènement spécifique majeur qui sollicite et mobilise largement l'équipe du programme Éduquer (Congrès mondial, « date anniversaire de l'abolition ») dans les prochaines années, et dans l'hypothèse d'une normalisation de la situation sanitaire, le prochain triennal pourrait offrir une fenêtre d'opportunités pour reposer des bases structurantes pour le programme et pour son développement.

Annexes

| | |
|--|------------|
| <i>Annexes</i> | 103 |
| Table des illustrations | 104 |
| Glossaire | 105 |
| Correspondance de la thématique « Peine de mort » avec les programmes scolaires de collège et lycée | 107 |
| Fiche conseil prospective- Education formelle | 108 |
| Fiche conseil prospective - Personnes sous main de justice | 111 |
| Fiche conseil prospective- Acteurs relais | 117 |
| Fiche conseil prospective- Intégration du genre | 119 |
| Analyse de l'environnement : acteurs de l'EDH en France* | 121 |
| Analyse de l'environnement- acteurs du champ prison-justice* | 125 |
| Analyse de l'environnement : principaux acteurs dans le secteur de l'éducation populaire | 132 |
| Panorama des évènements de sensibilisation aux droits humains/ justice | 135 |
| Financements mobilisables dans le champ de l'ECSI et de l'EDH | 138 |
| Liste des personnes entendues dans le cadre de l'étude | 143 |
| Rappel des termes de référence de l'étude | 145 |

TABLE DES ILLUSTRATIONS

| | |
|---|-----|
| <u>Figure 1- Extrait de la brochure <i>Le rôle essentiel de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale</i>, Groupe de concertation sur l'ECSI, AFD, novembre 2020</u> | 15 |
| <u>Figure 2 Source : <i>Le rôle essentiel de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale</i>, Groupe de concertation sur l'ECSI, AFD, novembre 2020</u> | 16 |
| <u>Figure 3- Extrait du Journal du Val de Marne (2022)</u> | 37 |
| <u>Figure 4- Ndume Olatushani, entouré de deux collégiens venus le remercier de son témoignage, Fosses, octobre 2022</u> | 39 |
| <u>Figure 5- Messages de remerciement d'élèves de Terminale (en haut) et de 3^{ème} (en bas)</u> | 40 |
| <u>Figure 6- Extrait du journal "On l'a pas fait pour rien" de l'EPEI Bagneux - juin 2017</u> | 42 |
| <u>Figure 7- Retour d'une lycéenne de Terminale suite à une séance de sensibilisation, illustrant que, bien que les données ne soient pas recueillies en ce sens, des jeunes en milieu scolaire éprouvent également l'envie d'agir</u> | 453 |
| <u>Figure 8 – Témoignage d'Ahmed Haou devant les SCV d'Uniscité Normandie, les SCV d'ECPM ainsi que les jeunes ayant participé à l'Université de la Paix dans le cadre du Congrès mondial contre la peine de mort à Berlin, en octobre 2022</u> | 44 |
| <u>Figure 9 - Retour d'une lycéenne de Terminale suite à l'intervention d'Antoinette Chahine dans son établissement</u> ... | 47 |
| <u>Figure 10 – Stand d'ECPM à la Fête de l'Humanité avec un focus sur la campagne « S'aimer n'est pas un crime », septembre 2022</u> | 70 |

GLOSSAIRE

| | | |
|---|---|---|
| Changements | <p>Les changements résultent d'une combinaison de différentes petites modifications/évolutions, dues à des interactions entre différents acteurs et facteurs. On ne peut pas anticiper avec certitude l'évolution de ces processus.</p> <p>Dans un contexte d'évaluation et de manière très opérationnelle, un changement est l'écart entre deux situations échelonnées dans le temps. Cet écart pouvant être matériel ou immatériel, porter sur l'ensemble ou seulement une partie de la situation. La « description » du changement se fait par comparaison entre les deux situations (éléments nouveaux, éléments disparus, éléments ayant évolué). Les changements recherchés sont les changements que les porteurs de projets souhaitent voir se réaliser. On parle donc aussi de changements attendus car on espère évidemment que l'action contribue à ces changements. En EaD, ces changements portent sur les apprentissages et les évolutions individuelles et collectives.</p> | Source : Guide EAD (F3E) |
| Éducation au développement | <p>L'éducation au développement (EaD) est une démarche socio-éducative qui, à travers la sensibilisation, la formation sociale, la mobilisation des citoyens et le plaidoyer, cherche à contribuer à la construction d'un monde interdépendant plus juste, solidaire et durable où ressources et pouvoir sont équitablement répartis dans le respect de la dignité humaine.</p> | Source : Guide EAD (F3E) |
| Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale | <p>L'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) a pour finalité de favoriser la construction d'un monde juste, solidaire et durable en incitant chacun-e à s'informer, à comprendre et à agir pour le changement.</p> | Source : AFD - Groupe de concertation sur l'ECSI |
| Éducation à la citoyenneté mondiale | <p>L'éducation à la citoyenneté mondiale est une approche pédagogique qui favorise les perspectives multiples et la déconstruction des stéréotypes. Elle s'appuie sur une approche centrée sur l'apprenant pour favoriser une prise de conscience critique des défis mondiaux et un engagement en faveur de modes de vie durables. Les compétences en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale s'appuient sur l'éducation au développement, l'éducation aux droits humains, l'éducation à la durabilité, l'éducation à la paix et à la prévention des conflits et l'éducation interculturelle, qui constituent la dimension mondiale de l'éducation à la citoyenneté.</p> | Source : Conseil de l'Europe |
| Éducation aux droits de l'homme | <p>L'éducation, la sensibilisation, l'information, les pratiques et les activités qui visent, en apportant aux apprenants des connaissances, des compétences et une compréhension, et en développant leurs attitudes et leurs comportements, à leur donner les moyens de participer à la construction et à la défense d'une culture universelle des droits de l'homme dans la société, afin de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales</p> | Source : Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme |
| Effets | <p>Ce que les acteurs sociaux font avec ce qu'ils ont appris. Les effets d'une action d'EaD sont les conséquences de la mobilisation par les acteurs sociaux de leurs apprentissages et des nouvelles compétences. Les effets se manifestent par des changements repérables au niveau individuel, collectif, institutionnel ou sociétal.</p> | Source : Guide EAD (F3E) |

ANNEXES

| | | |
|------------------|--|--------------------------|
| F3E | Créé en 1994, le F3E est un réseau pluri-acteurs composé d'une centaine d'ONG, de collectivités territoriales et d'établissements publics de santé français. sa mission consiste à améliorer l'évaluation, l'impact et la qualité des actions de coopération et de solidarité internationale. A cet effet, le F3E développe des activités de renforcement des capacités utiles à l'analyse et au partage des pratiques. Il contribue aussi aux débats stratégiques et politiques au sein du secteur. | Source : F3E |
| Impact | <p>Vision synthétique de l'ensemble des effets au regard des changements recherchés</p> <p>L'impact d'une action en EaD est la situation, analysée de façon transitoire ou finale, issue de l'ensemble des effets, prévus ou non prévus, qui résultent de la façon dont les acteurs sociaux s'approprient les changements recherchés et les mettent en œuvre dans leur environnement avec leurs moyens, leurs contraintes, leur logique propre et l'ensemble des autres influences et sollicitations qui s'exercent sur eux.</p> | Source : Guide EAD (F3E) |
| Résultats | Qu'est-ce que les acteurs sociaux ont appris, découvert, renforcé ? Les résultats sont les changements constatés immédiatement après l'action. En EaD, ils recouvrent les différents types d'apprentissages suscités par l'action : complexification des représentations, maîtrise de certaines connaissances et savoir-faire, plus grande adhésion à certaines valeurs ou problématiques, etc. | Source : Guide EAD (F3E) |

CORRESPONDANCE DE LA THÉMATIQUE « PEINE DE MORT » AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES DE COLLÈGE ET LYCÉE

Quand aborder la question de la peine de mort dans les programmes du secondaire ?

AU COLLÈGE

EMC, cycle 4 : thématique « respecter autrui » ; compétences et connaissances travaillées : « la morale et l'éthique » et « le rôle de la loi dans la société ». Objet d'étude : la justice.

Histoire, 3^e : thème 3 « Françaises et Français dans une République repensée », chap. 2 « La V^e République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation ». Objet d'étude : une loi emblématique de la V^e République sous le premier septennat de François Mitterrand.

Éducation musicale, cycle 4 : compétences « écouter, comparer, construire une culture musicale commune » et « réaliser des projets musicaux de création ou d'interprétation ».

Arts plastiques, cycle 4 : compétences « expérimenter, produire, créer », « se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions liées à l'art ».

Pour ces deux enseignements artistiques, la thématique de la peine de mort n'est pas centrale dans les programmes mais elle peut constituer un sujet d'étude et s'inscrire dans des projets interdisciplinaires (avec l'EMC et l'histoire-géographie plus directement concernés). Par exemple l'écoute de la Symphonie fantastique de Berlioz (et en particulier le quatrième mouvement, la Marche au supplice) ou l'analyse d'œuvres picturales ou graphiques (El Tres de Mayo de Goya, Les Spectres sans têtes de Louis Boulanger, etc.) peuvent être en lien avec le sujet de la peine de mort.

AU LYCÉE

Lettres, 2^{de} : objet d'étude « La littérature d'idées et la presse du XIX^e siècle au XXI^e siècle ». Travail sur le discours argumentatif.

EMC, 2^{de} : « Les libertés ». Objets d'étude : les Droits de l'homme et du citoyen / l'évolution des droits.

Histoire, 1^{re} : thème 2 « La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871), chap. 1 « La difficile entrée dans l'âge démocratique : la Deuxième République et le Second Empire » (sur l'abolition par la Deuxième République de la peine de mort politique).

Histoire, T^{le} : thème 3 « Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 », chap. 2 « Un tournant social, politique et culturel, la France de 1974 à 1988 », point de passage « 1981 : abolition de la peine de mort ».

EMC, T^{le} : « Repenser et faire vivre la démocratie » (objet d'étude : la justice internationale).

Philosophie, T^{le} : perspective « la morale et la politique », notions « la justice » et « l'État ».

Spécialité HLP, T^{le} : thème « L'Humanité en question » durant la période contemporaine (XX^e-XXI^e siècles), axe 2 « Histoire et violence ».

Figure 1 - Source : Réseau Canopé/ DAMHEC, Dossier « 40e anniversaire de la loi sur l'abolition de la peine de mort en France (9 octobre 1981) »

FICHE CONSEIL PROSPECTIVE- EDUCATION FORMELLE

Les consultantes ont identifié un certain nombre de pratiques permettant de développer les interventions d'ECPM dans l'enseignement secondaire et de poursuivre l'amélioration des activités proposées.

Demande d'agrément

L'agrément ministériel (national) est nécessaire pour une intervention sur l'ensemble du territoire national (les régions sont alors consultées). Dans le cas d'ECPM, il semble préférable de démarrer par des demandes d'agréments académiques, dans les régions d'intervention.

Cet agrément est nécessaire pour proposer des formations aux enseignant-es (PRAF). Les inspecteur-ices académiques sont consulté-es.

Référencement de l'offre

- Diffuser le catalogue d'activités d'ECPM auprès des inspecteur-ices d'académie et notamment des référents mémoires et citoyenneté (il existe des contacts dans chaque académie ; les coordonnées se trouvent sur le site Eduscol²²) :
 - o Afin qu'ils se fassent « relais » auprès des enseignant-es et des chef-fes d'établissement ;
 - o Ce sont également elleux les interlocuteur-ices concernant l'obtention d'agréments académiques et l'intégration d'un module de formation destiné aux enseignant-es, dans le PRAF.
 - o Iels peuvent accompagner l'équipe pour adapter au mieux les contenus des modules ECPM aux programmes scolaires et/ou dans la définition de projets de classe/d'établissement ;
- Diffuser le catalogue d'activités d'ECPM aux différents rectorats concernés (via les secrétariats des rectorats);
- Intégrer les outils pédagogiques et les formations d'ECPM au réseau Canopé – prestataire de l'Éducation Nationale dans le domaine de la formation. Canopé dispose d'antennes régionales et locales qui disposent de plus de marge de manœuvre concernant les contenus proposés.

Adaptation de l'offre

Continuer à proposer des outils que les enseignant-es peuvent utiliser librement et des interventions clés en main de deux formats différents :

- **Le format existant** : intervention théorique (2h), puis intervention du témoin (2h) et éventuellement une intervention supplémentaire (1h), plus tard dans l'année, pour revenir sur le sujet à froid, debriefer mais aussi raviver les connaissances etc.
Ce format pourrait être décliné en fonction des matières (anglais, histoire-géographie, EMC, philosophie...) et/ou en fonction du niveau des élèves (4^{ème}/3^{ème}, seconde...) afin de s'intégrer pleinement dans les programmes scolaires (et lever ainsi d'éventuels freins).
Une approche « droits humains » s'intègre parfaitement dans les programmes d'enseignement moral et civique, obligatoire du primaire au lycée.
- **Un format « projet de classe » et/ou « projet d'établissement »** : Au cours de sa scolarité, chaque élève doit suivre un certain nombre de parcours dont le « parcours citoyen »²³. Dans ce cadre, les élèves sont amenés à produire des contenus et à acquérir des savoirs-faires et/ou des connaissances qui sont évalués en fin de

²² Contacts des référents académiques mémoires et citoyenneté : <https://eduscol.education.fr/2216/les-referents-academiques-memoire-et-citoyennete>

²³ Présentation du parcours citoyen : <https://www.education.gouv.fr/le-parcours-citoyen-5993>

parcours. Une restitution des travaux est généralement prévue auprès des autres élèves et/ou des parents, en fin d'année. Les professeurs ont le choix des sujets traités.

Dans ce cadre, il est possible de proposer une offre « clé en main » aux enseignant-es, intégrant des activités de moyen et long termes ou éventuellement, un parcours de sensibilisation sur plusieurs années.

Le sujet de la PdM – et/ou des droits humains au sens large – pourrait ainsi être traité au travers de différentes activités et différentes approches (créatives, théoriques, argumentatives etc.), tout au long de l'année et avec un « passage à l'action » des élèves. Pour ce faire, l'équipe pourrait s'appuyer sur les outils existants (guide de création d'un slam, guide de création d'une bande dessinée, concours international de dessins, exposition...) mais également s'inspirer de ce qui a déjà été fait par certain-es enseignant-es (interviews de témoins, création de podcasts par les élèves...).

Dans ce cadre, des partenariats avec une ou d'autres association(s) pourraient être mis en place afin de proposer des activités conjointes. Cette approche « droits humains », en lien avec la thématique de la peine de mort (liberté d'expression, orientations sexuelle, racisme...), faciliterait l'entrée dans les établissements et permettrait de présenter le combat complexe et transversal qu'est la lutte contre la peine de mort. Un lien pourrait également être fait avec les sujets d'actualité et/ou les campagnes thématiques d'ECPM.

Sensibilisation et implication des enseignant-es

- Proposer un module de formation sur la thématique et les outils d'ECPM dans le cadre du PRAF pour :
 - o Faire connaître les différents outils et offres d'ECPM (dont les projets de classe)
 - o Lever les éventuelles appréhensions quant au traitement de la thématique

Le Plan Régional Académique de Formation est renouvelé tous les ans. Les formations ont principalement lieu en région. L'Éducation Nationale prend en charge les frais de transport et de restauration et dégage du temps de formation pour les professeur-es. Ces dernier-es déposent des candidatures de façon individuelle et leur participation est bien évidemment volontaire. Il n'existe aujourd'hui pas de suivi spécifique des retombées des formations.

A noter que certains établissements mettent également en place des « programmes de formation interne » qui concernent alors l'ensemble des enseignant-es de la structure ;

- Mettre en place un comité pédagogique composé d'enseignant-es (échange de pratiques, testing d'outils, réflexion collective...);
- S'appuyer sur des enseignant-es ayant déjà accueilli des témoins au profil moins consensuel (condamnation pour blasphème, orientation sexuelle...) pour rassurer les autres enseignant-es et lever les freins ;
- Inciter les enseignant-es à préparer le sujet avec la classe en amont de l'intervention et à réaliser un débriefing à l'issue du témoignage ;
- Mieux référencer, valoriser et partager les initiatives et bonnes pratiques des enseignant-es (création d'outils, réalisation de podcasts...) pour inspirer leurs pairs et favoriser la reproduction de ces activités ;
- Systématiser les débriefings après l'intervention.

Démarche d'amélioration continue des interventions :

- Composer une mallette à roulettes comprenant un vidéoprojecteur et des enceintes portables et/ou des différents types de câbles et raccordements pour palier à tous problèmes techniques ; des copies des évaluations et autres supports papiers ; une clé USB avec les outils en différents formats ; des dépliants etc. ;
- Renforcer la formation des intervenant-es en techniques d'animation, facilitation et élaboration de scénarii pédagogiques (formation de formateur-ices) ;
- Poursuivre l'adaptation des outils à chaque niveau scolaire ;

- Retravailler la vidéo afin que les sous-titres soient plus lisibles (en haut de la vidéo, dans une autre couleur, moins rapides...) et systématiser la traduction (traduire systématiquement l'intervention dans son intégralité en reprenant exactement les paroles de l'intervenant-e...) afin d'assurer la compréhension et la participation optimale de tous-tes ;
- « Multiplier" les canaux de transmission des informations (répétition = pédagogie) : donner les informations à l'oral, les projeter, les écrire au tableau, les remettre sur un support papier à la fin de l'intervention... ;
- Mieux anticiper les questions qui pourraient être posées pour s'éloigner plus facilement du support power point (rebondir sur les connaissances et les questions des élèves etc.) ;
- Être vigilant-e à la participation filles/garçons ;
- Continuer à proposer la participation au concours de dessins et à distribuer des outils qui pourront être utilisés / consultés sur place ultérieurement : jeu « Abolition Now », quizz en ligne ou papier, brochures, exposition... ;
- Retravailler l'exposition dans un format plus facile à transporter et installer (kakémonos...).

Développement du suivi-évaluation

- Inclure au dispositif de suivi-évaluation une collecte d'informations auprès des professeur-es qui comprendrait aussi bien des informations sur :
 - o Leur profil, leurs souhaits, leurs pratiques et leur appréciation (matière enseignée, thématique à développer, outils utilisés...)
 - o Que des informations qualitatives sur les retours des jeunes (évoquant le sujet au cours de l'année, participation à d'autres activités, compétences développées, retombées...).
- Recourir à des outils numériques pour simplifier la collecte des données.

Interventions en Normandie

En région Normandie, l'IIDHP intervient déjà auprès des lycéen-nes ; il pourrait être intéressant de :

- S'associer pour proposer des projets de classe/établissement communs, sur les DH, dans les lycées, tel que cela a déjà été fait par le passé ;
- Proposer des interventions dans les collèges.

FICHE CONSEIL PROSPECTIVE - PERSONNES SOUS MAIN DE JUSTICE

Majeur-es et mineur-es détenu-es

La mise en place d'actions au sein d'établissements pénitentiaires fait l'objet de **plusieurs prérequis** :

- **Mieux maîtriser l'environnement institutionnel**
- **Prendre attache avec les principales parties prenantes**
- **Anticiper et adapter les interventions**
- **Former les intervenant-es**

Principaux interlocuteur-ices

- **Les directions interrégionales des services pénitentiaires (DISP)** : elles constituent l'échelon intermédiaire entre l'administration centrale, incarnée par la direction de l'Administration pénitentiaire (DAP) – l'une des directions du Ministère de la Justice - et les établissements pénitentiaires ainsi que les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP).

Les DISP comprennent plusieurs départements dont le **Département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive (DPIPPR)**, lui-même composé d'unités dont une unité de l'enseignement (qui regroupe des représentant-es de l'éducation nationale : proviseur-es et proviseur-es adjoint-es), une unité en charge des activités culturelles, etc...

- **Le-a directeur-ice d'établissement pénitentiaire et ses adjoint-es**
- **Le-a responsable local d'enseignement (RLE)** assure notamment la coordination entre les enseignant-es présent-es au sein de l'établissement pénitentiaire et fait le lien avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de l'établissement.
- **Le-a responsables du SPIP** coordonne notamment les différents types d'activités en lien avec le parcours et la préparation de la sortie des personnes détenues, et notamment les activités sociales, culturelles et citoyennes.
- Les établissements pénitentiaires disposent en principe de **coordinateur-ices culturel-les** qui assurent la programmation d'activités et le suivi de leur mise en œuvre, ainsi que le lien avec les partenaires extérieurs.
- Dans les quartiers pour mineurs, **un-e responsable de la PJJ** assure la coordination des éducateur-ices présent-es. Chaque jeune est en effet encadré-e par un-e éducateur-ice référent-e. La PJJ et le RLE travaillent main dans la main dans la construction et le suivi des parcours des jeunes.

Mise en place des partenariats

Dans un premier temps, des conventions ou accords peuvent être mis en place avec chaque établissement ; M. Merci, Directeur du centre pénitentiaire de Villepinte sera un bon allié (cf. annexe « personnes ressources »). Il est prêt à accueillir à nouveau l'association et à mettre ECPM en contact avec d'autres directeur-ices d'établissements en IDF.

Ces expériences permettront ensuite à ECPM de solliciter la mise en place d'une convention au niveau régional (auprès des DISP des régions concernées – cf. cartographie en annexe) afin de limiter les démarches administratives, faciliter les prises de contact et la mise en œuvre des activités. Du fait de récents événements internes (affaire Kholantess etc.), la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) semble en effet particulièrement vigilante quant

à la mise en place de nouveaux partenariats et semble souhaiter un certain nombre de garanties. Le professionnalisme, la neutralité et la bonne réputation d'ECPM seront sans aucun doute de véritables forces.

Au sein des établissements, lors de la programmation des activités, il est **recommandé de pouvoir échanger avec l'ensemble des parties prenantes** afin de fluidifier la mise en œuvre des actions (enjeux de pouvoir interne) et de favoriser l'implication des différent-es acteur-ices. Cela permettra une meilleure appropriation et la pérennité des actions :

- Pour les **interventions auprès des majeur-es : représentant-e de la direction, responsable local de l'enseignement, responsable du SPIP**
- Pour les **interventions auprès des mineur-es : représentant-e de la direction, responsable local de l'enseignement, responsable de la PJJ**

Les établissements de centre-ville (ex. : Paris La Santé) étant déjà largement investis par d'autres associations, il est recommandé de **se tourner vers des établissements plus éloignés** tels que Villepinte, Fleury-Mérogis etc. (cf. liste des établissements pénitentiaires de la région IDF en annexe). Ces derniers sont malheureusement mal desservis par les transports en communs ce qui peut engendrer des temps de trajet particulièrement longs et/ou le recours à d'autres moyens de transport engendrant des frais additionnels (taxis, véhicules personnels...).

Anticipation

Les interventions se déroulent majoritairement en semaine, entre 9h et 11h30 puis entre 14h et 16h30 (horaires variables selon les établissements).

Pour les **interventions auprès des mineur-es, il est conseillé de privilégier les périodes de vacances scolaires** : ces dernier-es sont en effet moins sollicité-es pendant ces périodes (et donc plus réceptif-ves) et les établissements disposent plus facilement de salles disponibles (ce qui permet par ailleurs à ECPM de mettre en place des activités additionnelles sans interférer avec la programmation d'interventions en milieu scolaire « classique »). Il est néanmoins possible d'organiser des interventions à d'autres moments de l'année.

L'obtention d'accréditation et d'autorisations pour le matériel ainsi que la communication auprès des personnes détenues nécessitent que les activités soient anticipées. Le **dépôt de projet, deux à trois mois avant la date d'intervention**, permet d'organiser les activités dans de bonnes conditions.

Il est nécessaire de **fournir à l'administration pénitentiaire, environ un mois avant l'intervention** :

- **La liste des intervenant-es et une copie de leur pièce d'identité** : vérification des casiers judiciaires dans certains cas et du FIGAIS - fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes - pour les interventions auprès de mineur-es notamment. Des pièces complémentaires peuvent être demandées pour des intervenant-es de nationalité étrangère.
- **Une liste exhaustive du matériel apporté** (y compris stylos, photocopiés...) ainsi que du matériel nécessaire en détention. L'introduction de matériel informatique (ordinateur, vidéo-projecteur...) est autorisée dans plusieurs établissements mais fait l'objet d'une demande d'autorisation spécifique et argumentée. Certains établissements peuvent également mettre à disposition du matériel directement en détention.

Il n'y a ni accès à Internet, ni possibilité d'introduire de téléphone. La projection de vidéos, d'images etc. doit donc être anticipée. Il est conseillé de prévoir un « plan B » dans le cas où du matériel viendrait à manquer.

Seul le matériel autorisé pourra être introduit en détention (idem pour la sortie). Les intervenant-es devront laisser leurs affaires personnelles à l'entrée et passer au travers de portiques de sécurité. La présentation d'une pièce d'identité est nécessaire pour entrer en détention.

Si la **production de créations est prévue, elle doit être anticipée et leur gestion à posteriori doit être validée par l'administration pénitentiaire** (possibilité pour les personnes détenues de conserver leur production en cellule ou possibilité pour l'association d'emmener les productions etc.).

Adaptation des interventions – quelques bonnes pratiques

Format : il est possible de proposer des **activités ponctuelles** (un cycle classique : intervention théorique et témoignage), **régulières** (auprès des mineur-es notamment) mais également de proposer des **projets complets** (interventions au sein de différents quartiers ou bâtiments, conférence dans les gymnases, exposition, ciné-débat, théâtre, concours de dessins, passerelles avec le scolaire) qui impliqueront l'ensemble des parties prenantes, permettront de toucher plus de personnes détenues et d'aller plus loin dans les échanges. Il est nécessaire de proposer des **dispositifs clés en main qui seront ensuite adaptés en fonction des possibilités de l'établissement**.

Pour produire un maximum d'effets, les activités doivent être **interactive, participative et didactique**. **Une place importante pour les échanges** doit être prévue dans le programme et les animateur-ices doivent pouvoir **s'adapter au niveau et questions du public**.

Les activités se déroulent soit dans des salles de classe, qui peuvent généralement accueillir une douzaine de personnes, soit dans des salles polyvalentes qui peuvent accueillir plusieurs dizaines de personnes.

Public : une part importante de la population carcérale rencontre des **difficultés de lecture, d'écriture mais également des problèmes de vue**. **Les outils utilisés doivent donc être simples, accompagnés d'explications orales et écrits en gros caractères**.

Parmi les mineur-es, les jeunes d'origines étrangères, **non-francophones**, sont largement représenté-es. Le recours à des éléments visuels et participatifs et donc vivement encouragé.

Les participant-es étant elleux-mêmes concerné-es par l'incarcération, **leurs centres d'intérêts et les questions posées peuvent différer de ceux abordés par les jeunes en milieu scolaire ou le grand public** – cf. partie rétrospective sur les effets et impacts. Iels disposent par ailleurs de connaissances différentes (notamment du fait de leur expérience personnelle) et d'une maîtrise plus fine du fonctionnement du système judiciaire.

Le profil, les expériences et les problématiques rencontrées par les participant-es peuvent également varier selon si l'intervention se fait en maison centrale (MC), maison d'arrêt (MA), centre de détention (CD) etc. Il convient donc de se renseigner sur le public avant l'intervention, pour préparer au mieux l'intervention.

Certains sujets abordés peuvent avoir **un impact psychologique important pour les participant-es** (impact de l'incarcération pour les proches, discrimination...). Il convient donc de l'anticiper et de sensibiliser les intervenant-es sur ce sujet.

Formation

Il semble nécessaire de pouvoir **former les intervenant-es d'ECPM en amont de leur venue en détention** sur : le milieu carcéral en général, les spécificités relatives à l'intervention auprès d'un public de personnes détenues.

L'association des Anciens du GENEPI, qui déploie actuellement le projet « **REBOND** » (accompagnement scolaire de personnes détenues par des étudiant-es, en détention), organise régulièrement des formations en visioconférence d'une demi-journée pour ses bénévoles. L'association semble ouverte à la **mise en place d'un partenariat et/ou un échange de services dans le domaine de la formation** : intégrer des bénévoles d'ECPM à leurs formations et leur permettre de bénéficier d'informations clés avant toute intervention en détention.

L'association s'est par ailleurs dite intéressée par des interventions d'ECPM dans le cadre de ses Journées de réflexion autour de la prison (événement semestriel destiné à ses bénévoles et partenaires) ainsi que dans son futur parcours de formation continue.

L'intégration de la FARAPEJ (Fédération des associations de réflexion et d'action autour de la prison et de la justice), qui propose de nombreuses formations thématiques destinées à ses membres et organise des événements de sensibilisation (Journées nationales prison – JNP) pourrait également être une piste à explorer.

Jeunes placés-es sous la protection judiciaire de la jeunesse

Le développement des interventions au sein d'établissements de PJJ fait également l'objet de plusieurs prérequis :

- **Mieux maîtriser l'environnement institutionnel**
- **Développer le réseau de partenaires**
- **Adapter les interventions et former les intervenant-es**

Mandat de la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ)

Au vu du mandat de la DPJJ et du nouveau cadre juridique au service de l'action éducative (code de la justice pénale des mineurs), **les interventions proposées par ECPM ont toutes leur place parmi les activités proposées au sein des structures d'accompagnement des jeunes.**

« Pour mettre en œuvre les mesures qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, la DPJJ s'appuie sur des conventions de partenariats annuelles ou pluriannuelles déclinées au niveau local avec des acteurs tels que les ministères de l'Éducation nationale, des Sports, les missions locales, les organismes de santé, la police ou la gendarmerie ainsi que les collectivités territoriales ou le secteur associatif. Ces partenariats institutionnels concourent à l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des mineurs sous protection judiciaire.

Les quatre modules de la mesure éducative judiciaire :

• **Module d'insertion**

Accueil de jour, placement en internat scolaire, ou placement dans un établissement public ou privé d'enseignement ou de formation professionnelle habilité.

• **Module de réparation**

Activité de réparation directe (à l'égard de la victime), activité de réparation indirecte (dans l'intérêt de la collectivité) ou médiation entre le jeune et la victime de l'infraction.

• **Module de santé**

Orientation vers une prise en charge sanitaire adaptée, placement dans un établissement de santé, hors psychiatrie, ou placement dans un établissement médico-social.

• **Module de placement**

Placement chez un membre de sa famille ou une personne digne de confiance, ou placement dans un établissement du secteur public de la DPJJ ou du secteur associatif habilité (hors centre éducatif fermé).

La DPJJ porte par ailleurs des événements annuels autour du sport, de la gastronomie ou de la culture, dont l'ambition est de promouvoir la citoyenneté,

la solidarité, le respect de soi et des autres. »²⁴

Figure 4 - Source : Ministère de la justice (2022)

| |
|---|
| <p>Milieu ouvert</p> <ul style="list-style-type: none">• Services éducatifs auprès du tribunal (SEAT),• Services territoriaux éducatifs de milieu ouvert (STEMO),• Services territoriaux éducatifs et d'insertion (STEI),• L'intervention éducative auprès des mineurs incarcérés s'exerce soit dans les quartiers pour mineurs des établissements pénitentiaires, soit au sein des services éducatifs des établissements pénitentiaires pour mineurs. <p>Placement</p> <ul style="list-style-type: none">• Etablissements de placement éducatif (EPE) constitués d'unités éducatives d'hébergement collectif ou diversifié (UEHC, UEHD), d'unités éducatives de centre éducatif renforcé (UE-CER)• Etablissements de placement éducatif et d'insertion (EPEI) constitués d'une ou plusieurs unités éducatives d'hébergement parmi les UEHC, UEHD, UE-CER et d'une ou plusieurs unités éducatives d'activités de jour (UEAJ).• Centres éducatifs fermés (CEF). |
|---|

Figure 5 – Source : *Les différents types d'établissements et de services de la DPJJ*, [site du Ministère de la Justice](#), 2010

d'entretien de la relation partenariale de la part d'ECPM.

La prise de contacts avec de nouvelles structures est également un enjeu. Pour ce faire, trois pistes de réflexion sont proposées :

- S'appuyer sur le partenariat existant pour **mobiliser d'autres établissements au travers d'activités mutualisées** : organisation d'interventions destinées aux jeunes de l'UEAJ Malakoff mais également aux jeunes pris en charge au sein du foyer éducatif d'insertion de la même structure ou d'autres services du département ;
- **S'appuyer sur l'expérience de l'UEAJ Malakoff pour promouvoir le programme auprès d'autres UEAJ** par le biais d'outils de communication institutionnelle et/ou lors des journées conventions nationales, etc. afin **d'intégrer l'activité d'ECPM dans les projets d'établissement** ;
- **Utiliser le concours de dessins comme « activité d'appel »** en communiquant massivement sur ce sujet auprès des établissements.

Mise en place des partenariats

Le principal enjeu réside dans la **création de nouveaux partenariats et la programmation de nouvelles activités**. En effet, les éducatrices interrogées, ayant bénéficié des interventions d'ECPM, sont toutes **désireuses de renouveler l'expérience et plébiscitent l'approche de l'association** (cf. « partie « mobilisation de la communauté éducative). Iels sont néanmoins happés par des sujets du quotidien ce qui nécessite un important investissement en termes de démarchage et

²⁴ Source : [brochure « Direction de la protection judiciaire de la jeunesse – Protéger, éduquer, insérer »](#), 2022

Adaptation des activités et formation des intervenant-es – quelques bonnes pratiques

Format : Comme pour les interventions en détention, **les activités doivent être participatives** pour « accrocher » les jeunes. Ces dernier-es apprécient en effet de pouvoir « faire » et de pouvoir échanger (témoignage).

Les activités créatives (cf. concours de dessins, partenariat avec DCL) sont donc particulièrement adaptées tout comme les témoignages.

Il semble possible de proposer des activités ponctuelles (un cycle classique : intervention théorique et témoignage), mais également de proposer des projets complets (interventions, ciné-débat, théâtre, concours de dessins).

Public : il est important de tenir compte que la plupart des jeunes sont en **rupture avec le système scolaire** et rencontrent des **difficultés dans la maîtrise de savoirs tels que la lecture et l'écriture**. Tous/tes ne **maîtrisent pas non plus la langue française** (jeunes d'origine étrangère).

Du fait de leur **histoire personnelle** (parcours migratoires, situation politique dans leur pays d'origine, histoire familiale...), les jeunes peuvent avoir été confronté-es à des situations traumatisantes qui peuvent être ravivées lors des interventions. **L'impact psychologique éventuel des échanges et des informations partagées doit donc être anticipé**. Une place importante doit pouvoir être accordée **aux échanges et les animateur-ices doivent pouvoir s'adapter au niveau et questions du public, ce qui implique une bonne maîtrise de la cible, de ses problématiques, et du sujet**.

Personnes sous-écrou sous le régime du placement extérieur et sortant-es de prison

Si l'intervention auprès de ces publics apparaît comme pertinente, elle semble complexe à mettre en place pour différentes raisons :

- Le public, moins « captif », est plus volatile et plus difficilement mobilisable
- Les structures d'accompagnement semblent concentrer leurs efforts sur la réinsertion (démarches administratives, de santé, création de lien social...) des personnes accompagnées.

Il semble donc plus opportun de développer dans un premier temps les interventions en milieu fermé et auprès des jeunes PJJ avant d'investir plus largement ce public et d'amorcer la construction de relations partenariales avec des structures de placement extérieur (Fermes Emmaüs par exemple) et des centres d'hébergement et de réinsertion sociale – CHRS (l'Îlot, association Aurore, la Croix-Rouge française...).

FICHE CONSEIL PROSPECTIVE- ACTEURS RELAIS

Les consultantes ont recensé des pistes d'actions partenariales qui pourraient permettre à ECPM de développer son pool de « relais » auprès des jeunes. Des pistes issues de différents domaines d'intervention sont listées ci-après.

Un engagement dans cette démarche nécessiterait, quel que soit le partenaire, :

- de développer des modules de formation de formateur-ices ;
- de mettre en place un dispositif de suivi-évaluation ad-hoc afin de pouvoir répertorier les activités réalisées, d'en évaluer les effets et de récolter des données qualitatives visant à améliorer la connaissance du public, le contenu des interventions et les retombées.

Volontaires en service civique – la piste de l'AFEV

L'AFEV accompagne et coordonne des VSC qui interviennent auprès de jeunes en milieu scolaire dans toute la France. Ces derniers (environ 650) sont réparti-es au sein de 51 antennes (notamment dans chacun des départements franciliens, à Lyon, Grenoble, Chambéry, Saint-Etienne et dans le Nord-Isère, à Caen, au Havre et à Rouen).

Les VSC interviennent en binôme au sein d'établissements principalement basés dans des REP, REP+ et quartiers prioritaires, à raison d'environ 20h par semaine. Ils animent des ateliers sur les temps scolaires et périscolaires ou encore la pause méridienne, sur différentes thématiques :

- en premier degré, atelier de lecture, animation des bibliothèques, implication des parents... ;
- en collège et lycée : accompagnement à la scolarité, ateliers citoyenneté (parcours citoyens obligatoires) ... ;
- en transversal : éducation aux médias et à l'information.

Ces missions sont coconstruites entre l'AFEV et les équipes éducatives des établissements.

Les VSC sont recruté-es et formé-es par des salarié-es des antennes de l'AFEV. Ils recourent principalement aux techniques d'éducation populaire et de pédagogie active.

Afin de sensibiliser les jeunes à la question de la peine de mort, dans un premier temps, et d'encourager l'utilisation des outils d'ECPM pour une réplification d'activités, dans un second temps, plusieurs pistes semblent être envisageables :

- Organiser un webinaire de présentation du programme Éduquer destiné aux salarié-es des antennes (organisation via le pôle national) ;
- Dans le cadre du programme de formation national, proposer une formation de formateur-ices aux salarié-es des antennes afin qu'ils forment ensuite leurs équipes de SCV.
Chaque formation regroupe en moyenne une vingtaine de personnes. Le calendrier indicatif de formation est communiqué aux équipes en septembre mais peut être réajusté en cours d'année.
- Dans un second temps et en fonction des retours, former directement les VSC au sein des antennes – une approche qui semble plus complexe car gérée localement, antenne par antenne. Les VSC sont quant à elleux formé-es à leur arrivée à l'AFEV, entre septembre et novembre. La programmation de ces temps de formation initiale se fait au printemps / début d'été.
- Diffusion des outils pédagogiques d'ECPM aux volontaires via le centre de ressources national de l'AFEV...

En parallèle, la possibilité de déployer des interventions similaires à celles mises en œuvre en partenariat avec Unis-Cité Normandie, au sein d'autres régions, semble également être une piste intéressante à creuser.

Associations prison-justice – la piste de REBOND

Si ECPM fait le choix de renforcer ses interventions à destination des personnes placées sous-main de justice, il peut être intéressant de renforcer, en parallèle, sa présence dans le champ prison-justice et de sensibiliser les acteur-ices de ce milieu aux enjeux de la peine de mort.

Alors qu'un panorama d'acteurs du champ prison-justice intégrant des pistes de collaboration a été présenté précédemment, la possibilité de s'appuyer spécifiquement sur des « acteur-ices relais » a été évoquée avec REBOND (un projet porté par les Anciens du GENEPI) lors d'un entretien prospectif. Si cette option semble encore un peu prématurée du fait de la jeunesse du projet, certaines pistes de réflexion méritent d'être notées et approfondies :

- Interventions d'ECPM dans le cadre des Journées de réflexion autour de la prison, un évènement semestriel d'une journée destiné aux Rebondistes, aux Anciens du GENEPI et aux partenaires de l'association, afin de sensibiliser et mobiliser autour de la question de la peine de mort.
- Dans un second temps : formation des bénévoles intervenant en détention (formation de formateur-ices) à l'utilisation des outils d'ECPM afin qu'ils se fassent le relais du sujet auprès des personnes détenues dans le cadre de leurs activités de soutien scolaire / activités périscolaires.

Étudiant-es – la piste des associations étudiantes de promotion des Droits Humains

Au-delà de l'intervention par le biais des directions des universités ou écoles, **les associations étudiantes qui assurent la promotion des droits humains** auprès de la communauté universitaire et des futur-es professionnel-les, telles que l'Association des Droits Humains de la Sorbonne – ADSH, peuvent être utilisées comme relais de mobilisation et canaux de sensibilisation des étudiant-es.

Des réseaux tels qu'Animafac peuvent être de bonnes sources d'information concernant les associations existantes dans le domaine et également ouvrir la porte vers d'autres types de structures associatives étudiantes.

FICHE CONSEIL PROSPECTIVE- INTÉGRATION DU GENRE

La question de la lutte contre les inégalités de genre est intrinsèque à la défense des DH que promeut ECPM ; l'équipe, comme la structure, disposent déjà d'une culture sensible au genre. Les consultantes ont référencé quelques pistes afin de formaliser, valoriser et développer cette dynamique.

Au niveau de l'organisation

- Réaliser un **diagnostic genre de la structure** afin de définir et formaliser une **politique genre et de lutte contre les discriminations** adaptée aux activités, aux enjeux et aux besoins de l'association²⁵ ;
- Intégrer **dans les textes statutaires et/ou règlement de l'association** des éléments concernant la **représentativité des femmes** (au sein du CA, de la direction, des salarié-es...), tant en termes de nombre que de fonctions occupées ;
- Inclure **l'égalité femmes-hommes et l'intersectionnalité** de façon transversale **dans le futur plan stratégique de l'association** ;
- Formaliser des **pratiques RH** visant à tendre vers plus d'égalité femmes-hommes, que ce soit en termes **d'organisation** (choix des horaires et répartition des rôles lors des réunions, adoption d'une charte antisexiste et sensibilisation de l'ensemble des équipes, nomination d'un-e référent-e égalité et prévention des violences, élaboration d'un protocole de gestion des incidents et agressions...), ou en termes **de gestion individuelle des carrières** (cf. « Index de l'égalité professionnelle »²⁶, obligatoire pour toute entreprise de plus de 50 salarié-es, analysant l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, l'écart de répartition des promotions...),
- Former les équipes en charge de **la communication** et adopter une charte et/ou un cahier des charges visant à adopter une communication **sans stéréotype et favorisant l'égalité femme-homme, au travers des écrits** – utilisation de l'écriture inclusive²⁷ ; accord des noms de métiers, titres, grades et fonction ; usage du féminin et du masculin dans les messages adressés à toutes et tous (cf. «guide du Haut Conseil de l'Égalité»²⁸ – **et au travers des visuels** (réflexions sur l'activité exercée par la personne présente sur l'image, le type de vêtements qu'elle porte, l'attitude des personnages, leur place dans l'image, l'environnement dans lequel elles figurent, les couleurs utilisées ...).

Au niveau du projet²⁹

- Mieux **documenter les profils genre des groupes cibles** (quelle composition par genre des groupes cibles ? Et quelle composition par genre lors des activités ? Quelles problématiques spécifiques rencontrées ? Quels liens entre les inégalités de genre et le contexte du projet ? Quel rôle spécifique par genre dans ce contexte ?...) **et des parties prenantes du projet** (bénévoles, VSC, salarié-es, témoins...) ;
- **Analyser les pratiques** (Les activités profitent-elles autant aux filles qu'aux garçons ? Certaines activités renforcent-elles la hiérarchie entre femmes et hommes ? Des activités sont-elles prévues pour accroître les connaissances sur le genre, combattre les inégalités ou garantir la participation plus équitable des femmes ?) afin d'identifier les bonnes pratiques et les axes d'amélioration ;
- **Développer les compétences de l'équipe / bénéficier d'un appui** afin **d'intégrer le genre de façon transversale dans le projet** ;

²⁵ [Guide d'appui à l'intégration de l'approche genre dans son organisation](#), réalisé par Coordination Sud

²⁶ « Qu'est-ce que l'index de l'égalité professionnelle ? » [sur le site service-public.fr](#)

²⁷ Site d'appui pour la rédaction en écriture inclusive, <https://eninclusif.fr/>

²⁸ « 10 Recommandations pour une communication publique sans stéréotype », [Guide égalité femmes-hommes MEP 27/07/2016.indd \(haut-conseil-egalite.gouv.fr\)](#)

²⁹ [Boîte à outils : éducation, formation professionnelle et emploi | AFD - Agence Française de Développement](#)

- Continuer à **viser la parité dans le cadre de la sélection des lauréats** au concours international de dessins et continuer à assurer une **bonne représentativité des femmes** au sein du programme ;
- **Systématiser l'intégration d'indicateurs sexo-spécifiques quantitatifs et qualitatifs** (y compris auprès des élèves : demander si la personne s'est sentie à l'aise pour participer...)
- **Développer le recueil de données qualitatives auprès des « relais »** (VSC, bénévoles, enseignant-es...) : taux de participation par genre, problématiques spécifiques, bonnes pratiques...

Dans les interventions auprès des jeunes

- **Capitaliser les bonnes pratiques et renforcer la formation des animateur-ices** (VSC, bénévoles...) sur la question du genre afin :
 - o de renforcer leur compréhension et utilisation des termes et outils ;
 - o qu'ils **recourent à des pratiques** visant à favoriser une participation équitable des différents genres lors des interventions (répartition de la parole entre filles et garçons, en alternance ; composition de sous-groupes non-mixtes...) ... ;
- Poursuivre **l'adaptation des outils pédagogiques** (intégration de l'écriture inclusive, valorisation de modèles féminins...);
- Au travers des exemples, des interventions et des supports, continuer à mettre par **en lumière les parcours et combats de femmes**, anciennes condamnées à mort et/ou militantes du mouvement abolitionniste, ainsi que **les problématiques spécifiques auxquelles elles font face** ;
- Poursuivre **l'utilisation d'outils pédagogiques** tels que « Le jeu du pas avant » et/ou le témoignage permettant aux élèves de se projeter, « d'expérimenter les discriminations » et de mieux en prendre conscience ;
- Poursuivre **l'utilisation d'outils inclusifs et des activités accessibles à toutes** (concours de dessin...);
- Mieux **accompagner la compréhension de la notion de genre, par les jeunes**, au moment du remplissage des questionnaires.

Mieux intégrer le caractère intersectionnel de la lutte contre la PdM³⁰

- Continuer à **mettre en lumière le caractère discriminatoire de la PdM** et intégrer pleinement la question de la lutte contre les discriminations (homophobie, patriarcat...), en lien avec la peine de mort, dans la **stratégie de l'association et celle du programme Éduquer** ;
- **Sensibiliser et/ou former les animateur-ices** (bénévoles, SCV...) ainsi que les **enseignant-es** afin qu'ils se sentent en capacité d'aborder ces sujets avec les jeunes lors des interventions d'ECPM ;
- Poursuivre les **interventions de témoins / partenaires / associations incarnant ces combats et/ou disposant d'expertises sur ces problématiques et développer des partenariats en ce sens** ;
- **Relayer les campagnes thématiques** telles que « S'aimer n'est pas un crime » **auprès des jeunes et les décliner au travers d'outils pédagogiques** spécifiques et complémentaires des modules existants.

³⁰ [Fiche conseil « Genre et Développement : l'approche intersectionnelle » développée par le F3E](#)

ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT : ACTEURS DE L'EDH EN FRANCE*

* Non exhaustif

| ACTEUR | Asso/ Instl | Périmètre Nat/ Rég | International | Publics cibles | Intervention scolaire | Intervention PPSMJ | Centre de ressources | Nb de personnes touchées / an (2021) | Prisme thématique | RH | Budget annuel (k€) | Modes de financement | Bailleurs principaux |
|-----------------------------|-------------|--------------------|---------------|---|-----------------------|--------------------|----------------------|---|---|--|--------------------|--|--|
| ACAT | A | N | • | Jeunes éducation non formelle Jeunes éducation formelle (enseignement privé essentiellement) Étudiant-es | • | | | NC | Lutte contre la torture Abolition de la peine de mort Protection des victimes Défense du droit d'asile | Bénévoles | NC | Générosité des membres (85 %) Autres fonds privés Abonnements et ventes de publications (2%) | Fondation ACAT pour la dignité humaine |
| Amnesty International | A | N | • | Jeunes éducation formelle Autres publics (1% des interventions) : structures socio-éducatives ; structures médicosociales ; autres | • | | | 15 573 | Droits Humains (généralistes) | Bénévoles | NC | Fonds privés Fondations Vente de produits | Donateurs particuliers Fondation Amnesty International |
| ASMAE Yalla pour mes droits | A | N | • | Jeunes éducation formelle | • | • | | 6644 | Droits de l'Enfant | Salariés VSC | NC | Fonds privés Fondations | We act for kids Found'actions; Okaïdi; Gulli... |
| Cartooning for Peace | A | N | • | Jeunes éducation formelle Jeunes PJJ Personnes détenues | • | • | | 75000 4000 participants à des rencontres 134 personnes détenues | Droits humains (généralistes) avec focus sur la thématique Censure et liberté d'expression | Salariés/ dessinateurs de presse bénévoles | NC | Fonds publics Fondations | AFD Fondation la France s'engage ! Fondation de France Fonds du 11 Janvier DRAC (actions PJJ) Collectivités territoriales |
| CEMEA | A | N | | Jeunes éducation non formelle | • | • | | NC | Laïcité Citoyenneté internationale | Salariés Bénévoles VSC (JADE) | NC | Fonds publics | Min. de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le Min. de la Culture, le Min. de la Justice, le Min. des Outremer, le Min. des Solidarités et de la Santé, Commission européenne, CNAF |

ANNEXES

| ACTEUR | Asso/ Instl | Périmètre Nat/ Rég | International | Publics cibles | Intervention scolaire | Intervention PPSMJ | Centre de ressources | Nb de personnes touchées / an (2021) | Prisme thématique | RH | Budget annuel (k€) | Modes de financement | Bailleurs principaux |
|--|-------------|--------------------|---------------|--|-----------------------|--------------------|----------------------|--------------------------------------|---|--|--------------------|---|---|
| CNCDH | I | N | • | Étudiant-es (Ile de France) Grand Public | • | | | NC | Droits Humains (généralistes) | Salariés | NC | Dotations générales (fonds publics) | État |
| Défenseur des droits et Défenseur des enfants - Programme JADE | I | N | | Jeunes éducation formelle Jeunes éducation non formelle (PJJ/ ASE/ MNA/ Structures médicosociales...) | • | | | 48 703 | Défense et promotion des droits de l'enfant Lutte contre les discriminations Promotion de l'égalité | VSC | NC | Fonds publics | État Collectivités territoriales |
| Démocratie & Courage (Fédération Léo Lagrange) | A | N | | Jeunes éducation formelle Jeunes éducation non formelle | • | • | | 13 000 | Lutte contre le racisme, l'homophobie et les discriminations Citoyenneté Laïcité Éducation aux médias | VSC | NC | Fonds Publics Fondations | CGET, DILCRAH, Ministère de l'Éducation nationale |
| Dessinez Créez Liberté | A | R | | Jeunes éducation formelle Jeunes éducation non formelle Personnes détenues | • | • | | 2000 | Liberté d'expression Lutte contre les discriminations Éducation aux médias, au dessin de presse et à la citoyenneté | Salariés / Intervenants du collectif Marge | NC | Fonds publics Dons (Charlie Hebdo) Fonds privés (dons d'entreprises et de particuliers) | Éducation nationale / CIPDR / CAF de Paris/ CNAF/ CAF 94 FIDP 94/ ANCT/ DILCRAH / Ministère de la Culture |
| ECPM | A | R | • | Jeunes éducation formelle Jeunes éducation non formelle Jeunes en difficulté PSMJ Grand Public | • | • | | 4435 | Abolition de la peine de mort | Salariés Bénévoles VSC | 190 | Fonds publics | AFD |
| Fédération Artisans du Monde | A | N | | Jeunes éducation formelle Jeunes éducation non formelle Grand public | • | | | 40 000 | Droits des Enfants Égalité de genre | Bénévoles VSC (Programme JACE) | NC | Fonds publics Vente de produits | AFD Département Seine St Denis Ville de Montreuil |

ANNEXES

| ACTEUR | Asso/ Instl | Périmètre Nat/ Rég | International | Publics cibles | Intervention scolaire | Intervention PPSMJ | Centre de ressources | Nb de personnes touchées / an (2021) | Prisme thématique | RH | Budget annuel (k€) | Modes de financement | Bailleurs principaux |
|--|-------------|--------------------|---------------|---|-----------------------|--------------------|----------------------|--------------------------------------|--|-----------------------------------|--------------------|---|--|
| IIDHP Caen | A | R | • | Jeunes éducation formelle (écoles, collèges, lycées) Structures et associations de la région (jeunes éducation non formelle/ éducation populaire) Formation de formateurs : (JADE - Jeunes Ambassadeurs des droits / DDD - Jeunes Unis-Cité); Léo Lagrange; enseignant-es; éducateur-ices... Étudiant-es de l'Université de la Paix, de l'IFSI Croix-Rouge, Université Caen Normandie... | • | • | | 5 885 | Droits Humains (généralistes) | Organisation professionnelle | 692 | Fonds publics Prestations de services (minime) | Subventions Région Normandie prise fonds européens Autres organismes et collectivités Prestations |
| La flamme de l'égalité (Ligue de l'Enseignement) | A | N | | Jeunes éducation formelle Jeunes éducation non formelle | • | • | | NC | Abolition de l'esclavage Citoyenneté Lutte contre le racisme | Salariés Prestataires externes | NC | Fonds publics | Ministères chargés de l'éducation nationale, de la Citoyenneté, des Outre-mer, de l'Agriculture et de l'Alimentation, DILCRAH, Fondation pour la mémoire de l'esclavage |
| Les Petits Citoyens (Fédération Léo Lagrange) | A | N | | Jeunes éducation formelle | • | • | | 60 000 | Lutte contre le harcèlement Droits de l'enfant Citoyenneté | NC | NC | Fonds publics | Ministère éducation Nationale, Ministère de la culture, Premier Ministre |
| LICRA | A | N | | Jeunes éducation formelle Jeunes éducation non formelle | • | • | | NC | Lutte contre le racisme et l'antisémitisme Éducation aux médias | Bénévoles | NC | Fonds Publics Fondations | Ministères de l'éducation nationale, MEAE, ANCT, collectivités territoriales, DILCRAH, Fondation pour la mémoire de la Shoah, LFP, PSG, UE (programme européen pour les droits, l'égalité et la citoyenneté) |

ANNEXES

| ACTEUR | Asso/ Instl | Périmètre Nat/ Rég | International | Publics cibles | Intervention scolaire | Intervention PPSMJ | Centre de ressources | Nb de personnes touchées / an (2021) | Prisme thématique | RH | Budget annuel (k€) | Modes de financement | Bailleurs principaux |
|-----------------------------|-------------|--------------------|---------------|--|-----------------------|--------------------|----------------------|--------------------------------------|---|-----------------------|--------------------|---|---|
| Ligue des droits de l'homme | A | N | • | Jeunes éducation formelle Jeunes éducation non formelle Grand public | • | | | | Droits Humains (généralistes) | Bénévoles | NC | Générosité du public (46%) Autres Produits des ventes (12%) Subventions publiques (27%) | |
| RITIMO | A | N | | Jeunes éducation formelle Jeunes éducation non formelle Grand public | | | • | NC | Droits humains (généraliste) ECSI | Salariés Bénévoles | NC | Fonds Publics Fondations | MEAE, AFD Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme |
| Solidarité Laïque | A | N | • | Jeunes éducation formelle Jeunes éducation non formelle Grand public | • | | | NC | Droits de l'enfant Lutte contre les discriminations Laïcité Droits, citoyenneté et identité Droit à l'éducation | Salariés Bénévoles | 97k € | Générosité du public Subventions publiques | AFD |
| UNICEF | I | N | • | Jeunes éducation formelle Jeunes éducation non formelle Grand public | • | | • | NC | Droits de l'Enfant | Bénévoles VSC | NC | Fonds Publics (NU) | UNICEF |

ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT- ACTEURS DU CHAMP PRISON-JUSTICE*

* Non-exhaustif

Mapping des acteurs associatifs

| Acteur | Périmètre | Type de structure | Localisation | Publics cibles | Interventions scolaires | Centre de ressources | Prisme thématique | Principales modalités d'actions | RH | Pistes de collaboration | Bailleurs principaux |
|----------------------|----------------|----------------------|---------------------------------|---|-------------------------|----------------------|--|---|-------------------------|---|--|
| Association Possible | National | Association | Lyon | Grand public, jeunes, entreprises, acteurs associatifs | • | | Sensibilisation autour de l'univers pénal et carcéral Accompagnement vers la réinsertion | - Développement d'outils pédagogiques pour l'intervention auprès de jeunes - Organisation d'évènements de sensibilisation grand public et en milieu professionnel - Organisation de stages pour les personnes condamnées (TIG...) - Accompagnement d'associations dans du montage de projets en faveur de la réinsertion des PSMJ - Plaidoyer | Personnels salariés | - Co-organisation d'évènements de sensibilisation - Interventions conjointes auprès des jeunes | Fondations (Up, Crédit Coopératif, M6, Caritas, Agir sa Vie, SFR, Monique Desfosse), Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, Ministère de la Justice, CAF, FDVA, ATIGIP... |
| Champ Libre | Régional (IDF) | Association | Paris | Personnes détenues, grand public | • | | - Recréer du lien social avec des personnes isolées, notamment des personnes détenues et/ou sortantes de prison | - Interventions socio-culturelles auprès de groupes de personnes détenues ou prises en charge en CHRS - Sensibilisation grand public (Apéro-Pop...) | Bénévoles | - Interventions conjointes dans le cadre d'un évènement de sensibilisation (Apéro-Pop), formation de leurs bénévoles sur la PDM | Fondations (de France, PWC, Monique Desfosse), FDVA, Secours Populaire, Barreau de Paris... |
| Citoyens et justices | National | Réseau / association | Paris et délégations régionales | Personnes sous-main de justice et victimes, acteurs socio-judiciaires, grand public | | | - Prévenir la délinquance et lutter contre la récidive - Accompagner et réinsérer les justiciables - Contribuer au développement des mesures pénales en France | - Formation des acteurs associatifs - Animation de groupes de réflexion et plaidoyer thématiques - Veille et plaidoyer | Principalement salariés | - Mise en réseau - Diffusion et partage d'informations | CNAPE, ENM, Ligue des Droits de l'Homme, France Victimes, CNLAPS, Emmaüs, Ministères, European Forum for Restorative Justice, Comité National de Liaison des Acteurs pour la Prévention Spécialisée... |

ANNEXES

| Acteur | Périmètre | Type de structure | Localisation | Publics cibles | Interventions scolaires | Centre de ressources | Prisme thématique | Principales modalités d'actions | RH | Pistes de collaboration | Bailleurs principaux |
|--|----------------|----------------------|--|--|-------------------------|----------------------|---|--|---|--|---|
| Fédération des Associations Réflexion-Action, Prison et Justice | National | Réseau / association | Paris et délégués régionaux-ales | Acteurs du champ prison-justice, grand public, personnes détenues | | | - Instance de veille citoyenne, de coordination et de réflexion dans le champ prison-justice | - Formation des membres du réseau / animation du réseau - Sensibilisation du grand public - Soutien et information des personnes confrontées à la justice - Production de documentation | Principalement salariés | - Proposition de formations aux membres de la FARAPEJ - Diffusion d'informations aux membres - Participation aux événements de sensibilisation | DGCS, FDVA, Ministre de la Justice, Ville de Paris, Fondation de France, Fondation M6... |
| Justice et ville | Régional (IDF) | Association | Créteil et Evry | Jeunes éducation formelle et informelle, personnes en difficulté ou issues de territoires définis comme prioritaires par la Politique de la Ville, professionnels et | | | - Accès au droit, prévention de la délinquance et de la récidive - Contribuer au développement d'une conscience citoyenne par une meilleure connaissance du droit et du fonctionnement de l'institution judiciaire | - Points d'accès aux droits - Intervention / formation auprès de jeunes : ciné-débat, procès fictifs, ateliers juridiques ? Interventions thématiques à la demande - Formations citoyennes pour adultes, stages de citoyenneté... | Personnels salariés (principalement juristes) | - Intervention conjointe auprès de jeunes, organisation d'ateliers thématiques | Conseils départementaux de l'Accès au Droit, PJJ, Conseil régional d'Ile-de-France, Communes, Préfectures, Territoires Grand Paris Sud Est Avenir et Paris Est-Marne et Bois, Ordre des avocats du Barreau... |
| Observatoire International des Prisons (OIP) | National | Association | Paris et antennes régionales (dont Lyon) | Institutionnels, grand public, personnes détenues et leurs proches | | | - Faire connaître l'Etat des prisons en France ; - Permettre aux personnes détenues de connaître et faire respecter leurs droits | - Observation, documentation, collecte d'informations, production d'outils, communication - Organisation / participation à des événements de sensibilisation - Formations (avocats...) - Plaidoyer | Salariés et bénévoles | - Interventions conjointes auprès des jeunes | Collectivités territoriales, organismes publics, barreaux, fondations et associations françaises et internationales, dons ... |

ANNEXES

| Acteur | Périmètre | Type de structure | Localisation | Publics cibles | Interventions scolaires | Centre de ressources | Prisme thématique | Principales modalités d'actions | RH | Pistes de collaboration | Bailleurs principaux |
|-----------------------------|---------------|-------------------|--|--|-------------------------|----------------------|--|--|---|--|--|
| Prison Insider | International | Association | Lyon | Institutionnels, grand public, jeunes, personnes détenues et leurs proches | • | • | - Informer, comparer et témoigner au sujet des conditions de détention dans le monde | - Collecte d'informations, données et témoignages, production de rapports, communication... - Organisation d'évènements de sensibilisation (conférences, festival Concertina...) - Intervention auprès des jeunes (VSC, étudiant-es...) - Plaidoyer | Salariés et bénévoles | - Interventions conjointes auprès des jeunes (SCV et/ou étudiant-es) - Diffusion d'informations (via le site Internet de Prison Insider) - Participation aux évènements de sensibilisation (Concertina...) - Partage d'informations | AFD, Barreau de Lyon, Barreau de Paris, Fondations (de France, Mérieux, Caritas, Amnesty International France, un Monde pour Tous...), MEAE, UE, Région AURA, Métropole Grand Lyon, Ville de Lyon, Open Society Fondation... |
| Prisonniers sans frontières | International | Association | Paris, des équipes sur le continent africain | Personnes détenues | | • | - Améliorer les conditions de détention | - Assistance morale et matérielle - Animation d'activités - Accompagnement à la sortie/réinsertion | Majoritairement bénévoles | - Interventions conjointes auprès des jeunes | Fondations (Caritas, EDF, Rumsey-Cartier, Brageac), MEAE, ONU, Rotary, Ordre des avocats de Paris, Organisation internationale de la Francophonie, UE, SCAC... |
| REBOND - Anciens du GENEPI | National | Association | Paris et antennes locales (notamment Toulouse, Lyon-Corbas et Lille) | Personnes détenues | | | - Soutien scolaire / organisation d'activités pédagogiques en lien avec les programmes scolaires | Interventions régulières de binômes de bénévoles auprès de petits groupes de personnes détenues | Principalement bénévole (une RH en portage de projet) | - Intervention dans le cadre de Journées nationales de formation/réflexion sur la prison (auprès de leurs bénévoles, adhérent-es et partenaires) ; - Formation de leurs bénévoles sur la PDM - Bénéficiaire de leur formation sur l'intervention en détention (1/2 journée en visio) | Ministère de la Justice, dons, fondations privées... |

Il existe de nombreuses autres associations locales, régionales ou nationales qui mènent des interventions directement auprès des personnes détenues, retenues et/ou sortant de prison telles que l'Association Nationale des Visiteurs de Prison (ANVP) ou le Courrier de Bovet, dont certaines mènent également des actions de plaidoyer (la Cimade ou Médecins du Monde), ainsi que des structures qui gèrent des lieux de placement extérieur et/ou de milieu ouvert pour adultes et pour mineurs (Fermes Emmaüs par exemple), ou encore des centres d'hébergement et de réinsertion sociale - CHRS (tels que l'Îlot) ...

ANNEXES

Établissements pénitentiaires – zone d'intervention ECPM

| Région/ Dpt | Nom de l'établissement | Type d'établissement / régime de détention | Localisation | Personnes détenues |
|----------------|--|---|--------------------------|-------------------------------------|
| IDF | Centre pénitentiaire de Bois d'Arcy | Maison d'arrêt, quartier semi-liberté | Bois-D'Arcy | Hommes |
| IDF | Centre pénitentiaire de Fresnes | Maison d'arrêt, quartier semi-liberté, quartier de peines aménagées | Fresnes | Hommes, femmes |
| IDF | Centre pénitentiaire de Meaux-Chauconin-Neufmontiers | Maison d'arrêt, centre de détention, quartier peines aménagées | Meaux | Hommes |
| IDF | Centre pénitentiaire de Nanterre-Hauts-de-Seine | Maison d'arrêt, quartier mineurs | Nanterre | Hommes (majeurs et mineurs) |
| IDF | Centre pénitentiaire de Paris La Santé | Maison d'arrêt, quartier semi-liberté | Paris | Hommes |
| IDF | Centre pénitentiaire du Sud-Francilien | Centre de détention, maison centrale | Réau (Le Plessis Picard) | Hommes, femmes |
| IDF | Centre de détention de Melun | Centre de détention | Melun | Hommes |
| IDF | Etablissement pour mineurs de Porcheville | Etablissement pour mineurs | Porcheville | Garçons (mineurs) |
| IDF | Maison centrale de Poissy | Maison centrale | Poissy | Hommes |
| IDF | Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis | Maison d'arrêt, quartier mineurs | Fleury-Mérogis | Hommes (majeurs et mineurs), femmes |
| IDF | Maison d'arrêt de Versailles | Maison d'arrêt, quartier semi-liberté | Versailles | Femmes (et hommes en semi-liberté) |
| IDF | Maison d'arrêt de Villepinte | Maison d'arrêt, quartier mineurs | Villepinte | Hommes (majeurs et mineurs) |
| IDF | Maison d'arrêt d'Osny-Pontoise | Maison d'arrêt | Osny | Hommes |
| Normandie | Centre pénitentiaire d'Alençon-Condé sur Sarthe | Maison centrale, peines aménagées, semi-liberté | Alençon | Hommes |
| Normandie | Centre pénitentiaire de Caen | Centre de détention, quartier semi-liberté | Caen | Hommes |

ANNEXES

| <i>Région/ Dpt</i> | Nom de l'établissement | Type d'établissement / régime de détention | Localisation | Personnes détenues |
|------------------------|---|--|------------------------|---------------------------------------|
| <i>Normandie</i> | Maison d'arrêt de Caen | Maison d'arrêt, quartier mineurs | | Hommes (majeurs et mineurs) et femmes |
| <i>Normandie</i> | Centre pénitentiaire du Havre | Maison d'arrêt, centre de détention, quartier mineurs, quartier semi-liberté | Harfleur | Hommes (majeurs et mineurs) |
| <i>Normandie</i> | Centre de détention d'Argentan | Centre de détention | Argentan | Hommes |
| <i>Normandie</i> | Centre de détention de Val-de-Reuil | Centre de détention, quartier semi-liberté | Val-de-Reuil | Hommes |
| <i>Normandie</i> | Maison d'arrêt de Coutances | Maison d'arrêt, quartier semi-liberté | Coutances | Hommes |
| <i>Normandie</i> | Maison d'arrêt de Rouen | Maison d'arrêt, quartier mineurs, quartier semi-liberté | Rouen | Hommes (majeurs et mineurs), femmes |
| <i>Normandie</i> | Maison d'arrêt de Cherbourg | Maison d'arrêt, quartier semi-liberté | Cherbourg-Octeville | Hommes |
| <i>Normandie</i> | Maison d'arrêt d'Evreux | Maison d'arrêt, quartier semi-liberté | Evreux | Hommes |
| <i>Rhône</i> | Maison d'arrêt de Lyon Corbas | Maison d'arrêt | Corbas | Hommes, femmes |
| <i>Rhône</i> | Etablissement pénitentiaire pour mineurs du Rhône | Etablissement pénitentiaire pour mineur-es | Meyzieu | Filles, garçons (mineur-es) |
| <i>Rhône</i> | Centre pénitentiaire de Villefranche-sur-Saône | Maison d'arrêt, quartier semi-liberté | Villefranche-sur-Saône | Hommes |

NB : Chaque établissement dépend d'une direction inter-régionale (cf. cartographie jointe), elle-même rattachée à la Direction de l'Administration Pénitentiaire

Organisation territoriale de l'administration pénitentiaire



Figure 2 - Source : Ministère de la justice

ANNEXES

ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT : PRINCIPAUX ACTEURS DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

* Non exhaustif

| ACTEUR | Asso/Fédération/ Réseau | Périmètre Nat/ rég | International | Publics cibles | Intervention scolaire | Intervention éduc. non formelle | Centre de ressources | Prisme thématique | Modalités d'intervention | RH | Bailleurs principaux |
|--|-------------------------|--------------------|---------------|--|-----------------------|---------------------------------|----------------------|--|--|--|---|
| Association pour la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) | A | N | | Jeunes : - Étudiant- es, VSC hors système scolaire (cible 1) - Élèves, collégien- nes, lycéen- nes (cible secondaire) | • | • | | - Lutte contre les inégalités - Mobilisation de la jeunesse - Création de lien social - Promotion de la citoyenneté, des DH... - Éducation aux médias - Accompagnement vers la professionnalisation | Mobilisation d'étudiants et de jeunes autour d'activités éducatives et solidaires : - mentorat, - colocation solidaire, - engagement au sein d'associations ou services publics - dont accompagnement des élèves en milieu scolaire (périscolaire...) | Salarié-es (dont une part importante de VSC) et bénévoles | Agence Nationale du Service Civique CNAF CROUS DILRAH Ministères de l'Intérieur, des Solidarité et de la Santé, de la Culture, de la Cohésion des Territoires, de l'Éducation Nationale... Fondations AlphaOmega, BNP PARIBAS, SCNF, FDJ, MAIF, BIC, Orangina Suntory, Pelers, Christiane et Francis Labbé, de France, Nexity... |
| Médiation Nomade | A | N | | Jeunes des quartiers prioritaires et défavorisés Acteurs institutionn els et associatifs | | • | • | - Prévention de la délinquance et du harcèlement - Lutte contre les discriminations - Promotion de l'égalité - Création de lien social, favoriser les échanges entre jeunes et institutions | Dispositif itinérant et nocturne pour aller à la rencontre des jeunes et proposer un espace d'échange, d'écoute, d'information et de convivialité | Salarié-es (médiateur -ices) et bénévoles | Agence Nationale de la Cohésion des Territoires Préfecture FONJEP CIPDR Communes Paris Habitat |

ANNEXES

| ACTEUR | Asso/Fédération/ Réseau | Périmètre Nat/ Rég | International | Publics cibles | Intervention scolaire | Intervention éduc. non formelle | Centre de ressources | Prisme thématique | Modalités d'intervention | RH | Bailleurs principaux |
|-------------|-------------------------|--------------------|---------------|---------------------------------|-----------------------|---------------------------------|----------------------|--|--|------------|---|
| Les Francas | F | N | • | Jeunes : enfants et adolescents | • | • | • | <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre les discriminations - Promotion de l'égalité - Promotion de la citoyenneté - Laïcité - Création de lien social - ECSI - Promotion des DH dont droits de l'enfant - Accompagnement vers la professionnalisation (...) | <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de structures et d'activités éducatives pour les enfants et adolescents - Développement de centres de loisirs éducatifs périscolaires et extrascolaires - Formation des acteurs éducatifs - Organisation d'opérations nationales de sensibilisation - Projets de solidarité à l'international - Plaidoyer... | Salarié-es | <p>Agence Nationale du Service Civique ANCLI Ministères de l'Éducation Nationale, de la Culture, des Sports, de la Cohésion des Territoires CNAF...</p> |
| CEMEA | A/R | N | • | Jeunes : enfants et adolescents | • | • | • | <ul style="list-style-type: none"> - Dans et autour de l'école - Europe et international - Vacances et loisirs - Politiques sociales et lutte contre les exclusions - Pratiques culturelles - Médias, éducation critique et engagement citoyen | <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de structures et d'activités éducatives pour les enfants et adolescents - Développement de centres de loisirs éducatifs périscolaires et extrascolaires - Formation des acteurs éducatifs – dont les enseignant-es - Organisation d'opérations nationales de sensibilisation - Projets de solidarité à l'international - Plaidoyer... | Salarié-es | <p>Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de la Culture, le Ministère de la Justice, le Ministère des Outre-mer, le Ministère des Solidarités et de la Santé, Commission européenne, CNAF</p> |

ANNEXES

| ACTEUR | Asso/Fédération/ Réseau | Périmètre Nat/ Rég | International | Publics cibles | Intervention scolaire | Intervention éduc. non formelle | Centre de ressources | Prisme thématique | Modalités d'intervention | RH | Bailleurs principaux |
|--|-------------------------|--------------------|---------------|---|-----------------------|---------------------------------|----------------------|---|--|---|---|
| Animafac, le réseau des associations étudiantes | R | N | • | Étudiant-es et VSC (par le biais des associations étudiantes) | | | • | <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation de la jeunesse - Citoyenneté - Promotion de l'égalité - Accompagnement vers la professionnalisation | <ul style="list-style-type: none"> - Formations : cours en lignes et présentiel, accompagnement... - Mise à disposition de ressources - Mise en réseau : événements, rencontres inter-associations | Salarié-es, nombreux VSC et bénévoles | Agence Nationale du Service Civique, CAF Fondations Carrefour, GRDF, de France, Hippocrene Communes UE (Erasmus) CROUS DILCRAH Ministères de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche |
| Unis-Cité | A | N | • | Jeunes / VSC Institutions et associations | | • | • | <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation de la jeunesse - Solidarité - Développement durable / protection de l'environnement - Création de lien social - Lutte contre l'isolement - Citoyenneté - Promotion de l'égalité - Accompagnement vers la professionnalisation - ECSI | <ul style="list-style-type: none"> - Formation et accompagnement de jeunes en service civique - Accompagnement des structures institutionnelles et associatives pour l'accueil des VSC (stratégique et opérationnel) | Salarié-es (dont part importante de VSC) | ADEME Agence Nationale de la Cohésion des Territoires AG2R La Mondiale Amazon AGIRC-ARRCO Fondations Caritas Chanel, Vinci pour la Cité, EDF, FDJ, SNCF, Entreprendre, ADECCO Group Ministère de l'Éducation Nationale Siel Bleu, Emmaüs Connect... |
| Maison Familiale et Rurale (MFR) | A | N | • | Jeunes Adultes | • | | | <ul style="list-style-type: none"> - Promotion de l'égalité - Citoyenneté - Accompagnement vers la professionnalisation - Création de lien social | <ul style="list-style-type: none"> - Formations, formations professionnalisantes - Projets culturels et sociaux | Majoritaire ment salarié-es (enseignant -es, éducateur-ices...) | Ministère de l'Agriculture, l'Agroalimentaire et de la Forêt, Éducation Nationale, Travail, Emploi, Formation Professionnelle et Dialogue Social, Affaires Sociales et de la Santé, MEAE AFD Agence Erasmus Associations des Régions de France et des Maires Ruraux... |

La liste de l'ensemble des associations agréées Jeunesse / Éducation Populaire par le Secrétariat d'État chargé de l'Économie Sociale et Solidaire et de la Vie Associative est disponible ici :

<https://www.associations.gouv.fr/liste-des-associations-agrees-jeunesse-education-populaire.html>

ANNEXES

PANORAMA DES ÉVÈNEMENTS DE SENSIBILISATION AUX DROITS HUMAINS/ JUSTICE

*Non exhaustif

| Évènement | Objectif | Localisation | Organisateur-ices | Fréquence / durée | Public cible | Format / modalités de participation | Lien |
|--|--|---|--|--|--|--|---|
| Solidays | Evènement de sensibilisation de la jeunesse sur les questions de prévention, solidarité, droits humains et citoyenneté et de récolte de fonds en faveur de la lutte contre le VIH/Sida | Boulogne (Hippodrome de Longchamp) | Solidarité Sida | Annuel (juin) 3 jours | Jeunes Grand public Environ 200 000 festivalier-eres | Possibilité de candidater pour participer au Village des Solidarités, qui regroupe 80 associations et permet de sensibiliser les festivaliers par le biais d'outils et méthodes ludiques et interactives. Participation gratuite mais sur sélection. Dossier d'inscription à demander à l'organisateur en février/mars | https://www.solidays.org/festival/week-end-interet-public/ |
| Journées de réflexion sur la prison | Former et informer les militant-es de l'association ainsi que les partenaires sur les thématiques en lien avec le champ prison-justice | Paris | REBOND - Les Anciens du GENEPI | En cours de définition (prochaine édition le 28 janvier puis à l'automne 2023) | Etudiant-es bénévoles de l'association Partenaires | Plénières et tables-rondes | / |
| Journées Nationales Prison (JNP) | Sensibiliser le grand public aux thématiques carcérales à travers des manifestations et évènements variés | National (initiatives dans toute la France) | FARAPEJ - Portage d'initiatives par des structures locales ou nationales | Annuelle (novembre) Une semaine | Grand public | Proposer des évènements qui seront intégrés au programme des JNP | https://farafej.fr/Journees-Nationales-Prison |
| Le Festival des Solidarités | Promouvoir une solidarité ouverte au monde et aux autres | International (initiatives dans toute la France et à l'international) | CRID - Portage d'initiatives par des structures locales ou nationales (Horizons Solidaires en Normandie) | Annuel (novembre) Une semaine | Grand public | Proposer des évènements qui seront intégrés au programme national / se rapprocher des organisateurs régionaux | https://www.festivaldessoridairites.org/ |

ANNEXES

| Événement | Objectif | Localisation | Organisateur-ices | Fréquence / durée | Public cible | Format / modalités de participation | Lien |
|---|--|---------------------------------|---|---------------------------------|---|---|---|
| Apéro'Pop | Informer et sensibiliser le grand public sur le champ prison-justice | Paris | Champ Libre | 3 à 4 fois par an Une soirée | Grand public | Evènement thématique (longue peine, culture en prison...) basé sur une approche participative et ludique (quizz, discussions en petits groupes...) visant à favoriser les échanges et l'appropriation du sujet par les participant-es. Invitation d'expert-es qui apportent leurs éclairages au cours de la soirée. | https://www.champlibre.info/champ-libre-vous-attend-pour-son-apero-populaire-de-rentree-voter-sous-les-barreaux/ |
| Un écran des droits | Sensibiliser le grand public sur des sujets relatifs aux DH | Paris (Cinéma Majestic - 11eme) | LDH, Amnesty International, OIP, Autour du 1er mai, Majestic Bastille | Mensuelle Le dimanche matin | Grand public | Projection de film suivie d'un échange | / |
| Festival Mediapart | Sensibilisation du grand public sur les enjeux sociaux, sociétaux, sur les faits d'actualités ainsi que sur la question des libertés | Paris (104) | Mediapart | Annuel Un week-end | Grand public | Débats, tables-rondes, expositions, projections... | https://www.mediapart.fr/lefestival |
| Concertina | Réunion de personnes mobilisées contre la privation de liberté et échanges autour des enfermements | Drôme (Dieuleft) | Prison Insider | Annuel (juillet) 3 jours | Acteur-ices du champ prison-justice Grand Public | Expositions, conférences, ateliers, lectures... Intervention de nombreuses expert-es | https://concertina-rencontres.fr/ |
| Festival du Film sur la Justice et les Droits Humains | Sensibiliser aux droits humains et aux questions de justice par le biais de projections de films | Bordeaux (UGC Ciné Cité) | Festival du film sur la Justice et les Droits Humains | Annuelle (novembre) | Grand public | Projection de films suivie de tables rondes | https://www.festivaldufilmjdh.fr/ |

ANNEXES

| Évènement | Objectif | Localisation | Organisateur -ices | Fréquence / durée | Public cible | Format / modalités de participation | Lien |
|---|---|------------------------------|---|---------------------------------|--------------|--|---|
| Festival Cinéma et Droits de l' Homme (FCDH) | Sensibiliser aux droits humains au travers d'évènements culturels | Occitanie (Plusieurs villes) | ACAT, Amnesty International, Le CCFD Terre Solidaire, L'École des droits humains et de la terre, Les Amis du Monde Diplomatique, MDM, MSF | Annuel (janvier) Une semaine | Grand public | Ciné-débat, expositions... | https://www.festival-cinema-droitsdelhomme.fr/ |

ANNEXES

FINANCEMENTS MOBILISABLES DANS LE CHAMP DE L'ECSI ET DE L'EDH

* Non exhaustif

| Nom/ Raison sociale | Statut juridique | Objet | Public/ Privé | Secteurs d'intervention | Montants | Modalités d'accès | Exemple de structures financées (EDH/ ECSI) |
|---|--|---|------------------|--|--------------|-----------------------|---|
| Fondation Amnesty International France | Fondation abritée | Financement de projets innovants d'EDH | Privé | Éducation aux droits | Jusqu'à 50k€ | 3 appels à projet/ an | Service EDH d'Amnesty International France, Prison Insider, média Disclosure... |
| Fondation Edgar Morin | Fondation abritée par la FDF | Contribuer à une éducation pour un humanisme ressourcé et régénéré, qui participe à la paix, au développement humain responsable et solidaire | Privé | | | Subventions | |
| Fondation SEVE | Fondation abritée par la FDF | Soutenir, faire connaître et accompagner les projets qui favorisent le développement d'aptitudes au savoir être et au vivre ensemble, notamment raisonner par soi-même, gérer ses émotions, développer sa créativité, faire preuve d'empathie, coopérer avec des personnes de cultures différentes. | Privé | Développement d'actions et / ou activités pédagogiques innovantes | 3 à 10k€ | Appel à projet annuel | Humacoop – Amel France Les déclencheurs |
| Fondation Yo et Anne-Marie Hamoud | Fondation abritée par la FDF | Droits Humains | Privé | Droit à la vie ; droit à un travail digne et à la liberté d'expression ; défenseurs des droits ; droits des migrants | | Subventions | FIDH, ASF, Anafé |
| Fondation ACAT | Fondation abritée par la Fondation du Protestantisme | Éducation aux droits | Privé | Mener des actions humanistes, sociales et solidaires Défendre les droits des plus vulnérables et des victimes Réaliser des enquêtes, études, rapports sur des problématiques relevant des droits humains Soutenir des programmes de sensibilisation, d'éducation et de formation aux droits de l'homme. | | | OIP ACAT France Centre Primo Levi FIACAT |

ANNEXES

| Nom/ Raison sociale | Statut juridique | Objet | Public/ Privé | Secteurs d'intervention | Montants | Modalités d'accès | Exemple de structures financées (EDH/ ECSI) |
|---|-----------------------------|---|------------------|--|-------------------------|--|--|
| Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) | Fondation de droit suisse | La fondation soutient, par ses dons, des mouvements et des organisations de la société civile dans leurs actions de plaidoyer en faveur d'une transition sociale et écologique. La FPH apporte un appui structurel et dans la durée à des organisations de la société civile porteuses d'alternatives et d'un plaidoyer sur les thèmes des dix programmes qui ont été retenus pour la période budgétaire 2021- 2023 | Privé | P01 – Intégration régionale, paix et coopération P02 – Systèmes alimentaires durables territorialisés P03 – Territoire et biorégionalisme P04 – Économie écologique P05 – Démocratie technique, techniques écologiques et low-tech P06 – Régulation des entreprises transnationales et filières durables P07 – Démocratie et État de droit P08 – Mouvements altermondialistes P09 – Énergie et climat P10 – Capitalisation, structuration de l'information et rencontres | 20 à 200 k€ | Demande de subvention | Transparency International France/Secrétariat international Vox public CAC – Collectif des Associations Citoyennes Mouvement Utopia CRID |
| Fondation Nicolas Puesch | Fondation de droit suisse | Droits humains Information | Privé | Encourager un débat public éclairé : promouvoir des programmes servant cet idéal et qui sont mis en œuvre par des organismes expérimentés et reconnus. Promouvoir des engagements hors du commun : encourager des initiatives individuelles cumulant un engagement hors du commun ; des compétences pointues et rares dans leur contexte ; une remarquable générosité personnelle, que ce soit en patrimoine ou en temps. | | Demande de subvention (3 commissions par an) | RSF, FIDH |
| Open Society | Fondation de droit US | Gouvernance démocratique, Transparence, Liberté d'expression | Privé | Pratique démocratique Équité économique et justice Éducation Égalité et lutte contre les discriminations Santé et droits Mouvements et institutions des droits de l'homme Information et droits numériques Journalisme Réforme de la justice et État de droit | Jusqu'à 500k€ | Demande de subvention Système de bourses | Amnesty International Irlande Amnesty International Belgique |
| Région Ile de France | Collectivités territoriales | Actions menées auprès de publics et de milieux divers afin de soutenir le principe de laïcité, les valeurs de la République et la prévention de la radicalisation | Public | Affirmer le principe de laïcité, sensibiliser aux valeurs de la République, former à la culture républicaine, Soutenir la parentalité, en accompagnant les familles en situation de fragilité ou en sensibilisant les parents aux phénomènes de radicalisation. Offrir un discours alternatif aux discours extrémistes, sur les réseaux sociaux, les écrans de télévision ou à travers le spectacle vivant par exemple, Renforcer une culture commune de la vigilance des acteurs impliqués dans la prévention de la radicalisation, Développer un sens critique et favoriser un usage raisonné de l'Internet, Permettre au fait religieux de participer à la culture républicaine, au vivre-ensemble et à la cohésion sociale. | Jusqu'à 100k€ (50% max) | Appel à projet annuel | |

ANNEXES

| Nom/ Raison sociale | Statut juridique | Objet | Public/ Privé | Secteurs d'intervention | Montants | Modalités d'accès | Exemple de structures financées (EDH/ ECSI) |
|---------------------------------|-----------------------------|--|------------------|--|---|--|--|
| Région Ile-de-France | Collectivités territoriales | Soutien régional aux réseaux solidaires et têtes de réseaux | Public | Accompagnement des associations membres et de leurs équipes, Programmes locaux de mobilisation citoyenne et solidaire, mobilisation des habitants pour développer les solidarités de proximité, Développement sur de nouveaux territoires et d'articulation entre les structures œuvrant en milieu urbain et rural ou périurbain, Soutien à la participation et à l'engagement des jeunes, tel le développement d'associations de mineurs et leur éventuelle transformation en associations juridiquement autonomes, Émergence de têtes de réseaux œuvrant sur le bénévolat, Lutte contre les discriminations et en faveur de l'égalité femmes-hommes, du droit des femmes et des familles, Transmission et de diffusion des valeurs de la République et du principe de laïcité, et prévention contre la radicalisation. | 50.000€ pouvant être porté à 125.000 € pour les partenariats renforcés. | Appel à projet annuel | |
| Région Académique Ile-de-France | Etat | Soutien de Projets Artistiques et Culturels en Territoire Educatif (PACTE) portés par des équipes pluridisciplinaires dans des établissements du premier ou du second degré en IDF | Public | Soutien de partenariats pérennes entre le milieu scolaire et les structures culturelles Contribuer à l'éducation artistique et culturelle de l'ensemble des élèves Favoriser la continuité du parcours entre les 1er et le 2nd degrés notamment au niveau du cycle 3 Co-construction d'un projet autour de trois dimensions : rencontrer, pratiquer et connaître avec une articulation entre la démarche artistique et/ou scientifique et la démarche pédagogique Mobilisation d'un nombre minimum de classes d'un même établissement | | Appel à projets annuels par département de l'académie. Une candidature par établissement | Etablissements du premier et du second degré |
| AFD | État | Financement de projets de développement et de solidarité internationale (ODD). | Public | ECSI - Soutien aux OSC | | Appels à projets annuels | ECPM, E-graine, CRID, Engagé-es et Déterminés... |
| ANCT | État | Subventions politique de la ville | Public | Réussite éducative et scolaire dès le plus jeune âge, la persévérance scolaire, les actions de tutorat et d'accompagnement des jeunes publics pour leur émancipation ; Émancipation (accès aux droits, aux pratiques culturelles et sportives, à la santé) ; promotion de la citoyenneté (engagement collectif ou individuel, e-inclusion,) et le renforcement du lien social, notamment par la médiation sociale (aller-vers, occupation de l'espace public le soir et le week-end, mobilité) ; | | Appels à projets nationaux ou territoriaux | |

ANNEXES

| Nom/ Raison sociale | Statut juridique | Objet | Public/ Privé | Secteurs d'intervention | Montants | Modalités d'accès | Exemple de structures financées (EDH/ ECSI) |
|---|---|--|------------------|--|---------------|---|---|
| DILCRAH | État | Mobilisation de la société civile contre le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT+ et les discriminations fondées sur ces critères. | Public | Axe 1 – Affirmer (la réalité et l'universalisme) Axe 2 – Mesurer (le racisme, l'antisémitisme et les discriminations) Axe 3 – Former (tous les acteurs) Axe 4 – Sanctionner (les auteurs) Axe 5 – Accompagner (les publics et les territoires) | | Appel à projet annuel | DCL, Cartooning for Peace... |
| FONJEP | État | Co-financement de RH dédiées à l'animation de projets de sensibilisation/ ECSI (masse salariale) | Public | ECSI | 8500€/an | Appel à projet triennal (porté par l'AFD) : prochain AAP en 2023 | Fédération Léo Lagrange, E-Graine, Solidarités Jeunesse, CITIM... |
| JEP | État | Soutien aux associations nationales agréées Jeunesse - Éducation populaire | Public | Engagement des jeunes Accès aux pratiques artistiques et culturelles | | Appel à projet annuel | |
| JEP (pluriannuel) | État | Soutien pluriannuel aux associations nationales agréées Jeunesse - Éducation populaire | Public | Promotion de l'engagement citoyen Égalité des chances Soutien et un accompagnement des têtes de réseau associatives jeunesse éducation populaire | | Appel à projet tous les 2 ans | |
| Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) | Fonds étatique (secrétariat ESS et vie associative) | Financement de la vie associative : Soutenir la formation des bénévoles, les expérimentations de projets innovants et les études. | Public | Fonctionnement associatif Financement pluriannuel pour la formation Finance des actions peu finançables par ailleurs Volet innovation | 600 à 19 000€ | Appels à projet annuels Financements de formations pour les bénévoles (pour 3 ans) Financement de projets "innovants" (venue des témoins ?) | Petites et moyennes associations |

ANNEXES

| Nom/ Raison sociale | Statut juridique | Objet | Public/ Privé | Secteurs d'intervention | Montants | Modalités d'accès | Exemple de structures financées (EDH/ ECSI) |
|--|---------------------------------|---|------------------|--|----------|---|--|
| DRAJES/ Services départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports | Services déconcentrés de l'État | Actions locales en direction de la jeunesse et de l'éducation populaire | Public | Soutien aux actions transversales et territoriales en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en lien avec les partenaires locaux (missions locales, associations de proximité, collectivités locales...); Actions d'éducation populaire et le développement d'activités éducatives de qualité (notamment à travers des projets artistiques, culturels, scientifiques, environnement et développement durable); l'information, la sensibilisation aux usages et risques des outils numériques et des médias, d'internet et des réseaux sociaux; Soutien aux initiatives citoyennes; Promotion des valeurs de la République et du vivre ensemble au travers de projets favorisant l'autonomie, la prise de responsabilité des jeunes, la promotion de la mixité, l'égalité filles-garçons. Les crédits du Bop 163 viendront prioritairement soutenir les projets ciblant les publics des territoires carencés: territoires politique de la ville (QPV ou quartiers en veille) et zones rurales (ZRR, communes en contrat de ruralité ou communes dans un bassin de vie dont au moins 50% est en ZRR). | | Appels à projets annuels (BOP 163) | DCL |
| Conseil de l'Europe - Fond européen pour la jeunesse | UE | Soutien financier et pédagogique aux activités européennes de jeunesse. | Public | Éducation non formelle Financement de projets pilotes Financements structurels | | Appels à projet annuels Financements structurels | |
| Programme « Citoyens, égalité, droits et valeurs » (2021-2027) | UE | Droits et valeurs de l'UE Soutien aux OSC | Public | Soutenir et à développer des sociétés ouvertes, fondées sur les droits, démocratiques, égales et inclusives, basées sur l'état de droit. Le programme du CERV repose sur quatre piliers: Égalité, droits et égalité des sexes - promouvoir les droits, la non-discrimination, l'égalité (y compris l'égalité des sexes), et faire progresser l'intégration de la dimension de genre et de la non-discrimination. Engagement et participation des citoyens - promouvoir l'engagement et la participation des citoyens à la vie démocratique de l'Union, les échanges entre les citoyens des différents États membres et la sensibilisation à l'histoire européenne commune. Daphne - lutter contre la violence, y compris la violence sexiste et la violence à l'égard des enfants Valeurs de l'Union - protéger et promouvoir les valeurs de l'Union | | Subventions | HIAS EUROPE COMPARATIVE RESEARCH NETWORK EV SUDWIND VEREIN FUR ENTWICKLUNGSPOLITIK UND GLOBALE GERECHTIGKEIT |

ANNEXES

Liste des personnes entendues dans le cadre de l'étude

| | | | |
|------------------|------------|--|------------------------------------|
| Aberlen | Emilie | Cheffe de projet | AFD |
| Ageorges Skinner | Sandrine | Témoin (intervenante) | Témoins |
| Aliouane | Soraya | Éducatrice spécialisée PJJ | UEAJ Malakoff |
| Audigier | Pierre | Directeur | CHRS L'Îlot (sortant-es de prison) |
| Awad Ghorra | Tanya | Représentante de l'association dans le cadre de la réunion du RIEA – Berlin 2022 | LACR |
| Bachelorie | Olivier | Professeur technique PJJ | UEAJ Malakoff |
| Barbier | Clémence | Référente ECSI en milieu scolaire | RESACOOP (RRMA) |
| Beauvais | Gwenaelle | Directrice territoriale Normandie | Unis-Cité |
| Bernard d'Heilly | Maud | Responsable du service Éducation aux droits humains | Amnesty International |
| Bigot Flambard | Marion | Responsable de la Ligue Calvados | Représentant-e de la Ligue de Slam |
| Bochet | Jonas | Directeur de l'Institut | IIDHP |
| Bouchareb | Soraya | Professeure d'anglais | Lycée Georges Sand, Daumont |
| Boukabza | Laure | Responsable programme Eduquer | ECPM |
| Chahine | Antoinette | Témoin (intervenante) | Témoins |
| Chenuil-Hazan | Raphaël | Directeur Général | ECPM |
| Chikhi | Joanna | Professeure d'anglais | Collège Stendhal, Fosses |
| Concile | Clara | Service civique | ECPM |
| Coursoux-Bruyère | Sandrine | Directrice | IDHL |
| Davieau-Pousset | Sophie | Professeure d'histoire-géographie et de droit (Terminale) | Lycée Aubrac, Courbevoie |
| Doucet Lechantre | Marie | Administratrice | ECPM |
| Duval | Virginie | Chargée des démarches éducatives de solidarité internationale | Ritimo |
| Eduah | Paa Koffi | Coordinateur du programme correspondance | ACAT |
| Ensarguet | Isabelle | Responsable de projets | AFD |
| Forhan | Bernadette | Vice-présidente de l'ACAT-France | ACAT |
| François | Léa | Service civique | ECPM |
| Gauthier-Fawas | Arnaud | Référent Relations internationales et francophonie | Inter-LGBT |
| Grésillon | Ariane | Directrice Adjointe | ECPM |

ANNEXES

| | | | |
|-----------------|-------------|---|--|
| Guillet | Nicolas | Proviseur adjoint, Unité Pédagogique Régionale de Paris | DISP |
| Jacono | Guillaume | Inspecteur d'Académie-IPR HG-Référent mémoire et citoyenneté Académie de Normandie | Education nationale, Académie de Normandie |
| Januel | Yves | Professeur d'histoire-géographie (4eme) | Collège Germaine Tillon, Livry Gargan |
| Kohlhaas | Marine | Référente ECSI | RESACOOP (RRMA) |
| Mangomba | Suzanne | Coordinatrice de projet, représentante de l'association dans le cadre de la réunion du RIEA – Berlin 2022 | CPJ |
| Merci | Michael | Chef d'établissement, Maison d'arrêt de la Seine-Saint-Denis | Maison d'arrêt de Villepinte |
| Merle d'Aubigné | Aurélia | Professeure d'histoire-géographie | Lycée Diderot, Paris |
| Millereaux | Charlotte | Responsable Coordination du projet REBOND | Les Anciens du GENEPI (projet Rebond) |
| Mesa | Apollinaire | Représentant de l'association dans le cadre de la réunion du RIEA – Berlin 2022 | JJ |
| Msaidie | Nawal | Responsable du service culturel | Mairie de Valenton |
| Niakaté | Aminata | Présidente | ECPM |
| Olatushani | Ndume | Témoin (intervenant) | Témoins |
| Paloma | Solène | Chargée de projet Éduquer | ECPM |
| Perron | Nicolas | Directeur des programmes | ECPM |
| Poulain | Nadège | Directrice financière | ECPM |
| Rigollet | Laurence | Directrice Pôle vie militante | ACAT |
| Tabart | Romane | Chargée de mission aux affaires juridiques | Centre pénitentiaire de Fresnes |
| Teillot | Séverine | Directrice | DCL |
| Valat | Manon | Chargée de mission Volontariat éducatif | AFEV |
| Yvetot | Christophe | Chef de service Jeunesse et Politiques éducatives, Chef de projet Prix Liberté | Région Normandie |

RAPPEL DES TERMES DE RÉFÉRENCE DE L'ÉTUDE



Etude des effets et de l'impact du projet d'Education aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort d'ECPM- 2014-2023

I. Présentation de la demande de financement

I. L'action à étudier et les acteurs et actrices impliqués

A. Présentation de la structure

1. Mission / objectifs de la structure, organisation interne (succinctement), intégration de l'approche genre dans la structure et/ou les actions

ECPM est née en 2000 avec comme vocation militante de renforcer la coopération des acteurs de l'abolition (société civile, acteurs politiques, juridiques, culturels, éducatifs et médiatiques) afin d'accélérer l'abolition universelle de la peine de mort.

Cet objectif s'est immédiatement décliné à travers 2 axes stratégiques forts : les Congrès mondiaux contre la peine de mort créés par ECPM en 2001¹ et la Coalition mondiale contre la peine de mort² créée en 2002 et administrée par ECPM pendant 8 ans jusqu'à son autonomie. En se basant sur cette expérience, ECPM a décliné dans la dizaine d'années qui a suivi, son approche à un niveau local en appuyant le développement de Coalitions nationales et régionales contre la peine de mort dans des pays en basculement (en moratoire sur les exécutions) sur la question. En parallèle, l'Education à l'abolition, comme moyen de promouvoir la citoyenneté et faire progresser la cause abolitionniste, a été depuis le début au cœur de la stratégie associative.

Dans les années 2010-2015, ECPM a travaillé collectivement et parfois avec l'aide de consultants externes sur deux grands chantiers, stratégiques et organisationnels. L'objectif était de (re)définir son identité et d'ajuster sa stratégie suite à la prise d'indépendance de la Coalition mondiale mais également d'adapter son organisation et sa gouvernance au développement rapide de l'association. Au niveau stratégique, ce travail a abouti à la création d'un document de positionnement présentant la vision, la mission et les valeurs d'ECPM et déclinant sa stratégie associative ; témoin du socle commun qui lie les individus qui composent la structure.

L'association a ainsi pour **objet** d'organiser et de soutenir toute action qui permette de lutter contre la peine de mort dans le monde et de promouvoir son abolition universelle. La **mission** d'ECPM est de fédérer, renforcer, plaider et éduquer pour aboutir, ensemble, à l'abolition universelle de la peine de mort. ECPM considère que, dans les pays rétentionnistes comme abolitionnistes, la mission de

¹ Le Congrès mondial contre la peine de mort regroupe tous les 3 ans environ 1500 personnes d'une centaine de pays et vise à fédérer les acteurs (société civile, autorités législatives, judiciaires et exécutives, ONG, universités...) en vue de soutenir le mouvement international contre la peine de mort en incitant les Etats à prendre des engagements concrets et en développant des stratégies communes.

² La Coalition mondiale créée en 2002 regroupe aujourd'hui environ 130 membres de plus de 30 pays. Elle constitue le principal forum d'échanges de la communauté abolitionniste mondiale et offre une plate-forme unique pour définir des stratégies d'action commune, notamment dans le cadre de la Journée mondiale contre la peine de mort.

sensibilisation et d'éducation du plus grand nombre à l'abolition est au cœur de son action. Les **valeurs** d'ECPM sont de travailler, ensemble, au service de l'humain et pour une action audacieuse vers l'abolition universelle.

La stratégie associative s'articule autour de 5 axes d'intervention.

AXE 1 : FÉDÉRER LES ABOLITIONNISTES POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

En vue d'accélérer l'abolition universelle de la peine capitale, ECPM s'appuie sur sa mission fondatrice qui vise à fédérer les acteurs abolitionnistes – politique, juridique, institutionnel, associatif, universitaire, privé, médiatique... – pour faire émerger de nouvelles formes de coopération capables de faire basculer les dernières zones rétentionnistes. En vingt ans d'existence, ECPM a acquis une véritable plus-value pour coordonner des initiatives collectives à l'échelle internationale, régionale ou locale. Actions phares d'ECPM, les Congrès mondiaux et régionaux contre la peine de mort sont au cœur de cette stratégie. Ils permettent d'encourager la coopération des acteurs pouvant influencer sur le débat, qu'ils proviennent de pays abolitionnistes ou non. À ce titre, ils ont eu un impact significatif dans les engagements abolitionnistes des États et dans le développement d'un réseau abolitionniste dynamique et multiforme.

AXE 2 : RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS LOCAUX ET AGIR AVEC EUX

Parce que le combat abolitionniste suppose des victoires locales, ECPM mène des actions au plus près des réalités nationales et régionales avec ses partenaires de terrain. Parce que consolider nos partenariats assoit notre action dans le temps et permet une plus grande appropriation de notre combat commun autour de constats et stratégies partagés, ECPM soutient une pluralité d'acteurs susceptibles d'intervenir localement dans le processus abolitionniste - société civile, acteurs de la chaîne pénale, Institution nationale des droits de l'homme, parlementaires... Enfin, parce que le combat abolitionniste est universel, il doit pour se renforcer, s'appuyer sur ces acteurs locaux apportant leur analyse précise du contexte et leur approche adaptée. Il s'agit donc pour ECPM de répondre à la fois à une exigence de résultat, d'efficacité, de durabilité, mais aussi d'appropriation des enjeux pour que l'abolition soit effective en tous lieux et en toutes circonstances.

AXE 3. MENER UN PLAIDOYER POUR L'ABOLITION

ECPM mène des campagnes de plaidoyer en faveur de l'abolition de la peine de mort partout où ses possibilités d'action représentent une plus-value. Diplomatie discrète, mobilisation des médias, production de rapports, promotion des traités internationaux. L'action d'ECPM s'adapte à la cause défendue et s'élabore en concertation avec ses partenaires experts en la matière afin de garantir le succès des campagnes. ECPM a ainsi une action continue au sein des organes des Nations unies à Genève, à New-York ou à Banjul.

AXE 4. ÉDQUER AUX DROITS DE L'HOMME ET A L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

L'éducation à l'abolition, comme outil de promotion de la citoyenneté et pour faire progresser la cause est une priorité stratégique d'ECPM depuis sa création. L'association s'adresse en tout premier lieu aux jeunes - en tant qu'acteurs de changement - mais soutient aussi plus largement l'engagement des citoyens autour d'une approche militante qui permet de mobiliser les adhérents, les bénévoles, les sympathisants et accorde une visibilité de la cause abolitionniste auprès du grand public.

La présente étude est liée à ce quatrième axe stratégique et vise à analyser les effets et impact du programme « Eduquer aux droits de l'homme et à l'abolition » de l'association.

Organisation interne de l'association :

Elle constitue le cinquième axe d'intervention lié à la gouvernance, à l'organisation et au fonctionnement de l'association. ECPM est une association française à la gouvernance « classique », composée d'adhérents, de bénévoles, de salariés et administrée par une assemblée générale annuelle (env. 150 adhérents), un conseil d'administration (qui se réunit sur une base trimestrielle,

maximum de 11 administrateurs pour un mandat de 2 ans renouvelable 4 fois) et un bureau (qui se réunit sur une base mensuelle). Robert Badinter est Président d'honneur de l'association.

ECPM s'inscrit dans une dynamique partagée de changement de ses pratiques organisationnelles pour faire face aux évolutions de contexte. Des « groupes mixtes » *ad hoc* comprenant des membres du conseil d'administration et des salariés aident ainsi à la mise en œuvre de la stratégie associative (élaboration du plan stratégique, pilotage d'un consultant pour le suivi-évaluation de projet, élaboration de positionnements, travail sur la gouvernance...) et les membres de l'association se réunissent annuellement pour un séminaire de réflexion. Début 2022, ECPM compte 15 salariés permanents. Pour la préparation des Congrès mondiaux, ECPM recrute une équipe en contrats courts (environ 6 ETP). ECPM est basée à Paris et ne possède pas de groupes locaux ni d'antennes pays.

Enfin, ECPM a, depuis sa création, à cœur de participer à la promotion et à la défense du secteur associatif et tout particulièrement du secteur des droits de l'homme auxquels elle appartient. Pour cela, ECPM a intégré au fil du temps différents collectifs, tels que Coordination-SUD ou le réseau HRDN à Bruxelles et a fondé la Plateforme française des droits de l'Homme (PDH) dont elle assure actuellement la présidence.

Intégration de l'approche genre dans la structure et/ou les actions

Dans certains pays qui pratiquent la peine de mort, son application est parfois directement dictée par une inégalité de genre : i) dans le cas d'adultère, pour lequel dans certains pays du monde les femmes risquent davantage d'être exécutées par lapidation (Iran, Brunei...) et ii) dans le cas des 12 pays où l'homophobie d'État justifie d'exécuter une personne au nom de la justice pour son orientation sexuelle.

Néanmoins, Les condamnations et exécutions de femmes restent globalement marginales par rapport à celles des hommes. Malgré l'absence de statistiques précises, il est estimé qu'environ 800 femmes, sur plus de 20 000 condamnés à mort, sont actuellement dans les couloirs de la mort à travers le monde et que plus de 100 d'entre-elles ont été exécutées pendant les dix dernières années. Du fait de cette faible représentation, cette population est négligée par les enquêtes : il existe peu de données scientifiques sur les crimes pour lesquels elles ont été condamnées à mort ou sur les circonstances de leur vie avant leur condamnation et leurs conditions de détention dans les couloirs de la mort. Cela empêche les acteurs abolitionnistes de comprendre pleinement les tendances en matière de condamnation à mort et les préjugés sexistes dans le système judiciaire pénal, tout comme les traumatismes et violences sexuelles et sexo-spécifiques qu'elles subissent. Une étude récente du Cornell Center on the Death Penalty Worldwide « *Judged for More Than Her Crime, A Global Overview of Women Facing the Death Penalty, The Cornell Center on the Death Penalty Worldwide, sept. 2018* » fait néanmoins référence sur le sujet et a permis au mouvement abolitionniste, comme à ECPM, de mieux se saisir de cette question dans le plaidoyer et dans le travail sur le terrain. La Journée mondiale contre la peine de mort (10 octobre) de 2021 était, ainsi, consacrée aux femmes condamnées à mort.

Concernant notre **programme d'éducation**, si l'égalité de genre n'en constitue pas l'objectif principal, ECPM la place comme un enjeu important de travail d'éducation à la citoyenneté. En effet, L'éducation aux droits de l'Homme constitue une stratégie fondamentale pour provoquer des changements profonds dans les consciences des sociétés sur ces questions.

Dans son approche pédagogique, ECPM est ainsi soucieuse de la promotion des valeurs d'émancipation des femmes et d'égalité de genre. Le programme intègre ainsi la dimension du genre dans ses différentes composantes dans la mesure où il cherche à dépasser les stéréotypes de genre et à valoriser le positionnement politique des filles/femmes dans le mouvement abolitionniste. Dans ce contexte et pour contrer l'invisibilisation des femmes, ECPM veille à assurer une parité dans son choix des témoins et experts invités à s'exprimer auprès des jeunes ou des citoyens, mobilisant pour ses interventions notamment d'anciennes femmes condamnées à mort, des militantes et des épouses de condamnés.

D'autre part, concernant son public cible prioritaire, la jeunesse, ECPM veille à ce que ses interventions et autres activités auprès des jeunes favorisent la parité de genre dans l'optique de valoriser la prise de position des filles dans ce débat.

Enfin, ECPM saisit l'occasion des dates clés du calendrier abolitionniste et des droits des femmes pour évoquer cette question et mettre en avant le rôle des femmes abolitionnistes, à travers des représentations de pièces de théâtre ayant des protagonistes féminins ou des projections-débats animée par des femmes militantes.

Notre programme inclut ainsi directement des indicateurs liés au genre que l'étude pourra analyser, questionner, voir enrichir au profit du changement social souhaité par le programme et permettant un renforcement et apprentissage collectif sur la question.

2. Budget global et part relative au pays et au domaine d'intervention concerné

Le modèle économique d'ECPM est basé sur les fonds institutionnels publics. Ce type de fonds représente environ 97% des ressources de l'association.

Les ressources et budgets d'ECPM ont fortement augmenté depuis sa création, passant d'environ 227 000 à 1 550 000 euros (en moyenne lissées sur 3 ans).

La diversification des activités d'ECPM a aussi engendré une évolution de la nature des bailleurs. Après un fort soutien de la France (gouvernement comme collectivités locales) dans les premières années d'ECPM, les gouvernements étrangers (Norvège, Suisse, Belgique, Allemagne ...) et les OIG (principalement l'Union européenne à Bruxelles et Rabat) sont devenus, avec l'Agence française de développement (AFD), les principaux partenaires de l'association depuis dix ans. Certains bailleurs privés financent aussi les actions d'ECPM, parmi les plus notables : la Fondation de France ou le barreau de Paris.

L'évolution et la composition du **budget de notre programme éducatif** est à l'image de celui de l'association : en progression et soutenu très majoritairement par les fonds institutionnels publics.

Les toutes premières actions éducatives financées en 2009/2010 représentaient 3 % des subventions d'ECPM.

En 2011, le programme est soutenu pour la 1^e fois par les ministères français et sa part dans le budget de l'association se stabilise autour de 8 % (en moyenne 71 000 euros/an).

En 2014, l'obtention du financement AFD augmente considérablement (en valeur absolue) le poids du programme puisque celui-ci passe à 133.000 € en moyenne/an. Son poids dans le budget global de l'association reste lui relativement stable autour de 11%.

Depuis 2017, la part du programme d'éducation dans le budget de l'association augmente très légèrement en valeur absolue (environ 141.000 €/ an) mais son poids dans les subventions globales de l'association reste lui relativement stable autour de 10 %.

Le budget du programme représente, en 2020, 153.355 € soit 12 % des subventions de l'association. Depuis 2014, le financement de l'AFD représente en moyenne 57% du financement de cette action.

3. Pratiques d'évaluation de façon générale

ECPM a, depuis sa création, à cœur de se professionnaliser et d'améliorer ses pratiques en vue d'augmenter l'impact de son action.

Nos programmes (Congrès/Programmes internationaux/Programme éducatif) sont systématiquement évalués en fin de phase par des consultants externes. Le programme Congrès a par ailleurs déjà fait l'objet d'une étude de son impact en 2016 à notre initiative.

Concernant notre programme éducatif, celui-ci a fait l'objet de deux évaluations externes : en fin de phase 1 (2017) et en fin de phase 2 (2020). Les rapports d'évaluation sont disponibles et consultables.

Depuis 2017, les efforts vers plus de transparence, la capitalisation et le suivi-évaluation de nos actions, constituent plus particulièrement un des fils rouges de notre plan stratégique. Très récemment (fin 2021) ECPM a ainsi adhéré au F3E afin d'améliorer plus particulièrement ses

pratiques en termes de suivi évaluation et de participer, selon ses compétences et ses possibilités, à leurs évolutions pour le secteur des OSC en France, au profit de leurs bénéficiaires.

Il s'agissait aussi pour nous de répondre à un enjeu de mesure des effets et de l'impact de deux de nos programmes que nous menons depuis plus de dix maintenant : programme en Afrique du Nord et programme éducatif en France qui fait l'objet de cette étude.

B. Descriptif de l'action à étudier

1. Informations générales succinctes et pertinentes pour l'étude sur le contexte national et local : données géopolitiques, sociologiques, économiques, égalité femmes-hommes... ; autres intervenant-e-s / interventions dans la zone de l'action (en annexe éventuellement)

Si la pertinence d'aborder la question de l'abolition de la peine de mort en France en 2020 n'est, au premier abord, pas évidente, les valeurs de progrès qu'elle véhicule sont loin d'être des notions acquises et partagées par nos concitoyens. Selon le dernier baromètre annuel OpinionWay pour le Cevipof, 47% des français interrogés se disent favorables au rétablissement de la peine de mort. Ces données témoignent d'une forme de méconnaissance du rôle de la justice mais également de nos institutions, des valeurs et principes qu'elles véhiculent, et du fonctionnement même de notre société.

Les débats qui ont suivi les attentats terroristes de janvier 2015, ont renforcé ce phénomène. Ils ont aussi mis au tout premier plan les discussions sur l'action de l'école, témoignant de l'investissement dont elle fait l'objet sur le plan citoyen et politique. Le rapport au politique des jeunes générations se trouve aussi questionné avec la montée de l'abstention, la perception d'une distance grandissante de leur part à l'égard du monde politique, ainsi que la montée des extrêmes.

Cette situation n'est pas isolée à la France mais est constatée dans la plupart des pays européens. Malgré l'absence de données récentes (le dernier sondage de l'IFOP indiquait qu'uniquement 60% des Européens étaient favorables à l'abolition) il est probable que les crises géopolitiques et les prises de positions récurrentes de certains partis ou gouvernements (comme en Hongrie ou en Pologne) trouvent un écho auprès d'une frange de la population jusqu'alors modérée. Au sein de l'Union européenne (UE), dont l'abolition est une valeur fondatrice, la plupart des pays ont inscrit l'éducation à la citoyenneté dans leurs programmes officiels pour y remédier.

Il en va de même à l'échelle mondiale. Dans les études menées sur les Etats rétentionnistes, les citoyens répondent majoritairement en faveur de la peine de mort. Cependant, en posant des questions plus approfondies, on s'aperçoit que cette même population n'a jamais réellement réfléchi à la question et qu'elle manque d'information sur son système juridique.

Dans ce contexte, un projet visant **l'édification et à la promotion d'une culture de l'abolition en France et favorisant les échanges et le transfert d'expertise dans un cadre international** prend tout son sens.

En effet, développer des actions d'éducation à l'abolition permet de promouvoir un large éventail de droits. Aborder cette question ouvre le débat sur des thématiques très diverses liées aux droits de l'Homme : justice, vengeance, droits et devoirs des citoyens, droit d'expression, droit des minorités, droit des enfants... A ce titre les actions d'éducation peuvent concerner des publics très larges. Elles participent pleinement à la construction citoyenne, font réfléchir aux situations de discrimination, nourrissent la réflexion sur différentes formes de rejet et témoignent de l'indivisibilité des droits de l'Homme. En effet, la peine capitale est le plus souvent appliquée abusivement à l'encontre des libertés d'opinion, d'expression, de religion, d'orientation sexuelle...et de façon discriminatoire envers les populations les plus vulnérables.

De plus, d'après les évaluations des précédentes phases de notre programme éducatif, ECPM intervient sur un thème peu abordé par les ONG françaises dans le cadre de l'éducation formelle [et non formelle], ce qui apporte encore plus de sens à notre action. Les associations actives dans le

domaine de l'ECSI le seraient en effet majoritairement sur l'aspect de l'éducation au développement et n'interviendraient que très marginalement pour l'heure sur la question des droits civils et politiques ; tandis que, à quelques exceptions près (ex. Amnesty international), celles œuvrant en faveur des droits de l'Homme développent encore peu de projets favorisant l'engagement des jeunes sur ces thématiques, à fortiori sur la question de l'abolition de la peine de mort.

2. Présentation succincte de l'origine et historique de l'action, qui doit être démarrée depuis 5 ans au minimum (en annexe éventuellement)

Adhérent à l'idée que l'abolition de la peine de mort n'est réellement effective que lorsqu'elle l'est dans les consciences des citoyens, ECPM développe **depuis ses débuts** des actions d'éducation et de sensibilisation à l'abolition de la peine de mort en France et dans les pays abolitionnistes européens. Trois idées maîtresses sont au fondement des actions d'éducation d'ECPM dans les pays abolitionnistes :

- L'acte d'abolir est un acte politique dont la portée et les valeurs imprègnent difficilement les citoyens, même longtemps après cet acte ;
- L'éducation à l'abolition de la peine de mort permet de promouvoir les valeurs fondamentales et l'interdépendance des droits de l'Homme (civils, politiques, économiques, sociaux...), de lutter contre la discrimination et l'intolérance ;
- La mise en œuvre d'actions d'éducation à la peine de mort dans les pays abolitionnistes entraîne des retombées positives sur le mouvement international : elle contribue à maintenir l'implication des Etats abolitionnistes en faveur d'une abolition universelle ; elle constitue un élément de soutien du travail des acteurs locaux dans les pays rétentionnistes.

En 2015, ECPM a réaffirmé collectivement que l'éducation à l'abolition était au cœur de sa mission en indiquant dans son document de positionnement sur ses valeurs et ses missions : « [...], nous considérons que, dans les pays rétentionnistes comme abolitionnistes, la mission de sensibilisation et d'éducation du plus grand nombre à l'abolition est au cœur à notre action ».

Jusqu'en 2009, cette mission d'éducation avait plutôt pris la forme de campagne de sensibilisation, incluant des conférences thématiques, la production d'outils de sensibilisation, la réalisation d'actions de plaidoyer et de communication.

A partir de **2009/2010** ECPM, disposant de l'agrément national en France au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public octroyé par l'Education nationale a pu, grâce à un partenariat avec la région Ile-de-France (sur le dispositif « Projet citoyen »³), puis de l'Agence française de développement (2014) renforcer son activité pédagogique auprès des jeunes dans le cadre de l'éducation formelle.

Depuis 2014, le programme « Eduquer aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort » a donc été mis en œuvre grâce au soutien de l'AFD selon plusieurs phases : phase 1 (2014-2017) / phase 2 (2017-2020) / phase 3 (2020-2023) résumées dans l'annexe 1.

Cette étude porte donc sur notre programme éducatif tel que mis en œuvre depuis 2014 par ECPM. Il est aujourd'hui dans la deuxième tranche de sa troisième phase (Sept 2020 – Aout 2023) de mise en œuvre selon les règles de l'AFD. L'étude portera donc sur **les 9 ans** de mise en œuvre de ce programme.

3. Objectifs de l'action et stratégie d'intervention

L'objectif global du programme « Eduquer » est de contribuer à l'édification et à la promotion d'une culture de l'abolition en France. Pour cela, il vise à sensibiliser les jeunes (en particulier issus de zones moins favorisées) et citoyens en France, aux droits de l'Homme et à l'abolition de la peine de mort sur l'ensemble du territoire national. Il vise également à permettre aux partenaires et

³ Subvention annuelle de la Région Île-de-France en faveur des projets associatifs au titre de l'appel à projets intitulé « Participation citoyenne et démocratique en Île-de-France ». <http://www.sopinspace.com/?p=435>

organisations associées au programme de bénéficier de l'expertise d'ECPM via des outils et supports pédagogiques afin d'élargir leurs champs d'action à l'éducation aux droits de l'Homme et à l'abolition de la peine de mort.

Afin de concourir à cet objectif, le programme poursuit, depuis ses débuts, trois objectifs spécifiques distincts, le **premier (I)** ciblant les **jeunes en France**, le deuxième (II) s'adressant plus largement aux citoyens en France, le **troisième (III)** proposant de l'échange d'expertise et de bonnes pratiques afin d'élargir le cadre et la portée de l'action **hors du territoire national**.

La présente étude portera principalement sur l'objectif spécifique (I) et, dans une moindre mesure, sur l'objectif spécifique (III), tels que décrits ci-dessous :

I. Eduquer les jeunes en France aux droits de l'Homme et à l'abolition de la peine de mort.

Les jeunes - de 14 à 25 ans - sont le cœur de cible du programme. Il s'agit d'une classe d'âge pour laquelle la distinction entre justice et vengeance est en cours d'acquisition. Les 14/25 ans comptent également parmi les plus gros consommateurs de médias et réseaux sociaux où circulent les questions sécuritaires et identitaires qui fracturent nos sociétés, alors même qu'ils sont en cours d'acquisition de repères pour pouvoir forger leur esprit critique. La société de l'instantané dans laquelle ils grandissent laisse peu de place au recul, à la seconde chance, au pardon. Le jugement est souvent constant et omniprésent sans pour autant être construit. Il participe à détruire le vivre ensemble et affaiblit les valeurs au cœur de l'engagement républicain.

ECPM fait donc des jeunes et particulièrement des jeunes en plus grande difficulté (soit parce qu'évoluant dans des zones dites sensibles soit parce qu'en rupture avec la société) une cible privilégiée de son action éducative. Elle considère que ce sont des acteurs incontournables de changement pour eux-mêmes et pour la société.

Pour cela, elle développe des méthodes issues de la pédagogie active, faisant aussi la part belle aux témoignages (de personnes directement en lien avec la peine de mort tels des anciens condamnés, des familles de victime...) afin de permettre aux jeunes de construire une opinion éclairée et de débattre sur le bienfondé ou non de la peine de mort comme de leur apporter des éléments de soutien à leur engagement. Cette méthodologie bénéficierait particulièrement aux élèves issus de milieux défavorisés en permettant de valoriser des compétences non scolaires.

L'évolution du programme tout au long des 3 phases a été marquée par un **élargissement** et une diversification du public cible « jeunes ». Initialement destiné aux jeunes dans le cadre scolaire de **l'éducation formelle** (phase I), le programme sur la base de l'expérience acquise et capitalisée, a orienté progressivement une part de ses activités vers **l'éducation informelle**, en ciblant les jeunes en difficulté placés sous la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) phase II) puis les jeunes fréquentant les structures de la jeunesse et de l'éducation populaire, telles que les MJC et les médiathèques (phase III) ; partant du principe que notre approche bénéficiait particulièrement à ce type de public.

Cette évolution a été rendu possible, avant tout grâce au développement de l'expertise pédagogique des équipes d'ECPM (salariés et bénévoles) mais aussi grâce au développement de partenariats avec des antennes locales de la PJJ suite au gain de notoriété du programme éducatif d'ECPM. L'élargissement de la cible à l'éducation populaire correspond plus à une volonté de l'association de tester ce nouveau public cible au cours de la phase 3 en se basant sur une méthodologie éprouvée auprès des autres publics, dans le but notamment de faciliter le lien entre l'univers familial et les jeunes.

II- Susciter l'intérêt et provoquer l'engagement des citoyens en France sur les questions des droits humains et de l'abolition.

A travers cet axe, ECPM vise à :

- Sensibiliser le plus grand nombre de citoyens en France afin qu'ils prennent connaissance du combat abolitionniste et de ses acteurs ;
- Informer le public sensibilisé pour lui permettre d'approfondir ses connaissances sur la thématique

- Offrir aux citoyens conscientisés la possibilité de rejoindre le combat abolitionniste en s'engageant dans des actions concrètes auprès d'ECPM.

Cette démarche de vulgarisation et d'accès à l'information vise à répondre au repli identitaire constaté en fournissant des ressources de réflexion et des espaces de débats et de mobilisation aux citoyens en France et donc aussi aux plus jeunes. Les citoyens français sont sensibilisés à l'abolition de la peine de mort grâce à la présence de la thématique dans les médias et lors de grands événements et manifestations en France (particulièrement autour de dates clés du calendrier des droits de l'Homme et/ou de dates anniversaires comme lors des 40 ans de l'abolition de la peine de mort en France). Ils peuvent suivre l'actualité en lien avec la thématique sur le site internet et les réseaux sociaux d'ECPM et de ses partenaires, ainsi que lors des événements organisés par ECPM. Des activités bénévoles, notamment l'animation d'interventions auprès des jeunes, sont proposés aux citoyens français désireux de s'engager dans le combat abolitionniste.

III- Renforcer les partenariats et la coopération pour soutenir et promouvoir l'éducation à l'abolition à toutes les échelles.

Depuis les débuts du programme, partant du constat que l'éducation à l'abolition de la peine de mort était assez peu développée au sein du mouvement abolitionniste mondial alors que les jeunes représentent une cible particulièrement pertinente pour faire avancer le combat abolitionniste, ECPM vise à :

- favoriser la mise en réseau international des acteurs œuvrant dans l'éducation à l'abolition afin d'améliorer l'impact des actions éducatives à l'abolition en France et ailleurs,
- renforcer la mobilisation en faveur de l'abolition universelle
- promouvoir la citoyenneté mondiale, entendue comme le renforcement du sentiment d'appartenance à une humanité commune, partageant des valeurs de solidarité, de paix et de justice sociale.

Cette portée internationale de notre action s'est amplifiée au fur et à mesure que le Réseau international d'éducation à l'abolition (RIEA) (cf. partie 5) acteur clé de cette stratégie, grandissait, passant d'une dynamique d'échanges sur 4 pays, à plus de 12 pays aujourd'hui avec l'objectif aussi, dans cette nouvelle phase de renforcer la dimension européenne de ces échanges.

Notre programme est localisé en France mais a donc une portée à l'échelle européenne et internationale notamment grâce au Réseau international d'éducation à l'abolition. Cette troisième phase s'inscrit dans la continuité des deux précédentes (2014-2016, 2017-2020). Le tableau en annexe reprend les objectifs généraux et spécifiques, les principaux publics cibles ainsi que les changements introduits dans la logique d'intervention.

L'étude des effets et de l'impact concernera plus spécifiquement le premier objectif spécifique, en analysant en quoi et comment le programme permet de développer les connaissances et faire évoluer les attitudes des jeunes – cœur de cible de l'action - sur la question de l'abolition.

Mais l'étude s'attardera aussi sur l'objectif spécifique 3 du programme en étudiant en quoi ces échanges internationaux bénéficient aux actions d'éducation à l'abolition en France et participent à promouvoir la citoyenneté mondiale.

4. Bénéficiaires (les données doivent être désagrégées par sexe dans la mesure du possible).

D'abord centrée sur l'île de France (environ 11 000 élèves touchés depuis 2009), l'action éducative d'ECPM s'est progressivement étendue au territoire national grâce à l'organisation d'interventions en régions (environ 2 000 élèves touchés depuis 2009, soit 18% des bénéficiaires des interventions scolaires).

L'évaluation de la phase 2 du programme a souligné l'importance d'un déploiement progressif en région en s'appuyant sur des partenariats locaux intéressés pour intervenir sur la thématique à partir

des outils existants. Sur la base de ce constat, ECPM a fait le choix de cibler dans cette phase 3 une région prioritaire (la Normandie) et deux régions secondaires (Auvergne-Rhône Alpes et initialement Grand-Est) dans lesquelles l'association est intervenue lors des phases précédentes et possède des partenariats anciens et désireux de s'impliquer sur l'éducation à l'abolition.

Bénéficiaires directs du programme par objectifs spécifiques

OBJECTIF SPECIFIQUE I avec les jeunes de 14 à 25 ans comme cœur de cible du programme et de l'étude (nombre moyen estimé par phase) :

Education formelle :

Elèves du secondaire scolarisés en France métropolitaine (de la 4^e à la terminale) (3500) et établissements (100) en priorité situés en zone d'éducation prioritaire.

Etudiants (400) – pour les phases 1 et 3. En phase 1, le programme ciblait ce public par la réalisation de modules de cours en université en gestion de projet appliqué aux droits de l'homme. Cette approche ayant été jugée trop peu efficace par l'évaluation externe de la phase 1, ECPM a pris le temps en phase 2 de repenser son approche auprès de cette cible pour la développer de nouveau en phase 3 par la réalisation, principalement, de conférences-débats actions plus efficaces, suscitant un intérêt réel des étudiants et de leur professeur et permettant de valoriser d'avantages les partenariats et l'action d'ECPM à l'international (soit parce que les partenaires font partie des conférenciers, soit parce que le lancement d'une publication est au cœur de la conférence...).

Education spécialisée :

Jeunes en difficulté (100) placés sous la responsabilité de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ou en centre fermé – à partir de la phase 2, grâce à des partenariats noués avec des unités locales de la PJJ

Education populaire :

Jeunes des structures de jeunesse et d'éducation populaire (30) – uniquement dans la phase 3 pour tester la faisabilité et la pertinence d'intervenir auprès de ce public cible

Volontaires en service civique (325) – uniquement pour la phase 3, grâce au partenariat mis en place avec Unis-Cité. Avant cela, l'association n'était impliquée que très ponctuellement sur certaines activités du programme.

Equipes éducatives (enseignants, documentalistes, éducateurs, animateurs, bénévoles, etc...) **(130)**

OBJECTIF SPECIFIQUE II - Citoyens de France (nombre moyen estimé par phase)

Site Internet (25 000/an), Mail de l'abolition (18 000 abonnés), Réseaux sociaux (10 000)

OBJECTIF SPECIFIQUE III – cible secondaire de la présente étude

Membres du Réseau international d'éducation à l'abolition (actuellement 13)⁴

Enfin, nous expérimentons depuis très récemment (octobre 2021) des interventions auprès d'un public adulte en prison. Ce public cible n'était pas prévu initialement dans le programme mais ECPM cherche depuis longtemps des opportunités et leviers d'action pour intervenir auprès de ce public. L'association s'est saisie des opportunités et sollicitations qui se sont présentées à elle lors des événements anniversaires des 40 ans de l'abolition en France (octobre 2021). Depuis cette date,

⁴ TAEDP (Taiwan), CHESO (Tanzanie), Justice impartiale (Cameroun), LACR (Liban), CTCPT (Tunisie), CPJ (RDC), OMDH (Maroc), ECPM (France), FIDU (Italie), GCADP (Allemagne), AMDH (Mauritanie), CMCPM (Maroc), LADDH (Algérie)

ECPM a touché 80 personnes incarcérées, ce qui est relativement modeste et ne permettra pas une analyse fine de ce public dans la partie rétrospective de l'étude. Mais ce type de public vulnérable et en rupture avec la société semble particulièrement réceptif à nos interventions et aux thématiques qu'elles véhiculent (droit à la réinsertion, justice réparatrice, échelle des peines). Il pourrait représenter une part plus importante pour ECPM à terme et pourrait être, en revanche, pris en compte dans le cadre de la phase prospective de l'étude comme un nouveau public cible pour lequel il serait intéressant d'identifier les leviers possibles d'action.

Concernant la désagrégation des données par sexe des groupes cibles de l'étude. ECPM intervient majoritairement au sein de groupes déjà constitués. Ces groupes sont équilibrés lorsqu'il s'agit de classe d'élèves ; en revanche ils sont constitués en très grande majorité d'homme lorsqu'il s'agit des jeunes en difficultés placés sous la PJJ ou des personnes en milieu fermé. L'information sur la répartition des bénéficiaires par sexe est néanmoins disponible car nos questionnaires à destination des jeunes contiennent une mention sur ce point.

Concernant les éducateurs, l'association a essayé de maintenir un équilibre homme/femme dans les bénévoles qu'elle recrute et forme pour intervenir auprès des jeunes. Malheureusement l'extrêmement faible nombre de candidatures masculines rend difficilement tenable l'obtention d'un tel équilibre. Les bénévoles formés sont en très grande majorité des femmes.

Bénéficiaires indirect.e.s du programme

Au niveau associatif : associations nationales œuvrant pour l'EDH (dont l'AfVT et DCL pour les plus notables), associations françaises membres de la Coalition mondiale (16), membres de la PDH (22), Associations LGBT (dont l'Inter LGBT et l'ILGA pour les plus notables), associations étudiantes, associations de jeunesse et d'éducation populaire...;

Au niveau institutionnel : Ministère de l'éducation nationale et ses réseaux, Section de la PJJ au sein du Ministère de la Justice et ses services départementaux, MEAE, Conseil de l'Europe, Collectivités territoriales (Mairie de Paris, Metz, Caen, Lyon, Région Normandie, Grand-Est et Auvergne-Rhône-Alpes), Conseil national des barreaux et barreaux (dont le barreau de Paris), Educadroit (défenseur des droits).

Afin de faciliter les échanges au sein de la sphère familiale et multiplier les opportunités de dialogue, ce programme a pour but de toucher également les familles (expositions, remises de prix des concours...) ainsi que le grand public à travers les médias presse et audiovisuel nationaux, régionaux et locaux.

5. Présentation succincte de l'organisation interne (l'équipe) et partenariale (les partenaires, leur rôle et les relations avec la structure). Les données doivent être désagrégées par sexe dans la mesure du possible.

La mise en œuvre du programme faisant l'objet de la présente étude est réalisée par une équipe dédiée à l'action de 2 personnes (responsable du projet (F) et chargée d'éducation (F)) intégrés au sein du pôle programme d'ECPM et assistée par des volontaires en service civique. Cette équipe est appuyée par le pôle communication de l'association et d'autres membres de l'équipe permanente selon les besoins.

Le programme dans sa phase actuelle est mené avec 3 partenaires principaux, deux français et un réseau international : l'Institut des droits de l'homme et de la paix (IDH), Unis-Cité et le Réseau international d'éducation à l'abolition (RIEA).

L'Institut des droits de l'Homme et de la paix (IDH) : est un acteur reconnu et actif en matière d'éducation aux droits de l'Homme (EDH) en Normandie. Il intervient dans le cadre d'animations grand public et en milieu scolaire, majoritairement dans les lycées. Son entrée est plus généraliste que celle d'ECPM tout en la recoupant : il vise le développement d'une culture de paix et de promotion des Objectif de développement durable (ODD). Les approches et méthodes sont proches dans la mesure où il favorise aussi des animations dynamiques et participatives.

Unis-Cité : L'association couvre tout le territoire national. Elle a pour vocation d'organiser et de promouvoir « le service volontaire des jeunes pour la solidarité, afin de contribuer à l'émergence d'une société d'individus responsables, solidaires, et respectueux des différences. ». La complémentarité avec ECPM est forte : Unis-Cité dispose d'un réseau de jeunes qu'elle veut former et informer ; ECPM apporte sa connaissance des problématiques des droits de l'Homme et son savoir-faire en matière d'EDH.

En parallèle, ECPM recrute 1 à 2 services civiques par an afin de l'appuyer à l'animation des séances de sensibilisation, au suivi administratif de l'action et à la création de nouveaux outils pédagogiques.

Ces partenaires ont été choisis à la fois pour leur complémentarité et leur proximité avec ECPM : ils possèdent les réseaux nationaux qui font parfois défaut à ECPM, des capacités d'animation auprès des jeunes mais une expertise limitée sur la question de l'éducation à l'abolition. ECPM met ainsi à disposition son savoir-faire sur la thématique de la peine de mort et ses réseaux internationaux (notamment via le RIEA), l'IDH son expertise pédagogique et sa connaissance du territoire normand, Unis-Cité son réseau national.

Le Réseau international d'éducation à l'abolition (RIEA), a été créé en janvier 2014 à l'initiative d'ECPM, la LACR (Liban), l'Institut arabe des droits de l'homme (IADH), les Coalitions marocaines et tunisiennes contre la peine de mort avec pour objectif de favoriser l'échange des bonnes pratiques et expériences en matière d'éducation à l'abolition de la peine de mort et de promouvoir la citoyenneté mondiale des jeunes. Aujourd'hui, le Réseau international est une organisation informelle qui cherche à éduquer les jeunes à la citoyenneté et aux droits de l'Homme en encourageant l'échange de bonnes pratiques et le développement de méthodes pédagogiques innovantes. Il est composé de 14 membres issus de 12 pays⁵.

Contrairement aux objectifs recherchés et aux pédagogies développées, la structure partenariale en France a, elle relativement évolué au cours des trois phases. Une piste d'explication réside dans la relative jeunesse du programme et la difficulté pour ECPM de trouver des partenaires relais opérationnels et complémentaires de son action pédagogique en France, le sujet de la peine de mort étant peu traité par d'autres acteurs. Le RIEA est, en revanche, partenaire d'ECPM depuis le début du programme.

L'annexe 1 reprend, notamment, les partenaires présents dans chacune des phases.

6. Budget de l'action et plan de financement

| Période | Cout total projet | Montant financement AFD | Part estimé du financement dans le budget d'ECPM |
|-----------|-------------------|-------------------------|--|
| 2014-2017 | 447 660 | 222 859 | 5 % |
| 2017-2020 | 492 134 | 267 431 | 5 % |
| 2020-2023 | 570 139 | 320 900 | |

Les autres ressources financières des trois phases du programme sont principalement :

2014-2017 :

- Valorisation (12 %) : prestation de services bénévoles
- Fonds privés (15 %) : Barreau de Paris, Barreau de Lyon, Fondation un monde par tous, fonds ECPM
- Collectivités territoriales (4 %) : IDF, PL, BN, Conseils généraux des régions cible
- Aide à l'emploi signée avec les collectivités territoriales (emploi tremplin, ...) (10 %)
- Conseil de l'Europe (3%)
- Gouvernements abolitionnistes (16 %) : Suède, Norvège, Suisse, Espagne

2017-2020 :

⁵ ECPM, LACR –Liban, AMDH –Mauritanie, LADDH-Algérie, OMDH –Maroc, FIDU –Italie, AIDH –Tunisie, Justice Impartiale – Cameroun, OMDH –Maroc, CTCPM –Tunisie, CHESO –Tanzanie, GCADP –Allemagne, TAEDP –Taiwan, CMCPM -Maroc

- Ministères (21 %) : Matignon, MAE, Ambassades, réserves parlementaires
- Valorisation (4 %) : prestation de services bénévoles
- Fonds privés (12 %) : Barreaux de Paris, fondation Betto Seraglini, Bridge 47, Agir ensemble pour les droits de l'homme, fonds ECPM
- Collectivités territoriales (3 %) : Départements dont Seine-Saint Denis, Paris Europe
- Aide à l'emploi signée avec les collectivités territoriales (emploi tremplin, ...) (1 %)
- UE/OIF (3%)
- Gouvernements abolitionnistes (2 %) : Belgique, Norvège, Espagne, Italie, Allemagne

2020-2023 (prévisionnel) :

- Ministères (21 %) : Matignon, MoJ
- Valorisation (1 %) : prestation de services bénévoles
- Fonds privés (9 %) : Barreau de Paris, F3E, Fondation Betto, fonds ECPM
- Collectivités territoriales (4 %) : Ile de France, Seine Saint Denis, Mairie de Paris
- Conseil de l'Europe (3%)
- Gouvernements abolitionnistes (6 %) : Belgique, Norvège, Espagne, Allemagne, Italie

7. Présentation succincte des activités réalisées et principaux résultats obtenus

- Depuis 2009, ECPM a mené environ **300 interventions scolaires** auprès de **13000 jeunes scolarisés** en France, de la 4ème à la Terminale (dont 2000 en région, soit 18,2%). Pour ce faire, un-e expert-e de l'association anime un débat avec les jeunes basé sur leurs représentations pour aborder l'argumentaire abolitionniste ainsi qu'un exposé interactif sur l'histoire de son abolition (en France notamment) et sur la situation internationale actuelle.

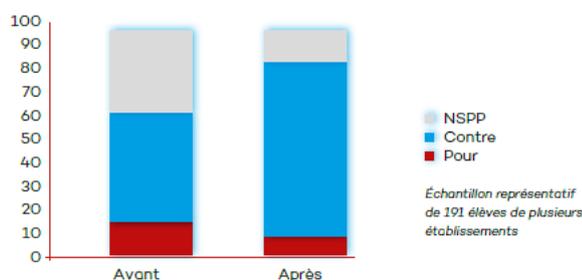
Ensuite, la parole est au témoignage. Ce témoin peut être un-e ancien-ne condamné-e à mort libéré-e, un-e proche de condamné-e, etc. **36 personnes** aux profils divers ont ainsi pu partager leur histoire avec des élèves.

Pour préparer et/ou prolonger les interventions, ECPM met à disposition des élèves et enseignants des outils pédagogiques spécialement conçus pour s'adapter au niveau des élèves et à diverses disciplines et contextes : modules de cours, jeux de société, magazine, bande-dessinée, affiches, etc. Des expositions et des films peuvent être mis à disposition au cours de l'année.

L'ensemble de ces outils est disponible en téléchargement gratuit sur le site Internet d'ECPM.

S'il est parfois difficile de mesurer l'impact de l'action sur la durée, un traitement statistique des questionnaires élèves en 2019 à la sortie des interventions avait permis d'estimer que 30% d'entre eux avaient opté pour une opinion défavorable quant à la peine de mort :

IMPACT DE NOS INTERVENTIONS SUR L'OPINION DES JEUNES



Cet exercice pourrait être réalisé à plus grande échelle par ECPM si besoin.

- Concernant le grand public (entendre tous les groupes en dehors des équipes pédagogiques), trois types d'actions sont à distinguer :
 - les événements de grande ampleur auxquels ECPM participe ponctuellement ou annuellement (par ex. Fête de l'Huma, Marche des fiertés, Printemps des Assocés...) – environ 3 par an soit une

cinquantaine depuis le début du programme. Ils permettent de sensibiliser des personnes qui ne viennent pas spécifiquement se renseigner sur la thématique (et souvent assez éloignées du sujet). Ils sont également l'occasion pour l'association de recruter donateurs, adhérents et bénévoles.

- Les rencontres organisées par ECPM : témoignages, conférences, expositions, pièces de théâtre, ... (Une vingtaine depuis 2009) Ils s'adressent à un public averti qui vient parfaire sa connaissance de la thématique et s'engager plus activement pour la cause abolitionniste

- Les bénévoles ECPM : Il s'agit ici du niveau le plus engageant. Nous estimons à 40 les bénévoles qui se sont côtoyés ou succédés sur les dix dernières années. Ils et Elles ont pu être formé-e-s aux techniques d'animation, appuyer la traduction d'outils, tenir des stands lors d'évènements ou accompagner des témoins lors de leur séjour en France.

- Aujourd'hui constitué de **13 organisations signataires**, le RIEA a été créé en 2018 suite au constat que l'Education à l'Abolition était assez peu développée au sein du mouvement abolitionniste mondial. Ses membres ont récemment exprimé leur souhait de renouveler le partenariat avec ECPM en développant notamment l'organisation du concours international d'affiches (plus de **1500 participants** jusqu'ici, lancement de la 6^e édition en novembre 2022) et le partage d'outils pédagogiques. Depuis sa création, ses membres se sont réunis à **4 reprises** pour mettre en place le fonctionnement du Réseau et définir sa gouvernance (**signature d'une charte de fonctionnement** et création de groupes de travail). Ils ont participé à plusieurs interventions scolaires en France dans le but de favoriser un échange des pratiques et des méthodes pédagogiques. Désormais, les membres souhaitent travailler sur la visibilité de leurs actions et la mise en place d'outils pédagogiques communs adaptables à plusieurs structures. Ces actions combinées (et spécialement les rencontres physiques et les projets partagés tels que le concours) ont posé les premières pierres d'un Réseau plus abouti pour lequel l'investissement de ses membres est grandissant.

8. Antécédents en matière d'identification, programmation, suivi et évaluation de l'action, d'intégration du genre dans l'action : présentation succincte des dispositifs, modalités d'utilisation / exploitation utiles pour l'étude

Le dispositif de suivi-évaluation du programme a relativement évolué au cours des différentes phases du projet même si l'utilisation de questionnaires à destination des élèves est restée au centre du dispositif tout au long de des trois phases de mise en œuvre. A la fin de la phase I du projet, afin de formaliser davantage les outils de suivi du projet et faciliter la redevabilité, ECPM a ainsi fait appel à une consultante externe pour la conseiller et l'appuyer dans l'élaboration d'outils de suivi plus efficaces. Un ensemble d'outils a été conçu (tableau de bord, suivi des interventions, etc...) en lien avec les équipes. Ces outils ont permis d'améliorer le suivi de nos actions de communication (notamment la communication WEB) ainsi qu'une meilleure systématisation du suivi des bénéficiaires de nos interventions. Par ailleurs, les questionnaires d'évaluation pour les élèves ont aussi été revus suite à cette consultance afin d'améliorer le suivi de l'effet de nos actions sur les différents bénéficiaires (jeunes, bénévoles). Ces questionnaires permettent de recueillir des données importantes sur les apprentissages jugés pertinents par les bénéficiaires et d'améliorer les programmes des interventions et des formations, si nécessaire. Enfin, ECPM a créé un outil de suivi pour garder une trace de chaque activité réalisée par chacun.e des bénévoles, lui-même alimenté par les « fiches-missions » renseignées à l'issue de chaque intervention par les bénévoles et qui permettent le partage de remarques et questions avec l'équipe projet.

Par ailleurs, le programme prévoit un accompagnement des bénévoles en binôme par un bénévole formé ou un membre de l'équipe pour s'assurer de leurs capacités, savoir-faire et savoir-être. Un suivi sera effectué par l'équipe d'ECPM, notamment lors des premières interventions.

Le dispositif de suivi-évaluation de nos actions éducatives auprès des jeunes repose ainsi sur les principaux outils suivants :

Jeunes :

- Questionnaires d'évaluations (avant/après) pour mesurer les effets des interventions. Ce questionnaire permet de voir l'évolution de leur opinion et de l'argumentation qu'ils fournissent pour en rendre compte. Il a été revu et mis à jour lors de chacune des phases du programme.
- Suivi régulier des projets de classe en lien avec un professeur référent

Educateurs (dont professeur et bénévoles) :

- . Bilan qualitatif sur format libre des interventions incluant des retours sur l'écoute, la participation des jeunes et la qualité des débats ;
- . Fiches mission renseignées pour les équipes bénévoles incluant des retours sur leur intervention et la participation des groupes de jeunes

La prise en compte du genre a, elle aussi, évolué au cours des différentes phases du projet, dans la mesure où la réflexion sur l'égalité de genre est aujourd'hui plus mature chez ECPM. Très peu présente au démarrage du programme, celui-ci a, dès sa deuxième phase de mise en œuvre, chercher à lutter contre l'**invisibilisation** que subissent les femmes au sein du mouvement abolitionniste en mettant en lumière le cas de femmes condamnées à mort et d'épouses de condamnés. Dans sa troisième phase de mise en œuvre, ECPM a souhaité aller plus loin en mettant davantage en avant le rôle des femmes expertes impliquées en tant que leaders dans le mouvement abolitionniste (avocates, chercheuses, activistes...), en en faisant ainsi des protagonistes du combat, à part entière et à égalité avec les hommes. ECPM rappelle que si les femmes sont moins directement concernées par la peine de mort, elles ne sont pas pour autant marginalisées du combat.

ECPM vise ainsi au respect d'une parité dans son choix des témoins et experts invités à s'exprimer auprès des jeunes. L'association propose aussi des activités culturelles, pour son public jeune, ayant pour objet la question de genre : représentations théâtrales incarnées au féminin comme « Le dernier jour d'une condamnée », la pièce de théâtre « Suzy et Franck » mettant en avant l'apport d'une femme dans les démarches de son mari pour prouver son innocence, des projections débats traitant de ce sujet...)

Dans son **approche pédagogique**, l'enjeu d'égalité de genre fait aussi l'objet d'attentions particulières. Intervenant auprès de groupes déjà constitués (classe/ groupe constitué par la PJJ, etc...) relativement équilibré, l'angle principal d'intervention pour l'association réside à maintenir des conditions favorables à une prise de parole équilibrée des filles et des garçons lors des débats. Ce point d'attention fait ainsi l'objet d'une mention spéciale lors de la formation des intervenants, ainsi que dans le guide de l'intervenant, afin de favoriser davantage la parité filles-garçons dans la **prise de parole** lors des interventions.

De plus, ECPM s'attache à veiller au respect d'une parité relative au sein de son réseau de bénévoles, et notamment ceux qui interviennent auprès des jeunes lors d'interventions et parmi les jeunes lauréats de ses concours.

ECPM vise à faciliter ainsi l'acquisition par tous des compétences et des attitudes qui favorisent l'égalité de valeur des femmes et des hommes et la lutte contre les stéréotypes de genre.

II. L'étude des effets et de l'impact

A. Justification de l'étude

1. Origine de la demande

La phase 1 du programme d'éducation d'ECPM, élaborée en 2014, marquait le début du travail de l'association vers le développement d'une approche programmatique et plus structurée de sa mission de sensibilisation à l'abolition jusqu'alors menée de façon plus erratique. Elle a ainsi été construite de façon relativement modeste à une époque où l'association était encore très tournée vers sa mission première (la fédération des acteurs de l'abolition avec la création et le développement du Congrès mondial contre la peine de mort et de la Coalition mondiale contre la peine de mort) et où les ressources humaines et l'expertise sur cette question y était (très) limitée. ECPM a depuis lors régulièrement évolué tant dans sa stratégie associative - gagnant en poids et en expertise sur la scène nationale et internationale - que dans son action éducative développant son expertise pédagogique et son offre de sensibilisation auprès de différents publics cibles, notamment auprès des

jeunes dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle, au cours des trois phases du programme.

Après dix ans de développement de ce programme, il paraît essentiel de pouvoir se poser et de porter une analyse globale, en dehors de l'approche évaluative classique, sur les effets et l'impact produits par le programme développé par ECPM depuis son démarrage afin de pouvoir préconfigurer une suite.

Cette étude répond aussi à un besoin de redevabilité vis-à-vis du bailleur principal de ce programme qu'est l'AFD. En effet, le programme d'éducation d'ECPM a entamé la dernière phase triennale du financement AFD.

2. Attentes et objectifs pour la structure demandeuse (et pour les partenaires de l'action éventuellement si distinct)

L'objectif de cette étude sera de pouvoir apprécier de façon globale **les changements provoqués** sur différents plans depuis 2014 par le projet éducatif d'ECPM et de **mesurer les effets directs et indirects, prévus ou inattendus du programme**. Elle permettra ainsi à ECPM de mieux valoriser les effets et l'impact de son action et mieux apprécier la pertinence de sa stratégie d'intervention afin de l'ajuster et de proposer les changements pertinents pour son programme éducatif à venir.

Cette étude comportera ainsi :

Une **dimension rétrospective** : il s'agira d'apprécier ce que le programme a changé, comment, jusqu'où (acquisition de connaissance, conscience, engagement... ?) et avec quelle manière de faire pour nos publics cibles principaux : notamment les jeunes mais aussi l'équipe éducative (dans sa globalité) et les membres du Réseau international d'éducation à l'abolition.

Et une dimension **prospective** : Il s'agira également par cette étude de faire évoluer la stratégie d'intervention de notre programme pour renforcer le pouvoir d'agir et l'engagement de nos publics cibles, et notamment des jeunes.

Cette étude permettra aussi de soutenir, plus globalement, la réflexion d'ECPM autour de son projet associatif puisqu'elle arrivera à la fin de l'actuel triennal (2020-2023). L'année 2023 sera ainsi marquée par une réflexion collective en vue d'établir le futur plan stratégique 2024-2027. L'étude aidera particulièrement l'association à faire évoluer son axe stratégique lié à l'éducation.

Grâce aux apprentissages et recommandations issus de l'étude, ECPM espère ainsi pouvoir dialoguer avec l'AFD pour proposer un changement d'échelle à son action éducative afin qu'elle soit plus proche des ambitions et des capacités d'action actuelles de l'association.

L'étude pourra ainsi aider ECPM à faire des choix qui soient cohérents avec sa capacité d'action et l'aider à mieux sérier le changement d'échelle espéré entre public cible et/ou portée géographique de l'action (augmenter la portée de l'action sur le territoire national et/ou européen où les mêmes besoins existent) et/ou choix d'accompagnement de nos publics cible.

B. Objet de l'étude

1. Postulats fondateurs et démarche d'intervention dont l'étude devra analyser la pertinence et la cohérence

Le programme éducatif d'ECPM s'appuie sur plusieurs postulats fondateurs :

- Les actions d'éducation à l'abolition participent pleinement à la construction citoyenne : elles font réfléchir aux situations d'exclusion, nourrissent la réflexion sur différentes formes de rejet, sur le respect et le vivre ensemble et témoignent de l'indivisibilité des droits de l'Homme. Pour ce faire, ECPM développe une pédagogie active dans le cadre de l'éducation formelle ou non formelle, mêlant

à la fois des aspects théoriques, laissant une place importante aux témoignages (d'anciens condamnés à mort, de famille de condamnés ou de victimes...) et la possibilité de s'engager dans des projets collectifs ou individuels à l'issue des séances. ECPM part du principe que ces **méthodes participatives et dynamiques** sont particulièrement porteuses et favorisent l'implication des élèves, notamment ceux en difficulté. D'autres activités, comme nos interventions auprès de la PJJ nécessitent encore plus de flexibilité et sont pensées « sur-mesure » pour ce public particulier. En outre, le témoignage a une plus-value reconnue par tous, éducateurs comme partenaires institutionnels et financiers, et est très spécifique à l'action éducative d'ECPM, la rendant unique. La rencontre des jeunes et de personnalités engagées et/ou de témoins de l'abolition⁶ est ainsi au cœur de notre approche pédagogique. En véhiculant un message plus émotionnel, elle permet d'attirer l'attention des jeunes, parfois en difficulté voire en décrochage, de les émouvoir et de compléter la partie théorique menée par un spécialiste de la peine de mort. Dans le même temps, les jeunes sont incités à réinvestir leurs connaissances dans des projets de classe ou des projets à leur initiative, sous la forme de leur choix. Cette grande liberté facilite leur engagement et l'appropriation du thème. ECPM mène ces cycles d'interventions autour des dates clés du calendrier des droits de l'Homme et de la solidarité internationale afin de les mettre en perspective avec les grandes questions sociétales. ECPM est aussi particulièrement vigilante à maintenir des interventions en petits groupes (deux classes maximum) afin de faciliter les échanges et le débat entre les jeunes. Souvent, l'association n'intervient qu'une ou deux fois auprès des mêmes jeunes.

Par cette approche pédagogique, ECPM souhaite développer les **connaissances, compétences et compréhensions** des droits fondamentaux afin de faire évoluer les **attitudes et les comportements** des jeunes sur ces questions. L'enjeu est de confronter leurs représentations sur la thématique afin de faire évoluer leurs attitudes.

- Les pratiques d'éducation aux droits de l'Homme (EDH) en France, dont fait partie l'éducation à l'abolition, restent relativement fragiles dans le cadre de l'éducation formelle malgré l'importance politique qui lui est accordée. Ce phénomène s'explique en partie par le fait qu'en France, si la transmission des valeurs de la République est assurée par l'institution, les enseignants, en l'absence de consignes officielles, auraient une conception plutôt restrictive de la neutralité scolaire : ils éviteraient le plus possible d'aborder des sujets perçus comme trop controversés politiquement⁷. Ces mêmes enseignants disent également manquer de formation dans ce domaine⁸.

Le programme d'ECPM vise aussi à appuyer les **équipes pédagogiques** afin qu'elles développent et renforcent leur pratique en terme d'EDH. Il permet d'offrir un cadre mais aussi des moyens concrets et innovants aux éducateurs pour aborder le sujet. Ainsi, en parallèle des interventions réalisées auprès des jeunes, ECPM dispense des actions de formation et produit des outils spécifiques et adaptés aux différentes catégories d'éducateurs (professeurs, éducateurs spécialisés, animateurs jeunesse, documentalistes...) afin qu'ils développent des activités pédagogiques de façon autonome.

- ECPM développe son programme éducatif selon une approche favorisant les **synergies de la France vers l'international**, et réciproquement partant du postulat que les échanges et le transfert d'expertise sur l'éducation à l'abolition dans un cadre international permettent d'améliorer l'impact des actions éducatives sur le terrain (en France comme ailleurs), renforcent la mobilisation en faveur de l'abolition universelle dans le monde et promeuvent la citoyenneté mondiale. La « citoyenneté mondiale » étant entendue comme le renforcement du sentiment d'appartenance à une humanité commune, partageant des valeurs de solidarité, de paix et de justice sociale. C'est dans cette optique que le Réseau international d'éducation à l'abolition (RIEA), qui regroupe une douzaine de pays (cf. partie IB5), participe avec ECPM à la formation d'une génération qui sera moteur de changement par le développement, notamment, de concours communs à l'ensemble des pays du réseau.

Enfin, partant du principe que les « familles » constituent l'agent principal de socialisation civique et politique des enfants et des jeunes⁹, il nous est apparu opportun d'essayer, dans cette troisième

⁶ Par personnalités engagées, ECPM entend d'abord des témoins de l'abolition comme des anciens condamnés à mort, des proches de condamné (épouse, parent, enfant, correspondant), des jurés, des familles de victimes, etc. ; mais aussi des intervenants d'autres associations françaises de SI/DH (en priorité partenaires du projet) ; et des militants/experts des organisations partenaires et autres acteurs associés d'ECPM

⁷ (Percheron, 1984 ; Bozec, 2010)

⁸ Losito et Mintrop, 2001 ; Schulz et al., 2010

⁹ Le rôle de la famille dans la transmission politique entre les générations ; *Histoire et bilan des études de socialisation politique* Vincent Tournier ; Revue des politiques sociales et familiales Année 2010 99 pp. 59-72

phase du programme, de s'ouvrir et de commencer à investir ce public afin de favoriser des dialogues intergénérationnels, moteurs de changement et de prise de conscience. Cela se traduit principalement par la mise à disposition d'outils pouvant s'adresser à la fois à des publics adultes et jeunes ou la participation de membres de la sphère familiale lors d'événements de valorisation de travaux d'élèves.

Quand bien même nous n'intervenons qu'une fois auprès de certains publics, nous estimons que l'effet d'un témoignage ou d'un débat peut être suffisant pour engendrer un changement de positionnement sur la question de la peine de mort. En revanche, dans une démarche d'essaimage, nous favorisons les activités complémentaires qui s'adressent à des cercles de publics concentriques. Une transmission intergénérationnelle peut ainsi être favorisée et déboucher sur un rayonnement plus large du travail de sensibilisation effectué par l'association. Les interventions et outils d'ECPM mettant les concepts de justice, vengeance et réhabilitation au centre peuvent susciter l'intérêt du public même dans les pays qui auraient aboli la peine de mort. La transversalité des contenus et thématiques permet une adhésion très générale des populations ciblées.

2. Principales questions qui se posent sur les changements (effets / impact) à étudier et contribution de l'action à ces changements (effets / impact). Notamment, quels sont les changements spécifiques liés au genre : les inégalités de genre ont-elles perduré, été amplifiées, atténuées ?

Les principales questions que nous nous posons sont :

D'un point de vue rétrospectif

Jeunesses

- En quoi le programme favorise-t-il la prise de conscience et l'évolution des points de vue chez les jeunes ? Les jeunes sont-ils porteurs (vecteurs) de ce sujet dans leur environnement (familial, amical) ? Arrivent-ils à développer leur propre argumentaire sur le sujet après avoir participé à une séance de sensibilisation ?
- Les jeunes s'approprient-ils les valeurs portées par le programme de façon durable, les connaissances acquises résistent-elles avec le temps et/ou à la faveur d'un fait divers tragique ?
- Le programme a-t-il un effet sur le renforcement du pouvoir d'agir des jeunes : sur leur engagement pour cette cause, en faveur des droits de l'Homme ou dans le développement de leur citoyenneté ?
- Le programme bénéficie-t-il d'autant plus aux jeunes éloignés ou exclus du débat public ?
- Le programme participe-t-il à construire et renforcer un sentiment de solidarité et d'appartenance à une citoyenneté mondiale auprès des jeunes ?
- La démarche pédagogique est-elle efficace pour atteindre les changements souhaités ?
- Quels sont les effets différenciés du programme sur les publics hommes/femmes- garçons/filles?
- La prise en compte du genre dans la programmation et les activités est-elle suffisante ?

Communauté éducative (dans son ensemble : professeurs, animateurs, éducateurs spécialisés, bénévoles et services civiques d'ECPM formés par l'association, témoins)

- Le programme permet- il de renforcer les équipes éducatives pour aborder la question des droits de l'homme et de l'abolition de la peine de mort ?
- Quels effets et impact leur contribution au programme produit-t-il sur les équipes éducatives, et plus particulièrement sur les bénévoles et témoins, dont la motivation est essentielle pour la pérennité des actions ?
- Les éducateur.trices se sentent-ils suffisamment outillés pour aborder cette question par eux-mêmes après les interventions d'ECPM? Le programme les aide-t-il à mieux intégrer et appréhender de manière plus globale la dimension de l'EDH dans leur pratique ?
- Les éducateur.trices arrivent-ils à se saisir par eux-mêmes des outils et ressources spécifiques produites pour eux ?
- Parlent-ils du programme d'ECPM autour d'eux et est-ce que cela essaime dans leur réseau ?
- Les effets et l'impact des interventions d'ECPM sur les membres des équipes éducatives sont-ils différents en fonction de leur genre ?

Acteurs engagés au sein du RIEA

- En quoi les partenariats noués à travers le RIEA sont vecteurs d'évolutions positives dans nos pratiques éducatives ?
- En quoi les méthodologies et outils développés dans chaque pays se nourrissent de ces échanges ?
- Et en quoi les échanges développés à travers le réseau nourrissent la réflexion pédagogique de chacun.e, au profit de la qualité de leurs actions ?

D'un point de vue prospectif, à partir des effets et de l'impact qui auront été mesurés dans la partie rétrospective, il s'agirait pour le.les consultant.e.s d'explorer les différentes possibilités de développement possible pour le programme - élargissement à de nouveaux publics comme celui, par exemple du public adulte en prison, (avec des modes d'intervention différenciés reposant sur la mobilisation de divers acteurs et actrices de l'éducation), et/ou un élargissement géographique (qui peut reposer sur un mode unique d'intervention auprès d'un même public sur les différents territoires) et/ou un approfondissement du programme (reposant sur une articulation entre les actions de sensibilisation et un engagement pour cette cause pour les jeunes ciblés) en identifiant les atouts et limites de chacune, en particulier en lien avec les possibilités de mobilisation de la communauté éducative.

A ce stade, nous identifions les principales questions suivantes :

- Quels sont les facteurs de mobilisation de la communauté éducative (professeurs, animateurs, éducateurs spécialisés, bénévoles et services civiques d'ECPM formés par l'association, témoins) pour leur contribution au programme ?
 - Quels choix opérer dans notre stratégie d'intervention et nos publics cibles (le cas échéant) pour qu'elle produise le plus de changement sociétal possible et soit la plus cohérente possible ?
 - Comment renforcer l'organisation pour obtenir un changement d'échelle ?
- Mais aussi :
- Quelles sont les pistes d'amélioration et de renforcement de la prise en compte du genre et de l'intersectionnalité ?

Il est demandé aux consultant-e-s, dans leur offre de services, de reformuler et d'organiser le questionnement de l'étude qu'ils proposent de traiter autour de ces axes de réflexion et de questionnements, en fonction de leur compréhension de la problématique, des enjeux et des objectifs de l'étude qu'ils auront exposés par ailleurs.

3. Suites envisagées à l'action et aspects sur lesquels des recommandations sont attendues pour améliorer l'impact des actions et les stratégies / pratiques d'intervention

L'intérêt d'éduquer les citoyens français, et à fortiori les jeunes, aux droits de l'Homme et à l'acquis démocratique que constitue l'abolition de la peine de mort ne devrait pas faiblir au cours des prochaines années dans un contexte général marqué par de vives tensions et une montée des dogmatismes et de la défiance vis-à-vis des institutions.

ECPM mène à ce titre un programme singulier, qu'elle entend faire perdurer.

L'étude et ses recommandations, devraient nous apporter de l'information sur les effets et l'impact produits par le programme sur nos principaux bénéficiaires, et en tout premier lieu les jeunes, afin de nous aider à opérer les meilleurs choix possibles en termes de méthodologie et de stratégie d'intervention.

Cette étude pourrait aussi nous amener à réfléchir sur les potentiels changements d'échelle à mettre en œuvre tant en termes de bénéficiaires qu'en termes de portée géographique et sur les moyens nécessaires à cette fin, afin de produire le plus de changement sociétal possible.

C. Méthodologie

1. Pour l'étude, y compris restitution(s)

L'étude se focalisant sur l'impact du programme sur les publics cible, nous préconisons des entretiens et questionnaires afin de pouvoir poser un regard quantitatif et qualitatif sur l'évolution de leurs représentations. Des focus group pourraient aussi être réalisés pour les différents publics cibles, selon la méthodologie proposée par le/la consultant.e.

Si la tranche d'âge du public « jeune » ne facilite pas leur traçabilité sur plusieurs années, il pourrait néanmoins être intéressant d'avoir accès à un échantillon de jeunes ayant assisté à des interventions. Nous pensons que nous pourrions obtenir un échantillon assez large et représentatif de jeunes ayant bénéficié d'une intervention d'ECPE au cours des trois dernières années, mais aussi un échantillon plus restreint et très qualitatif de quelques (une dizaine ou plus) jeunes ayant bénéficié d'une intervention d'ECPE au cours des dix dernières années. Concernant la cible éducateurs et membres du Réseau international d'éducation à l'abolition, il sera relativement aisé de constituer des panels représentatifs de l'action d'ECPE au cours des dix dernières années.

En termes de données disponibles nous relevons :

- Les synthèses des trois études (évaluations externes) déjà réalisées ;
- Les questionnaires « élèves » distribués lors de chaque intervention scolaire ;
- Des données de genre (équipes éducatives et élèves)
- Des témoignages de professeur·e·s partenaires
- Les enquêtes d'opinion IPSOS de 2011 à 2021

Les grandes étapes pourraient être les suivantes :

Étape 1 : Cadrage, revue documentaire et proposition méthodologique

- Réunion de cadrage avec le COPIL
- Revue documentaires (documents de projet, précédentes évaluations, outil de suivi)
- Définition précise des méthodes, indicateurs de suivi, outils de collecte selon les différents publics ciblés
- Proposition d'une note de cadrage méthodologique pour l'étude d'impact
- Réunion avec le COPIL pour la validation de la note de cadrage

Livrable : Note de cadrage comprenant les objectifs, l'objet, le déroulement et la méthodologie de l'étude.

Les étapes 2 et 3 pourront se mener en parallèle

Étape 2 : Collecte des données et premières analyses

- Constitution des panels
- Réalisation d'enquêtes qualitatives et/ou quantitatives auprès des différents publics cibles identifiés (jeunes/éducateurs/membres du Réseau international d'éducation à l'abolition/adultes en prison)
- Réalisation de focus-group auprès de certains publics cibles, selon la méthodologie proposée par le/la consultant.e

Étape 3 : Observation d'interventions et mesure des effets

- Observations d'interventions dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle auprès des jeunes en Ile-de-France
- Observations d'interventions auprès des jeunes dans le cadre de l'éducation formelle en région (Normandie)

Étape 4 : Phase d'approfondissement avec le COPIL.

- Présentation d'une note d'étape et travail avec le COPIL

- Poursuite de la collecte de données si nécessaire
- Rédaction du rapport final provisoire.

Livrables : Note d'étape puis rapport final provisoire

Étape 5 : Finalisation de l'étude et restitution des résultats

- Présentation du rapport provisoire et validation par le COPIL
- Restitution aux membres d'ECPM
- Restitution élargie aux partenaires opérationnels et financiers (dont le F3E)

En tenant compte des éléments ci-dessus, il est demandé au.x / à la consultant-e-s de faire, dans leur offre de service, des propositions détaillées en ce qui concerne la méthodologie qu'il.s/elle.s se proposent d mettre en œuvre (étapes de l'étude, acteurs consultés, réunions et restitutions, méthodologie de collecte d'information, documents produits, articulation avec ECPM).

Dans le cas d'une équipe

Les consultant-e-s proposeront dans leur offre de services, la répartition du nombre de jours de travail aux différentes phases de l'étude, entre chaque consultant(e). Ils indiqueront les expériences de collaboration préalables des consultant-e-s de l'équipe, comment ils-elles se coordonneront pour l'étude, et mettront en avant leur complémentarité au regard du travail demandé.

2. Pour le suivi de l'étude : rôle de la structure et de ses partenaires et articulation avec l'expertise externe

La Directrice adjointe et la responsable du programme d'éducation seront en charge du suivi rapproché de l'étude et référentes pour la/le consultant.e. Elles assureront un suivi autant que de besoin pour la/le consultant.e et seront impliquées dans toutes les étapes de l'étude. Ponctuellement, elles pourront être rejointes par un autre membre de l'équipe d'ECPM pour certaines réunions spécifiques.

Un comité de pilotage plus élargi sera composé de membres de la direction d'ECPM, d'un membre du CA et de partenaires (IDH et membres du RIEA) et du F3E. Il aura un rôle consultatif, sera mobilisé directement par les référentes à certaines étapes de l'étude (présentation du /de la consultant.e, de la démarche et de la note de cadrage, présentation du rapport provisoire etc...).

D. Moyens

1. Humains (profil recherché pour l'expertise externe)

Cette étude sera conduite par un.e consultant.e ou un binôme de consultant.e.s ayant les compétences suivantes :

- Une bonne connaissance du secteur de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale
- Une bonne connaissance du secteur des droits de l'Homme (notamment des droits civils et politiques)
Une solide expérience dans la réalisation d'études de mesure d'effet et d'impact de projet d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale
- Des aptitudes pédagogiques et d'animation

2. Moyens financiers

a/ Budget avec coûts détaillés

Le budget total de l'étude est fixé à 26 000€TTC. Ce dernier comprend les honoraires du/de la consultant.e, ainsi que les frais de transports nationaux. Un déplacement est à prévoir en Normandie où est implanté l'IDH de Caen ainsi qu'en Ile de France. Les entretiens des acteurs implantés à l'étranger se feront à distance.

Il est demandé au.x / à la consultant-e-s de faire dans leur offre une proposition budgétaire détaillée TTC en tenant compte de ces éléments. Le budget présenté devra comprendre les honoraires, frais de transports éventuels et la création des outils de communication le cas échéant.

b/ Plan de financement

L'étude est financée par un appui du F3E à hauteur de 16 900€ et par les fonds mobilisés par ECPM dans le cadre de son programme triennal actuel.

E. Calendrier de réalisation de l'étude

Ce calendrier est susceptible d'être ajusté pendant la réalisation de l'étude, en accord avec le-s consultant-e-s retenu-e-s pour l'étude. Il prend en compte à la fois les périodes possibles d'observation des interventions et nos contraintes en termes de réflexion sur la suite de notre programme éducatif.

| Etapes | 2022 | | | | | | 2023 | | | |
|---|------|----|----|----|----|----|------|----|----|----|
| | 07 | 08 | 09 | 10 | 11 | 12 | 01 | 02 | 03 | 04 |
| Sélection consultant.e | | | | | | | | | | |
| Cadrage, revue documentaire et proposition méthodologique | | | | | | | | | | |
| Collecte des données et premières analyses | | | | | | | | | | |
| Observation d'interventions et mesure des effets | | | | | | | | | | |
| Phase d'approfondissement avec le COPIL | | | | | | | | | | |
| Remise rapport final | | | | | | | | | | |
| Restitution des résultats | | | | | | | | | | |

ANNEXE 1

| | Premier Triennal Juin 2014 – Dec 2016 | Deuxième Triennal Mai 2017 – Aout 2020 | Troisième Triennal Sept 2020 – Aout 2023 |
|-------------------------------|---|--|--|
| Objectif Global | Favoriser l'émergence d'une conscience citoyenne sur les droits de l'homme et l'abolition de la peine de mort au sein de la société française. | Encourager l'exercice d'une citoyenneté active sur les droits de l'homme et l'abolition de la peine de mort. | Contribuer à l'édification et à la promotion d'une culture de l'abolition en France |
| Objectifs spécifiques | OS1. L'engagement citoyen des jeunes sur les problématiques des droits de l'homme et de l'abolition de la peine de mort est favorisé dans le cadre de l'éducation formelle. | OS1 : Sensibiliser les jeunes sur les droits de l'homme et l'abolition de la peine de mort pour susciter leur engagement citoyen. | OS1 Eduquer les jeunes de France aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort. |
| | OS2 . Les médias diffusent l'actualité abolitionniste et contribuent à encourager l'action citoyenne sur la peine de mort. | OS2 : Favoriser la conscientisation des citoyens français sur les droits de l'homme et l'abolition de la peine de mort au plan national. | OS2 Susciter l'intérêt et provoquer l'engagement des citoyens de France sur les questions des droits de l'homme et de l'abolition. |
| | OS3. Les capacités des acteurs de la société civile du Nord et du Sud sont renforcées sur le champ de l'éducation à l'abolition. | OS3 : Soutenir le Réseau international d'éducation à l'abolition et son rôle comme incubateur et vecteur des bonnes pratiques de promotion d'une citoyenneté mondiale auprès des jeunes | OS3 Renforcer les partenariats et la coopération pour soutenir et promouvoir l'éducation à l'abolition à toutes les échelles. |
| Principales inflexions | Démarrage du programme | Concentration sur les élèves du secondaire dans le cadre de l'éducation formelle vers des postures d'engagements actifs Ouverture vers les associations de l'ECSI Renforcement de la dimension internationale du programme via le Réseau international | Elargissement de la cible jeune de l'Education non formelle Réintroduction de la cible étudiante via une méthodologie repensée Elargissement du Réseau international d'éducation à l'abolition à l'échelle européenne Concentration sur certaines régions françaises selon logique de partenariat |

| | | | |
|------------------------------|--|---|---|
| Principales Activités | <p>I. L'engagement citoyen des jeunes est valorisé</p> <p>1.1 Création d'un Comité d'enseignants.</p> <p>1.2 Création de modules de cours + Recueil</p> <p>2.1. Organisation d'interventions scolaires.</p> <p>2.2 Création d'outils ludiques</p> <p>2.3 Création d'un groupe relais bénévole en vue d'enrichir au plan national les actions éducatives.</p> <p>3.1 2^e concours « dessine-moi l'abolition ».</p> <p>3.2 Initiation au travail journalistique.</p> <p>4.1. Interventions dans des Masters spécialisés.</p> <p>4.2 Conférences thématiques pour étudiants.</p> | <p>I. Sensibiliser les jeunes sur les droits de l'homme et l'abolition de la peine de mort pour susciter leur engagement citoyen</p> <p>1.1 Organisation d'interventions dans le cadre de l'éducation formelle</p> <p>1.2 Adaptation pédagogie aux nouveaux publics jeunes</p> <p>2.1 Mise en œuvre des concours annuels.</p> <p>2.2 Accompagnement des initiatives des jeunes.</p> <p>3.1 Mise à jour des supports d'animation utilisés lors des interventions auprès des jeunes</p> <p>3.2 Création et mise à jour d'outils pédagogiques en direction des éducateurs.</p> <p>3.3 Création d'outils numériques « ludo-pédagogiques ».</p> | <p>I. Eduquer les jeunes de France aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort</p> <p>1.1 Organisation d'interventions auprès des jeunes dans le cadre de l'éducation formelle</p> <p>1.2 Actions auprès du public jeune dans le cadre de l'éducation non formelle</p> <p>1.3 Production d'outils pédagogiques clé en main pour les équipes pédagogiques</p> <p>2.1 Tenue de concours annuels</p> <p>2.2 Accompagnement des initiatives des jeunes</p> <p>2.3 Mobilisation des jeunes autour d'événements culturels</p> |
| Principales Activités | <p>II. Les médias diffusent l'actualité abolitionniste</p> <p>1.1 Modernisation du Mail de l'abolition.</p> <p>1.2 Amélioration de l'espace Web « Eduquer ».</p> <p>2.1 Campagnes de plaidoyer et de communication.</p> <p>2.2 Réaction à l'urgence d'une exécution.</p> <p>3.1 Mobilisation des médias.</p> <p>3.2 Implication d'un journaliste auprès des élèves.</p> | <p>II: Favoriser la conscientisation des citoyens français sur les droits de l'homme et l'abolition de la peine de mort au plan national</p> <p>1.1 Développement de partenariats variés pour améliorer l'impact des actions et outils d'ECSI d'ECPM</p> <p>1.2 Animation de formations de formateurs</p> <p>2.1 Développement des outils d'information web d'ECPM</p> <p>2.2 Médiatisation des problématiques liées à la peine de mort</p> <p>3.1 Campagne thématique « La peine de mort est homophobe »</p> <p>3.2 Campagne inter-associative annuelle à l'occasion de la Journée mondiale</p> | <p>II. Susciter l'intérêt et provoquer l'engagement des citoyens de France sur les questions des droits de l'homme et de l'abolition.</p> <p>1) Mobilisation des médias ;</p> <p>) Animation des campagnes thématiques d'information et de mobilisation</p> <p>3) Participation à des événements et manifestations militants</p> <p>R2.2</p> <p>1) Animation des outils web ECPM</p> <p>2) Organisation d'événements en fonction des dates clés du mouvement abolitionniste</p> <p>3) Création d'un espace médiathèque</p> |

| | | | |
|------------------------------|---|---|---|
| | | 3.3 Campagnes d'urgence en soutien aux condamnés à mort en danger imminent | 1) Recrutement de bénévoles en IDF 2) Formation d'animateurs 3) Accompagnement pour l'organisation d'événements à l'initiative de militants ou partenaires sur l'ensemble du territoire |
| Principales Activités | <p>III. Les capacités des acteurs sont renforcées</p> <p>1.1 Promotion de la Journée mondiale en France</p> <p>1.2 Organisation de formations en région</p> <p>2.1 Réseau international d'éducation à l'abolition</p> <p>2.2 Elaboration d'outils Nord – Sud</p> <p>2.3 Teaser promotionnel</p> | <p>III. Soutenir le Réseau international d'éducation à l'abolition et son rôle comme incubateur et vecteur des bonnes pratiques de la citoyenneté mondiale auprès des jeunes</p> <p>1.1 Définition d'un cadre stratégique visant à la création d'une charte de fonctionnement et d'une feuille de route</p> <p>1.2 Amélioration de la visibilité du réseau au sein du mouvement abolitionniste</p> <p>2.1 Organisation de deux séminaires d'échange des bonnes pratiques et d'expériences</p> <p>2.2 Organisation de missions d'observation d'actions éducatives entre les membres du Réseau</p> <p>2.3 Publication d'un manuel des bonnes pratiques en matière d'éducation aux droits de l'homme et à l'abolition de la peine de mort</p> <p>3.1 Mise en œuvre de la 4e édition du concours international « Dessine-moi l'abolition »</p> <p>3.2 Promotion de l'engagement citoyen des jeunes encadrés par les membres du Réseau lors d'événements abolitionnistes internationaux</p> | <p>III. Renforcer les partenariats et la coopération pour soutenir et promouvoir l'éducation à l'abolition à toutes les échelles</p> <p>1) Partage et conception d'outils avec les partenaires</p> <p>2) Formation d'animateurs-partenaires</p> <p>3) Organisation de rencontres d'acteurs régionaux</p> <p>R3.2</p> <p>1) Mobilisation lors de la Journée mondiale</p> <p>2) Co-organisation d'un événement d'envergure européenne</p> <p>3) Elargissement du Réseau International d'Education à l'Abolition à l'échelle européenne</p> <p>R3.3</p> <p>1) Organisation de réunions/ ateliers</p> <p>) Création d'un site Internet dédié au RIEA</p> <p>3) Production d'un manuel de bonnes pratiques pour l'EA</p> <p>4) Implication du RIEA dans les Concours internationaux « Dessine-moi l'abolition »</p> |

| | | | |
|---|---|--|--|
| Principaux bénéficiaires directs | <p>Elèves français du secondaire- en particulier les moins favorisés- (3 000) et leurs professeurs.</p> <p>Etudiants français de l'enseignement supérieur (500) et leurs professeurs.</p> <p>Corps enseignants français mobilisés au sein du Comité d'enseignants (10) et utilisateurs des modules en ligne.</p> <p>Citoyens français : site Internet (250 000 visiteurs uniques/an), Mail de l'abolition (30 000 abonnés), Journal de l'abolition (10 000 exemplaires).</p> <p>Associations œuvrant dans les droits fondamentaux insérées dans le Réseau international d'éducation: partenaires, puis 4/an en priorité dans la région MONA et associations internationales.</p> <p>Associations françaises membres de la Coalition mondiale contre la peine de mort (8) et leurs groupes locaux.</p> | <p>Elèves français du secondaire – en particulier les moins favorisés (3000) et établissements (100)</p> <p>Jeunes en difficulté (100)</p> <p>Equipes éducatives (200),</p> <p>Citoyens français : site Internet (12 000 visiteurs unique/an), Mail de l'abolition (18 000 abonnés) ; Réseaux sociaux (10 000)</p> <p>Bénévoles (50)</p> <p>Membres du Réseau international d'éducation à l'abolition (8),</p> <p>Associations françaises membres de la Coalition mondiale (5)</p> | <p>Elèves français du secondaire – en particulier les moins favorisés (3500) et établissements (100)</p> <p>Jeunes en difficulté (100)</p> <p>Equipes éducatives (100)</p> <p>Etudiants (400)</p> <p>Volontaires en service civique (325), Jeunes des structures de jeunesse et d'éducation populaire (30)</p> <p>Citoyens français : site Internet (25 000/an), Mail de l'abolition (18 000 abonnés), Réseaux sociaux (10 000)</p> <p>Bénévoles (30),</p> <p>Membres du R international d'éducation à l'abolition (14).</p> |
| Principaux Partenaires | <p>Poster for Tomorrow</p> <p>Coalitions marocaine, tunisienne et libanaise contre la peine de mort</p> | <p>ACAT France</p> <p>Association « Dessinez Créez Liberté » (DCL).</p> <p>Réseau international d'éducation à l'abolition,</p> | <p>Institut international des droits de l'Homme et de la paix (IDH),</p> <p>Unis-Cité,</p> <p>Réseau international d'éducation à l'abolition</p> |